Le Monde

www.lemonde.fr

57e ANNÉE – N° 17484 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

MERCREDI 11 AVRIL 2001

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE INTERACTIF

■ L'essor des lettres d'information

■ Lille métropole du numérique

Qui sont les Américains ?

■ Recensement aux Etats-Unis : 7 millions d'Américains se disent multiraciaux

■ Le nombre d'Hispaniques a augmenté de 60 % en dix ans

■ Les Blancs sont minoritaires en Californie

■ Population totale : 281 millions d'habitants

Lire page 2

Les grands patrons veulent garder le moral

● Malgré le ralentissement de l'activité aux Etats-Unis et les tensions sociales, les grands groupes français restent optimistes ● Les dirigeants de PME sont plus inquiets ● Tous s'attendent à un léger coup de frein sur la croissance ● Après Danone et Marks & Spencer, plans sociaux chez Valeo et AOM-Air Liberté

LES CHEFS D'ENTREPRISE sont dans l'expectative devant le ralentissement économique mondial, mais ils gardent, pour l'instant, confiance. Si la situation internationale s'assombrit, la demande intérieure française reste soutenue. La consommation des ménages est repartie à la hausse après un fléchissement à la fin de l'année 2000. L'Insee prévoit une croissance de 3 % au premier semestre. Les entreprises affichent à la fois un bon moral et une grande prudence. Les grands groupes continuent d'investir à un rythme soutenu, en particulier ceux du secteur de la consommation. Mais les petites et moyennes entreprises s'inquiètent de leur manque de visibilité sur l'horizon de la fin d'année.

Tous s'attendent à un fléchissement du rythme de la croissance. L'OCDE prévoit une croissance de 2,7 % dans la zone euro en 2001, contre 3,4 % en 2000. La bonne résistance de l'économie française tranche avec la morosité extérieure. Le ralentissement américain paraît plus important que prévu. Il affecte l'Allemagne, où les instituts de conjoncture ont révisé à la baisse leur prévision pour la croissance 2001 : ils tablent maintenant sur 2,1 % contre les 2,7 % prévus à l'automne 2000. Ce net fléchissement pourrait inciter la Banque centrale européenne à abaisser, lors de son conseil mercredi 11 avril, ses taux d'intérêt.

En France, l'actualité économique est aussi assombrie par les licenciements chez Danone, Valeo et AOM. La justice a estimé que, faute d'avoir consulté le comité d'entreprise, Marks & Spencer doit suspendre la procédure de fermeture de ses 18 magasins en France. Le gouvernement devrait décider, jeudi, des *« ajustements »* à sa politique sociale, notamment un éventuel durcissement des lois sur les plans sociaux.

Lire pages 18, 19 et 34 et l'OCDE page 3

D.R.

CINÉMA

Hollywood en son miroir

Hollywood a inspiré David Mamet, scénariste et réalisateur, qui règle avec humour ses comptes avec le système dans *Séquences et conséquences (photo).* En provenance du Japon, *Ring*, d'Hideo Nakata, renouvelle le genre du film d'horreur. Côté français, *De l'amour,* de Jean-François Richet, filme les banlieues. Enfin *Just Visiting,* le remake des *Visiteurs* par Jean-Marie Gaubert (Poiré), se retrouve en douzième position au box-office outre-Atlantique. p. 28 à 31

Dans la rue, des morts inconnus

SELON les sapeurs-pompiers, près d'une centaine de sans-abri sont retrouvés morts dans la rue, tous les ans, en région parisienne. Pour *« rompre le silence »* autour de ces décès, l'association Aux captifs, la libération a décidé d'éditer des faire-part retraçant succinctement la vie de ces SDF et de les adresser aux élus et aux associations. Lorsque le corps n'a pas été réclamé par la famille, les communes doivent fournir une sépulture gratuite pour cinq ans. Certains de ces sans-abri sont enterrés dans les 1 800 caveaux du cimetière de Thiais (Val-de-Marne). La Ville de Paris compte doubler le nombre de ces caveaux d'ici à 2003.

Lire page 11

Ce train nucléaire qui échappe à la grève de la SNCF, mais pas aux écologistes

RHEINSHEIM
de notre envoyé spécial

Bonnet de laine ou crête rouge d'Iroquois, ciré jaune ou parka militaire, boucle de nez ou lunettes de prof, les écolos allemands sont déjà de retour, tenaces, veillant à ce que les transports de matières nucléaires ne passent pas inaperçus. Car à peine un chargement de déchets vitrifiés a-t-il été rapatrié de la Hague, en Normandie, pour être expédié, non sans mal, vers Gorleben, en Basse-Saxe, qu'un convoi de combustibles usés de centrales allemandes s'apprête à rejoindre le centre de retraitement français. Cet échange était prévu par l'accord conclu entre les deux gouvernements le 31 janvier. Il correspond à un besoin pressant des électriciens allemands, qui n'ont plus de place dans leurs piscines pour conserver les combustibles usés en attente.

Le convoi de 35 tonnes de combustibles irradiés, en six *« emballages »*, doit passer la frontière à Lauterbourg, mardi 10 avril en fin d'après-midi, pour arriver dans le Cotentin le lendemain. Son trajet aurait été modifié pour éviter le Nord, en raison du conflit SNCF. Selon le collectif Sortir du nucléaire, il traversera dans la nuit la région parisienne. Attendu à Vaires, en Seine-et-Marne, à 2 h 30, il passerait ensuite par Gagny, Bondy, Noisy-le-Sec et Bobigny (Seine-Saint-Denis), Argenteuil (Val-d'Oise) et Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines).

Dix jours après les violentes manifestations de Gorleben, deux cents antinucléaires se sont retrouvés, lundi, sur le champ de foire de Rheinsheim, à 1 kilomètre de la centrale nucléaire de Philippsburg, en Bade-Wurtemberg, l'une des trois centrales d'où sont expédiés les déchets. Les voitures vertes des policiers sont sur toutes les routes avoisinantes. Vélos, motos, camping-cars – et même un tracteur – se sont rassemblés sur la place. *« Nous exerçons une pression politique qui permet d'éviter que le débat sur le nucléaire soit clos »*, explique Armin Simon, jeune étudiant en histoire de Fribourg. Depuis une sorte de podium, quelqu'un diffuse calmement les informations sur les actions prévues. L'auditoire, d'une moyenne d'âge de vingt-cinq à trente ans, s'abrite sous des bâches. Une camionnette apporte de grandes marmites de pâtes et de sauce tomate tandis que l'on fait le compte des maisons qui acceptent d'abriter des manifestants pour la nuit. Un feu est allumé dans un grand bidon.

Ces contestataires ne devraient pas bloquer le train aussi spectaculairement qu'à Gorleben, le 29 mars. Mais leur présence, en connexion avec les antinucléaires français de plus en plus actifs, témoigne d'une critique de fond qui ne semble pas s'éteindre : *« Il ne s'agit pas seulement de sortir du nucléaire,* dit Armin Simon, *mais de créer une nouvelle politique énergétique, axée sur les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables. »*

Selon le secrétariat d'Etat français à l'énergie, il est prévu que, durant 2001, 232 tonnes de combustibles usés allemands parviennent en France, soit une dizaine de convois. Un nouveau rapatriement de déchets vitrifiés est prévu vers l'Allemagne à la rentrée. Les gouvernements parviendront-ils à banaliser ces échanges ? Les écolos se fatigueront-ils ? *« On ne lâchera pas,* dit Xavier, du groupe antinucléaire de Nancy. *On sera toujours là. »*

Hervé Kempf

D.R.

PHOTOGRAPHIE

Les progrès du numérique

Les progrès des pellicules électroniques, les capteurs CCD, mettent la photographie numérique en position de concurrencer son ancêtre argentique jusqu'à des tirages au format A4. Les atouts du procédé chimique se réduisent ainsi rapidement, même si le numérique doit encore améliorer ses techniques de stockage des images et s'affranchir de l'ordinateur. p. 24

Le maillot jaune est de retour

LANCE ARMSTRONG

LE DOUBLE vainqueur du Tour de France est de retour sur les lieux de ses exploits. Mardi 10 avril à Paris, Lance Armstrong a annoncé que les tests sur ses échantillons d'urine sont négatifs. Tous les examens ne sont pas terminés.

Lire page 25 et le point de vue page 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 411 - 7,50 F

Lionel Jospin, le temps du doute

DANS L'AVION qui le menait au Brésil, mercredi 4 avril, Lionel Jospin a fermement coupé court aux tentatives des ministres qui l'accompagnaient d'évoquer sa candidature à l'élection présidentielle. Il est *« un homme libre »*, leur a-t-il dit, qui a une vie personnelle, et qui entend la déterminer *« librement »*. La veille, recevant à Matignon les représentants de la presse régionale, le premier ministre avait déjà affirmé qu'il n'avait *« pas décidé d'être candidat »* et qu'il pouvait *« très bien ne pas l'être »*. *« Je ne suis pas du tout, comme d'autres peut-être, dans la position de quelqu'un qui veut absolument être candidat à nouveau »*, avait-il insisté. Contrairement à Jacques Chirac – l'éternel candidat –, Lionel Jospin a ainsi voulu signifier qu'il revendique le droit au doute. On ne saurait mettre en cause sa sincérité. Mais ce doute revendiqué est d'abord un doute subi, contraint. Il s'exprime au lendemain des élections municipales, dont l'onde de choc sur lui se révèle plus forte que prévu et tarde à se dissiper.

De ce scrutin, le premier ministre attendait beaucoup. Sur la longue route de la présidentielle, il constituait la deuxième étape décisive après l'inversion du calendrier électoral. En décidant de proposer *« une remise à l'endroit »* des échéances de 2002 – présidentielle d'abord, législatives ensuite –, M. Jospin avait voulu s'assurer les conditions, l'intendance en quelque sorte, de sa candidature. Après le vote des députés, qui ont confirmé en deuxième lecture leur choix, mardi 3 avril, c'est désormais quasi chose faite. Avec les municipales, on entrait dans le temps des essais, des contrôles de performance, de solidité, de résistance et, éventuellement, des ajustements. Elles devaient surtout apporter au premier ministre un air nouveau, une dose d'oxygène personnelle et collective vitale pour mettre la gauche en ordre de bataille avant 2002. Elles lui ont renvoyé brouillard et pollution. Le brouillard, avec des résultats équivoques, qui ne désignent ni vrais gagnants ni vrais perdants. La pollution, avec les secousses qui agitent la majorité plurielle, entre le désarroi du Parti communiste et les exigences nouvelles des Verts, auxquelles il faut ajouter l'irruption de cette « gauche de la gauche », imprévisible, en partie inconnue, bref, déstabilisante.

Pascale Robert-Diard

Lire la suite p. 15, nos informations p. 8 et la chronique de Pierre Georges p. 34

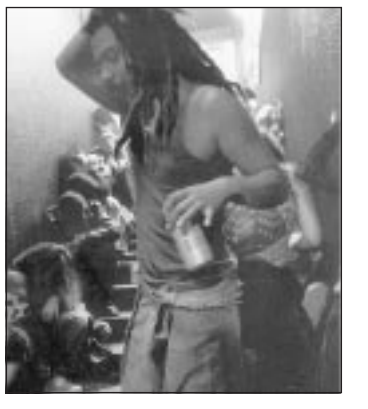

LING FEI

ENQUÊTE

Avoir 20 ans au Japon

2. Les naufragés

Les Japonais sont inquiets. Une vague de crimes commis par des adolescents depuis 1997 traumatise l'archipel. Ces jeunes sont de plus en plus violents, drogués, racketteurs, meurtriers en herbe. Deuxième volet de notre enquête sur le malaise de la jeunesse japonaise. p. 14

International	2	Tableau de bord	21
France	8	Aujourd'hui	26
Société	11	Météorologie-Jeux	27
Régions	13	Culture	28
Horizons	14	Guide culturel	31
Carnet	17	Kiosque	32
Entreprises	18	Abonnements	32
Communication	20	Radio-Télévision	33

ÉTATS-UNIS Les résultats du recensement de l'an 2000 aux Etats-Unis montrent l'émergence d'une nouvelle population américaine, plus jeune, plus nombreuse, plus hispanique et dont le centre géographique se déplace vers l'Ouest. ● LA POPULATION a augmenté de 32,7 millions de personnes en dix ans. C'est la croissance la plus forte de l'histoire des Etats-Unis. ● LES HISPANIQUES (35,3 millions) enregistrent une augmentation spectaculaire (+ 60 %) et sont maintenant aussi nombreux que les Africains-Américains. ● EN CALIFORNIE, les Blancs non hispaniques sont désormais minoritaires. Los Angeles pourrait se donner ce mardi 8 avril son premier maire hispanique. ● L'IMMIGRATION CLANDESTINE concernerait quelque dix millions de personnes. Elle continue malgré les patrouilles de police, incessantes le long la frontière mexicaine.

281 421 906 Américains de toutes les couleurs

Le dernier recensement aux Etats-Unis offre le visage d'un pays à la population plus jeune et de plus en plus hispanique. Le centre des villes se repeuple. Ce dynamisme démographique est sans équivalent dans les pays industrialisés, mais il repose principalement sur l'immigration

NEW YORK
de notre correspondante

La candidature d'Antonio Villaraigosa à la mairie de Los Angeles n'est pas seulement remarquable par les contorsions vocales que sa prononciation inflige aux commentateurs anglo-saxons des médias californiens. Elle est d'abord remarquable parce que, mardi 10 avril, pour la première fois depuis 1872, un Hispanique a une chance de devenir maire de Los Angeles.

Ce qui est encore plus remarquable, c'est que, pour M. Villaraigosa, ce n'est même pas un argument de campagne. *« Attention*, dit-il aux journalistes qui le suivent. *Je ne dis pas que cela ne compte pas, mais ce n'est pas la caractéristique dominante de ma campagne. »* La présence d'un autre Hispanique parmi les candidats à l'élection primaire l'a contraint à élargir sa base électorale, au-delà du vote ethnique. Et si Antonio Villaraigosa, démocrate d'origine mexicaine, a vu ces dernières semaines ses scores s'améliorer dans les sondages, c'est essentiellement grâce à l'appui de l'électorat juif de gauche, qui préfère donner ses voix à un Hispanique de même sensibilité politique qu'au candidat juif, qui se trouve être républicain.

C'est l'élection du futur. En matière de tendances sociales, la Californie est souvent en avance sur le reste du pays, mais là, Los Angeles fait figure de précurseur : si cette campagne électorale municipale est allègrement en train de faire sauter les concepts ethniques, c'est parce que, comme viennent de le révéler les chiffres du recensement de l'an 2000, aucune race ou ethnie ne détient plus la majorité dans cette ville de 3,7 millions d'habitants. Les Latinos constituent 46 % de la population, les Blancs non hispaniques 32 %, les Noirs 12 % et les Asiatiques 11 %. A ces pourcentages, il faut ajouter 5 % de gens qui, issus de divers métissages, se considèrent comme multiraciaux et refusent de se laisser enfermer dans une seule catégorie raciale.

A l'image de la Californie, le paysage démographique et ethnique de Los Angeles a été profondément transformé au cours des dix dernières années par une immigration hispanique massive, principalement du Mexique et d'Amérique centrale, et par des déplacements de population, pour raisons économiques, vers d'autres régions de l'Ouest américain. Non seulement les Blancs n'ont plus la majorité absolue en Californie, mais la population est devenue si diverse et atomisée que, *« ethniquement parlant, le Californien typique n'existe plus »*, résumait la semaine dernière le quotidien *Fresno Bee.*

Depuis un mois, l'Amérique se découvre un nouveau visage, celui que lui offrent les résultats du dernier recensement, comme l'Etat fédéral en organise tous les dix ans, publiés par tranches sur plusieurs semaines. Et l'image que lui renvoie le recensement 2000 est celle, à la fois réjouissante par son dynamisme et inquiétante par les certitudes qu'elle fait voler en éclats, d'un pays qui a renoué de manière spectaculaire avec une croissance démographique fléchissante depuis les années 1960 : gonflée par l'économie et une législation favorable à l'immigration, la population américaine s'est enrichie pendant les années 1990 de 32,7 millions de personnes, soit une augmentation de 13,2 % – un record dans l'histoire des Etats-Unis.

« UN DYNAMISME SANS PAREIL »

Les Américains étaient en l'an 2000, au moment de l'opération de recensement, au nombre de 281 421 906. *« L'Amérique a terminé le siècle comme elle l'avait commencé*, claironne *USA Today : avec une croissance et un dynamisme sans pareil dans le monde industrialisé. »* Une croissance dont le moteur est la population hispanique, jeune, urbaine, en augmentation de 60 % depuis 1990 et sur le point de dépasser, en nombre, la minorité noire.

Cette croissance démographique a d'abord eu pour effet de revitaliser les grandes villes que les années 1970 et 1980 avaient laissées pour mortes : New York, par exemple, est passée de 7 à 8 millions d'habitants. Sur les dix plus grandes villes des Etats-Unis, seules deux, Philadelphie et Detroit, n'ont pas vu leur population augmenter au cours des dix dernières années ; les trois grandes villes du Texas (Houston, Dallas, San Antonio) ont connu des taux de croissance de 20 % en moyenne. La population de Phœnix, en Arizona (1,3 million d'habitants) a augmenté de 34,3 %, bénéficiant en partie d'une émigration de Californie. Chicago (2,9 millions d'habitants) a réussi à inverser le déclin dont souffrait sa population depuis cinquante ans : deux fois supérieure à ce que les démographes attendaient, la croissance de Chicago s'explique à la fois par l'afflux d'Hispaniques (ils constituaient un cinquième de la population, ils sont aujourd'hui un quart) et d'Asiatiques, dont la présence a augmenté de 20 %. Les villes moyennes (250 000 à 2 millions d'habitants) ont encore plus profité de la croissance que les grandes villes.

CLIVAGES ETHNIQUES

Autre caractéristique de cette explosion démographique : elle vise d'abord l'ouest et le sud des Etats-Unis, devenus les zones de plus forte croissance, alors que le nord-est et le Midwest, régions les plus peuplées des Etats-Unis, connaissent une progression plus lente. Mais pour la première fois au XXe siècle, la population de chacun des cinquante Etats a augmenté.

De tels rythmes de croissance ne vont pas, cependant, sans soulever quelques interrogations. Il n'a échappé à personne, par exemple, que sur les 37,2 millions de nouveaux Américains, 11 millions sont des immigrants clandestins, le double de ce qu'avaient anticipé les économistes : la société américaine est-elle vraiment capable d'un tel niveau d'absorption ? La paix raciale règne pour l'instant sur l'Amérique, mais il ne faut pas confondre diversité et intégration : le recensement montre, au contraire, que la ségrégation résidentielle suivant les clivages ethniques reste la règle dans les grandes zones urbaines. Etait-ce le résultat escompté ?

Les projections pour 2050 prévoient que les Blancs non hispaniques ne seront plus majoritaires : alors, note le *New York Times, « tout le monde sera une minorité – une évolution typiquement américaine »*. Après la notion d'ethnie, les Américains devront aussi redéfinir le concept de minorité.

Sylvie Kauffmann

Les Etats de l'Ouest en forte croissance

ÉVOLUTION 1990-2000 DE LA POPULATION PAR ÉTAT

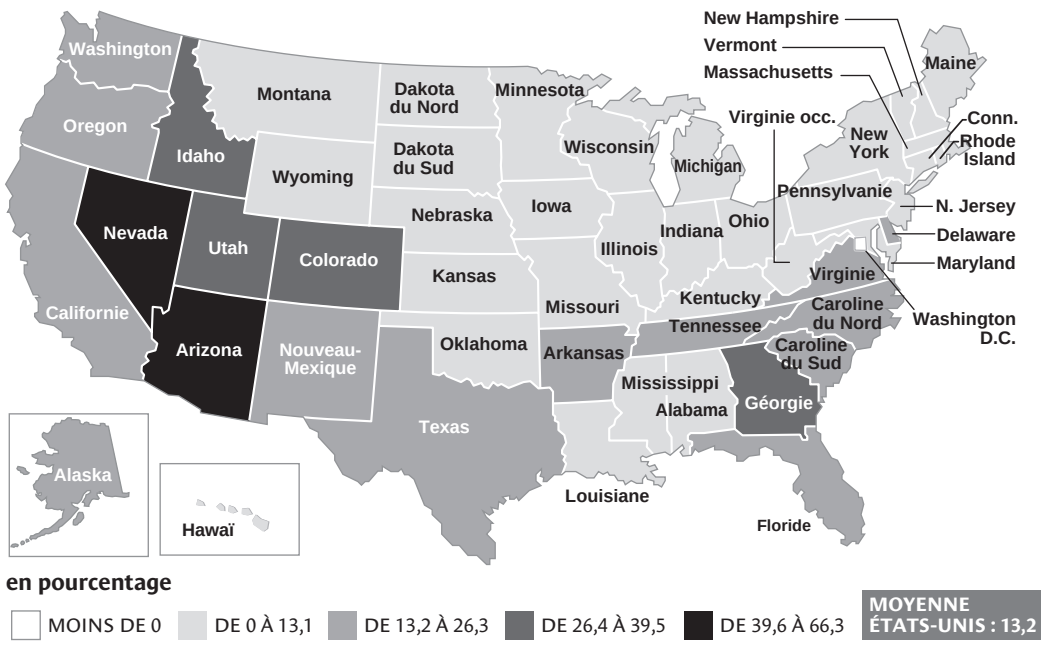

ORIGINE DES RÉSIDENTS

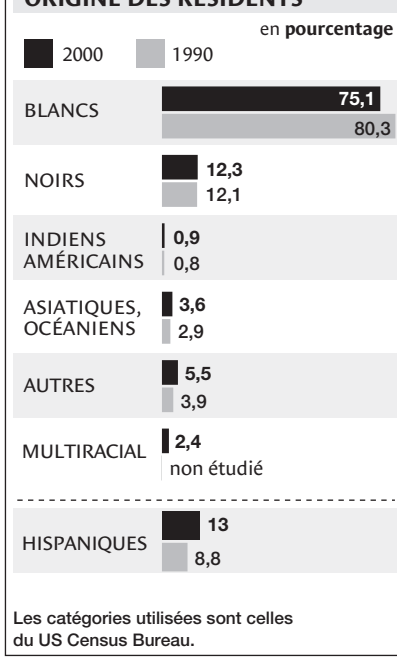

Les catégories utilisées sont celles du US Census Bureau.

Source : US Census Bureau

Le centre de gravité se déplace vers l'Ouest

Autre enseignement du recensement : le centre de gravité se déplace de la vieille Amérique de la côte nord-est vers l'Ouest. Les Etats dont la population a le plus augmenté dans les années 1990 sont quatre Etats des montagnes Rocheuses : le Nevada (+ 66 %), l'Arizona (+ 40 %), l'Utah et le Colorado (+ 30 %). Même le Wyoming, l'Etat le moins peuplé, a connu un renversement de tendance, passant d'un déclin de 3 % dans les années 1980 à une surprenante croissance (+ 8,9 %).

L'Ouest attire aussi bien les nouveaux immigrants que les Blancs qui fuient l'afflux d'Hispaniques et d'Asiatiques en Californie. La répartition des représentants à la Chambre s'effectuant proportionnellement à la population, les conséquences politiques ne sont pas négligeables : ces quatre Etats, par exemple, majoritairement favorables à George W. Bush, gagnent au total 4 sièges après le nouveau recensement.

Publicité

Recherche suisse en pharmacie

Cheveux clairsemés ? L'aide de Crescina

BÂLE. La calvitie est appelée scientifiquement «alopécie androgénétique», mais ce n'est pas à proprement parler une maladie. Pourtant, un problème psychologique naît de la peur de perdre son propre patrimoine de cheveux. Cette peur se manifeste différemment chez l'homme et chez la femme mais elle touche l'un et l'autre.
Toutefois, une bonne nouvelle arrive de Suisse: il s'agit de Crescina, une préparation mise au point, à Bâle, par les chercheurs de Labo Cosprophar, qui semble pouvoir donner un espoir à tous ceux et celles qui redoutent l'éclaircissement du cuir chevelu. Les chercheurs ont découvert une préparation associant deux acides aminés, composants fondamentaux de la kératine, et une glycoprotéine spéciale, "facteur stimulant du métabolisme cellulaire". Crescina, au contact des cellules des bulbes pileux encore actifs, aide à la croissance des cheveux sur les zones du cuir chevelu touchées par l'éclaircissement.
Crescina est une préparation cosmétique sous forme d'ampoules, sans effets secondaires, qui peut agir seulement sur les follicules qui ne sont pas complètement atrophiés. Le pharmacien, en fonction de l'importance de l'éclaircissement, pourra conseiller le dosage adéquat de Crescina (100, 200, 300) spécifique à l'homme ou à la femme.

En embuscade, de l'autre côté du « mur », les clandestins essaient de passer la frontière

SAN YSIDRO (Californie) et DOUGLAS (Arizona)
de notre envoyé spécial

A dix minutes du poste frontière de Tijuana – le plus fréquenté au monde avec 45 000 voitures et 200 000 personnes par jour —, le *« canyon des contrebandiers »* est barré d'un mur en plaques de tôle éclairé par sept batteries de projecteurs.

REPORTAGE

Venus de Veracruz, ils ont tenté six fois leur chance en trois nuits. Et ils recommenceront

Des véhicules de la police des frontières (Border Patrol) surveillent, embusqués dans l'ombre. Egalement en embuscade du côté mexicain, des ombres s'agitent. Plusieurs sautent par-dessus le mur pour venir discuter avec le journaliste de passage : ils campent tout près en attendant que la police relâche son attention. Et alors, en dix minutes de fuite éperdue, ils se fondront dans les rues de San Ysidro. De là, en voiture ou en tram, ils gagneront San Diego ou Los Angeles à la recherche d'un emploi : le SMIC y est dix fois plus élevé qu'au Mexique. Mais ce n'est encore qu'un rêve : ils ont déjà échoué plusieurs fois et, une fois la conversation terminée, ils repassent le mur pour ne pas se faire arrêter.

Jusqu'en 1995, la frontière au sud de San Diego était une véritable passoire. Un demi-million d'hommes et de femmes à la recherche d'un travail la passaient illégalement chaque année et les gangs de passeurs d'immigrants et de drogue s'entre-tuaient ouvertement. L'« Opération garde-barrière » a permis de réduire ce flux par la construction de deux barrages successifs style mur de Berlin, surveillés de caméras et illuminés par des projecteurs : 150 000 arrestations l'an dernier pour au moins autant de chanceux qui sont passés au travers. Deux mille garde-frontière sont mobilisés sur 110 kilomètres, près d'un tous les 500 mètres. Le résultat est spectaculaire, mais pas comme l'espérait Washington : les candidats passent désormais plus à l'est, dans des zones plus isolées mais aussi plus difficiles à patrouiller.

Ainsi le secteur de Douglas, bourg frontalier désertique du sud de l'Arizona, a détrôné San Ysidro : selon Alfredo Esquivel, de la Border Patrol, 289 307 illégaux y ont été cueillis d'octobre 1999 à septembre 2000, et 616 346 pour tout l'Etat. Depuis, les chiffres ont baissé de 25 % et la nuit où il nous a emmené patrouiller le long du mur, 727 clandestins ont été appréhendés.

« BARRIÈRE ESTHÉTIQUE »

Le policier n'est toutefois pas mécontent car, aujourd'hui, seuls deux tiers de ces hommes attirés par le rêve américain réussissent à passer contre trois sur quatre auparavant. Les effectifs de ce poste frontière ont grimpé de 35 à 600 agents, équipés de véhicules, de projecteurs et de caméras qui renvoient vingt-quatre heures sur vingt-quatre l'image des zones sensibles dans un PC opérationnel qui prévient les patrouilles en cas de franchissement du mur, qui s'étend sur une dizaine de kilomètres. En ville, on a opté pour une « barrière esthétique » en barres d'acier doublée d'un profond fossé.

La Jeep brinquebale sur la piste défoncée longeant le mur. La broussaille de mesquite a été rasée pour empêcher les émigrants d'échapper aux caméras. Ce qui ne les empêche pas de passer, comme en témoignent les détritus qu'ils ont laissés derrière eux. Après quelques kilomètres, le mur laisse la place à une clôture en barbelés rouillés. Huit personnes marchent le long d'un chemin, du côté mexicain. Une heure plus tard, nous les retrouverons, assis par terre au poste de police, attendant de se faire prendre leurs empreintes digitales, photographier et enregistrer sur ordinateur. Calmes, ils discutent avec les agents en espagnol : venus de Veracruz, ils ont tenté six fois leur chance en trois nuits. Et ils recommenceront plus tard dans la soirée. Aucune animosité apparente, entre ceux qui font leur métier et ceux qui cherchent un travail *« para la comida »*, pour nourrir la famille.

Parmi eux des paysans, des ouvriers, un musicien, un étudiant en droit prêts à accepter n'importe quel emploi. La plupart des illégaux ont recours à un passeur, payé en partie avant le passage. Pour un millier de dollars, il leur garantit même une nouvelle chance en cas d'échec. Mais il leur promet parfois aussi de les laisser à une heure ou deux d'une route alors qu'il les abandonne en pleine caillasse à un jour ou deux du moindre village.

Beaucoup d'Américains ressentent cette violation de leur frontière comme une offense. D'une part, ceux qui voient cette main-d'œuvre sous-payée leur faire concurrence et faire baisser les salaires car, une fois passé le mur, il n'y a pratiquement aucun contrôle dans ce pays sans carte d'identité. Mais aussi les riverains, comme Larry Vance, à Douglas. Bien que d'origine mexicaine par son père, il est typique de ces Américains de la frontière exaspérés de voir passer tant d'illégaux, dans un ballet bien réglé de centaines de voitures qui amènent de nuit les chanceux vers la grande ville voisine, Tucson.

« C'est plus dangereux pour les Etats-Unis que la menace nucléaire, tempête cet homme dont la propriété est piétinée tous les soirs par des dizaines de malheureux. *Peut-être qu'ils vont réussir à prendre le contrôle de notre pays en l'envahissant, car personne n'est parvenu à nous vaincre militairement. Il n'y a qu'une solution, déployer l'armée le long de la frontière. »* D'autres propriétaires de ranchs patrouillent dans leur propriété, arrêtant les immigrants pour les remettre à la police.

L'Amérique manque de main-d'œuvre et les Mexicains d'emplois bien payés. Le nouveau président mexicain Vicente Fox voudrait que ses compatriotes puissent trouver un travail légalement aux Etats-Unis. George W. Bush, qui fut gouverneur de l'Etat frontalier du Texas, est d'autant plus sensible à ce problème que ses amis du business sont favorables à un système de contrats de travail temporaires. Comme cela, en cas de récession, on pourrait renvoyer chez eux ces contractuels tout en évitant le drame des sans-papiers.

Patrice de Beer

Sept millions de « multiraciaux »

Pour la première fois l'an dernier, le Bureau du recensement a permis aux Américains de cocher plus d'une case en face de la question « race » : une personne née de père noir et de mère blanche, par exemple, avait ainsi la possibilité de cocher à la fois la case « noire » et la case « blanche ». Seuls 2,4 % des recensés ont profité de cette option, ce qui n'en aboutit pas moins à un nouveau groupe de 7 millions d'Américains, les *« multiraciaux »*, dont la moitié ont moins de 18 ans.

La création de cette catégorie entraîne sans doute de nouvelles difficultés statistiques pour les services du recensement, déjà aux prises depuis longtemps avec la définition d'« ethnie » et de « race », ainsi qu'avec celle de la population hispanique, qui regroupe *« les personnes d'origine ou de culture mexicaine, portoricaine, cubaine, centre-américaine, sud-américaine ou espagnole, quelle que soit leur race »*. Mais cette innovation a été saluée comme la reconnaissance officielle du nombre croissant de mariages mixtes et du caractère mouvant de la notion d'ethnie dans l'Amérique du XXIe siècle. Certains commentateurs y voient aussi le début de la fin de la notion d'un *melting pot* dans lesquels les Blancs devaient fournir l'ingrédient dominant. – *(Corresp.)*

La Macédoine accède au statut de « candidat potentiel » à l'UE

L'accord de stabilisation et d'association est une première avec un pays de l'ex-Yougoslavie. Il a valeur d'exemple après les affrontements avec la minorité albanaise

LUXEMBOURG
de notre envoyé spécial

Le processus d'élargissement de l'Europe a franchi une étape symbolique importante, lundi 9 avril, avec la signature de l'accord de stabilisation et d'association unissant désormais la République de Macédoine à l'Union européenne. Les quinze ministres européens des affaires étrangères ont tenu à conférer à cette cérémonie un caractère historique, afin qu'il soit bien clair que la Macédoine devient ainsi, de facto, un *« candidat potentiel »* à l'entrée au sein de la *« famille européenne »,* et que les autres pays des Balkans occidentaux peuvent espérer obtenir, à terme, un statut équivalent, sous réserve de réunir certaines conditions. L'événement est significatif, dans la mesure où c'est la première fois que l'Union crée des relations institutionnelles avec un pays de l'ex-Yougoslavie, même si la Slovénie fait partie des pays officiellement candidats à l'UE.

C'est en mai 1999 que les Quinze ont proposé d'engager des accords de stabilisation et d'association avec les pays de la région, mais la Macédoine est le premier à avoir conclu avec succès, alors que la Croatie continue de négocier. Ce processus de rapprochement avec l'Union a été officialisé lors du sommet européen de Feira, en juin 2000, et confirmé à l'occasion de la conférence de Zagreb, en novembre dernier. Depuis, les choses se sont accélérées avec le souci pour les Quinze de lancer une dynamique politique susceptible d'empêcher une nouvelle flambée de violence dans les Balkans.

L'accord signé avec Skopje constitue donc un instrument pour enraciner le dialogue politique entre communautés slave et albanaise engagé par le président Ivan Trajkovski. Il a donc valeur d'exemple pour les autres pays de la région. En substance, la « bonne gouvernance » politique et démocratique peut être récompensée à terme, puisque le rapprochement avec l'Union est une des clés du développement économique.

DU VRAI « SUR MESURE »

Pour autant, comme l'a souligné Hubert Védrine, les Quinze doivent rappeler qu'il ne s'agit pas d'un *« ticket d'entrée »* au sein de l'Union, mais de l'amorce d'un processus : *« Nous avons décidé qu'il fallait européaniser les Balkans. C'est un objectif à long terme. A partir de là, nous devons avoir une approche globale et, en même temps, faire du vrai "sur mesure" »*, a souligné le ministre français des affaires étrangères.

Le premier ministre macédonien Ljubco Georgievski, venu à Luxembourg à la tête d'une délégation de 42 personnes comprenant des représentants de la plupart des partis politiques, a estimé que l'accord de stabilisation représente *« une récompense de tout ce que nous avons fait ces dix dernières années »*. Il s'est engagé à ce que le dialogue politique produise de *« premiers résultats substantiels »* d'ici au mois de juin. L'accord de stabilisation signifie que Skopje s'engage à respecter certaines conditions liées au respect du jeu démocratique, des droits de l'homme et de l'économie de marché. Au-delà, comme l'a rappelé Javier Solana, le partenariat entre les Quinze et la Macédoine souligne que les deux parties ont des engagements : *« Stabilisation et association vont de pair. Il est essentiel que la population albanaise voit une réelle volonté de prendre en compte ses préoccupations »*, a insisté le haut représentant pour la politique extérieure et de sécurité commune (PESC).

L'UE, qui s'est engagée à hauteur de 355 millions d'euros en faveur de la Macédoine de 1992 à 2001, accorde à Skopje une assistance économique de 62 millions d'euros en 2001, somme à laquelle s'ajoute une aide humanitaire, ainsi que des fonds au titre de l'aide régionale. La Macédoine va, d'autre part, bénéficier du *« commerce asymétrique »*, ce qui signifie que ses marchandises pourront entrer dans l'Union sans acquitter de droits de douane, alors que la réciproque n'est pas vraie pour les produits européens entrant en Macédoine. Parallèlement, les Quinze souhaitent que la Macédoine s'engage, comme les autres pays de la région, à promouvoir la *« coopération régionale »*, tout en sachant que les progrès dans ce domaine seront décevants, puisqu'il est clair que chaque pays des Balkans juge plus profitable de coopérer avec les institutions européennes qu'avec ses voisins.

Les Quinze se sont, d'autre part, félicités de la récente arrestation de Slobodan Milosevic, soulignant que celui-ci *« doit être tenu responsable de tous ses actes »*. Un assez large consensus s'est dégagé en faveur d'une approche plus modérée que celle des Américains s'agissant de la traduction de l'ancien président serbe devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie de La Haye. Si cet objectif ultime doit être réaffirmé, estiment les Européens, il faut donner du temps au président Kostunica.

Laurent Zecchini

► www.lemonde.fr/macedoine

Pour une « pression amicale » sur Belgrade

Hubert Védrine est favorable à *« une pression, une incitation amicale »* sur Belgrade afin que l'ancien président Slobodan Milosevic soit livré, à terme, au Tribunal pénal international (TPI). *« Il y a façon et façon de faire pression,* a ajouté, lundi 9 avril, le ministre des affaires étrangères. *Il y a des pressions qui sont convaincantes, intelligentes, amicales, qui sont un accompagnement et fondées sur la confiance. Et puis il y a des pressions qui peuvent être brutales, couperet et qui bloquent »* avant d'ajouter : *« Il faut faire confiance aux autorités démocratiques de Belgrade. Ce sont elles qui ont renversé Milosevic, ce n'est pas nous. »*

« La clé, c'est que les nouveaux dirigeants en Yougoslavie puissent démarrer une vraie politique de modernisation et de démocratisation qui sera enracinée dans les esprits »,* a conclu M. Védrine en marge d'un conseil des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne à Luxembourg. – *(AFP.)

L'Allemagne réorganise son armée en vue d'actions conjointes en Europe

Berlin veut disposer d'un état-major interarmées

A des députés français, le ministre allemand de la défense Rudolf Scharping a confié que son pays veut pouvoir disposer d'un réservoir de forces déployables hors frontières de quelque 150 000 hommes. Un état-major interarmées sera créé pour préparer d'éventuelles opérations en concertation avec les alliés de Berlin.

L'ALLEMAGNE a prévu de réorganiser ses forces armées de façon qu'elles puissent mieux contribuer, désormais, à des actions extérieures conjointes et qu'elles puissent *« affecter »* quelque 150 000 hommes (le triple de ce que la France ambitionne de rassembler) à des opérations dites de projection. Le ministre allemand de la défense, Rudolf Scharping, a pris cet engagement – en dépit d'un débat dans son pays – devant des élus de la commission de la défense à l'Assemblée nationale française, jeudi 5 avril. C'est la première fois sous la Ve République que les membres de cette instance du Parlement auditionnaient le ministre de la défense d'un pays allié.

M. Scharping a précisé que l'armée allemande comptera, au total, vers 2006, au terme de sa réorganisation qui maintient la perspective d'un service militaire plus court et *« modulable »*, environ 285 000 hommes et femmes, dont 150 000, le triple de l'effectif actuel, seront destinés à *« des forces d'intervention rapidement projetables »* pour la gestion des crises. Le service national devrait permettre *« la constitution d'un important vivier »* voué au recrutement des militaires professionnels.

A cette occasion, trois mesures principales ont été détaillées par le ministre allemand et elles relèvent du souci de Berlin de participer à des *« opérations conjointes de gestion des crises »*, aux côtés d'autres forces *« dans le cadre de l'ONU, de l'OTAN ou de l'Union européénne »*.

● **Un réaménagement de la chaîne de commandement.** Ainsi, un état-major interarmées sera créé, à l'instar de ce qui existe déjà dans plusieurs des forces de l'Alliance, pour coordonner l'action entre les trois armées (terre, air et marine) et renforcer, dans le domaine opérationnel, les compétences de l'actuel inspecteur général de la Bundeswehr, dont la mission était plutôt, jusqu'à présent, un rôle de contrôle. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'Allemagne avait été privée d'un tel poste. La nouvelle autorité militaire disposera d'un quartier général de forces, capable de mener des actions combinées interarmées et d'être mis au service de l'Union européenne comme *« état-major opérationnel »*.

● **L'acquisition d'avions ravitailleurs.** M. Scharping a annoncé que l'Allemagne projette de mettre en ligne des avions de ravitaillement en vol susceptibles d'accroître le rayon d'action de ses avions de combat au cours de missions qui les conduiraient hors du territoire national.

● **Un commandement européen du transport stratégique.** Le souhait de l'Allemagne est d'accueillir, sur son sol, un commandement européen du transport aérien à partir des escadres constituées par les huit pays (Allemagne, Belgique, France, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Portugal et Turquie) qui s'apprêtent à commander, au Salon aéronautique du Bouget, en juin, quelque 230 exemplaires d'un quadrimoteur de transport militaire, l'Airbus A 400M, pour remplacer les Transall vieillissants. La formation des équipages et la logistique de cet appareil seraient assurées en commun.

C'est ce que la France appelle la *« mutualisation »* des moyens de transport stratégique entre Européens. M. Scharping demande que ce commandement puisse être mis sur pied *« avant la fin de la décennie »*.

Devant les députés français, le ministre allemand de la défense a, d'autre part, formé le vœu que les alliés européens développent une capacité de renseignement satellitaire à partir du satellite-radar Lupe allemand, qui devrait être opérationnel en 2004 pour des missions par tous les temps, et du système français Helios de satellites d'observation optique, déjà opérationnel mais limité à des missions par beau temps.

Jacques Isnard

L'Eurocorps à transformer

Encouragé par le *« succès »* de l'engagement, en 2000, au Kosovo, de l'état-major du corps européen, Rudolf Scharping a indiqué que *« l'Allemagne était résolue à favoriser sa transformation, sans délai, en corps de réaction rapide disponible pour des interventions dirigées aussi bien par l'OTAN que par l'Union européenne »*. Le ministre allemand a précisé que, dans ce but, *« la brigade franco-allemande* (la formation de base constitutive de l'Eurocorps*) a été proposée comme l'unité d'intervention rapidement déployable du corps européen »*. Berlin s'est engagé à fournir 20 % des capacités européennes de réaction rapide.

L'OCDE révise à la baisse, à 2,7 %, la croissance de la zone euro en 2001

LA ZONE EURO se porte plutôt bien. C'est en tout cas ce qui ressort du rapport publié mardi 10 avril par l'OCDE, qui souligne notamment la bonne tenue de l'emploi et remarque qu'au cours des trois dernières années, la création d'emplois a été plus vigoureuse qu'aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. Le chômage a décru de 11,5 % en 1997 au-dessous de 9 % à la fin de 2000, tout en restant en moyenne beaucoup plus élevé que dans ces deux pays. Pour 2001, l'institut prévoit un taux de chômage ramené à 8,4 % de la population active en 2001 et 7,9 % en 2002.

L'an II de l'Union monétaire européenne n'est pourtant pas aussi flamboyant que le premier en raison du choc pétrolier et de l'*« anémie »* persistante de la monnaie européenne.

COMMUNICATION « DISSONANTE »

La dépréciation de la monnaie a persisté au-delà de 2000, relève l'OCDE, alors que l'euro était déjà tombé de plus de 20 % en deçà de son cours de lancement. L'institut rappelle les multiples raisons invoquées pour expliquer le marasme où demeure l'euro, notamment les différences de perspectives de croissance entre les Etats-Unis et l'Europe, une communication officielle *« dissonante »* des responsables de la politique monétaire commune et le comportement moutonnier des marchés.

Alors que les deux mauvaises surprises que représentent la faiblesse de la monnaie et la montée du prix du baril ont eu tendance à se corriger vers la fin de l'année, le ralentissement de l'activité aux Etats-Unis vient *« jeter une ombre »* sur les perspectives européennes. Dans une estimation intérimaire préparée à la mi-mars (les prévisions définitives pour 2001 seront publiées en mai), l'OCDE estime à 2,7 % la croissance de la zone euro cette année, contre 3,4 % en 2000. L'inflation devrait atteindre 2,2 %. Ces prévisions prennent en compte une baisse de 25 points de base du taux de la Banque centrale européenne *« dès que possible »*, selon l'économiste en chef de l'OCDE.

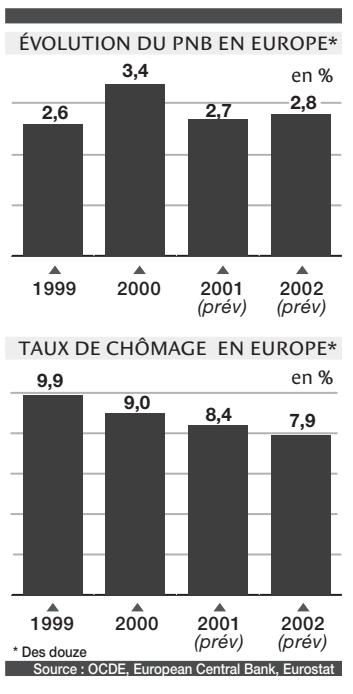

Pourtant, dans l'ensemble, la zone euro est capable de mieux résister aujourd'hui aux chocs extérieurs que les pays qui la constituent ne l'étaient auparavant, estiment les experts. La croissance devrait donc fléchir légèrement mais ne pas accuser un ralentissement brutal.

Pour éviter une telle perspective, l'OCDE rappelle l'importance pour les pays de la zone de poursuivre une politique macroéconomique saine prenant appui sur la poursuite de réformes structurelles. Celles-ci doivent pourtant être accélérées, non seulement pour soutenir l'activité économique et la flexibilité mais également pour doper le potentiel de croissance dans la zone euro. Pour y parvenir, *« les réformes du marché du travail »* sont importantes, ainsi que la *« révision de la législation sur la protection du travail »*. De telles réformes favoriseraient la croissance et l'emploi.

Enfin, l'OCDE s'inquiète de l'état de préparation pour le passage à l'euro. Si la production physique de billets et de pièces semble suivre le calendrier prévu, l'institution estime nécessaire une accélération de la mise en œuvre, notamment dans les petites entreprises. *« Les banques, les administrations et les détaillants, mais également les entreprises en général, doivent s'atteler à cette tâche de façon plus volontaire »* en affichant leurs prix en euro plus tôt ou en généralisant le double affichage.

Babette Stern

► www.lemonde.fr/euro

Montre "Grande Complication" en or rose 18 carats. Mouvement automatique avec quantième perpétuel, équation du temps perpétuelle et réserve de marche. Indication du jour, de la date, du mois et de l'année bissextile. Cadran en or argenté, guilloché à la main. Fond saphir. Etanche.
Breguet
Depuis 1775
Boutique et Musée Breguet, 20, Place Vendôme, 75001 Paris, tél. 01 47 03 65 00
Boutique Breguet, 26, Le Croisette, 06400 Cannes, tél. 04 93 38 10 22

Jean Glavany pour un « nouveau contrat » entre les agriculteurs et l'Europe

En marge d'un conseil européen informel organisé en Suède, le ministre français invite les paysans de l'Union à « produire mieux, et non produire plus » et se prononce pour une « redistribution des aides »

ÖSTERSUND (Suède)
de notre envoyée spéciale

Pour parler de politique agricole en Suède devant un public totalement eurosceptique, mieux vaut ne pas manier la langue de bois. Le ministre français de l'agriculture, Jean Glavany, a donc décidé de parler franc, lundi 9 avril à Östersund, petite ville de 60 000 habitants, à 600 kilomètres au nord de Stockholm, où devait se tenir, mardi, un conseil agricole informel.

Il était invité, avec ses collègues, ainsi que les commissaires européens en charge de l'agriculture et de la protection des consommateurs, à répondre aux questions de quelques écoliers, sur un podium en plein air, devant plusieurs centaines de Scandinaves ayant bravé la neige incessante. Après que le commissaire David Byrne eut répondu à plusieurs questions sur le bien-être animal, M. Glavany a été invité à dire si *« la France, pays des libertés »*, autorisait *« l'agriculture biologique »*. Il a répondu que la France demandait une meilleure attention à l'environnement.

« Il y a quarante ans, on a demandé aux agriculteurs de produire plus pour mieux sortir de la guerre », a-t-il expliqué, mais *« aujourd'hui, un nouveau contrat doit être réinventé entre l'Europe et eux »*, car il faut *« produire mieux, et non produire plus »*. Il a ajouté qu'*« actuellement, 20 % des plus gros agriculteurs reçoivent 80 % des aides, ce qui est totalement injuste »*, avant de conclure : il faut *« redistribuer ces aides de manière plus volontariste »*.

La veille, en sortant d'un musée des arts et traditions populaires, M. Glavany avait expliqué à des journalistes que cette redistribution devrait se faire dans le cadre budgétaire fixé à Berlin en mars 1999 et non avant l'échéance de 2006, Jacques Chirac n'ayant *« pas tort de dire que la France risquerait gros à renégocier la PAC avant »* cette date. Il a indiqué qu'il souhaitait que l'Europe rende obligatoire la modulation des aides de marché en direction du développement rural, aujourd'hui facultative et pratiquée seulement par la France et le Royaume-Uni, qui s'exposent ainsi aux critiques des agriculteurs ne voulant pas de changement.

Cette question devrait être débattue lors du conseil du 10 avril, qui évoquera aussi la crise de la fièvre aphteuse, à la demande des Pays-Bas et de l'Allemagne. L'épizootie s'est d'ailleurs rappelée au bon souvenir des ministres dès le 8 avril, alors qu'ils étaient censés oublier leurs soucis dans la campagne suédoise. Une excursion dans une forêt où se trouve un élevage de rennes a été annulée, les autorités ayant craint que les hommes politiques ne transmettent cette maladie contagieuse aux animaux... Cet incident a donné au ministre néerlandais, Laurens Jan Brinkhorst, l'occasion de confier à M. Glavany les difficultés qu'il rencontre pour faire admettre à la population la nécessité d'abattre les troupeaux touchés.

Pendant que les ministres se détendaient, la presse était censée assister à un très sérieux séminaire sur la chaîne alimentaire. Le ministère de l'agriculture suédois a regretté de ne compter que quelques présents, les journalistes n'étant pas rentrés à temps d'une randonnée en scooter des neiges organisée, avec son accord, par le principal syndicat agricole suédois, homologue de la FNSEA.

Rafaële Rivais

► www.lemonde.fr/ue

1152 foyers de fièvre aphteuse outre-Manche

Mardi 10 avril, soit sept semaines après l'apparition de l'épizootie, on dénombrait 1 152 foyers de fièvre aphteuse en Grande-Bretagne, où les pouvoirs publics ont d'ores et déjà programmé l'abattage et la destruction de plus de 1,3 million d'animaux. Nick Brown, ministre britannique de l'agriculture a, lundi 9 avril, invité les éleveurs du pays à redoubler de vigilance après l'apparition de trois nouveaux foyers dans des zones jusqu'à présent indemnes. Identifiés en Ecosse, au Pays de Galles ainsi que dans le nord de l'Angleterre, ces foyers se situent à plusieurs kilomètres des fermes contaminées les plus proches et font redouter une progression difficilement contrôlable de l'épizootie. Les experts craignent notamment les possibles conséquences d'une transmission du virus aphteux par voie aérienne. On sait en effet que cet agent pathogène peut, porté par les vents dominants, parcourir des distances de plusieurs dizaines de kilomètres.

► www.lemonde.fr/epizootie

(Publicité)

Au **Forum Civil Euromed de Marseille** (10-12 novembre 2000), les ONG ont adopté une résolution intitulée **"Palestine, Agir maintenant"**. Elle mandatait une mission d'information en Palestine qui a pu constater que le bouclage des Territoires rend la vie quotidienne de la population civile insupportable.
Le processus des négociations d'Oslo sous médiation américaine a tourné sous nos yeux à la guerre de siège et à la catastrophe humanitaire. Les Palestiniens sont victimes de l'impunité totale dont dispose l'Etat israélien, qui refuse l'application des résolutions de l'ONU et le respect des Conventions de Genève.
Nous demandons aux ONG concernées et aux citoyens de signer ce texte qui en appelle à une prise de position européenne aujourd'hui d'autant plus nécessaire que les États Unis viennent d'opposer leur veto au Conseil de sécurité de l'ONU à une résolution prévoyant l'envoi d'une force internationale d'observation dans les Territoires palestiniens :

Appel à la création urgente d'une force d'interposition en Palestine

Oslo avait énoncé le principe de "l'échange de la Terre pour la paix" et d'un "règlement entre les parties", dans la mesure où la communauté internationale avait échoué à imposer les résolutions. On acceptait sous pression américaine la mise entre parenthèse du droit. Mais pendant sept ans de négociation on a assisté à des remises en cause successives des calendriers et des engagements intérimaires signés par les gouvernements d'Israël. En même temps, Israël menait une politique systématique d'expropriation et de colonisation des terres qu'il devait rendre aux Palestiniens en Cisjordanie, Jérusalem et Gaza. La définition des enjeux territoriaux et le principe de l'échange furent ainsi constamment rognés, avant même la négociation finale. Faute d'accord, le découpage des territoires palestiniens en zone A, B, et C, qui était à l'origine un plan dynamique d'évacuation échelonné et de restitution progressive de la souveraineté, s'est figé désormais en un régime d'apartheid.
Le "bouclage complet" décrété tout dernièrement par M. Sharon est un véritable siège qui enferme les sept villes principales dans leur zone A mais qui, en outre, organise l'isolement des villages des zones B et C dans des compartiments étanches, préparés par le système routier des rocades reliant les colonies. Les milices paramilitaires des colons armés et le contrôle militaire général permettent une interruption totale de tous les flux vitaux maintenus difficilement depuis octobre. D'où le début de famine, les distributions de vivres sous couvert de l'ONU.
M. Sharon risque ainsi de provoquer des violences désespérées, incontrôlables, qui seront le prétexte d'une escalade de massacres. Cette stratégie est mal décrite par les médias qui n'osent pas en donner l'image exacte. La répression que le gouvernement Sharon réserve aux Palestiniens, en violation de la 4ème Convention de Genève, est une manœuvre militariste que déplore même le général Powell, actuel secrétaire d'État américain, car elle risque d'entraîner la région dans la guerre.
L'opinion publique internationale doit être plus claire que ses gouvernements. Créer une répression bien pire que le statut d'avant Oslo, transformer l'occupation en apartheid, instaurer un régime permanent de déni des droits d'autodétermination, est politiquement inadmissible pour des démocrates.
Nous demandons donc à l'Union européenne, en particulier aux États européens, à la troïka (Suède, Belgique et Commission européenne), à M. Patten, chargé des Relations extérieures, et à M. Solana, chargé de la PESC :

■ de reprendre clairement les rênes d'un nouveau processus de paix en s'appuyant notamment sur les principes de sécurité et de paix partagée, issus de la conférence sur le partenariat euro-méditerranéen de Barcelone ;
■ de désigner le gouvernement israélien comme responsable de violations graves des résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU, du droit international, du droit international humanitaire et en particulier de la 4ème Convention de Genève ;
■ de mettre en oeuvre les sanctions économiques et juridiques qui s'imposent dans le cadre des conventions et traités et notamment ceux qui lient les membres de l'Union européenne à l'État d'Israël ;
■ de réaffirmer le caractère imprescriptible des résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de Sécurité de l'ONU s'appliquant à la Palestine ;
■ de décider d'urgence l'envoi d'une force d'interposition permettant la sauvegarde de la population palestinienne et sa protection contre l'usage excessif de la force militaire par les troupes d'occupation et de préparer ainsi le retrait de l'armée israélienne de Cisjordanie et de Gaza dans le cadre d'un règlement global fondé sur les résolutions de l'ONU.

Appel à l'initiative des membres de la mission des ONG euromed en Palestine :
Jean-Paul CHAGNOLLAUD, professeur des universités, Thierry FABRE, chercheur à la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, Pierre GALAND, European Coordination Committee for Palestine, Alain JOXE, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Monique PRIM, Forum des Citoyens de la Méditerranée, Giovanna TANZARELLA, coordination du réseau "Culture" du Forum civil euromed

Avec le soutien de : Association France-Palestine, Association médicale franco-palestinienne (AMFP), Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), Ligue française des droits de l'homme, MRAP, Palestine 33.

Merci de diffuser, signer et renvoyer cet appel à : **fcm@wanadoo.fr**
FCM, 12 impasse Franklin, 93200 Saint-Denis, fax : 01 42 43 85 55

Pékin juge « inacceptables » les regrets américains dans la crise de l'avion-espion

George W. Bush craint que « chaque jour qui passe » n'aggrave la tension

Le président Jiang Zemin a maintenu que les concessions verbales des Etats-Unis restent *« inacceptables »*, dans l'attente d'excuses formelles de Washington. Plusieurs signes alimentent les spéculations sur le rôle joué par les militaires chinois pour gêner tout règlement diplomatique de la crise *(lire aussi notre éditorial page 15).*

PÉKIN
de notre correspondant

Est-ce le retour des militaires chinois dans la partie ? Alors que le climat était à la décrispation, en fin de semaine, dans la crise de l'avion-espion EP-3 immobilisé sur l'île de Hainan, le maintien à Pékin d'une ligne dure alimente les spéculations sur d'éventuelles manœuvres d'obstruction de la part des chefs de l'Armée populaire de libération (APL) hypothéquant les tentatives de règlement en cours. A ce stade, il reste toutefois difficile d'évaluer dans quelle mesure la direction chinoise serait le théâtre d'une empoignade entre civils désireux de limiter les dégâts avec Washington et militaires raidis dans la défense de l'honneur de l'APL.

Tout le monde parle cependant ici d'une seule voix. La position chinoise a été réitérée, lundi 9 avril, par le président Jiang Zemin – en visite en Argentine – qui a déclaré que les concessions verbales jusque-là accordées par les Américains restaient *« inacceptables »* pour la partie chinoise.

CATALOGUE D'EXIGENCES

Pékin continue donc à réclamer des excuses formelles de la part de Washington. Et rien n'y fait : George W. Bush a beau avoir envoyé une lettre personnelle de *« regrets »* à l'épouse du pilote disparu, qui l'avait initialement traité de *« lâche »* ; le président américain a beau mettre en garde contre le risque d'une dégradation de la relation sino-américaine si la détention des vingt-quatre membres de l'équipage à Hainan devait se prolonger ; son secrétaire d'Etat Colin Powell a beau s'être dit *« désolé »* de l'accrochage du 1er avril, une formule un peu plus forte que la simple expression de *« regrets »* jusque-là consentis... Tout cela est jugé insuffisant par Pékin.

La réaffirmation de celle ligne dure relève-t-elle de la simple politique de la « face » – la Chine *« victime »* souhaitant voir sa *« dignité »* respectée – ou s'explique-t-elle par l'activisme en coulisse de l'APL ne souhaitant pas céder trop de terrain à des diplomates enclins au compromis ? Le fait est que l'armée est bien servie dans la mise en scène de la crise par la propagande. Le ministre de la défense Chi Haotian a eu la vedette tout le week-end, photographié en compagnie de l'épouse du pilote disparu. Le ministre a exigé des Américains qu'ils *« portent la responsabilité »* de l'accrochage aérien du 1er avril, *« s'excusent »* et prennent des mesures pour *« éviter que ce problème se renouvelle »*. C'est-à-dire pour qu'ils cessent leurs activités de reconnaissance à proximité des côtes chinoises. Ce dernier point semble d'ailleurs capital dans le catalogue d'exigences que Pékin a soumis à Washington.

Dans le même temps, Hu Jintao, successeur pressenti de Jiang Zemin, est d'une discrétion absolue dans la crise, alors qu'il est – en l'absence du président – le plus haut responsable politique de l'armée en sa qualité de premier vice-président de la commission militaire centrale (CMC, l'autorité politique coiffant l'APL).

Son effacement s'explique probablement par le rôle controversé qu'il a joué au lendemain du bombardement de l'ambassade chinoise à Belgrade, en mai 1999, lorsqu'il demanda aux manifestants étudiants protestant devant l'ambassade américaine à Pékin de regagner sagement leur campus. Cette intervention lui avait valu une volée d'injures dans les forums de discussion sur Internet où on l'accusait de faiblesse à l'égard des Américains. C'est visiblement pour ne pas réveiller ce souvenir, et alors que le régime affecte la posture de la dignité nationale à restaurer, que Hu Jintao reste aujourd'hui en retrait.

Mais si la direction du Parti s'efforce de ménager les militaires, elle prend tout de même soin ne pas être l'otage des faucons de l'APL, alors même que l'équipage américain demeure retenu dans une caserne de l'armée. Dans un discours devant le commandement de la région militaire du Guangdong, Li Changchun, l'un des plus proches lieutenants de Jiang Zemin, a réaffirmé, samedi 7 avril, la nécessité d'*« assurer la direction absolue du Parti sur l'armée »*.

La formule est certes un classique du système communiste chinois – « Le Parti commande aux fusils » –, mais elle revêt une sonorité particulière dans le contexte actuel. Le fait que la presse officielle de mardi rappelle à la « une » que Washington et Pékin ont engagé des *« négociations diplomatiques »* montre aussi bien les limites de ce que les civils sont prêts à concéder aux militaires dans la gestion de cette crise.

Frédéric Bobin

Nouvel avertissement de la Maison Blanche

Le président George W. Bush a averti la Chine, lundi 9 avril, que ses relations avec les Etats-Unis risquaient de se détériorer si une solution à la crise de l'avion-espion américain n'était pas trouvée rapidement. *« Chaque jour qui passe accroît les risques que nos relations avec la Chine pourraient être endommagées et notre espoir est que cette affaire soit résolue »*, a déclaré M. Bush lors d'une réunion de cabinet. *« Tous ceux qui sont ici, autour de cette table, savent que la diplomatie prend du temps* [...], *mais il est temps maintenant pour nos troupes de regagner leur foyer afin que nos relations* [avec Pékin] *ne soient pas endommagées »*, a ajouté M. Bush. La veille, le secrétaire d'Etat Colin Powell avait noté que la crise menaçait de dégrader l'atmosphère au Congrès lorsque les parlementaires auraient à examiner la vente d'équipements militaires à Taïwan et, cet été, les relations commerciales avec la Chine si celle-ci n'a pas adhéré d'ici là à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

La chaîne privée russe NTV paraît en perdition après la rencontre entre Vladimir Poutine et Gerhard Schröder

MOSCOU
de notre correspondant

Vladimir Poutine a opposé, lundi 9 avril, une fin de non-recevoir à tous ceux qui le pressaient d'intervenir pour aider les journalistes de la chaîne de télévision NTV à conserver leur indépendance.

Une semaine après sa prise de contrôle, dans des conditions contestées, par le groupe Gazprom contrôlé par le Kremlin, le président russe est, pour la première fois, intervenu. La mobilisation de ces derniers jours en faveur de NTV, avec des manifestations importantes à Moscou et à Saint-Pétersbourg, et la visite du chancelier allemand Gerhard Schröder en Russie, les 9 et 10 avril, ont contraint M. Poutine à s'expliquer.

L'entourage de M. Schröder avait fait savoir que la situation de la chaîne privée, principale voix d'opposition en Russie devenue symbole du pluralisme des médias, serait abordée lors de cette visite. Elle le fut, mais discrètement, sans que le nom même de « NTV » soit cité par le chancelier allemand. *« La Russie a besoin d'avoir une société civile et des médias qui informent la population et contrôlent le pouvoir »*, déclara M. Schröder à l'ouverture d'un forum Allemagne-Russie, à Saint-Pétersbourg.

Lundi soir, les deux dirigeants se sont exprimés plus longuement lors d'une interview aux chaînes allemande ZDF et russe RTR. M. Schröder a mis en avant son *« expérience »* : *« J'estime qu'il doit y avoir une séparation claire entre la fonction de propriétaire d'un journal ou d'une télévision et la liberté de la rédaction. »* Pour le reste, a-t-il ajouté, *« je n'ai pas à me mêler d'affaire intérieure ; et pas du tout de la question de savoir qui est le propriétaire d'une chaîne de télévision. »*

Le chancelier n'a guère gêné Vladimir Poutine, qui déploya une énergie inhabituelle à défendre sa politique. Expliquant comment quelques grands groupes sont propriétaires de médias de masse aux Etats-Unis et en Europe, le président russe ne veut pas entendre parler d'une mainmise du Kremlin sur les médias, ne voyant dans ce conflit qu'un banal litige entre actionnaires. *« Je n'ai pas le droit de me mêler d'une querelle entre deux acteurs économiques, même si je suis d'accord pour dire que l'Etat doit tout faire pour garantir la liberté d'expression des citoyens, et notamment la liberté de la presse »*, a-t-il déclaré.

> A la mobilisation de médias régionaux, de quelques associations et d'une partie de l'opinion, répond le silence de la classe politique

Plus tôt dans la journée, recevant Mikhaïl Gorbatchev, qui préside un conseil de personnalités soutenant NTV, Vladimir Poutine avait estimé que ce conflit devait se régler par la voie judiciaire, invitant les journalistes à saisir les tribunaux concernés. La semaine dernière, l'équipe de NTV avait demandé au président de saisir la Cour suprême. Mais M. Poutine, derrière cette apparente neutralité juridique, n'a pas caché son exaspération envers la chaîne et son ancien propriétaire Vladimir Goussinski.

« Le parquet général reproche à un des actionnaires (M. Goussinski, ndlr) *d'avoir reçu d'une manière illicite 1,5 milliard de dollars.* (...) *Certains membres du personnel ont reçu par des voies détournées, contestables, 6,6 millions de dollars »*, a-t-il expliqué, interprétant ainsi quelques éléments des innombrables enquêtes judiciaires lancées depuis un an contre NTV et Media-Most. Enfin, M. Poutine n'a pas commenté l'accumulation de décisions de justice contradictoires ayant rythmé le conflit, reflet d'une justice soumise aux intérêts politiques et financiers du moment.

Les chances de NTV d'échapper au contrôle de Gazprom apparaissent désormais des plus faibles. A la mobilisation de médias régionaux – une centaine ont participé à une édition spéciale d'*Obchaïa gazeta* soutenant la chaîne –, de quelques associations et d'une partie de l'opinion, répond le silence de la classe politique. Seuls des dirigeants des petits partis libéraux Iabloko et Union des forces de droite se sont affichés aux côtés de NTV.

Hier allié et financier de M. Goussinski, Iouri Loujkov, maire de Moscou, a changé de camp. L'un de ses adjoints expliquait, lundi, que la mairie escomptait récupérer 200 millions de dollars de crédits consentis à Media-Most et NTV. Signe supplémentaire que la chaîne est en perdition.

François Bonnet

Vague d'arrestations dans le camp réformateur avant l'élection présidentielle de juin en Iran

Les adversaires du changement tentent de faire pression sur l'entourage du président Khatami

Le Parlement iranien, dominé par les réformateurs, a convoqué le ministre du renseignement pour qu'il s'explique sur l'arrestation, samedi 7 avril, de 42 opposants. Ali Younesi devait être interrogé, mardi, par des membres de la commission de la sécurité nationale et des affaires étrangères, a indiqué l'agence officielle Irna. Ils veulent savoir qui a donné l'ordre de procéder à ces interpellations et si le ministère a participé à la rafle.

« LES SERVICES météorologiques annoncent depuis plusieurs jours une tempête de sable, mais nous l'avons déjà prise en pleine figure », dit, sur un ton à peine badin, un journaliste téhéranais joint au téléphone, lundi 9 avril, depuis Paris. Il faisait allusion aux arrestations à répétition auxquelles procède le pouvoir judiciaire iranien dans les rangs du camp réformateur.

Samedi 7 avril, quarante-deux membres et sympathisants du Mouvement pour la libération de l'Iran (MLI) ont ainsi été interpellés lors d'une rafle qui contraste avec les arrestations individuelles, moins spectaculaires mais tout aussi efficaces, que les conservateurs pratiquent depuis plus d'un an : c'est en mars 2000 qu'ont en effet commencé les fermetures de journaux, les interpellations et les arrestations d'écrivains et d'intellectuels.

Pour ce journaliste, l'épisode de samedi est *« la dernière manifestation en date d'une politique qui vise à dépouiller le président* [réformateur] *Mohammad Khatami de tous ses soutiens »* dans la perspective de l'élection présidentielle du 8 juin, à laquelle il pourrait se porter candidat. Le MLI proclamait de plus en plus son soutien à M. Khatami et entendait mobiliser l'opinion en ce sens, ajoute ce confrère. Il en paie la facture.

Parmi les personnes interpellées figurent Abolfazl Bazargan et Mohammad Hossein Baniassadi, respectivement neveu et gendre de Mehdi Bazargan, fondateur du MLI et premier premier ministre de la République islamique. Deux anciens ministres de M. Bazargan, Ahmad Sadr Hajseidjavadi et Hachem Sabaghian, l'ex-maire de Téhéran Mohammad Tavassoli et un membre influent du MLI, Khosro Mansourian, font eux aussi partie du groupe. Ils sont accusés d'avoir voulu *« renverser le régime »* et de *« collaborer avec des groupes contre-révolutionnaires comme les* "Mounafeghine" (" hypocrites") », terme qui désigne, dans la terminologie officielle, les Moudjahidines du peuple, principal mouvement d'opposition armée au régime.

Parce qu'il récuse le principe du *Welayat-e-faqih* (l'omnipotence du Guide) qui est le fondement de la République islamique, Le MLI, mouvement nationaliste musulman qui prône une démocratie islamique, fondé en 1961, n'a jamais obtenu sa légalisation. Plus ou moins toléré depuis vingt-deux ans, il a été purement et simplement interdit en mars, après qu'une vingtaine de ses membres et sympathisants eurent été interpellés ; une dizaine d'entre eux ont été remis en liberté.

« COUP D'ÉTAT RAMPANT »

A propos des dernières arrestations, Karim Lahidji, président de la Ligue pour la défense des droits de l'homme en Iran, n'hésite pas à parler de *« coup d'Etat rampant »* contre le président Khatami. M. Lahidji, qui vit à Paris, en veut pour preuve le harcèlement incessant des personnalités de la mouvance présidentielle. *« Même un octogénaire tel Ahmad Sadr Hajseidjavadi a été arrêté »*, s'indigne-t-il.

A distance d'une vision catastrophiste des luttes factionnelles en Iran, Bernard Hourcade, directeur de recherche sur le monde iranien au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), voit dans cette dernière péripétie une nouvelle démonstration de *« l'impasse »* dans laquelle se trouvent les conservateurs et il prévoit que *« la guérilla à laquelle ils se livrent ira s'accentuant »*. Combat d'arrière-garde, dont attestent l'âge et le relatif retrait de la vie politique de nombre de personnes arrêtées, dit-il : ce sont des septuagénaires et octogénaires, dont le parcours militant est presque inconnu de l'écrasante majorité des Iraniens qui, à plus de 60 %, ont moins de vingt ans.

Les personnalités arrêtées sont *« certes très respectées et très vénérées »*, mais davantage par les pères de ces jeunes, explique M. Hourcade. Aussi, le coup qui leur est porté, si lamentable et *« dramatique »* soit-il, ne touche pas *« le vif du sujet, la dynamique sociale qui soutient Khatami, la société réelle »* postérieure à l'ayatollah Khomeiny et à Mehdi Bazargan. Les interpellations ont visé une *« sphère qui est déjà un peu dans le passé. La vraie cible, la myriade d'associations style loi de 1901, qui structurent la vie quotidienne avec la protection des khatamistes »*, elle, n'est pas touchée parce que les conservateurs savent que s'ils le faisaient, ils provoqueraient une explosion, un *« mouvement de foule »*.

Quant aux arrestations antérieures de journalistes et d'intellectuels, estime ce spécialiste, elles hypothèquent certes *« la parole, qui est essentielle et qui est le principal acquis de l'ère Khatami »*, mais elles concernent directement une très petite frange de la société. Les conservateurs visent donc *« ce qu'ils peuvent, des cibles faciles »* qui ne suscitent pas, en réaction, de mouvements de foule.

M. Hourcade prévoit qu'en dépit des coups qui lui sont portés, M. Khatami, dont le mandat de quatre ans tire à sa fin, sera candidat à sa propre succession parce que, souligne-t-il, le président estime qu'il en a le devoir vis-à-vis de l'Etat et de la religion. Après tout, c'est un homme du sérail, dont l'objectif est de sauver la République islamique par un aggiornamento.

Le frère de M. Khatami, le député Mohamad Reza Khatami, en est moins sûr. Il a affirmé que son frère avait de *« sérieux doutes »* quant à sa candidature, tout en admettant que M. Khatami n'a encore livré ses intentions à aucun de ses proches. A l'en croire, il se prononcera le 6 ou le 7 mai, lors de l'enregistrement des candidats. Dans les milieux politiques à Téhéran, le bruit court qu'une partie de la haute hiérarchie religieuse se serait déclarée hostile à sa candidature. Téhéran est néanmoins la capitale des spéculations et des ballons d'essai en tout genre.

Mouna Naïm

Manifestations et interpellations dans le sud du pays

La justice a annoncé, lundi 9 avril, l'arrestation de 23 personnes dans le cadre d'une enquête sur des manifestations corporatistes organisées fin mars à Lamerd, dans le sud du pays. Elles sont accusées de *« participation à la destruction de biens publics et d'incitation aux troubles »*. Trente-cinq interpellations avaient déjà été opérées une semaine auparavant. Des centaines de manifestants qui voulaient s'opposer à un projet de transfert de la raffinerie de gaz Persian, située dans la région de Lamerd, vers celle de Mohr, une autre zone de la province de Fars, avaient saccagé et incendié le siège de la sous-préfecture. Des unités anti-émeutes avaient été envoyées à Lamerd.– *(AFP.)*

La coopération sécuritaire israélo-palestinienne reste gelée

LA TENSION reste très vive dans les territoires palestiniens. L'armée israélienne a tiré, mardi 10 avril, des roquettes contre le quartier-général de la marine palestinienne et un bâtiment abritant les renseignements militaires dans la bande de Gaza, faisant plusieurs blessés d'après un responsable palestinien. La veille, l'espoir d'une nouvelle rencontre entre responsables de la sécurité israéliens et palestiniens avait tourné court.

Le 4 avril s'était tenue en Israël, en présence de responsables américains, la première rencontre sécuritaire de haut niveau depuis la formation du gouvernement d'Ariel Sharon le 7 mars, mais elle n'avait pas abouti. Elle avait même été suivie d'un grave incident, le convoi ramenant les membres de la délégation palestinienne ayant été pris sous des tirs israéliens à l'entrée de la bande de Gaza. Israël s'était dit *« désolé »* pour ces tirs, rejetant toutefois la responsabilité de l'incident sur les Palestiniens, accusés d'avoir ouvert le feu.

Le principe de la tenue d'une nouvelle rencontre sécuritaire, selon la radio israélienne, avait été mis au point lors d'entretiens téléphoniques du secrétaire d'Etat américain Colin Powell avec le premier ministre israélien Ariel Sharon et le président palestinien Yasser Arafat. Lundi, M. Sharon a averti M. Powell qu'Israël allait agir *« sans compromis »* face à la poursuite des attaques palestiniennes, a rapporté la télévision israélienne. Au cours de la même conversation téléphonique, il a accusé l'Autorité palestinienne de *« ne rien faire pour mettre un terme au terrorisme »* et jugé que la dégradation de la situation en matière de sécurité avait dépassé *« le seuil du tolérable »*.

« CES MÉCHANTS, CES MAUDITS »

De son côté, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a de nouveau engagé, lundi, Israéliens et Palestiniens à reprendre des pourparlers de paix sans attendre – comme l'exige l'Etat hébreu – que cessent les violences en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. *« Je sais que certains croient qu'il ne faut pas discuter tant que les violences continuent*, a dit M. Annan, en notant qu'il était en contact avec M. Sharon et avec M. Arafat. *Je ne suis personnellement pas d'accord avec cela. J'estime que c'est une raison supplémentaire de discuter, qui souligne l'urgence qu'il y a à réunir les parties. Et je suis prêt à travailler avec d'autres pour étudier les moyens de mettre fin à la violence. »*

Enfin, deux interventions de responsables politique et spirituel israéliens ont témoigné du fossé qui s'est creusé entre les deux parties au cours des derniers mois. Le ministre israélien de la sécurité intérieure, Uzi Landau, a ainsi comparé, lundi, le président palestinien Yasser Arafat au dictateur irakien Saddam Hussein, l'accusant d'inculquer aux enfants palestiniens la haine d'Israël. Pour sa part, le chef spirituel du parti israélien ultra-orthodoxe Shass, le rabbin Ovadia Yossef, a affirmé qu'il fallait *« anéantir les Arabes »*. *« Il ne faut pas avoir pitié d'eux, il faut leur tirer dessus des supermissiles, les anéantir, ces méchants, ces maudits »*, a lancé le rabbin lors d'un prêche qu'il a prononcé ce week-end dans une synagogue de Jérusalem à l'occasion de Pessah, la Pâque juive. – *(AFP, Reuters.)*

▶ www.lemonde.fr/israel

La guérilla maoïste multiplie les attentats au Népal

NEW-DELHI
de notre correspondante en Asie du Sud

Dans une nouvelle attaque à la bombe d'un poste de police, la guérilla maoïste népalaise a tué vingt-neuf policiers, samedi 7 avril. En une semaine, le nombre de morts dans les rangs des forces de l'ordre s'élève ainsi à soixante et onze, victimes d'un mouvement qui ne cesse d'étendre son influence au Népal.

L'attentat de samedi est intervenu alors que l'un des chefs de la guérilla a affirmé que son parti était prêt à participer à toute réunion avec les autres partis népalais pour former un gouvernement intérimaire et préparer une nouvelle Constitution.

Le Parti communiste du Népal (maoïste), qui veut le renversement de la monarchie constitutionnelle mise en place en 1990, s'est engagé en 1996 dans une guérilla contre ce qu'il appelle la *« corruption »* du système parlementaire. Depuis cinq ans, près de mille six cents personnes, dont trois cent quarante- quatre policiers, ont été tuées dans des actions menées par ce mouvement. L'influence grandissante des maoïstes, en particulier dans les campagnes démunies de l'ouest du pays, s'explique d'autant mieux que l'incurie de la classe politique bloque quasiment le système parlementaire. *« La démocratie n'a pas été capable d'induire le développement ; elle n'a fait qu'institutionnaliser la corruption. Le chômage et l'inflation dépassent toutes les limites »*, écrivait récemment un éditorialiste népalais.

Le premier ministre, Girija Prasad Koirala, est aujourd'hui contesté par tout le monde, y compris dans sa formation, le Parti du Congrès. L'opposition demande sa démission, l'accusant d'être impliqué dans une affaire de corruption liée à la location d'un avion pour la compagnie nationale Royal Népal.

Dans un climat de corruption généralisée et d'indécision politique, les maoïstes marquent d'autant plus de points qu'ils peuvent mobiliser les jeunes des campagnes qui n'attendent rien du régime. Ils contrôlent complètement certains villages, levant l'impôt révolutionnaire auprès des petits commerçants, des propriétaires terriens et des fonctionnaires du gouvernement. Plus discrètement, les hommes d'affaires de Katmandou payent aussi cet impôt, qui leur vaut protection.

L'intensification de la lutte repose toutefois la question de la non-intervention de l'armée dans un combat mené pour l'instant par la seule police. Politisée, désorganisée, mal payée, celle-ci mène une lutte inégale contre des hommes extrêmement motivés, mieux équipés et parfaitement à l'aise dans un environnement qui est le leur.

PARALYSIE DES INSTITUTIONS

Evoquée à plusieurs reprises, la création d'une unité paramilitaire de quinze mille hommes chargée de lutter contre la guérilla attend l'approbation d'un Parlement au fonctionnement bloqué par l'opposition. L'intervention de l'armée nécessite un accord du roi, après recommandation du Conseil national de sécurité. Mais elle reste dans ses casernes, ce qui fait dire à certains analystes que le Palais pourrait être tenté de laisser la situation se détériorer au point d'être obligé de demander à l'armée d'intervenir pour rétablir la loi et l'ordre.

On n'en est pas là, même si la paralysie des institutions, la dégradation économique et les relations tendues avec le puissant voisin indien placent le Népal dans une situation délicate. Le jeu des maoïstes, dont l'un des chefs a rencontré récemment, à Katmandou, un des conseillers du roi Birendra, n'est en outre pas complètement clair.

Après avoir aussi ouvert en octobre des discussions informelles avec la guérilla pour tenter de stopper la violence, le gouvernement est toujours prêt à parler, a affirmé le vice-premier ministre Ram Chandra Poudel, dimanche 8 avril. Non sans ajouter : *« S'ils sont sérieux pour discuter, pourquoi tuent-ils les gens ? Ils ne sont pas honnêtes dans leur volonté de dialogue. »* Une accusation que les responsables maoïstes adressent aussi au gouvernement.

Françoise Chipaux

Second tour prévu au Pérou entre Alejandro Toledo et Alan Garcia

LIMA. Le second tour de l'élection présidentielle péruvienne opposera l'économiste centriste Alejandro Toledo à l'ancien président social-démocrate péruvien Alan Garcia, arrivé en deuxième position alors que tous les sondages le donnaient seulement troisième durant la campagne. Sur environ les trois quarts des bulletins de vote dépouillés, M. Toledo arriverait en tête avec 36,5 % des suffrages, devant Alan Garcia (26,10 %), tandis que la parlementaire et avocate démocrate-chrétienne Lourdes Flores, qui comptait bien disputer à M. Toledo la succession d'Alberto Fujimori, n'a recueilli que 23,6 % des voix. Elle a concédé sa défaite et s'est retirée officiellement de la course.

Le Pérou connaîtra donc un second tour, soit en mai, soit en juin, entre M. Toledo et M. Garcia, qui avait accédé à la présidence à l'âge de 35 ans. Son mandat avait été marqué par l'hyperinflation, la poursuite de la rébellion de Sentier lumineux et l'aggravation de l'endettement du Pérou. – *(Reuters.)*

Les négociations sur le Haut-Karabakh reprendront au mois de juin en Suisse

WASHINGTON. Une nouvelle série de négociations « de proximité » autour du Haut-Karabakh, prévue au mois de juin en Suisse, a fait l'objet de discussions au département d'Etat avec le chef de la diplomatie helvétique, a-t-on annoncé à la Maison Blanche à l'issue de rencontres séparées, lundi 9 avril, du président George Bush avec les présidents Robert Kotcharian et Gaïdar Aliev.

Les chefs d'Etat arménien et azerbaïdjanais ont accompli des *« progrès substantiels »*, selon un haut responsable américain, durant les quatre jours de négociations qui ont eu lieu la semaine dernière à Key West, en Floride. Mais le président Bush a *« noté qu'il restait pas mal de travail à faire et les a encouragés à poursuivre pour éliminer leurs divergences »*, a déclaré ce responsable qui parlait sous couvert d'anonymat. Le président arménien devait avoir un entretien, mardi, à Paris, avec Jacques Chirac à l'Elysée. – *(AFP.)*

Le Japon ferme son marché à certains légumes chinois

TOKYO. Le gouvernement japonais a approuvé, mardi 10 avril, l'adoption de quotas temporaires sur certains légumes chinois afin de protéger les cultivateurs nippons concurrencés par ces importations. Sont concernés les poireaux, les champignons « shiitake » et les joncs (utilisés pour les tatamis). C'est la première fois que le Japon impose des restrictions sur ses importations dans le cadre du mécanisme dit de « sauvegarde » de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'OMC autorise les pays membres à imposer des quotas temporaires pour une durée pouvant aller jusqu'à quatre ans afin de permettre à un secteur spécifique de s'adapter à une intensification de la concurrence étrangère.

Le gouvernement a pris cette décision en raison de fortes pressions du secteur agricole, un bastion électoral du camp conservateur au pouvoir qui affrontera en juillet des élections très difficiles à la Chambre haute (Sénat). Selon la presse nippone, Tokyo pourrait appliquer ces restrictions dès le mois en cours. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ARGENTINE : le ministre de l'économie Domingo Cavallo** effectuera, mercredi 11 avril, une courte visite en France. Il sera reçu à Bercy par Laurent Fabius avant des entretiens dans l'après-midi avec le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet. L'Argentine a dû faire face à une sérieuse crise financière au mois de novembre 2000 avant d'obtenir un prêt de quelque 40 milliards de dollars des organismes monétaires mondiaux. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : un immeuble de Rome a été la cible d'un attentat** à l'explosif, mardi matin 10 avril. L'édifice au 9, via Angelo Brunetti, près de la piazza del Popolo, n'a subi que quelques dégâts matériels. Selon les carabiniers, l'engin *« complexe et doté d'une puissance notable »* aurait pu être glissé à travers la grille d'entrée. – *(Corresp.)*

■ **LIBAN : les autorités ont indiqué,** lundi 9 avril, avoir décidé de restituer *« temporairement »* le passeport du journaliste Samir Kassir, qu'ils avaient saisi le 28 mars pour *« vérifications »*. M. Kassir avait estimé que la saisie de son passeport était liée à plusieurs éditoriaux dans lesquels il critiquait les récentes démonstrations de force de l'armée et la répression des libertés par les services de sécurité. – *(AFP.)*

La Zone de libre-échange des Amériques verra le jour en 2005

BUENOS AIRES. Les ministres du commerce de 34 pays du continent américain — sauf Cuba — sont convenus de maintenir à janvier 2005 la date de la fin des négociations sur la création de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) le 1er janvier 2005 et de commencer à travailler sur l'élimination des subventions. Ces deux points figurent dans le document de travail qui sera remis aux participants au IIIe sommet des Amériques qui aura lieu à Québec du 20 au 22 avril en présence, le 21, du président Bush. Grâce au Brésil, les pays concernés n'ont donc pas cédé à la pression des Etats-Unis, rejoints par le Canada et le Chili, qui souhaitaient avancer la conclusion des négociations à 2003. Le but est de finaliser un accord à l'échelle du continent américain, qui compte 823 millions de consommateurs et présente un produit intérieur brut de 11 400 milliards de dollars américains, dont environ 77 % pour les Etats-Unis. – *(AFP.)*

GOUVERNEMENT **Lionel Jospin a effectué, lundi 9 avril, un déplacement dans la Somme pour témoigner de son soutien aux milliers de personnes victimes des inondations. Le premier ministre, accueilli sous les sifflets et dans l'hostilité, a dû écourter sa visite. ● M. JOSPIN a réuni, lundi, Laurent Fabius, Elisabeth Guigou et Florence Parly pour examiner l'évolution des dépenses de l'Etat en 2002. Le gouvernement envisage de desserrer légèrement le carcan budgétaire pour financer les « ajustements » annoncés au lendemain des municipales et répondre aux impatiences exprimées au sein de la majorité. ● DES MESURES *« concrètes et immédiatement perceptibles »* doivent être arrêtées, jeudi 12 avril, lors de la réunion des ministres, à Matignon. ● LA GRÈVE persistante à la SNCF continue de peser sur le climat social morose du printemps *(lire également page 18)* .**

Lionel Jospin en panne de dialogue avec les Français

Le climat morose créé par les déboires de la gauche aux élections municipales et entretenu par les conflits sociaux place le premier ministre dans l'embarras. Il a été accueilli avec hostilité par les victimes des inondations dans la Somme. Il interviendra prochainement à la télévision

QUAND il est loin, on le lui reproche ; quand il est près, on l'apostrophe. Au Brésil, il parle *« mondialisation »,* on retient élections. Dans la Somme, il dit *« solidarité »*, on lui répond *« sacrifiés »*. Lionel Jospin a, en ce moment, un problème de distance, de dialogue et de compréhension avec le pays, qu'il va s'efforcer de résoudre en intervenant la semaine prochaine à la télévision.

A peine rentré de son voyage officiel de quatre jours au Brésil et en Argentine, le premier ministre avait accepté d'ajouter à son agenda un aller-retour express en hélicoptère dans la région d'Abbeville, lundi 9 avril. Objectif « proximité », ce nouveau label défini lors du séminaire du gouvernement, samedi 31 mars, pour tirer les leçons des élections municipales. Mais la proximité a ses risques. Venu en compagnie du ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, assurer les sinistrés de la Somme de la solidarité du gouvernement, M. Jospin s'est trouvé au plus près de leur colère. *« Lamentable ! »*, se sont exclamés les habitants du quartier des Planches, dont les maisons sont inondées, à la vue du premier ministre et de sa troupe qui empruntaient un passage à sec pour venir les saluer.

Ni la promesse du ministre de l'intérieur – *« on vient pour vous aider »* – ni l'annonce par M. Jospin du déblocage de *« moyens d'extrême urgence »* pour venir en aide aux sinistrés n'ont pu calmer leur colère. La visite s'est passée dans l'hostilité et sous les sifflets, tandis que les agents de la sécurité civile s'efforçaient de rétablir en urgence les passages de fortune que certains habitants démontaient pour contraindre M. Jospin à se retrouver les pieds dans l'eau. Confronté à la rumeur d'Abbeville *(lire ci-dessous)*, le premier ministre a tenté en vain de rassurer les habitants, avant de renoncer aux deux dernières étapes de son déplacement à Fontaine-sur-Somme.

Ces déboires du premier ministre surviennent alors que la majorité plurielle et la « gauche de la gauche » donnent de la voix. Face à eux, François Hollande, le premier secrétaire du Parti socialiste, a une fois de plus joué les pompiers. Invité dimanche sur Europe 1, il a publiquement épousé pour mieux les circonscrire certaines des revendications des autres partenaires de la majorité plurielle. *« Certaines aspirations n'ont pas été traitées avec suffisamment d'attention et de détermination. Il est normal que la croissance soit mieux partagée,* a-t-il ajouté, en évoquant un relèvement du SMIC en juillet, les minima sociaux qu'*« il faudra ajuster »* et le pouvoir d'achat qu'il convient de *« distribuer à travers l'amélioration de certaines prestations »*. M. Hollande a également souhaité que soit rendues *« plus coûteuses les décisions de supprimer les emplois »*. Lundi, le porte-parole du PS, Vincent Peillon, a précisé que cette volonté pourrait se traduire par le vote d'un amendement dans le projet de loi de modernisation sociale, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale et qui sera soumis au Sénat le 24 avril.

Ces avancées n'ont pas suffi. Fort de son succès aux municipales, le parti de Dominique Voynet multiplie les communiqués pour réclamer *« une législation renforcée pour faire obstacle au mépris »* des grands groupes qui licencient tout en réalisant des profits. Dans un tract largement distribué, les Verts *« exigent le retrait de tout plan de fermeture chez Danone et Marks & Spencer, l'arrêt de toute aide publique à des groupes bénéficiaires, le remboursement des aides de l'Etat octroyées en contrepartie du passage aux 35 heures »* alors que celui-ci était conditionné à l'absence de licenciements.

Au PCF, qui trouve dans les conflits sociaux de Danone et de Marks & Spencer une formidable occasion de rebondir après son échec électoral, Robert Hue ne cesse de réclamer des mesures similaires. Dans le fief cégétiste de l'usine LU de Calais, il a demandé, sous les applaudissements des grévistes, jeudi 5 avril, un moratoire sur les licenciements, une incompatibilité totale entre licenciements et profits majeurs et une application réelle de la loi sur le contrôle des fonds publics destinés à l'emploi. *« Si le gouvernement ne veut pas entendre, nous soutiendrons les initiatives des Français qui ne supportent pas de ne pas être entendus »*, a ajouté le secrétaire national du PCF, laissant planer la menace d'un mouvement social.

« LA GAUCHE AU PIED DU MUR »

Hors du gouvernement, le Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement enfourche aussi son thème favori, *« le silence et la résignation »* du politique *« face à la mondialisation libérale »*, autrement dit *« l'abdication des pouvoirs publics face aux marchés financiers »*. L'extrême gauche, confortée par ses résultats électoraux, hausse le ton. *« Il faut une loi tout de suite* (...). *Il faut que les députés, au lieu de pleurnicher, se mettent d'accord pour voter cet amendement sur les licenciements dans les boîtes qui font du profit »*, a déclaré Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire, lundi 9 avril, sur RTL. Les dirigeants de la LCR, qui jugent que *« la gauche plurielle est au pied du mur »*, envisagent *« une journée d'action nationale »*, alors qu'une large manifestation est prévue le 21 avril.

La semaine a donc bien mal commencé pour M. Jospin, qui, en outre, ne dispose pas de ses rendez-vous du mardi et du mercredi à l'Assemblée nationale pour s'expliquer et, surtout, combattre une opposition ragaillardie, en raison des vacances parlementaires. *« On a un problème de gestion du temps. Les échéances se confondent entre bilan des municipales, préparation de la présidentielle, préparation du budget. Tout cela crée un flou, un manque de visibilité »*, observait, mardi matin, un de ses proches. Lors du séminaire du gouvernement, le premier ministre avait demandé à son équipe de lui proposer une série de mesures *« concrètes, visibles, immédiatement perceptibles »*. Les premières copies seront ramassées et débattues jeudi 12 avril, lors de la réunion des ministres à Matignon. Gare au hors-sujet.

Béatrice Gurrey et Pascale Robert-Diard

La rumeur d'Abbeville fait déborder la colère des habitants

LE PREMIER MINISTRE a éprouvé de sérieuses difficultés, lundi 9 avril, à convaincre les habitants d'Abbeville de l'absence de bien-fondé de la rumeur qui court dans la région depuis plusieurs jours selon laquelle les inondations seraient provoquées par le déversement du trop-plein des eaux fluviales du bassin parisien (*Le Monde* du 10 avril). Alors qu'une habitante lui lançait : *« L'eau qui arrive, c'est énorme, ça vient bien de quelque part »,* M. Jospin a répliqué : *« Ne croyez pas à cette rumeur qui n'a aucun sens. Il n'y a pas un robinet entre le bassin de la Somme et le bassin de la Seine. »*

A l'Institution interdépartementale des barrages-réservoirs du bassin de la Seine (IIRBS), l'établissement public qui gère le débit du fleuve dans la région parisienne, par l'intermédiaire de quatre ouvrages sur la Seine, l'Yonne, la Marne et l'Aube, on explique que les eaux du bassin de la Seine ne peuvent communiquer avec celles du bassin de la Somme autrement que par un hypothétique transfert par l'intermédiaire du canal du Nord. En raison des pluies exceptionnelles de ces derniers mois, les quatre barrages-réservoirs contiennent actuellement 710 millions de mètres cubes d'eau, pas loin des 800 millions de mètres cubes de leur capacité maximum. L'IIRBS a profité d'une courte période d'accalmie, à la fin de la première semaine d'avril, pour relâcher un peu de cette eau, en prévision de probables nouvelles précipitations. Mais ces lâchers d'eau n'ont fait qu'augmenter le niveau de la Seine, qui a, de nouveau, dépassé sa cote d'alerte dans la nuit de lundi à mardi.

Si le canal du Nord longe effectivement les vallées de la Somme et de l'Oise, on indique, au service navigation de la direction départementale de l'équipement de la Somme, que l'intérêt de transférer une partie du flux de l'Oise – 350 à 600 mètres cubes par seconde en période de crue – dans la Somme serait très limité puisque le petit fleuve picard a déjà atteint son niveau maximum avec 80 mètres cubes par seconde.

Pluviométrie record

La Somme n'avait pas vu tomber autant de pluie depuis la création de la station météo du département, en 1922. D'octobre 2000 à mars 2001, 780 millimètres d'eau sont tombés à Abbeville, soit l'équivalent des précipitations d'une année entière. Il est tombé en mars 170 millimètres de pluie sur cette région, soit trois fois plus que la normale. Et les dix premiers jours d'avril y ont vu tomber l'équivalent du mois entier. A Paris, Il faut remonter à 1873 pour retrouver autant de pluie : il est tombé 1 020 millimètres d'eau sur la capitale, d'avril 2000 à mars 2001, cinquante pour cent de plus que les 650 millimètres qui y tombent en moyenne chaque année. Mardi 10 avril, la voie express rive gauche a de nouveau été partiellement fermée en raison de la remontée de la Seine.

L'explication des inondations dans la vallée de la Somme est donc relativement plus simple. *« Aujourd'hui, le canal de la Somme est monté de deux centimètres uniquement en raison de la pluie, sans compter l'eau qui remonte des nappes et des marais,* indiquait-on lundi à la cellule de crise d'Abbeville. *A Abbeville, l'eau monte en moyenne de vingt centimètres par vingt-quatre heures. Dans certains quartiers de la rive droite, il y a jusqu'à deux mètres d'eau. La terre, gorgée d'eau, est incapable d'absorber de nouvelles précipitations. Il n'y a plus de délai entre le moment où il pleut et la hausse du niveau d'eau. »*

Christophe de Chenay

MEDECINE
PHARMACIE
▶ Stage de pré-rentrée
Mise en condition (2 semaines en septembre)
▶ Encadrement scientifique annuel
Par Faculté et par semestre.
IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

Le carcan budgétaire pourrait être légèrement desserré en 2002

LE DÉPLACEMENT de Lionel Jospin à Abbeville (Somme), lundi 9 avril, à la rencontre des habitants touchés par les inondations, l'aura conforté dans l'idée que la demande d'intervention financière de l'Etat est sans limite. C'est précisément d'argent public qu'il a été question, le soir même, à Matignon, où le premier ministre a réuni Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances, Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, et Florence Parly, secrétaire d'Etat au budget, pour un premier cadrage du budget 2002. Cette séance de travail intervient avant la réunion des ministres, jeudi 12 avril, à l'issue de laquelle il annoncera les *« ajustements »* de sa politique promis après la *« victoire pour la droite »* aux élections municipales, selon sa propre expression.

Au préalable, M. Jospin doit définir dans quel cadre budgétaire se feront ces *« ajustements »*. Vendredi, il adressera à chaque ministère les « lettres de cadrage » comportant le taux d'augmentation des dépenses de l'Etat en 2002, une norme d'évolution des effectifs de fonctionnaires et le choix des ministères prioritaires. Ce cadrage est très serré. Il y a quelques jours, le ministère des finances a fermement rappelé qu'*« il n'y aura pas de cagnotte »* en 2001 et n'a pas exclu une perte de recettes fiscales de 10 à 15 milliards de francs cette année en raison du ralentissement de l'activité économique (2,9 % au lieu de 3,3 % prévus en septembre) (*Le Monde* du 7 avril).

A année présidentielle, *« budget particulier »*, reconnaît-on cependant à Matignon. Depuis 1998, le gouvernement a été plutôt vertueux, puisque la norme de dépenses a été fixée à 0 % en volume en 1998, 1 % en 1999, 0 % en 2000 et 0,3 % cette année. Sans ouvrir les vannes budgétaires, le premier ministre pourrait aller au-delà du 0,3 % de hausse qu'il s'était initialement fixé dans le cadre de l'enveloppe de 1 % sur trois ans (2002-2004) présentée à Bruxelles comme un gage de bonne gestion des finances publiques. S'il retient 0,5 % de progression, il dégagera 3,5 milliards de francs pour répondre en partie aux demandes sociales qui se sont exprimées aux élections municipales et qui sont relayées par l'ensemble de la gauche plurielle, y compris le PS.

LE PRIX DE LA PAIX SOCIALE

M. Jospin peut, en outre, redéployer des crédits déjà votés dans le cadre du budget 2001, comme il l'avait fait en 2000 en amputant, notamment, le budget de la défense. Car, à mesure que les mois passent, le cahier de doléances adressé à l'Etat se remplit : minimas sociaux ; aide pour la formation des jeunes en difficulté, sur laquelle travaille Mme Guigou ; renforcement de la sécurité... M. Jospin pourrait aussi donner un peu de lest pour que le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, puisse boucler des négociations salariales suspendues le 19 janvier. Bercy ne veut pas aller au-delà de 20 milliards de francs pour assurer le maintien du pouvoir d'achat sur 2000-2002 et une revalorisation des bas salaires. M. Sapin a proposé un accord à 24 milliards et les fédérations de fonctionnaires réclament 30 milliards. La paix sociale a un prix que M. Sapin n'estime pas exorbitant : quelques milliards sur trois ans.

D'autres dépenses se profilent. L'évolution imprévisible de l'épizootie de fièvre aphteuse et la crise persistante de la vache folle poussent les syndicats agricoles – FNSEA en tête – à réclamer un plan d'indemnisation pour les éleveurs. Les catastrophes naturelles, comme les inondations qui frappent actuellement la Somme, vont grever encore les comptes de l'Etat. Pour sa part, la « Sécu » sera mise à contribution pour financer les 35 heures, les revalorisations de salaires et de carrières dans les hôpitaux publics (2,2 milliards de francs d'ici à 2004) pour de nombreux métiers et l'amélioration de la situation des sages-femmes.

Quant aux entreprises, elles assumeront le coup de pouce – au-delà des 3,2 % prévus par le mécanisme d'indexation – que le gouvernement envisage d'accorder, le 1er juillet, aux 2,5 millions de salariés payés au SMIC. Ce qui ne sera pas sans incidence sur les propres salariés de l'Etat-patron situés en bas de l'échelle des salaires.

Jean-Michel Bezat

A la SNCF, la persistance de foyers grévistes risque d'alimenter le mécontentement

LE CONFLIT à la SNCF a la cicatrisation lente. Et si le gouvernement peut estimer que le pire a été évité – le trafic voyageurs a été assuré à peu près normalement le week-end dernier, au moment d'importants départs en vacances –, la persistance de noyaux grévistes, même minoritaires et en repli, continue d'obérer un climat social déjà chargé.

Dès lors, deux hypothèses se profilent : soit, d'ici à mercredi, la dynamique de reprise du travail l'emporte et a raison des derniers îlots de résistance chez les agents de conduite FGAAC (autonomes) et SUD-Rail ; soit se maintiennent des poches de contestation suffisantes pour perturber le trafic localement et entretenir un climat de grogne. Et là, l'affaire devient délicate à gérer pour la SNCF comme pour les pouvoirs publics, qui, sauf à réengager des discussions avec les réfractaires, seront contraints de tabler sur un pourrissement long tout en affrontant le mécontentement des usagers des liaisons concernées.

Mardi matin, la direction de la SNCF soulignait que *« l'amélioration se poursuit sur l'ensemble du réseau »* tout en prévoyant encore des perturbations dans la journée, notamment en ce qui concerne le trafic des trains express régionaux (TER) en province et celui de la banlieue parisienne. Si le retour au travail voté, lundi, par les agents de conduite CGT à Marseille a été relevée avec satisfaction à la SNCF – ces derniers, comme ceux de Sotteville-lès-Rouen, avaient suivi SUD-Rail, les autonomes et FO dans la grève –, la mauvaise nouvelle est venue de Caen. Ce dépôt, qui avait interrompu son mouvement et qui avait été cité en exemple, à ce titre, par le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, est reparti dans le conflit, à la suite d'un vote, lundi, en assemblée générale.

D'autres AG devaient avoir lieu mardi et mercredi. La FGAAC et SUD-Rail n'entendent pas désarmer, comme en témoigne la tonalité de l'assemblée générale qui s'est tenue, lundi, un peu avant midi, gare de Lyon. Une bonne centaine de conducteurs du dépôt du Charolais, sont réunis. *« Tenons bon, le bras de fer, c'est nous qui allons le gagner »*, dit le tract punaisé sur la porte d'entrée du local de la FGAAC. Selon les chiffres communiqués par ce syndicat, 4 500 agents sur 16 000 poursuivent la grève. Soit 35 %.

« ALLER JUSQU'AU BOUT »

« Ça me redonne le moral de voir du monde. A écouter les radios et la télévision, on a l'impression que la grève est finie », dit un conducteur d'une trentaine d'années. Philippe Beaumont, responsable de la FGAAC, prend la parole : *« Rien n'a encore été négocié, si vous êtes encore mobilisés au bout de douze jours, c'est que nous devons aller jusqu'au bout. »* Eric Marchiando, de SUD, donne des nouvelles du front : *« Rennes tient le choc ; Toulouse vote la reprise mais c'est cafouilleux ; à Marseille, des cégétistes nous soutiennent ; à Villeneuve, c'est faiblard mais ils ont quand même reconduit la grève. »* Il risque : *« A Amiens, nous avons un allié inattendu, les voies sont recouvertes d'un mètre d'eau. » « Nous avons une arme énorme avec le fret, car tous les gros dépôts sont en grève. Et si nous perdons des parts de marché, ce sera l'entière responsabilité de la direction qui ne veut pas négocier. » « Ce n'est pas au bout de douze jours de grève que l'on va s'arrêter,* ajoute-t-il. *Ne vous posez pas la question sur la sortie de grève, on en discutera aussi avec la direction. »* Un délégué de FO : *« Si notre vie était si rose que cela, si nous étions des nantis et des privilégiés, la direction n'aurait pas tant de mal à recruter. Cela veut bien dire que notre métier n'est pas si facile que ça. »*

A mains levées, on vote la poursuite de la grève. Un contre, six abstentions. Les « anciens » évoquent dejà leurs faits d'armes. *« Moi, j'ai tenu vingt et un jours en 1986... » « Moi, vingt-deux jours en 1995. »*

José-Alain Fralon et Caroline Monnot

La droite lyonnaise s'organise pour conserver la « Courly »

M. Dubernard (RPR) brigue la présidence avec l'accord de M. Millon

Faisant table rase du traumatisme des élections régionaless de 1998 où Charles Millon avait fait alliance avec le FN, la droite lyonnaise fait l'union pour conserver la présidence de la communauté urbaine. Le maire de Lyon, Gérard Collomb, a dénoncé *« une opération qui (...) serait une revanche sur les élections municipales »*.

LYON
de notre correspondante

La trêve a été de courte durée. Trois semaines après son élection à la mairie de Lyon, Gérard Collomb a affronté, pour son premier conseil municipal, lundi 9 avril, les premières manœuvres d'une autre bataille : celle de la présidence de la communauté urbaine de Lyon, la « Courly ». Les nouveaux élus lyonnais millonistes, RPR et UDF, qui devaient désigner leurs représentants communautaires ont en effet décidé de s'allier pour tenter de conserver les rênes de cette assemblée qui regroupe les cinquante-cinq communes de l'agglomération.

Faisant table rase du passé et du traumatisme des élections régionales de 1998, pour lesquelles Charles Millon s'était appuyé sur le FN pour conserver la présidence de la région Rhône-Alpes, la droite lyonnaise s'est présentée unie pour faire le plein de ses voix. Il faut dire que cette nouvelle bataille ne se jouera pas directement dans les urnes puisque ce sont les conseillers municipaux, désignés à la communauté urbaine qui éliront leur président et vice-présidents. Les élus n'ont donc plus à craindre l'effet repoussoir de M. Millon sur leurs électeurs. Discrètement les trois acteurs de la campagne du second tour des élections municipales, Christian Philip (UDF), Jean-Michel Dubernard (RPR) et M. Millon (DLC) qui figuraient sur la même liste dans le 3e arrondissement se partagent les rôles. M. Dubernard a cédé sa place à la mairie du 3e arrondissement à M. Philip, pour se concentrer sur la communauté urbaine. Malgré sa défaite le 18 mars, et alors que son parti dispose déjà de deux candidats avec le maire de Neuville-sur-Saône, Jacques Meyer et celui d'Oullins, François-Noël Buffet, M. Dubernard a pris la décision de se présenter à la présidence de la Courly. M. Millon, de son côté, a renoncé à briguer ce poste, mais se veut l'artisan de cette union, meilleur symbole de sa réintégration dans le camp de la droite. L'ancien ministre de la défense, en voyage en Thaïlande, a laissé l'un des ses proches, Denis Broliquier, le nouveau maire du 2e arrondissement, préparer avec MM. Philip et Dubernard une plate-forme programmatique, destinée à séduire les élus de l'agglomération.

M. Collomb ne s'y est pas trompé. Le maire de Lyon a mis en garde les élus contre une *« opération qui ne serait que politique destinée à être une revanche sur les élections municipales »*. *« Si la droite se faisait élire avec Millon, la gauche resterait clairement dans l'opposition. C'est la ville-centre qui serait marginalisée ainsi que les plus grosses communes de l'agglomération, Villeurbanne, Bron, Vaulx-en-Velin, Venissieux, Décines, Saint-Priest... Nous, nous voulons bâtir une agglomération équilibrée, ouverte, élargie et rassemblée, qui tienne compte du centre et de toute sa périphérie, capable de rayonner en Europe. Nous essayerons de construire dans la tradition de Raymond Barre, un grand rassemblement qui permette à toutes les forces politiques qui dirigent les communes de se sentir à l'aise, au-delà des clivages. »*

Malgré une arithmétique qui lui est défavorable, et qui donne à la droite sept voix de plus qu'à la gauche, sur l'ensemble des communes, M. Collomb espère créer une majorité politique avec le concours de quelques maires indépendants qui ne voudraient pas mêler leur voix à celle de M. Millon, et laisser la communauté urbaine s'enliser dans des querelles partisanes. L'exemple d'Alain Juppé, qui a réussi à arracher la présidence de la communauté urbaine de Bordeaux malgré sa position minoritaire, témoigne que l'entreprise est possible. D'autant qu'il a désormais le champ libre à gauche : François Hollande lui a annoncé, lundi, que Lionel Jospin se chargeait lui-même de convaincre son ministre des relations avec le Parlement, Jean-Jack Queyranne, de ne pas briguer la présidence de la Courly.

Sophie Landrin

► www.lemonde.fr/lyon

Un audit des finances locales

Suspecté par le député RPR, Jean-Michel Dubernard, d'être enclin à des *« dérives idéologiques et fiscales »*, le maire de Lyon a pris la droite à contre-pied, lundi 9 avril, lors du conseil municipal. Il a, en effet, repris à son compte, une proposition formulée par un élu milloniste, Amaury Nardone, de procéder à un audit extérieur des finances de la ville. *« Je n'aurais pas eu l'indélicatesse de le proposer moi-même par respect pour mon prédécesseur »*, a ironisé Gérard Collomb. Ce dernier a pris à leur propre jeu ses opposants qui lui prédisent de *« graves difficultés financières »* et qui voulaient éviter qu'en cours de mandat, le nouveau maire ne puisse invoquer un quelconque héritage laissé par Raymond Barre.

Pierre Mauroy réélu confortablement à la communauté urbaine de Lille

L'ancien maire de la ville, qui se présentait pour la troisième fois, a conservé sans difficulté, lundi 9 avril, la présidence de la communauté. Il a bénéficié du soutien de près de la moitié des élus de droite

LILLE
de notre correspondant régional

Il avait laissé la mairie de la ville de Lille à Martine Aubry. Il reste, comme prévu, aux commandes de « Lille métropole ». Pierre Mauroy a été brillamment réélu, lundi 9 avril, pour son troisième mandat à la présidence de la communauté urbaine. Il l'a emporté au premier tour par 97 voix contre 54 pour Henri Ségard, le candidat plutôt marqué à droite des petites communes du Groupe d'action démocratique et communautaire (Gadec). Un score qui implique que près de la moitié des conseillers de la droite modérée ont voté pour lui.

La gauche n'a jamais disposé de la majorité au sein de la communauté urbaine. Pourtant, Augustin Laurent (jusqu'en 1971), puis Arthur Notebart et, depuis 1989, Pierre Mauroy sont toujours parvenus à faire passer les grands projets qui, du métro à Euralille, ont profondément transformé la métropole lilloise. Ils se sont, pour cela, appuyés sur les maires des petites communes – majoritairement de droite ou centristes – rassemblées au sein du Gadec.

M. Mauroy a poussé très loin cet art du consensus. C'est ainsi, par exemple, qu'il avait confié à M. Ségard le soin de coordonner, l'an dernier, le débat sur l'élargissement des compétences de la communauté, prévu par la loi Chevènement. En 1995, une partie des membres de ce groupe l'avaient soutenu, lui permettant de triompher face à l'UDF Marc-Philippe Daubresse.

Mais les maires des petites communes craignaient de n'être que *« le réservoir* [de voix] *d'une droite ou d'une gauche qui* (...) *ne nous trouvent pas capables de faire aussi bien, sinon mieux qu'eux »*, a expliqué M. Ségard en annonçant, il y a quinze jours, qu'il se présentait contre l'ancien maire de Lille.

Visiblement touché, ce dernier a rétorqué que le programme présenté par le Gadec était *« celui qui nous est commun, accommodé à la sauce Ségard »*. Et il est allé discuter d'un futur *« contrat de mandature »* avec les membres du groupe UDF-RPR-DL présidé par M. Daubresse. Ne pouvant espérer être élu qu'avec l'appoint des voix du FN, ce dernier ne s'est pas présenté.

M. Ségard n'a obtenu que quatre suffrages en sus de ceux des cinquante conseillers du Gadec, tandis que M. Mauroy était élu au premier tour avec 97 voix, alors que la gauche plurielle ne dispose que de 80 sièges sur les 170 que compte le conseil.

Ce résultat sans appel a mis fin au psychodrame. Le président du Gadec a déclaré que son groupe participerait loyalement au *« projet communautaire partagé »*, tandis que M. Mauroy souhaitait rencontrer dans la journée les présidents de différents groupes pour finaliser le *« contrat de mandature »* avant la désignation des vice-présidents et des nouvelles commissions communautaires, jeudi 12 avril.

L'ancien premier ministre a aussi rappelé sa volonté de défendre *« un mode de scrutin* [qui] *devra respecter les communes »*, lors des discussions nationales pour la préparation de l'élection au suffrage universel des conseillers des communautés urbaines prévue en 2007. Il répondait ainsi aux craintes des maires de petites communes que ce nouveau mode de scrutin n'entraîne l'exclusion du conseil d'un certain nombre d'entre eux qui sont pourtant, selon lui, les principaux *« artisans de la proximité »*.

Jean-Paul Dufour

► www.lemonde.fr/lille

Les socialistes du Nord choisissent M. Percheron pour succéder à M. Delebarre à la tête de la région

Au conseil régional du Nord-Pas-de-Calais aussi, le consensus semble être de règle. La fédération PS du Nord a choisi – à l'unanimité moins une voix – Daniel Percheron comme candidat à la succession de Michel Delebarre, qui abandonne la présidence de la région pour rester maire de Dunkerque. Ce vote est moins anodin qu'il n'y paraît dans la mesure où M. Percheron a dirigé pendant 25 ans la fédération PS du Pas-de-Calais, à une époque – encore récente – où ses relations avec sa voisine du Nord étaient exécrables. Le comité régional a entériné ce choix sur lequel les militants doivent se prononcer mercredi. Cette formalité effectuée, l'élection de M. Percheron à la tête de la région ne devrait pas poser de problème, lors du vote prévu vendredi 13 avril. En effet, si la gauche plurielle n'y dispose que de 52 sièges sur 113, la droite modérée ne pourrait l'emporter qu'en faisant alliance avec le FN. Ce que tous les experts considèrent comme exclu.

M. Giscard d'Estaing assure que rien n'empêche le chef de l'Etat de témoigner devant un juge

Vincent Peillon, le porte-parole du PS salue cette « contribution intéressante »

L'Elysée n'a pas souhaité commenter, lundi 9 avril, le propos tenu la veille par Valéry Giscard d'Estaing, selon lequel aucune disposition constitutionnelle n'interdit au chef de l'Etat de témoigner devant un juge. En revanche, le porte-parole du Parti socialiste, Vincent Peillon, a salué cette *« contributioin intéressante »*. Quant au député Vert, Noël Mamère, il a souligné qu'une citation directe de M. Chirac est possible.

OFFICIELLEMENT, l'Elysée a pris connaissance des propos de Valéry Giscard d'Estaing sans ciller. *« Nous ne ferons aucun commentaire »*, assure l'équipe présidentielle. Officieusement, on oscille entre la colère et l'accablement devant *« la persistance d'une telle haine »*. Car l'ancien président de la République a bien distillé une dangereuse vacherie en affirmant, dimanche soir sur France 3 que rien n'empêche un président de déposer devant un juge comme témoin (*Le Monde* du 10 avril), joignant ainsi sa voix d'ancien chef d'Etat à celles qui demandent à M. Chirac de témoigner devant le juge Halphen dans l'affaire des HLM. M. Giscard d'Estaing l'a fait avec toute l'autorité et, il faut bien le dire, toute l'ironie dont il est capable dès qu'il s'agit de M. Chirac dont il reste convaincu qu'il l'a fait perdre, en 1981, en faisant voter une partie du RPR contre lui. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que M. Giscard d'Estaing cherche à placer M. Chirac dans une situation difficile. Depuis plusieurs mois, il a ainsi multiplié les interventions sur le terrain des institutions à contre-pied du président de la République, que ce soit en relançant le débat sur le quinquennat ou en se prononçant pour l'inversion du calendrier électoral de 2002.

Evoquant son expérience personnelle, l'ancien président a cette fois rappelé qu'il avait lui-même *« déposé »* deux fois. Il s'est toutefois gardé de préciser qu'en 1974, il avait été cité à comparaître par l'un de ses adversaires du premier tour de la présidentielle, l'écologiste René Dumont, devant un tribunal civil, et non pénal. Quant à la seconde fois où il a accepté de témoigner, à propos d'un *« attentat »* dont il avait été la cible en Corse en avril 1981, c'était après son départ de l'Elysée.

M. Giscard d'Estaing, qui est membre de droit du Conseil constitutionnel mais qui n'y a jamais siégé, s'inscrit ainsi en faux contre la doctrine énoncée à de multiples reprises par la présidence de la République et répétée lors de la révélation, fin mars, de la convocation lancée par le juge Halphen : *« Compte-tenu des règles constitutionnelles, le président ne peut déférer à une telle convocation, contraire au principe de la séparation des pouvoirs comme aux exigences de la continuité de l'Etat. »* L'ancien chef de l'Etat considère, lui, que le président de la République n'est protégé que contre les mesures coercitives : à ses yeux, il ne peut être mis en examen mais peut parfaitement témoigner.

VICTIME D'UN TROU DE MÉMOIRE

Voulant pousser plus loin la démonstration, M. Giscard d'Estaing a toutefois été victime d'un trou de mémoire. Il a, en effet, assuré que l'ambiguïté de l'article 68 de la Constitution sur l'immunité pénale du chef de l'Etat devrait être rapidement corrigée si la France veut être en mesure de ratifier le traité de Rome de 1998 créant le Tribunal pénal international. On se souvient que c'est à l'occasion de sa décision du 22 janvier 1999 sur ce traité que le Conseil constitutionnel avait pointé la contradiction entre la possibilité pour le TPI d'engager des poursuites contre les chefs d'Etat ou de gouvernement et la loi fondamentale française qui met le chef de l'Etat à l'abri de telles poursuites pendant l'exercice de son mandat. M. Giscard d'Estaing a seulement oublié que, précisément pour surmonter cette contradiction, le Parlement a adopté, le 28 juin 1999, une révision de la Constitution introduisant un article 53-2 ainsi rédigé : *« La République peut reconnaître la juridiction de la Cour pénale internationale dans les conditions prévues par le traité signé le 18 juillet 1998. »* Il est vrai que cette révision-là avait, alors, été éclipsée par celle qui introduisait la parité dans la Constitution.

En dépit de cette approximation de l'ancien président, la majorité n'a pas manqué de saluer son propos. Le porte-parole du PS Vincent Peillon, a souligné, dès lundi, la *« contribution intéressante »* de M. Giscard d'Estaing, ajoutant que M. Chirac *« cherche à esquiver »* ce débat. De son côté, le député Vert Noël Mamère a rajouté qu'une citation directe de M. Chirac était toujours possible, ajoutant que son mouvement se réservait de le faire.

Raphaëlle Bacqué

► www.lemonde.fr/chirac-affaires

La CNAM rejette l'enveloppe d'honoraires des médecins fixée par le gouvernement pour 2001

Patronat et syndicats ont voté contre

FIN de non-recevoir : la commission de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), réunie mardi 10 avril au matin, a décidé de voter contre l'objectif de dépenses délégué – « l'ODD » comme on dit dans le jargon – fixé par Elisabeth Guigou à 149,9 milliards de francs pour 2001 (*Le Monde* du 6 avril). Communiquée très tardivement, cette enveloppe est censée traduire l'évolution des dépenses d'honoraires des professions de santé (hors hôpitaux, cliniques et médicaments) placés directement sous la tutelle de la CNAM depuis l'année dernière. Expérimenté une première fois avec l'assentiment de la caisse nationale, ce système fait aujourd'hui l'objet d'un ferme rejet.

TENIR DANS LES « CLOUS »

Bien qu'en hausse de 9,5 milliards de francs par rapport à l'année précédente, l'ODD est jugé absurde dans son principe même. Pour tenir dans les « clous » les dépenses de soins de ville qui lui sont déléguées, la CNAM doit remettre, tous les quatre mois, un rapport d'étapes assorti, en cas de dépassement, de mesures correctrices. Déjà mises à l'œuvre au cours des derniers mois, des baisses de tarifs imposées à certaines professions (masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes...), ont provoqué un tollé chez les intéressés. Cette politique au coup par coup empêche toute relation contractuelle à moyen et long terme, estime la CNAM. Le 15 novembre 2000, cette dernière avait d'ailleurs renoncé à exercer son pouvoir de sanction.

Comme il l'avait annoncé, le président du conseil d'administration de la CNAM, Jean-Marie Spaeth (CFDT), a appelé, mardi, à émettre un vote négatif. *« Il apparaît clairement que les conditions ne sont pas réunies aujourd'hui pour* [donner] *son accord à cette signature »*, a-t-il déclaré en prélude à la réunion. Deux raisons sont avancées : *« son inadaptation dans la perspective d'une régulation efficiente du système de soins »* et *« ses conséquences sur la dynamique contractuelle des tarifs d'honoraires des professions de santé libérales »*. M. Spaeth juge que *« la variation conjoncturelle des tarifs d'honoraires* (...) *n'apporte aucune réponse aux dysfonctionnements structurels du système de soins alors même que le risque est grand de renforcer les cloisonnements »*.

La balle est renvoyée au gouvernement. Pour que l'ODD s'applique, la ministre de l'emploi et de la solidarité devra prendre un arrêté dans les jours qui viennent. La CNAM, comme les professionnels de santé, attendent aujourd'hui un nouveau système de régulation des dépenses. Les précédents ayant tous échoué, Mme Guigou a mandaté quatre personnalités, dont le président du Conseil national de l'ordre des médecins, Bernard Glorion, pour *« réfléchir »* sur le sujet. En mai, la commission des comptes de la Sécurité sociale ouvrira le bal des arbitrages décisifs en vue de la préparation de la loi de financement pour 2002.

Isabelle Mandraud

Les élus accueillent diversement la décision du Conseil d'Etat sur le cumul

LA DÉCISION du Conseil d'Etat autorisant les parlementaires à détenir deux mandats locaux jusqu'aux prochaines élections législatives ou sénatoriales (*Le Monde* daté 8-9 avril) a suscité diverses réactions des élus concernés. Estimant qu'il fallait respecter *« l'esprit de la loi anti-cumul »*, le député UDF d'Indre-et-Loire Renaud Donnedieu de Vabres, conseiller municipal d'opposition à Tours, a annoncé, lundi 9 avril, qu'il renonçait à siéger au conseil de la région Centre. A l'inverse, le sénateur RPR du Cher Serge Vinçon, maire de Saint-Amand-Montrond, qui avait abandonné la présidence du conseil général du Cher – et son mandat de conseiller général – a écrit au ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, pour lui demander de *« réparer le préjudice moral et politique »* qu'il dit avoir subi. Toujours dans le Cher, le député communiste et conseiller régional Jean-Claude Sandrier, qui avait échoué à reconquérir la mairie de Bourges, a déclaré, selon *La Nouvelle République du Centre-ouest*, qu'il pourrait envisager de reprendre son siège de conseiller municipal. Le député communiste de l'Oise Patrice Carvalho a décidé, pour sa part, de reporter sa démission de conseiller général jusqu'à son éventuelle réélection à l'Assemblée nationale, au printemps 2002.

DÉPÊCHES

■ **PARIS : le président de la République, Jacques Chirac, a reçu,** lundi 9 avril, le nouveau préfet de police de Paris, Jean-Paul Proust, qui a pris ses fonctions le même jour en remplacement de Philippe Massoni.

■ **SAINT-ETIENNE : Michel Thiollière (UDF), maire de Saint-Etienne,** a été réélu, jeudi 5 avril, président de la communauté d'agglomération Saint-Étienne Métropole, qui regroupe 34 communes et 360 000 habitants. M. Thiollière a obtenu 95 des 112 suffrages exprimés.

■ **1ER MAI : Marc Blondel estime que la proposition** d'un premier mai unitaire lancée par le secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault, est *« beaucoup plus folklorique qu'autre chose »*. Interrogé lundi 9 avril sur LCI, le secrétaire général de Force ouvrière a indiqué que cette manifestation commune pourrait avoir lieu *« si nous étions d'accord sur les revendications »*. *« En ce moment, nous ne sommes pas tout à fait au clair »*, a précisé M. Blondel, en évoquant notamment les questions des retraites et des salaires des fonctionnaires.

La grève pourrait s'étendre dans les services d'urgences parisiens

LE MOUVEMENT DE GRÈVE qui affecte les services des urgences des hôpitaux Cochin, Ambroise-Paré et Bicêtre à Paris, est appelé par la CGT à s'étendre à l'ensemble des services d'accueil des urgences (SAU) de France, dont les représentants syndicaux étaient conviés à une assemblée générale, mardi 10 avril, à l'hôpital Cochin.

Dénonçant la suractivité et la dégradation des conditions de travail dans les SAU, la CGT, première organisation syndicale dans les hôpitaux, réclame l'attribution d'un complément de rémunération octroyé depuis dix ans à des agents assurant des tâches reconnues comme pénibles. L'association des médecins urgentistes hospitaliers de France (AMUHF) réfléchissait, mardi, à l'éventualité de se joindre au mouvement. Son président, Patrice Pelloux, avait récemment qualifié les urgences de la région parisienne de *« système en pleine déliquescence »*, mal administré et privé de moyens.

PAUVRETÉ En 2000, les sapeurs-pompiers ont dénombré, à Paris et dans la petite couronne, *« 86 sans-abri retrouvés morts à leur arrivée, dont 44 à Paris »*. ● POUR ROMPRE LE SILENCE autour de ces décès, l'association Aux Captifs, la libération envoie aux élus et aux associations des faire-part résumant succinctement la vie de ces SDF. ● BERNARD, SDF « installé » dans le quartier du Louvre, à Paris, pleure son ami Alain, mort en janvier. ● DEPUIS JANVIER, l'Insee mène une enquête auprès de 4 000 sans-abri afin de prendre la *« photographie la plus fidèle des exclus »*. *« Nous cherchons à mieux connaître la situation économique et sociale de cette population .»* ● AU CIMETIÈRE DE THIAIS, 1 800 caveaux *« à décomposition rapide »* sont réservés aux dépouilles mortelles de ces « morts sous X ». La Ville de Paris compte doubler ce chiffre d'ici à 2003.

Sans fleurs ni couronnes, la mort des sans-abri victimes de la rue

Selon les pompiers, environ une centaine de personnes sont retrouvées mortes, tous les ans, dans la rue en région parisienne. Pour « rompre le silence » autour de ces décès, l'association Aux Captifs, la libération envoie aux élus des faire-part retraçant succinctement la vie de ces SDF

C'EST UNE FEUILLE de petit format, cartonnée et pliée en deux. Au recto, quelques mots en caractères rouges et noirs : « Les morts de la rue ». Et puis cette phrase : *« L'association « Aux Captifs, la libération », les équipes, leurs amis ont la tristesse de vous faire part du décès, à Paris, depuis mai 2000 de... »* Suit une liste de huit noms : Patrick, cinquante-cinq ans ; Mountaga, trente-trois ans ; Georges, trente ans ; Edouard, quarante ans, etc. Quatre d'entre eux sont morts violemment, précise le document : *« Un assassiné, un noyé, un défenestré, un d'overdose. Les autres sont décédés de maladies liées à la vie dans la rue (alcool, épuisement, etc.). »* La dernière phrase frappe : *« Durée moyenne de ces vies : quarante-quatre ans. »*

Voilà maintenant un an que l'association parisienne Aux Captifs, la libération a décidé de *« rompre le silence »* qui règne sur les décès de personnes sans domicile fixe (SDF) dans la capitale. Deux faire-part ont déjà été rédigés, l'un au printemps 2000, l'autre à la fin de la même année. Un troisième devrait être rendu public d'ici deux à trois semaines et adressé notamment à Bertrand Delanoë, le nouveau maire de Paris. A sa réalisation se sont associés ATD-Quart Monde, La Mie de pain et le Collectif Ivry SDF. Deux autres organisations envisagent de rejoindre, à terme, le mouvement : les Restaurants du cœur et les Compagnons de la nuit. Enfin, Aux Captifs, la libération a fondé un groupe de réflexion autour de Jean-Claude Caillaux, d'ATD-Quart Monde, du psychiatre Jean Maisondieu, auteur notamment de *La Fabrique des exclus* (Bayard, 1997), de l'ethnologue Daniel Terrolle, du laboratoire d'anthropologie urbaine d'Ivry (Val-de-Marne), et de l'urbaniste Paul Virilio.

L'association du Père Patrick Giros a réussi là un drôle de coup : ébaucher un partenariat entre des structures dont les sensibilités sont très contrastées, réunir autour d'une même table des « penseurs » d'horizons divers. S'ils ne développent pas nécessairement les mêmes analyses sur la mort des sans-abri, tous les protagonistes dénoncent la méconnaissance et l'indifférence qui prévalent en la matière. Combien de SDF meurent au cours d'une année ? Dans quelles conditions ? Pourquoi ? *« Ils meurent parce que la rue tue et tout le monde s'en fout ! »*, résume, dans une formule choc, Dov Yadan, secrétaire général des Restaurants du cœur à Paris. *« Très peu de choses ont été écrites sur la question,* enchaîne Daniel Terrolle, qui mène depuis quatre ans une recherche sur la mort des SDF à Paris. *La plupart des travaux consacrés aux sans-abri retracent leur carrière mais n'abordent pas la mortalité de cette population. Les chercheurs sur le social, les journalistes, les travailleurs sociaux, les associations évitent le sujet. »*

Existe-t-il au moins quelques chiffres officiels ? L'Insee, qui épluche les bulletins de décès pour ses bilans sur la mortalité, indique ne pas construire d'indicateur sur les SDF dans la mesure où la qualité même de sans-abri ne constitue pas une catégorie administrative : sur les papiers d'identité des défunts sont, en effet, bien souvent mentionnées une adresse ou une profession. Même son de cloche à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP). *« Chaque année, nous enregistrons environ 18 000 décès dans nos établissements,* note Marc Dupont, chef du département des droits du malade à l'AP-HP. *Parmi eux, nous ignorons combien sont SDF, c'est une catégorie difficile à cerner. »*

« PAS DE STATISTIQUES RÉELLES »

A l'Institut médico-légal (IML) de Paris, où sont acheminés les cadavres des personnes décédées sur la voie publique, on souligne, par le biais du service de presse de la Préfecture de police, qu'il n'y a *« pas de statistiques réelles sur les SDF qui trouvent la mort à Paris »*, tout en les estimant à *« une petite trentaine par an peut-être ». « C'est très difficile à évaluer. Un corps qui arrive sans papiers est classé sous X, mais l'intéressé pouvait avoir un domicile. Les SDF sont parfois porteurs d'une adresse. Enfin, ceux qui décèdent à l'hôpital ne sont pas transportés à l'institut, sauf s'il y a doute sur les causes de la mort quand celle-ci est violente. »*

Pour leur part, les services funéraires de la Ville de Paris déclarent avoir effectué, en 2000, entre 60 et 80 *«convois sociaux gratuits ».* Ce type de processions *« concerne principalement les SDF »*, précise François Michaud-Nérard, le directeur général.

Au final, les sapeurs-pompiers de Paris semblent être l'unique « institution » à décompter les personnes SDF mortes dans la rue. L'an passé, ceux-ci ont effectué quelque 31 000 interventions sur la voie publique dans la capitale et dans les départements de la petite couronne, d'après Christian Decolloredo, chargé des relations avec la presse. La moitié d'entre elles concernaient des SDF. *« Le nombre de sans-abri retrouvés morts à notre arrivée s'élevait à 86, dont 44 à Paris*, précise-t-il. *Un an auparavant, ces chiffres étaient respectivement de 89 et 42. »* Les sapeurs-pompiers procèdent à ces classements de manière empirique, en fonction de critères bâtis sur le *« bon sens »* et l'*« expérience »* : absence de papiers d'identité, apparence vestimentaire, hygiène, présence d'accessoires caractéristiques comme des balluchons, un Caddie, des morceaux de carton... Les rares données disponibles sont donc très fragmentaires. Pour l'ethnologue Daniel Terrolle, cet état de fait traduit un *« escamotage »* qui a un sens bien précis. Il faut se souvenir, selon lui, qu'une proportion très faible de SDF réintègrent l'économie marchande ; d'autres, un peu plus nombreux, parviennent à trouver leur place dans un secteur protégé. Mais l'immense majorité restent sur le carreau et finissent par se *« réinsérer les pieds devant »*. Aussi, *« ce n'est pas tellement le nombre de SDF morts qui est inquiétant »*, juge-t-il, mais le fait de les occulter. *« Les décès de sans-abri portent ombrage au fonctionnement du marché de la réinsertion. Ils sont donc niés pour entretenir l'illusion que celui-ci est efficace »*, conclut-il.

« BONNE CONSCIENCE »

L'inhumation de SDF dans des *« caveaux à décomposition rapide »* (*lire ci-dessous*) s'inscrit selon lui dans cette logique : rendre leur mort invisible.

Cécile Rocca, qui a été mandatée par Aux Captifs, la libération pour piloter l'opération « Les morts de la rue », développe une analyse similaire. Les décès d'exclus remettent en cause le travail social accompli en leur faveur, dit-elle. *« Peut-être nous donnons-nous bonne conscience avec des initiatives tape-à-l'œil,* s'interroge-t-elle. *Peut-être la société consent-elle à entretenir ces personnes dans la survie, à l'aide des minima sociaux, plutôt que de se questionner sur les causes réelles de l'exclusion. Peut-être sommes-nous devenus de grosses machines, avec de plus en plus de subventions et de paperasseries, qui risquent de s'éloigner du terrain. »* Le psychiatre Jean Maisondieu pointe, lui, la propension du corps social à *« fermer les yeux »* sur ces sans-abri *« qui nous dérangent ». « On donne de l'argent aux spécialistes de l'humanitaire pour recueillir les SDF et les faire disparaître de la rue »*, estime-t-il. Leur action est louable, tient-il à pondérer, mais elle a aussi pour *« effet pervers »* de masquer le problème, de dédouaner nos consciences.

La réflexion engagée par Aux Captifs, la libération est très diversement appréciée au sein des organisations de lutte contre l'exclusion. Dominique Versini, directrice générale du SAMU social à Paris, a un *« point de vue mitigé »* sur cette initiative qui a *« un côté culpabilisant ». « Mais son mérite est d'interpeller »*, nuance-t-elle. Pour autant, Dominique Versini préfère aller *« au-delà de l'émotion et de l'indignation »* en tentant de comprendre comment les sans-abri trouvent la mort dans la rue. Le docteur Jacques Hassin, responsable de l'Observatoire du SAMU social et de la consultation médico-sociale au Centre d'hébergement et d'accueil pour les sans-abri (Chapsa) de Nanterre (Hauts-de-Seine), mène actuellement une recherche en ce sens. Celui-ci compte dépouiller les dossiers de 300 à 400 anciens « pensionnaires » du Chapsa, aujourd'hui décédés, *« pour sortir du "pifomètre", des clichés »* et produire une étude scientifiquement étayée.

Bertrand Bissuel

« Ils auraient pu le mettre dans le caveau avec ses parents »

AU DÉBUT, Bernard est d'humeur rigolarde. Légèrement « pompette », ce gaillard taillé dans le chêne charrie son monde. Et puis, soudain, il craque, d'un seul tenant ; son buste se voûte un peu, ses mots fondent en sanglots ; avec ses grosses mains, il éponge les larmes qui lui roulent sur les joues. Bernard est envahi par le chagrin quand on le questionne sur Alain, *« son meilleur copain »*, décédé dans le quartier des Halles, à Paris.

Nous sommes à la fin du mois de janvier. Ce soir-là, Bernard et Robert décident d'aller faire la manche au bureau de poste de la rue du Louvre, dans le 1er arrondissement. *« Nous sommes partis à 19 h 30 »*, précise Bernard. Alain, lui, reste au « campement » installé à trois enjambées de la Bourse du commerce. Depuis l'été 1999, les trois hommes partagent leur existence de SDF et viennent souvent passer la nuit dans le secteur, presque sous les fenêtres du commissariat. Dans l'après-midi, Bernard avait été un peu intrigué par le comportement d'Alain. *« Il s'était allongé à côté du chien*, raconte-t-il. *C'est la première fois que je le voyais agir ainsi. J'ai trouvé ça étrange. »* Mais il était passé outre.

« A 9 h 5 », Bernard regagne leur repaire *« pour préparer la bouffe »*. C'est le choc. Alain est allongé de tout son long sur la couette, immobile, les bras tendus. *« Je lui ai tapé dans les pattes, il ne bougeait plus*, rapporte Bernard. *Les flics ont rappliqué, ils ont fait la même chose. Pareil, Alain restait inerte. J'ai pris ses mains, elles étaient froides. Un policier s'est alors approché de moi et m'a dit : "Va boire un café au commissariat." C'est eux qui ont appelé les secours. »* Les pompiers et le Samu interviennent. Pendant trois quarts d'heure, relate Bernard, ils font tout pour le ranimer. Sans succès. *« Un flic m'a alors dit : "Ton copain, c'est fini, il est décédé d'une crise cardiaque" »*, précise-t-il.

« POUR LUI RENDRE HOMMAGE »

Tout va alors très vite. Le corps d'Alain est transporté à l'Institut médico-légal de Paris. Bernard, lui, fait sa déposition au commissariat dans les heures qui suivent. *« Une personne avait vu Alain, debout, à 19 h 45. Une autre a constaté, à 20 heures, qu'il était allongé. Elle nous a cherchés mais ne nous a pas trouvés. Elle aurait pu aller au commissariat, elle ne l'a pas fait »*, rapporte-t-il. Grâce au témoignage de Bernard, les policiers apprennent l'existence du frère d'Alain ; *« il vit dans la banlieue ouest de Paris »*, ajoute Robert.

Après le décès de leur ami, Bernard et Robert sont invités à une cérémonie funèbre : *« Nous sommes allés à la morgue pour lui rendre hommage,* confie Bernard. *Je l'ai vu, tout bien. On aurait cru qu'il dormait. Je n'ai pas voulu assister à la fermeture du cercueil. »* Mais les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité. Alain a été incinéré au crématorium du cimetière du Père-Lachaise ; ses cendres ont été dispersées au Jardin du souvenir. Bernard le regrette : *« Ils auraient pu le mettre dans le caveau avec ses parents. Une boîte, c'est pas grand-chose. Maintenant, on ne sait pas où il est, Alain. »*

B. Bi.

L'Insee a lancé une étude afin d'obtenir la photographie « la plus fidèle possible » des exclus

QUI SONT-ILS ? Pour la première fois, l'Insee a mené une recherche nationale auprès des sans-domicile fixe et des personnes en situation de très grande précarité. Du 15 janvier au 26 février, 350 enquêteurs de l'institut ont interrogé environ 4 000 personnes qui fréquentent les services d'hébergement et de restauration gratuite mis en place par les collectivités locales et les associations de lutte contre l'exclusion. Quelque 800 structures, situées dans 80 agglomérations de plus de 20 000 habitants, ont été visitées.

Les résultats de cette étude seront publiés au premier semestre 2002. *« Il ne s'agit pas d'un recensement*, précise d'emblée Cécile Brousse, administratrice de l'Insee, responsable de l'étude. *Notre enquête ne peut pas aboutir à un décompte précis de tous les SDF car il est tout simplement impossible d'entrer en contact avec chacun d'entre eux. Nous "atteignons" les personnes qui se rendent dans les structures dédiées aux publics en difficulté. Cela représente une bonne partie de la population des SDF, mais pas son intégralité. »*

L'objectif de l'Insee est de prendre la photographie *« la plus fidèle possible »* des exclus. *« Nous cherchons à mieux connaître la situation économique et sociale de cette population »*, résume Cécile Brousse. Pour cela, les enquêteurs dépêchés sur le terrain ont mené des entretiens en tête-à-tête. Le questionnaire auquel les personnes sondées ont répondu comporte un premier volet consacré à leurs conditions de logement : dorment-elles dans la rue ? Quelles sont leurs conditions d'existence quand elles sont recueillies dans des centres d'hébergement ? Peuvent-elles y recevoir des amis ? S'agit-il de chambres ou de dortoirs ? D'appartements mis à leurs disposition ? Quelle est leur histoire résidentielle ? Ont-elles séjourné dans des hôpitaux, en prison ? Sont-elles en quête d'un toit durable ?...

RELATIONS SOCIALES ET SANTÉ

Le reste du questionnaire est *« plus généraliste »*. Il aborde notamment les rapports que les exclus entretiennent avec le marché du travail (formation initiale, parcours professionnel, etc.) et se penchent sur l'origine de leurs ressources : quelle est la part des aides sociales (RMI, allocation adulte handicapé, etc.) et de la mendicité dans leur revenu ? A quelle fréquence *« font-ils la manche »* ? Ont-ils des donateurs réguliers ? Un chapitre se focalise sur leurs relations sociales pour mesurer leur degré d'isolement, décrire leurs amis. Leur passé est également passé au crible : sont-ils passés par la Ddass, des familles d'accueil ? Ont-ils été élevés dans des contextes familiaux difficiles (violences, alcoolisme...) ? Enfin, l'enquête comporte un volet relatif à la santé : le questionnaire s'attache notamment à identifier les pathologies dominantes des personnes sondées, à voir si elles peinent à accéder au système de soins.

L'accent est donc mis sur la dimension qualitative de cette recherche. Mais, complète Cécile Brousse, l'Insee compte aussi avancer des estimations chiffrées. Les 4 000 personnes interrogées constituent un échantillon à partir duquel sera extrapolé un *« ordre de grandeur »*. Celui-ci ne sera pas calculé *« à la virgule près »*, précise la responsable de l'étude, mais il donnera une idée du nombre de personnes qui se rendent dans les « soupes populaires » et les centres d'hébergement.

Depuis le début des années 80, les tentatives de dénombrement des SDF se sont multipliées. *« En l'absence de statistiques officielles, elles reposent majoritairement sur des estimations associatives*, peut-on lire dans *La Rue et le Foyer*, un ouvrage collectif dirigé par Maryse Marpsat et Jean-Marie Firdion (PUF-INED, 2000). *Les chiffres* (...) *sont des évaluations dont les auteurs ont, à chaque fois, souligné le caractère imparfait. »* Les ordres de grandeur avancés varient du simple au triple (*Le Monde* du 10 avril 1995). Dans une étude publiée en 1987, Joseph Wresinski, fondateur de ATD-Quart Monde, indiquait que 200 000 à 400 000 personnes connaissaient alors des difficultés de logement. Pour sa part, le Bureau d'information et de prévisions économiques (BIPE) estimait à 202 000 le nombre d'*« exclus du logement »* au début des années 90 tandis que la Fédération européenne d'associations travaillant avec les sans-abri (Feantsa) faisait état, en 1993, de 627 000 personnes dans cette situation.

B. Bi

Les 1 800 « caveaux à décomposition rapide » du cimetière de Thiais

***« VOUS CHERCHEZ** l'endroit où sont enterrés les indigents ? »* A l'entrée du cimetière parisien de Thiais (Val-de-Marne), le gardien manie encore des mots d'un autre âge pour désigner les trois *« divisions »* où reposent les personnes inconnues ou impécunieuses. Le propos fait presque songer aux fosses communes, où l'on déposait, ensemble, plusieurs cadavres ou cercueils. Cette technique d'inhumation n'a plus cours dans les nécropoles de la Ville de Paris. *« Elle a été remplacée par le système de la concession gratuite »*, explique Henri Beaulieu, adjoint au chef des services des cimetières de la capitale.

Aux personnes décédées à Paris qui n'ont pas de ressources ou dont le corps n'est pas réclamé par la famille, la commune *« doit une sépulture gratuite pour cinq ans »*, ajoute-t-il. Le code général des collectivités territoriales prévoit en effet que *« le maire* (...) *pourvoit d'urgence à ce que toute personne décédée soit ensevelie et inhumée décemment, sans distinction de culte ni de croyance ».*

DEUX « CONTREPARTIES »

Cette gratuité a, selon M. Beaulieu, des *« contreparties »*. Les sépultures sont totalement anonymes et numérotées : aucune inscription ne peut être gravée sur la pierre tombale. Seuls les registres du cimetière conservent la trace de l'identité du défunt quand celle-ci est connue. De plus, complète Henri Beaulieu, *« le corps est exhumé au bout de cinq ans, réduit à l'état d'ossements et incinéré. Les cendres sont dispersées dans un jardin du souvenir ».*

Jusqu'au début des années 90, les enterrements dans les *« divisions »* nº 48, 49 et 50 du cimetière de Thiais s'effectuaient en pleine terre. Puis, jugeant que le procédé n'était pas *« satisfaisant »*, selon le mot de Henri Beaulieu, la Ville de Paris a décidé de construire 1 800 *« caveaux autonomes »*. Ces sépultures en béton étanche sont équipées d'un système d'introduction d'air et d'évacuation. L'apport d'oxygène accélère le dessèchement du corps et les gaz de décomposition sont filtrés par un système épurateur puis rejetés.

Pour les communes, les tombes de ce type quelque peu insolites présentent de multiples intérêts. *« Elles ne polluent ni l'air, ni les nappes phréatiques et le caveau peut être récupéré à l'infini »*, souligne Jean-François Reverdy, chef d'agence funérale au sein du groupe Bonna-Sabla, l'un des constructeurs français de ce produit funéraire. En outre, le fait que les dépouilles soient ainsi consumées rend la besogne des fossoyeurs moins pénible. La Ville de Paris compte doubler son parc de *« caveaux autonomes »* d'ici 2003 : trois nouvelles tranches devraient ouvrir, selon Henri Beaulieu. Selon lui, la demande pour les concessions gratuites connaît une hausse sensible.

Cette technique n'a pas que de chauds partisans. L'anonymat des tombes choque les associations qui participent à l'opération *« Les morts de la rue »*. Même s'il n'est pas utilisé uniquement pour les sans-abri, le *« caveau à décomposition rapide »* fait également dire à l'ethnologue Daniel Terrolle que *« la société recycle les cadavres de SDF comme elle le ferait de n'importe quel déchet ».*

NI FLEURS NI PLAQUES

Enfin, certains militants associatifs affirment qu'il est interdit de déposer des fleurs ou des plaques sur les pierres tombales – information qu'un employé du cimetière confirme mais que Henri Beaulieu dément avec la plus grande énergie. Les faits semblent lui donner raison : la majorité des caveaux sont nus mais un certain nombre est cependant décoré de plaques amovibles, de croix en bois et de fleurs.

B. Bi

PROFESSION
POLITIQUE
LA NEWSLETTER
Chaque mercredi
Dès la sortie du Conseil des ministres, le compte-rendu et les nominations.
Les élections, mouvements et nominations de la semaine.
Gratuitement sur :
professionpolitique.com

Catherine Mégret défend, en appel, la « prime de naissance » réservée aux Français

La maire de Vitrolles avait été condamnée en 2000 à deux ans d'inéligibilité pour « discrimination »

Devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence, lundi 9 avril, Catherine Mégret, la maire (MNR) de Vitrolles, a choisi d'éviter toute provocation pour se défendre des accusations de *« discrimination »* portées contre elle après l'instauration dans sa commune d'une « prime de naissance » réservée aux familles françaises. Tenu dans un climat délétère, le procès en première instance s'était conclu par la condamnation de l'élue.

MARSEILLE
de notre correspondant

La présidente de la 7e chambre de la cour d'appel avait averti : *« Pas de cinéma, on est dans une enceinte de justice. »* Le procès en appel de Catherine Mégret, réélue maire (MNR) de Vitrolles, s'est tenu sans incident, lundi 9 avril, devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Ni robe de bure ni charrette des condamnés... On était loin de la provocation et du climat détestable qui avaient accompagné, le 15 septembre 2000, le procès en première instance, au terme duquel Mme Mégret et Hubert Fayard, ancien premier adjoint, avaient tous les deux été condamnés par le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence à trois mois de prison avec sursis, 100 000 francs d'amende et deux ans d'inéligibilité pour discrimination et provocation à la discrimination, à la violence et à la haine.

Les militants vitrollais et les cadres du Mouvement national républicain n'avaient pas été invités à ce second procès portant sur le caractère discriminatoire de la prime de naissance instaurée en janvier 1998. Seul Bruno Mégret avait pris place sur les bancs de la salle d'audience, occupés à parts à peu près égales par un public acquis à l'extrême droite et par des militants d'associations antiracistes. Dans un réquisitoire exclusivement consacré à des points de droit, l'avocate générale, Evelyne Kitanoff, a réclamé la confirmation du jugement. Celui-ci désignait les deux prévenus comme les *« auteurs intellectuels »* d'une discrimination qui subordonnait le versement de la prime de naissance de 5 000 francs à un critère de nationalité.

La délibération adoptée par le conseil municipal prévoyait en effet que l'un des deux parents devait être français ou ressortissant de l'Union européenne. *« Je suis le seul maire poursuivi pénalement pour avoir voulu octroyer une prime de naissance, alors que cinq maires l'ont distribuée*, s'est défendue Mme Mégret sur un ton beaucoup plus policé qu'en première instance. *Le maire UDF de Saint-Maur-des-Fossés et Jacques Chirac à Paris n'ont pas été poursuivis. La discrimination, c'est moi qui la subis. »*

C'est l'Union nationale des associations familiales (UNAF) qui avait engagé cette procédure, le 6 avril 1998, vingt-quatre heures avant que le tribunal administratif de Marseille n'annule la délibération adoptée par le conseil municipal car elle instituait *« un traitement discriminatoire »*.

TROIS ACTIONS DE L'UNAF

Peu procédurière, l'UNAF, véritable institution regroupant un million de familles françaises et étrangères vivant régulièrement en France, plus habituée aux négociations ministérielles qu'aux combats judiciaires, n'a mené que trois actions devant les tribunaux depuis sa création, en 1945 : le talc Morhange, la catastrophe autoroutière de Beaune et la prime de naissance à Vitrolles. Son avocat, Me Jean-Pierre Mignard, a perçu dans cette *« mesure de drapeau électoral la tentative de mettre en œuvre pour la première fois une préférence nationale en marche »*.

Les avocats de la Ligue des droits de l'homme (LDH), du MRAP, de la Licra et de SOS-Racisme, autres parties civiles, ont mis l'accent sur *« la volonté des prévenus d'enfreindre la loi »*. Me Alain Molla (LDH) a ainsi repris les propos de Catherine Mégret au journal allemand *Berliner Zeitung* qui lui ont valu une condamnation, en septembre 1997, pour complicité de provocation à la discrimination. Quelques semaines après son élection, Mme Mégret déclarait : *« Les immigrés font des gamins pour toucher des allocations... On va leur donner moins d'allocations de façon à ce qu'ils aillent ailleurs. »* Des propos similaires, dans la *Lettre du maire* consacrée à la prime de naissance, évoquaient *« le danger pour le renouvellement de la population française que constituent les familles étrangères en raison du nombre de leurs membres et de leur fécondité »*.

Au-delà d'une série d'irrégularités devant, à leur avis, entraîner la nullité de la procédure, les défenseurs des prévenus ont souhaité redonner au procès *« un véritable caractère politique »*. *« Cette affaire est un problème de société*, a ainsi plaidé Me Jean-François Galvaire. *C'est la première fois que des magistrats français condamnent des élus français à une peine d'inéligibilité pour avoir tenté de protéger la famille française. »*

La cour rendra sa décision le 18 juin.

Luc Leroux

Huit élèves de CM2 sur dix apprennent une langue vivante

L'anglais reste très largement dominant

ALORS que Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, a fait du développement des langues vivantes l'une de ses *« priorités »*, la direction de la programmation et du développement (DPD) vient de publier une étude précise sur la réalité de cet enseignement à l'école primaire. *« La généralisation de l'apprentissage des langues en CM2 est assurée dans 94 % des classes du secteur public »*, affirmait récemment M. Lang (*Le Monde* du 31 janvier).

Le ministre semble avoir été un peu trop optimiste. Selon la DPD, 80 % des élèves de CM2 des écoles publiques (contre 88 % dans le privé) ont suivi, pendant l'année scolaire 1999-2000, des cours de langues étrangères. En CM1, ce pourcentage tombe à 56 % (contre 80 % dans le privé). Au total 28,4 % des élèves du premier degré se sont essayés à l'apprentissage d'une langue l'année dernière. *« Le secteur privé reste plus impliqué puisque 44,7 % de ses élèves sont concernés contre 25,9 % de ceux du public »*, souligne la DPD. Le chemin à parcourir reste encore long. Pourtant, le ministre a promis qu'une *« généralisation »* entrera en vigueur, dès 2002, en cours préparatoire ou en grande section de maternelle, ainsi qu'en CE2.

Si Jack Lang entend refuser la *« dictature »* de l'anglais et assurer une diversité de l'offre, la langue de Shakespeare reste la plus étudiée dans le primaire (79,8 % des élèves) loin devant l'allemand (15,2 %), l'espagnol (2,4 %) et l'italien (1,3 %). Ces trois dernières langues sont d'ailleurs en léger recul par rapport à 1998-1999. *« Cette répartition ainsi que son évolution se reproduisent au collège, où, en sixième, près de 90 % des collégiens apprenant une langue choisissent l'anglais »*, indique la DPD.

Ces cours de langues vivantes au primaire sont assurés à 60 % par des instituteurs volontaires ou habilités, à 16 % par des enseignants du second degré, à 13 % par des intervenants extérieurs et à 6 % par des assistants étrangers. Les cassettes vidéo restent le support pédagogique le plus utilisé, suivi du livre scolaire.

Enfin, la carte de France de l'apprentissage des langues en primaire apparaît très disparate. Le pourcentage d'élèves concernés varie de 23,5 % dans l'académie de Bordeaux à 40 % à Strasbourg. Seul point commun à travers le territoire : la prédominance de l'anglais, à l'exception des régions frontalières. Ainsi, l'allemand est majoritairement étudié par les écoliers des académies de Strasbourg et de Nancy-Metz, alors que ceux de Toulouse, Bordeaux et Montpellier penchent souvent pour l'espagnol et ceux de Grenoble, de Nice et de Corse, pour l'italien.

S. Bl.

★ ***L'Enseignement des langues vivantes étrangères dans le premier degré en 1999-2000*, note d'information de la DPD n° 01-18, avril 2001.**

Rémi, témoin de Jéhovah, refuse la transfusion qui pourrait le sauver

IL A VINGT ET UN ANS et il va mourir. Rémi, étudiant en institut universitaire professionnalisé (IUP) de gestion à Lille, a appris, le 22 mars, qu'il était atteint d'une leucémie aiguë. Son taux d'hémoglobine et de plaquettes est très bas et il risque à tout moment de faire une hémorragie fatale. Une transfusion sanguine pourrait le sauver. Mais Rémi est témoin de Jéhovah et refuse toute injection de sang. Sans ce traitement, les médecins ne lui donnent que quelques semaines à vivre. *« J'ai tout essayé pour convaincre mon fils, mais c'est impossible »*, se désole son père, qui vit à Bauvin (Nord). Séparé de la mère du jeune homme depuis une quinzaine d'années, il ne partage pas les convictions religieuses de son ex-épouse et de son fils, tous deux témoins de Jéhovah. *« Mon fils est majeur, je n'ai aucun recours juridique possible... »*

Rémi a été hospitalisé le 23 mars à l'hôpital Cochin, à Paris, dans le service du professeur François Dreyfus. Les médecins lui ont proposé une transfusion sanguine, indispensable avant de commencer une chimiothérapie. Devant le refus du jeune homme, ils lui ont accordé un week-end pour réfléchir. *« Le personnel médical a été formidable,* raconte le père. *Ils ont tout fait pour le convaincre. Mais mon fils a reçu aussi de nombreux appels téléphoniques de témoins de Jéhovah. Il a été soumis a des pressions. »*

Passé le délai de réflexion, Rémi a maintenu son refus. Sa mère lui a fait quitter l'hôpital pour le centre Joliot-Curie de Saint-Martin-lès-Boulogne (Pas-de-Calais). Là, elle a demandé au cancérologue Jacques Hernandez d'injecter à son fils un produit qu'elle était allée chercher en Allemagne, chez un naturopathe de Buhl-Baden. *« C'était une solution de nature homéopathique,* se souvient le médecin. *J'ai refusé de l'administrer. De toute façon, le jeune homme n'était pas en état de recevoir une injection intramusculaire. Ce qui m'a choqué le plus, c'est l'attitude de la mère, qui acceptait de voir son fils s'enfoncer dans la mort sans réagir... Pourtant, avec une chimiothérapie, ses chances de guérison étaient de 65 % à 75 %. »*

« CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ DU MALADE »

Rémi a quitté le centre Joliot-Curie après avoir signé une décharge. Une ambulance privée l'a conduit en Allemagne, où il a reçu la fameuse injection. Il est désormais alité chez sa mère, à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais). Interrogé par *Le Monde,* Guy Canonici, président de la Fédération chrétienne des témoins de Jéhovah de France, se défend de pouvoir agir : *« Nous n'avons pas compétence pour donner un avis sur la question. » « Ce qui est en jeu dans ce cas,* selon M. Canonici, *c'est le respect du consentement éclairé du malade. Les témoins de Jéhovah souscrivent à une croyance, inscrite dans la Bible, qui porte sur le caractère sacré du sang. Ils ne doivent pas absorber de sang ou en recevoir par injection pour se soigner. Mais chacun doit se déterminer librement. Ce n'est pas un dogme chez nous d'affirmer que celui qui refuse une transfusion perdra sa vie ou son âme ! »*

Pourtant, la Watch Tower Society, l'organe dirigeant des témoins de Jéhovah, précise, dans une lettre du 27 août 1998, que si un membre baptisé *« persiste à ne pas respecter les préceptes de la Bible, y compris la notion de la mauvaise utilisation du sang, alors cela peut conduire à terme à son exclusion biblique »*.

Dans un communiqué du 9 avril, la Fédération des témoins de Jéhovah annonce que Rémi doit être *« transféré dans un établissement médical spécialisé dans les prochaines heures »*. Le père de Rémi, lui, est condamné à l'impuissance devant la dégradation de la santé de son fils. *« Que voulez-vous dire à quelqu'un de vingt et un ans qui vous dit :* "Je ne meurs pas, je vais vers la résurrection" ? *Pour moi, les témoins de Jéhovah seront complices de son suicide. »*

Xavier Ternisien

Un suspect arrêté en Floride dans l'affaire Dickinson

UN HOMME recherché dans l'affaire Caroline Dickinson, la jeune Britannique violée et tuée, le 18 juillet 1996 à Pleine-Fougères (Ille-et-Vilaine), a été arrêté le 11 mars par la police à Miami (Floride), a annoncé, mardi 10 avril, la BBC, à Londres. Cet Espagnol de cinquante-six ans, originaire des Asturies et employé dans un restaurant, aurait été arrêté alors qu'il pénétrait, à Miami Beach, dans l'appartement d'une femme dans l'intention de commettre *« un acte impudique et lascif »* pendant qu'elle dormait, selon la BBC. Sa remise en liberté sous caution a été refusée et il est incarcéré dans le comté de Dade (Floride). Cet homme figure sur une liste de 48 personnes que la gendarmerie de Rennes, chargée de l'enquête sur l'affaire Dickinson, souhaite entendre : il aurait commis plusieurs agressions sexuelles dans le passé qui présenteraient des similitudes avec celle de l'adolescente anglaise (*Le Monde* du 3 avril). Caroline Dickinson, âgée de treize ans, avait été tuée dans une chambre de l'auberge de jeunesse où elle dormait avec quatre de ses camarades qui ne s'étaient pas réveillées. Ni le contrôle des empreintes génétiques des 3 615 habitants du village ni les 7 500 interrogatoires n'ont donné de résultat jusqu'à présent.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : l'abbé Robert Berlan, curé de Quillan (Aude), mis en examen et écroué le 10 janvier pour viols sur mineurs** de moins de quinze ans et agression sexuelle sur un handicapé mental (*Le Monde* du 12 janvier), a été remis en liberté sous contrôle judiciaire, lundi 9 avril, sur décision du juge d'instruction de Carcassonne Roland Schmitt. Selon Me Edouard Martial, l'un des avocats du Père Berlan, les *« jeunes gens qui l'avaient accusé de viols sont revenus sur leurs déclarations »*.

■ **Un officier retraité de l'Armement a été mis en examen, lundi 9 avril, dans l'enquête dirigée à Marseille** sur le versant militaire des malversations à la Direction des constructions navales (DCN) de Toulon. Le commandant Philippe Marty, ancien chef du Bureau achats rechanges appareils, est soupçonné d'avoir accepté des dons en numéraires et en voyages pour un peu plus de 68 000 francs de la part de l'entreprise Service Industrie Marine.

■ **Une demande de remise en liberté de Pierre-Joseph Falcone a été rejetée,** vendredi 6 avril, par la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris. Considéré comme le personnage central de l'affaire du trafic d'armes vers l'Angola, M. Falcone, quarante-sept ans, est écroué depuis le 1er décembre 2000. Il est la seule personne encore incarcérée dans cette affaire, dans laquelle est notamment poursuivi Jean-Christophe Mitterrand, le fils aîné de l'ancien président de la République.

■ **POLICE : un policier du commissariat de Melun (Seine-et-Marne) âgé de vingt-six ans a été gravement blessé par balles**, dimanche 8 avril, après s'être fait dérober son arme de service par un individu placé en garde à vue. Le mardi 10 avril, les jours du fonctionnaire n'étaient plus en danger. Le tireur avait été interpellé vendredi 6 avril en fin de journée, les policiers lui reprochant une double tentative de meurtre commise peu auparavant.

■ **Un trafiquant de stupéfiants âgé de quarante et un ans a été interpellé** après douze années de cavale, vendredi 6 avril, à Firminy (Loire). L'homme était l'objet d'un mandat d'arrêt dans le cadre d'une condamnation à quatre ans de prison ferme. Condamné en 1987 par la cour d'appel de Lyon, il avait pris la fuite en Algérie, son pays d'origine, pendant une dizaine d'années, pour échapper à la justice. Depuis 1999, il s'était réinstallé en France avec sa famille comme marchand de fruits et légumes.

■ **PÈLERINAGE : les pèlerins qui avaient eu des difficultés pour se rendre à La Mecque** en raison de carences dans l'organisation du voyage (*Le Monde* du 24 février) ont désormais du mal à retrouver leurs bagages, trois ou quatre semaines après leur retour. Alors que les premiers pèlerins musulmans partis de France sont rentrés à la mi-mars, la moitié des bagages se trouve toujours à Djeddah, selon la société France Handling chargée de les réceptionner.

Les sages-femmes se prononcent à l'unanimité pour la poursuite de la grève nationale

Réunies en assemblée générale, elles ont refusé toute « prime » et sont résolues à « ne pas ménager Kouchner »

LES SAGES-FEMMES ne désarment pas. Réunies, lundi 9 avril, en assemblée générale, à l'appel de leur coordination nationale, elles se sont prononcées à l'unanimité pour la poursuite de la grève nationale. Dans une salle archicomble de l'hôpital parisien de la Pitié-Salpêtrière, plus de trois cents sages-femmes se sont promis de *« ne pas ménager Kouchner »*. Alors qu'elles discutaient de la diffusion d'un démenti à propos des chiffres d'augmentation de salaires communiqués par le ministère, l'une d'entre elles leur apprenait que le ministre délégué à la santé venait juste de déclarer, sur France 2, au cours de l'émission « Mots croisés », que le mouvement touchait à sa fin grâce à ses dernières propositions *(lire ci-contre)*. Tollé général. *« La lutte continue »*, affirment-elles.

Devant le refus de l'assemblée générale de toute idée de *« prime »*, la coordination des sages-femmes demandera, mardi 10 avril, à Bernard Kouchner, la tenue d'une *« réunion quadripartite (ministère, coordination, syndicats, employeurs du privé) sur la refonte des grilles indiciaires »*. *« Que Kouchner fasse comme Gayssot avec les convoyeurs de fonds ou les camionneurs ! »*, avait suggéré auparavant une syndiquée de SUD.

Lors de l'assemblée générale, qui s'est tenue pendant plus de trois heures, la province a eu maintes fois l'occasion de s'exprimer. De Toulouse, Montpellier, Strasbourg, Lyon, Lorient, Tours, Bordeaux, Grenoble, dans la salle ou par téléphone, les provinciales ont prouvé qu'après trois semaines de protestation, le mouvement se structurait et que la détermination restait entière *« malgré le problème des réquisitions »*. *« Donnons toutes ensemble notre démission ! »*, propose une sage-femme venue de Bretagne ; *« Organisons une opération péage gratuit dans toute la France le même jour ! »*, lance une Lyonnaise : dans une salle de plus en plus « chauffée », les idées d'action se multiplient.

Qu'elles soient de Paris ou de Marseille, du secteur public ou privé, toutes réclament une évolution de leur statut et de leur salaire *« digne de leur profession »*. Estimant que les avancées financières obtenues sont quasi nulles, l'assemblée générale n'a cessé de dénoncer le cadre du protocole du 14 mars. *« Les sages-femmes ne veulent pas de ce protocole, elles veulent en sortir »*, a affirmé, sous un tonnerre d'applaudissements, une Grenobloise. *« L'enjeu de notre grève va au-delà de notre profession »*, prévient une animatrice de la coordination nationale. *« Si on refuse l'instauration d'une prime dans l'attente d'un changement de statut et que l'on demande une renégociation de nos grilles de salaire, on met toute la fonction publique hospitalière dans la rue »*, explique-t-elle. *« Et alors ? »*, rétorque l'assemblée générale. *« On ne va pas pas préserver la paix sociale pour Kouchner ; de toute façon, la révolte est déjà en marche... »*, considère une participante. *« Le protocole, c'est le risque du gouvernement, pas le vôtre »*, lance une syndiquée.

L'assemblée générale a adopté le principe d'une journée *« maternité sans sage-femme »*, jeudi 12 avril, à Paris. Une nouvelle manifestation nationale les conduira jusqu'à l'Hôtel Matignon, où elles espèrent être reçues par le premier ministre. *« Chaque jour de grève est un combat, il faut sortir de ce mouvement avec dignité »*, a insisté une animatrice de la coordination. Dignement, c'est-à-dire *« avec une réelle augmentation de salaire »*, n'ont cessé de répéter les sages-femmes.

Sandrine Blanchard

L'appel à la sagesse du ministre de la santé

***« Il y a un vrai malaise dans les hôpitaux »*, a déclaré Bernard Kouchner, invité, lundi 9 avril, de l'émission de France 2 « Mots croisés ». Evoquant la grève des sages-femmes, le ministre délégué à la santé a reconnu que celles-ci pratiquaient beaucoup plus d'accouchements qu'auparavant et avaient *« beaucoup plus de responsabilités »*. Rappelant la diversité des modes d'exercice de cette profession (public, privé, libéral...) et des revendications, M. Kouchner a expliqué : *« C'est difficile, mais je crois que nous nous sommes très bien entendus. »* Le ministre a conclu en espérant qu'*« elles seront assez sages pour reprendre le travail, et nous continuerons de négocier »*.**

Publication judiciaire

Par arrêt du 15 mars 2001, la XIe chambre correctionnelle de la cour d'appel de Paris, a déclaré Jean-Marie COLOMBANI, en sa qualité de directeur de la publication du journal LE MONDE, et le journaliste Alain GIRAUDO coupables du délit de diffamation publique envers Jean-Luc ROUGE, ancien champion du monde de judo et directeur de la Fédération française de judo, jiujitsu, kendo et disciplines associées.

Cette condamnation fait suite à la publication, dans le journal LE MONDE daté des 2 et 3 août 1998, d'un article d'Alain GIRAUDO intitulé "Seule la victoire est jolie" (page18) dans lequel Jean-Luc ROUGE est accusé d'avoir eu recours au dopage. La cour d'appel, confirmant le jugement rendu par le tribunal correctionnel de Paris, a condamné Jean-Marie COLOMBANI et Alain GIRAUDO à une amende de 10 000 F, a alloué à Jean-Luc ROUGE la somme d'un franc à titre de dommages-intérêts et a ordonné la publication du présent communiqué dans le journal LE MONDE et le journal L"ÉQUIPE".

2 LA NOUVELLE ABSTENTION

A Val-de-Reuil, le vote ne concentre plus les exigences de démocratie

Il y a vingt ans, cette ville nouvelle de l'Eure se mobilisait pour obtenir un conseil municipal. Aux élections de mars, le taux d'abstention a atteint 54,5 %. Le fort renouvellement de la population et l'éventail restreint des listes en compétition contribuent à expliquer ce phénomène

ROUEN
de notre correspondant

C'était il y a juste vingt ans. Les quelques centaines d'habitants de ce que l'on appelait alors la ville nouvelle du Vaudreuil venaient d'élire un conseil municipal pirate : ce fut la manière, pour ces pionniers, d'obtenir d'être traités comme des citoyens à part entière, l'Etat refusant alors à cette ville nouvelle le statut de commune. Aux élections municipales de mars 2001, l'abstention à Val-de-Reuil, nouveau nom de cette petite ville, a atteint 54,5 % des inscrits, comme si les revendications de démocratie s'étaient effacées au fur et à mesure que la ville grandissait.

Située à 30 kilomètres au sud de Rouen dans une boucle de la Seine en direction de Paris, la ville nouvelle était un pur produit de l'aménagement du grand bassin parisien tel qu'on le dessinait au cœur des Trente Glorieuses. A l'horizon des années 1980, quelque 20 000 personnes devaient vivre ici dans un cadre de verdure relié directement à Paris, à Rouen et à la côte normande par l'autoroute et le chemin de fer.

Le germe de ville à peine sorti de terre en 1975, le projet est vite apparu totalement disproportionné. Trop loin de la capitale, la ville nouvelle a aussi subi le contrecoup de la crise qui a frappé la région de Rouen. L'ensemble urbain du Vaudreuil – Le Vaudreuil étant le nom de la principale commune sur laquelle la cité devait voir le jour – est devenu un véritable casse-tête pour les pouvoirs publics. Sa croissance piétinait. Quant à ceux qui s'étaient installés ici, séduits par l'idée de participer à la construction de la *« ville de demain »*, ils s'en sentaient exclus.

Il existait alors seulement un conseil de l'ensemble urbain, composé de cinq conseillers généraux du département de l'Eure, de quatre élus de communes limitrophes sur lesquelles s'étendait le territoire de la ville nouvelle et de trois représentants des habitants. Bernard Amsalem, résidant de la première heure, fut de ceux qui demandèrent la création d'un véritable conseil municipal. Face au refus de l'Etat, avec les autres « forces de gauche », ce militant socialiste provoqua, en avril 1981, un scrutin sauvage déclaré *« illégal mais légitime »* par le préfet de l'Eure. Sur les 1 446 habitants inscrits, 425 participèrent à ce scrutin. En décembre 1981, le nouveau gouvernement de gauche organisa les premières élections légales qui firent de M. Amsalem le premier maire, avec pour mission de *« donner une âme à la ville »*, qui prit en 1985 le nom de Val-de-Reuil. Aujourd'hui, la ville compte 13 250 habitants : elle a bénéficié de l'implantation de nombreuses industries, même si l'Etat s'est désengagé financièrement de son développement.

Cette histoire, qui couvre à peine deux générations, n'est connue que des plus anciens. Cela explique peut-être le taux d'abstention observé en mars. Curieusement, l'évoquer avec un Rolivalois – habitant de Val-de-Reuil – s'apparente presque à une agression. *« C'est encore pour parler de nos problèmes »*, s'inquiète Maggie Bernier, responsable du club de basket-ball local. Albert Amsalem, directeur du théâtre, ne supporte pas qu'on *« déforme »* la réalité de Val-de-Reuil : *« On ne cite son nom que pour les faits divers ou les incidents en milieu scolaire, alors qu'on oublie que le Théâtre des Chalands, installé depuis seize ans ici, a accueilli en résidence Marc Jolivet, Alex Métayer... »*

> Sept mille nouveaux habitants se sont installés entre le recensement de 1990 et celui de 1999

Le socialiste Marc-Antoine Jamet, successeur de Bernard Amsalem, qui avait été reconduit sans discontinuer depuis 1981, a été élu au premier tour à la tête d'une liste de gauche plurielle, le 11 mars : il reconnaît un déficit du sens de la communauté propre, selon lui, aux villes nouvelles. *« Ici, nous avons le taux d'abstention habituel plus 10 % »*, analyse le nouveau maire, qui a obtenu la majorité absolue dans tous les bureaux de la ville. Pour lui, le phénomène a les mêmes caractéristiques à Val-de-Reuil que dans l'ensemble de la France.

L'abstention est plus forte dans les bureaux de gauche et diminue là où la droite fait meilleure figure. Mais il y a une différence notable : à Val-de-Reuil, ce sont les quartiers du centre, les plus populaires, proches des services publics mais à l'environnement urbanistique très dégradé, qui ont le moins bien voté (40 % de participation) alors que les quartiers plus récents, les excentrés, ont été plus civiques.

Cette faible mobilisation électorale correspond aussi à la quasi-absence de la droite pendant la campagne et à une extrême droite – le MNR, en l'occurrence – discréditée par une affaire de faux candidats. Enfin, la fermeture programmée de l'usine De Carbon (275 salariés), implantée dans la commune voisine d'Andé, a ajouté une touche de désenchantement chez les ouvriers en attente de licenciement.

Les *« plus 10 % »* qui seraient propres à Val-de-Reuil s'inscrivent dans le prolongement logique d'un handicap de départ : seulement un peu plus d'un tiers des 13 250 habitants sont inscrits sur les listes électorales. La ville compte aussi 5 000 scolaires, et 7 000 nouveaux habitants se sont installés entre le recensement de 1990 et celui de 1999. La population totale a augmenté de 2 000 habitants : ce fort renouvellement entre aussi en ligne de compte dans le phénomène abstentionniste.

Mais cela ne suffit pas. L'ancien maire, M. Amsalem, se souvient *« des années euphoriques où les gens étaient motivés »*. *« Cette population de cadres moyens, voire de cadres supérieurs, était, à quelques centaines de personnes, majoritaire,* souligne-t-il. *Aujourd'hui, elle est minoriraire, réduite sans doute à deux cents personnes. »* Et puis Val-de-Reuil compte une forte population jeune, nettement au-dessus de la moyenne nationale ; pour M. Amsalem, cela accroît les risques de déficit de citoyenneté.

Au club de basket, Mme Bernier constate que les parents participent de moins en moins à l'activité de l'association : *« Mais c'est comme ailleurs »*, dit-elle. Résidante depuis vingt ans à Val-de-Reuil, elle a une analyse plus politique de ce taux d'abstention. Aux élections municipales de 1995, des écologistes très critiques contre la municipalité socialiste avaient constitué une liste, captant ainsi une partie des exigences d'un électorat insatisfait. En mars, la gauche plurielle s'est présentée unie. *« Au total, il y avait seulement trois listes*, constate Mme Bernier. *Tous les gens ont pensé que le résultat du scrutin était déjà joué. C'est peut-être pour cela qu'ils ne se sont pas déplacés. »*

E. B.

Prochain article :
LA COURNEUVE

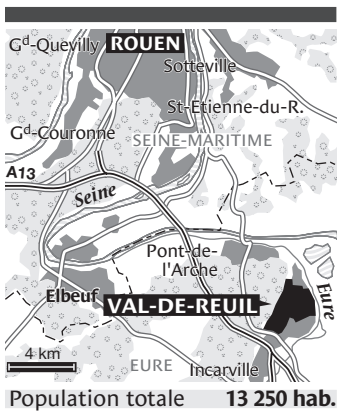

Population totale	**13 250 hab.**
→ De 0 à 19 ans	**38,75 %**
→ 20 ans et plus	**61,25 %**
Taux de chômage	**12,64 %**
Mairie	
• Ancien maire	**Bernard Amsalem (PS)**
• Nouveau maire	**Marc-Antoine Jamet (PS)**
Abstentions	
• Aux élections municipales	
→ 2001	**54,49 %**
→ 1995	**42,07 %**

Aller chercher les femmes, les hommes... et les enfants pour écrire l'histoire d'une ville en gestation

ENTRE des citoyens qui se sont battus pour accéder à la citoyenneté en 1981 et la masse des abstentionnistes de 2001, Albert Amsalem, directeur du Théâtre des Chalands et homonyme de l'ancien maire, veut croire aux vertus du temps : *« Il faut que Val-de-Reuil devienne une ville comme les autres. L'abstention est liée à sa configuration, celle d'une ville plantée par des politiques. Alors, il faut aller chercher les femmes et les hommes. »* Il paraphrase Antoine Vitez parlant du théâtre : *« Commencez par les enfants, les adultes suivront ! »*

PORTRAIT

> Le directeur du théâtre mise sur le temps pour que les échanges recréent la citoyenneté

Le paradoxe, reconnaît M. Amsalem, c'est que Val-de-Reuil n'est pas démunie pour créer du lien social. Il y a peu de villes de cette taille qui disposent d'un théâtre, de deux cinémas, d'un centre de comédie musicale, d'équipements sportifs « en veux-tu en voilà ». Né de la seule volonté de la municipalité, le Théâtre des Chalands a été construit dès les premières années de Val-de-Reuil, au cœur de la ville, et bénéficie toujours d'un engagement lourd de la commune. Pourtant son existence et son avenir ne font pas l'objet de débats préélectoraux. Le directeur des Chalands a une explication : sur 13 250 habitants, 3 000 vont au théâtre, au cinéma ou à la bibliothèque, alors qu'il n'y avait que 2 633 votants le 11 mars.

Cette abstention que personne ne veut décrire comme un mal qui rongerait la démocratie locale à Val-de-Reuil plus qu'ailleurs, M. Amsalem la combat en allant dans les lycées et collèges, où il anime des ateliers d'écriture : *« On a besoin de créer des échanges, d'écrire l'histoire. Que l'on nous fiche la paix, qu'on nous traite comme tout le monde. Tout ce travail sera payant un jour. »*

Daniel Rémy, sociologue, qui a travaillé de 1971 à 1989 au sein de l'établissement public chargé de la construction de la ville nouvelle, confiait récemment qu'une ville nouvelle, *« c'est un laboratoire, comme l'est aujourd'hui la politique de la ville. Il s'agit toujours de réconcilier l'habitant avec l'ensemble des composantes de la ville, dans une démarche citoyenne. Pour moi, l'aventure de Val-de-Reuil n'est pas finie. C'est très court vingt-cinq ans dans la vie d'une ville. »*

E. B.

TROIS QUESTIONS À...

MARC-ANTOINE JAMET

1 Vous êtes maire (PS) de Val-de-Reuil. L'abstention constatée en mars signifie-t-elle que la ville nouvelle a été ratée ?

Il n'y a jamais une seule explication. La ville est un mélange d'utopies : l'une étatique et pompidolienne, l'autre sociologique et post-soixante-huitarde. Ce double rêve de croissance et de fraternité s'est fracassé sur la montée des individualismes, de la crise. Val-de-Reuil « surréagit » aux phénomènes nationaux, qu'ils soient positifs ou négatifs, économiques, politiques, en ayant toujours un taux d'abstention supérieur de 10 points à la moyenne. Mais j'ai croisé, comme partout, des gens qui pensaient que c'était « fait », dans un sens ou dans l'autre, ou qui se réservaient pour le second tour quand il n'y en a eu qu'un. Certains parlaient aussi d'alternance. Enfin, même si ce n'est pas à moi de le dire, la droite, en se cachant derrière des pseudo-intérêts locaux, n'a pas fait son travail démocratique.

2 L'abstention est curieusement très forte dans le centre-ville...

A ville nouvelle, habitants nouveaux. La vraie inquiétude, c'est le peu d'inscriptions sur les listes électorales : un tiers de la population seulement. Beaucoup de ceux qui s'installent sont encore votants dans d'autres communes ou n'ont pas comme première préoccupation de participer au débat municipal. Ajoutons que nous cumulons les publics en difficultés, personnelles ou sociales, et – au contraire – des populations dynamiques et innovantes. La vie associative et civique, ici, est la plus riche du département. C'est un paradoxe et, alors que l'emploi redémarre, une raison d'espérer.

3 Comment changer l'image de Val-de-Reuil ?

L'Eure est une vieille terre radicale et les comportements politiques locaux s'en ressentent. Confisquée par les notables, la vie publique attire peu. Il faut changer de méthodes et de ton. Vivre le terrain et le quotidien : raccommoder, réparer, verdir, sécuriser, rendre plus jolie une ville qui a sa propre beauté, sa force, son identité. Et, en même temps, en être l'ambassadeur, ne renoncer à aucune ambition, développer un projet. Il faut se battre pour le concret et donner à rêver. Etre humble et redonner de la fierté. Nous gagnerons la confiance si nous démontrons la compétence.

Propos recueillis par Etienne Banzet

Négociants en bestiaux et éleveurs multiplient les actions afin d'obtenir des mesures d'aide

LES AGRICULTEURS et les négociants en bestiaux multiplient manifestations et barrages pour protester contre l'insuffisance des aides destinées à compenser les effets de la double crise de la vache folle et de l'épizootie de fièvre aphteuse. Mardi matin 10 avril, de 50, selon la police, à 300 camions, d'après les marchands de bétail, bloquaient l'aéroport de Toulouse-Blagnac pour réclamer des subventions pour la *« profession »* et la *« réouverture des frontières »* dès le 13 avril. *« Nous ne partirons pas d'ici tant que le Comité vétérinaire permanent de l'Union européenne (CVP) qui se réunit aujourd'hui à Bruxelles ne nous donnera pas de réponse satisfaisante »*, a affirmé un des manifestants.

La veille, deux cents à deux cent cinquante négociants en bestiaux avaient érigé des barrages sur toutes les voies d'accès à l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry de 4 heures à 22 heures. Une délégation a été reçue dans l'après-midi à la préfecture du Rhône et des discussions ont, ensuite, eu lieu avec le ministère de l'agriculture, au cours desquelles les manifestants ont décroché des aides financières, sous forme d'*« aides au chiffre d'affaires »*, selon Jean-Paul Genévrier, président du syndicat des marchands de bétail de Rhône-Alpes. Au ministère de l'agriculture, on précise qu'il s'agit d'aides à la trésorerie sous forme de prêts bonifiés (taux de 1,5 %). Le blocage de Saint-Exupéry a sérieusement affecté le fonctionnement de l'aéroport, une trentaine de vols étant détournés ou annulés.

APPEL À LA SOLIDARITÉ

De leur côté, cent cinquante à deux cents agriculteurs de la branche basque de la Confédération paysanne ont bloqué, une partie de la journée de lundi, les routes d'accès à la ville de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques). L'action a cessé après que le préfet du département se fut engagé à apporter des réponses aux demandes des éleveurs. Ces derniers ont promis de renouveler l'opération, qui avait notamment consisté à bloquer l'autoroute A 63 et la nationale 10, principaux accès vers l'Espagne, si les promesses n'étaient pas tenues.

Dans l'Allier, trois cents à quatre cents éleveurs ont manifesté, également lundi, devant la préfecture de Moulins. Outre des indemnisations pour compenser les pertes dues à la crise de la vache folle, ils ont réclamé la mise en place d'une campagne de vaccination contre la fièvre aphteuse. Ils avaient, par ailleurs, appelé les maires à fermer leur hôtel de ville en signe de solidarité, mot d'ordre qui, selon un responsable de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA), a été bien suivi.

La fédération régionale de ce syndicat et les jeunes agriculteurs du Limousin demandent au CVP de prendre, lors de sa réunion de mardi, des mesures d'assouplissement pour relancer l'activité des filières, notamment en faveur de l'exportation de broutards. Pour ce faire, ils réclament la possibilité de rassembler les animaux et de collecter les bestiaux sur plusieurs fermes pour les envoyer dans des centres d'engraissement.

Dans la soirée de lundi, c'est l'ensemble des éleveurs bovins du Massif central, sous la bannière du syndicat des exploitants agricoles et des jeunes agriculteurs, qui, *« n'en* [pouvant] *plus d'attendre en vain un signal fort du gouvernement »*, ont organisé une opération baptisée « Feux de détresse ». Ainsi, six cents feux ont été allumés, entre 22 heures et minuit, sur les places, les carrefours et devant les bâtiments publics, dans plusieurs cantons du Massif central. Ils réclament la compensation intégrale des pertes des éleveurs. Alors que les pouvoirs publics ont proposé 800 francs par broutard, 1 200 par jeune bovin et 300 francs par vache de réforme, les syndicats agricoles estiment que ces aides couvrent à peine 25 % des besoins.

Marcel Scotto

Actualisation des plans de secours contre les accidents maritimes

LE PREMIER MINISTRE vient d'envoyer à ses ministres et aux préfets des départements du littoral une instruction relative à *« l'intervention des pouvoirs publics en cas d'accidents maritimes majeurs »*. Ce texte, en date du 2 avril, qui tire les leçons des récents naufrages, notamment ceux de l'*Erika* et du *Ievoli-Sun,* fixe les principes d'élaboration des plans de secours et de lutte, en métropole et outre-mer. Les rôles respectifs du préfet maritime, des préfets de département et du préfet de zone de défense sont précisés.

Un chapitre spécial traite de l'information du public, des relations avec les collectivités locales et de l'accueil et de l'encadrement des équipes de bénévoles qui viennent participer à la lutte contre les marées noires. Des exercices Polmar/mer et Polmar/terre ont lieu chaque année. Les ministères de l'environnement et de la santé sont chargés, en cas de pollution du milieu marin, de réaliser et de mettre à jour des expertises sur les caractéristiques des produits pétroliers ou chimiques polluants.

DÉPÊCHES

■ **CIRCULATION : le tunnel du Mont-Blanc, qui devrait rouvrir en septembre 2001, *« verra son trafic poids lourds réduit*** *de 30 à 40 % par rapport à la période précédant sa fermeture, voici deux ans »*, a déclaré, lundi 9 avril, Franco Colombo, président de la société italienne Traforo del Monte-Bianco (TMB). *« A la réouverture, moins de 2 000 poids lourds par jour utiliseront le tunnel, contre des pointes de 3 200 auparavant »*, a précisé M. Colombo.

■ **CENTRE : le président de la région, Alain Rafesthain (PS), a indiqué** qu'il voulait mettre en place des mesures pour aider les éleveurs bovins en difficulté. La filière bovine dans la région subit de lourdes pertes évaluées, selon l'Etat, le Crédit agricole et les organismes professionnels, à environ 150 millions de francs. Les mesures d'aide seront soumises au vote de l'Assemblée régionale au cours de la séance plénière des 12 et 13 avril, à Orléans.

2 AVOIR VINGT ANS AU JAPON

Les naufragés d'une société de mensonge

Meurtriers en herbe de plus en plus violents, drogués, racketteurs, etc. Une nouvelle vague de crimes commis par des adolescents traumatise l'archipel depuis 1997. Ils sont les symptômes d'une société en plein malaise, compétitive et indifférente à ceux qui chavirent

IL avait quinze ans et il pensait déjà avoir raté sa vie. Echalas embarrassé de son corps, Jun était le souffre-douleur de ses camarades au lycée public. Ils le menaçaient et le rançonnaient. A l'école, il avait appris au moins une chose : si l'on n'est pas du côté des forts, on est piétiné. Et il pensait qu'il était né du côté des vaincus. Le futur lui semblait bouché : c'est son frère aîné, apprenti cuisinier, qui succéderait à la tête de l'affaire familiale. Son grand-père était trop âgé pour l'entendre et sa mère, divorcée, trop prise par la gestion du restaurant. Jun avait commencé à sniffer du solvant (l'hallucinatoire des jeunes Nippons) et à fuir dans la nuit de la ville avec d'autres petits fauves, dans le déchaînement des pots d'échappement de leurs motos. Un jour, alors qu'il sniffait dans sa chambre, sa mère, n'y tenant plus, appela la police. Il fut placé dans un centre de désintoxication. Aujourd'hui, Jun a réussi à reprendre pied, mais beaucoup de jeunes Japonais chavirent.

Les adultes voient avec effroi une minorité de la jeunesse « péter les plombs ». En décembre 2000, le gouvernement a abaissé de seize à quatorze ans l'âge de la responsabilité légale et, désemparés, les parents d'enfants à problèmes cherchent dans des exemples de repêchage la force d'espérer. Le succès du livre autobiographique d'une ancienne délinquante devenue avocate, Mitsuyo Ohira, est significatif : en un an, *Donc, vous aussi, vous pouvez en sortir* a été tiré à 4 millions d'exemplaires. L'auteur fut, elle aussi, victime de brimades à l'école et trahie par ses copines. Elle tenta de se suicider. Puis elle se révolta, sécha les cours, se lia avec de jeunes voyous, se fit tatouer (l'un des apanages du Milieu) et se maria à un petit boss. Divorcée, elle devint hôtesse de bar. Un jour, un ami de son père entra par hasard dans l'établissement. Sa vie allait basculer une nouvelle fois : elle reprit des études et défend aujourd'hui des jeunes délinquants.

Bien que la délinquance juvénile tende à diminuer quantitativement (sans avoir jamais atteint un niveau comparable à celui de la plupart des pays industrialisés), la gravité des crimes commis par des adolescents s'accroît. *« Ces crimes sont d'autant plus déroutants que leurs motivations sont difficiles à saisir »*, commente Masayuki Tamura, directeur du département de prévention de la délinquance à l'Institut national de recherche de la police.

Depuis deux ans, une suite de meurtres atroces a bouleversé l'opinion : en décembre 1999, un jeune tranchait la gorge d'un enfant de cinq ans jouant dans un jardin public ; en mai 2000, un adolescent de dix-sept ans détournait un autocar et tuait à coups de couteau une vieille femme prise en otage ; quelques jours plus tard, un autre poignardait à quarante reprises une voisine âgée. Le mois suivant, un quatrième tuait sa mère et blessait deux de ses camarades à coups de batte de baseball. En août, un lycéen de seize ans tuait dans leur sommeil trois membres d'une famille et en blessait trois autres à coups de couteau de chasse parce qu'ils l'avaient accusé de les regarder dans leur salle de bains...

En 1999, le nombre de jeunes (de quatorze à dix-neuf ans) accusés de meurtre a été multiplié par deux (117 cas) et, au cours du premier semestre 2000, un millier de mineurs ont été arrêtés pour meurtre, viol, violence ou incendie criminel (+ 2% par rapport à la même période en 1999). Le nombre des adolescents placés en maison de redressement a pour sa part doublé au cours des cinq dernières années, passant de 3 800 à 5 600 (en 1999, dernier chiffre connu).

L'augmentation du nombre de crimes commis par des mineurs et la fémisation de la criminalité juvénile sont montées en épingle par la presse. Elles dénotent assurément un malaise diffus. Des spécialistes mettent néanmoins en garde contre l'alarmisme des médias. *« Un peu de sang-froid »,* tonne le sociologue de l'éducation Teruyuki Hirota : globalement, le taux de criminalité des jeunes est moitié moindre de ce qu'il était il y a trente ans ; certes, les crimes commis par les quatorze-quinze ans augmentent, mais ceux dont se rendent coupables leurs aînés diminuent.

Certains crimes sont le fait d'individus isolés. D'autres sont commis collectivement (meurtres de sans-abri ou d'un homosexuel dans un parc de drague). Mais il n'y a pas, au Japon, de phénomène de banlieue ou de cité de la peur, bien qu'il existe depuis longtemps des bandes de loubards à moto (*bosozoku),* qui sont une propédeutique à la délinquance. En dépit de violences et d'affrontements sporadiques avec la police, ces loubards sont relativement peu casseurs et leurs « équipées sauvages » quelque peu rituelles. L'usage de la drogue (essentiellement des amphétamines), quoique en augmentation, reste enfin un phénomène mineur, comparé à la situation aux Etats-Unis, par exemple.

Certains de ces crimes sont liés à la détérioration de la situation économique, qui provoque des drames familiaux. En mars 2000, dans la touffeur enclose de cette triste banlieue dortoir qu'est Fukuoka, où se succèdent cubes de béton et modestes maisons basses accolées les unes aux autres, deux adolescents de quatorze et treize ans ont battu à mort leur mère. Elle était ivre, comme à l'accoutumée, et elle avait failli une nouvelle fois à une promesse : aller chercher leur petite sœur, qui, à la suite d'une fugue, avait été placée dans un centre de bien-être.

Lorsque les policiers arrivèrent, ils trouvèrent un petit logement capharnaüm, au sol jonché de vêtements et de journaux et à l'évier encombré de vaisselle sale. Les parents, qui se disputaient, avaient fini par divorcer. Et, à la suite du départ du père, un charpentier dont l'entreprise avait fait faillite, la mère s'était mise à boire davantage. Les deux enfants étaient des bons élèves... Drame de la misère autant matérielle qu'humaine.

Les adolescents violents sont plus nombreux dans les écoles des banlieues-dortoirs ou des villes moyennes affectées par la crise économique. *« Certains sombrent dans la délinquance parce que leurs parents ne peuvent plus payer leurs études en raison de difficultés économiques »*, souligne Katsuhiko Sakai, directeur du centre de redressement de Tama, dans la banlieue de Tokyo. Mais leur violence ne saurait être ramenée à des différences de revenu.

Selon le criminologue Jinsuke Kageyama, les crimes commis par des adolescents sont souvent le fait d'individus introvertis, victimes de brimades à l'école qui *« commettent des crimes "théâtraux" pour attirer l'attention »*. Le jeune assassin devient à ses propres yeux un « héros négatif », protagoniste d'un « spectacle » qui a pour public la société entière, explique-t-il. *« Je voulais voir si j'avais la force qu'il faut pour tuer quelqu'un »,* a déclaré le jeune meurtrier d'une vieille dame.

Cette nouvelle vague de crimes commis par des adolescents a commencé en 1997 : dans un acte de démence spectaculaire, un lycéen de Kobe trancha la tête de l'un de ses jeunes camarades et l'exposa à la porte de son établissement. *« Ce drame a eu un effet dévastateur : d'autres, par la suite, ont voulu faire "mieux", plus choquant »,* fait valoir Masayuki Tamura.

LES dérapages dramatiques de jeunes « sans histoires » sont l'expression extrême d'un malaise plus large. L'augmentation de l'absentéisme à l'école (en 2000, plus de 140 000 lycéens ont refusé de suivre les cours) ainsi que celle de la violence contre les professeurs ou des élèves entre eux en sont les symptômes. Le racket d'un collégien auquel trois de ses camarades ont soutiré la coquette somme de 54 millions de yens (3,5 millions de francs) entre juin 1999 et mai 2000 a fortement ému l'opinion. Le montant de la somme extorquée et la complicité de la mère du souffre-douleur, qui avait pensé qu'en lui donnant l'argent son fils échapperait à ses tortionnaires, ont jeté une lumière crue sur le racket scolaire.

La plupart des jeunes auteurs de crime sans motivations précises ont été victimes de brimades, et *« personne – ni les professeurs ni les parents – n'est venu à leur aide »,* commente M. Tamura. C'était le cas tant de l'adolescent auteur du détournement du bus que de l'autre mineur, qui blessa quatre de ses camarades et tua sa mère avant de s'enfuir à vélo. Le premier avait notamment sauté du troisième étage de son établissement – se blessant grièvement aux vertèbres – pour fuir ses tortionnaires. Par la suite, il alternera crises de violence et repli sur soi, claquemuré dans sa chambre.

Ce type de « retrait » volontaire (*hikikomori*) prend des proportions alarmantes : selon le psychiatre Shizuo Machizawa, spécialiste des désordres de la personnalité chez les jeunes, de 50 000 à 60 000 d'entre eux souffriraient de cette introversion. La plupart, estime-t-il, sont suicidaires, mais ils n'ont pas le courage de passer à l'acte et ils s'enlisent dans leur monde morbide jusqu'au jour où certains *« explosent »*. *« Je me haïssais, et en tuant quelqu'un j'avançais vers ma propre mort »,* a déclaré au tribunal un adolescent accusé du meurtre d'une femme à Ojiya (préfecture de Niigata).

Dans une société où l'endurance et le contrôle de soi sont les vertus cardinales du comportement, ces « explosions » d'agressivité adolescente sont troublantes et inquiétantes. Les jeunes criminels expliquent souvent leur geste par une rage incontrôlable, disproportionnée par rapport à la cause de celle-ci, qui s'empare d'eux. Une pulsion que rend un mot du langage adolescent : *« kireru »,* qui vient de l'expression « couper le cordon du sac de l'endurance ». Souvent, les jeunes criminels ont laissé des notes, des « journaux de rage », avant de disjoncter et de s'évanouir dans les nuées de la déraison, comme le cerf-volant dont on a coupé le fil disparaît dans le ciel. *« Ils explosent parce qu'ils ne savent pas comment s'exprimer autrement »,* commente le directeur du centre de redressement, Katsuhiro Sakai. La plupart sont des *« psychopathes froids »* qui n'éprouvent ni sentiment de faute ni remords : solitaires devant leur écran de jeux vidéo, ils n'ont jamais été formés à vivre avec les autres, poursuit-il. Cette solitude ne les prépare ni à endurer ni à imaginer la douleur de leur victime, explique pour sa part Masayuki Tamura.

Ces jeunes à la dérive figurent parmi les naufragés d'une société en transition qui, au cours de ces cinquante dernières années, a encaissé des mutations profondes mais qui était portée, d'abord par une volonté de redressement, puis par une expansion dont chacun, à son niveau, constatait les bénéfices. Aujourd'hui, la récession a enrayé cette force motrice. L'égoïsme individuel, une compétition darwinienne, alors que la machine économique patine et accentue les inégalités, entame la cohésion.

> « Les crimes d'adolescents sont souvent le fait d'individus introvertis, victimes de brimades à l'école »
> **Jinsuke Kageyama,** criminologue

Le monde des adultes, avec son cortège de scandales, n'est guère un modèle pour les adolescents. Et, d'une certaine manière, les lycéennes qui se prostituent ne font que participer, avec une candeur perverse, du cynisme ambiant. Leur dérive est l'illustration de la contradiction ressentie par une partie des jeunes entre, d'un côté, un système éducatif fondé sur la compétition et le sacrifice, et, de l'autre, une société conduite par la toute-puissance de l'argent et indifférente à ceux qui chavirent : une *« société du mensonge »,* résume le sociologue Shinji Miyadai.

« Je suis telle que j'ai envie d'être. Les adultes n'ont pas de leçons à me donner. Les jeunes sont sans morale ? Et eux alors ? », dit Yuko, avec une moue désabusée de gamine. Elle a dix-neuf ans. Elle est « montée » à Tokyo de son petit port du Kyushu – qui *« sentait le poisson séché, pouah ! »* – pour devenir infirmière. Puis, elle s'est mise à travailler dans un *Lingerie Club,* où les serveuses ne portent que des sous-vêtements. Sa vie tourne autour de son labrador, qui occupe toute la place de sa minuscule chambre. Elle va au restaurant et s'achète des fringues : elle est dans sa bulle. Si certains adolescents « pètent les plombs » de manière parfois dramatique, ils ne sont cependant qu'une facette de la « planète jeune ».

Philippe Pons
(avec la collaboration de Ryu Otomo)

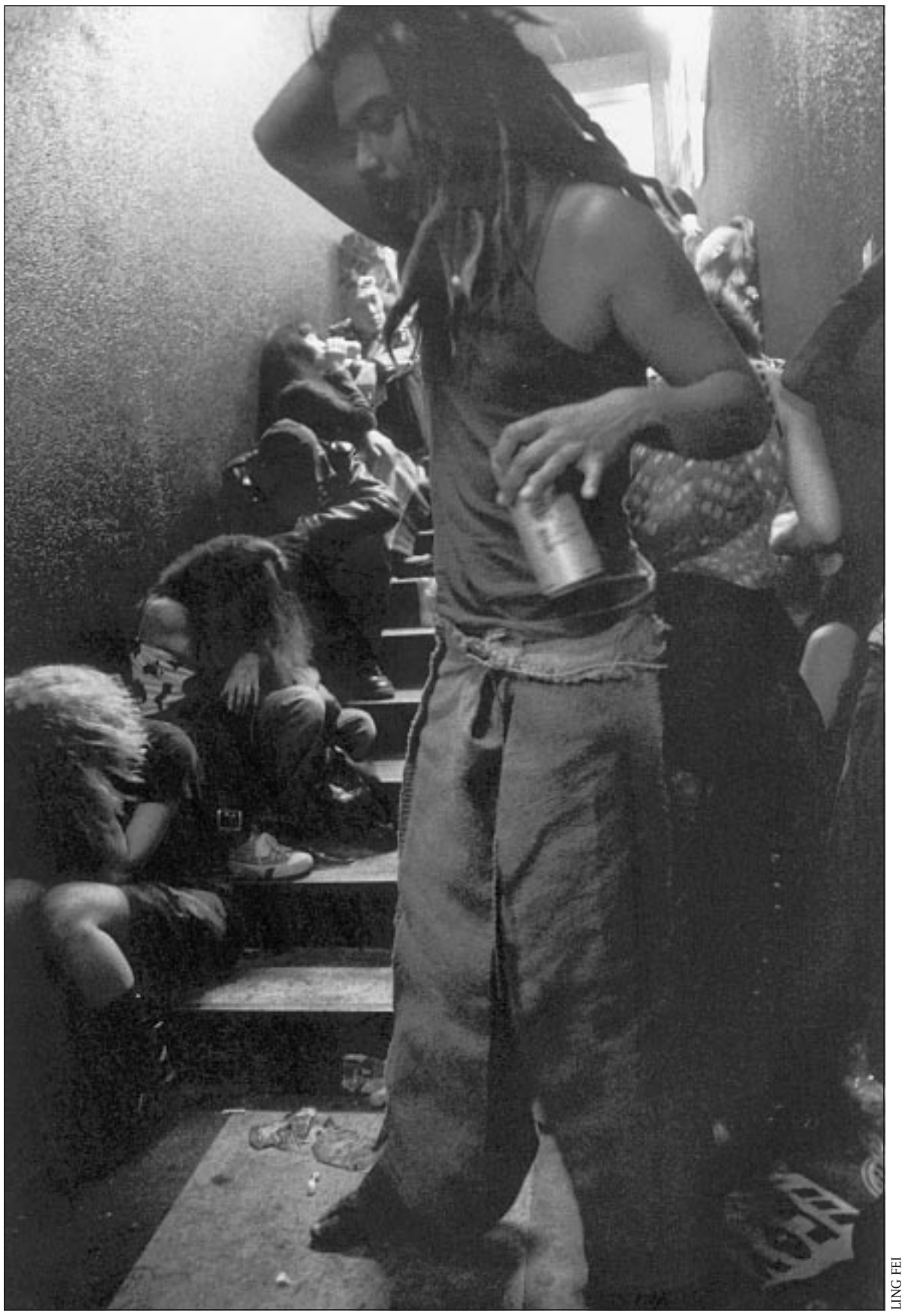

LING FEI

PROCHAIN ARTICLE :
Généreux sans frontière

Chers défavorisés

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

ELLE S'APPELAIT LUCIENNE, comme souvent à la cuisine. Elle avait deux ans quand ses parents ont été engagés à Malagar, en 1929. Elle couchait dans la paille. Elle mangeait les restes. Les Mauriac l'emmenaient à la messe de Langon. Le grand homme du domaine, François, la croisait sous la charmille sans trop la voir. Les bourgeois catholiques ont tendance à aimer leur prochain d'un peu loin.

C'était le temps où les sœurs Papin ont mis fin dans le sang à ce genre d'esclavage. Lucienne s'est contentée de tomber amoureuse d'un des fils du château. Dans *Mon Malagar* (Gallimard), la petite Sinzelle, c'est son nom, raconte à quoi songent les *défavorisés*, c'est leur autre nom, à force de porter sur eux l'*« odeur vinaigrée des vêtements qui ne leur appartiennent pas »* (le mot échappa, un jour, au maître de maison).

Un condamné réélu haut la main, un tricheur ovationné par son ancien club sportif : c'est à croire que le peuple devient aussi cynique que ses élites. Et pourquoi pas ? Au nom de quoi le *défavorisé* devrait-il demeurer le gardien de la morale piétinée par les puissants ? Son indulgence envers loustics et forbans, c'est sa façon de crier le « *Tous pourris !* » qu'on lui interdit sous prétexte de ne pas favoriser les extrémismes.

Des syndicats se joignent aux patrons pour expliquer aux licenciés que l'appel au *boycott* risque de nuire à d'autres *défavorisés*.

... On proclame partout qu'il n'y aurait plus de lutte des classes, depuis la chute d'un certain mur à l'Est et la mondialisation, que donc il n'y aurait plus de classes du tout. Reste que patrons et actionnaires peuvent toujours « dégraisser » leur personnel sans se faire tort, bien au contraire. Les *défavorisés*, eux, ont vu fondre leur droit à la solidarité. La faute à pas-de-chance, comme au bon vieux temps !

La francophonie sera-t-elle sauvée par la démographie galopante de ses *défavorisés* ? L'ONU prévoit que, d'ici à 2050, les peuples parlant le français passeront de 600 millions à 1 milliard 169, soit 93 % d'augmentation contre 52 % pour l'ensemble de l'humanité. Leur proportion dans le monde s'élèvera de 9,9 % à 12,56 %. Chez les Africains, ce taux triplera (+ 193 %). En se multipliant par quatre (203 millions), la population du Congo comptera trois fois plus de francophones que la France elle-même.

... A condition que la réputation et l'enseignement de notre langue suivent cet essor des naissances ! Si par malheur il devient plus commode de parler anglais... A force de voir faire les plus malins, les *défavorisés* finissent par faire passer impudemment leur intérêt avant la morale et notre prestige.

Chers *Défavorisés*,

Si ça se trouve, vous allez entendre parler d'un nouveau programme au bac de français. Méfiez-vous !

A l'abri du jargon technico-vasouillard dont la pédagogie a le secret – *corpus*, *travail d'écriture*, *problématique*, *argumentatif* –, les théoriciens et les bureaux du ministère rêvent d'éliminer l'enseignement de la littérature française et de ses beautés, réputées des vieilleries inégalitaires.

Sans que ce soit avoué tout à fait, l'enseignement secondaire, comme le supérieur avec ses filières au rabais, croit vous faciliter la tâche en effaçant l'atout qu'offriraient, face à la fréquentation des chefs-d'œuvre, des naissances plus dorées que les vôtres.

Sachez seulement que, sous couvert de rééquilibrer les chances de départ, la réforme les aggraverait définitivement. Plus que jamais, l'élite se recruterait parmi les enfants nés avec des « Pléiade » au salon. La République tendait à obtenir que Racine et Molière illuminent également les carrières et les existences de tous. Une démagogie brouillonne veut vous priver de ce droit et de ce bonheur, vous les premiers.

Cela s'appelle un crime.

Graisser la patte *par Nicolas Vial*

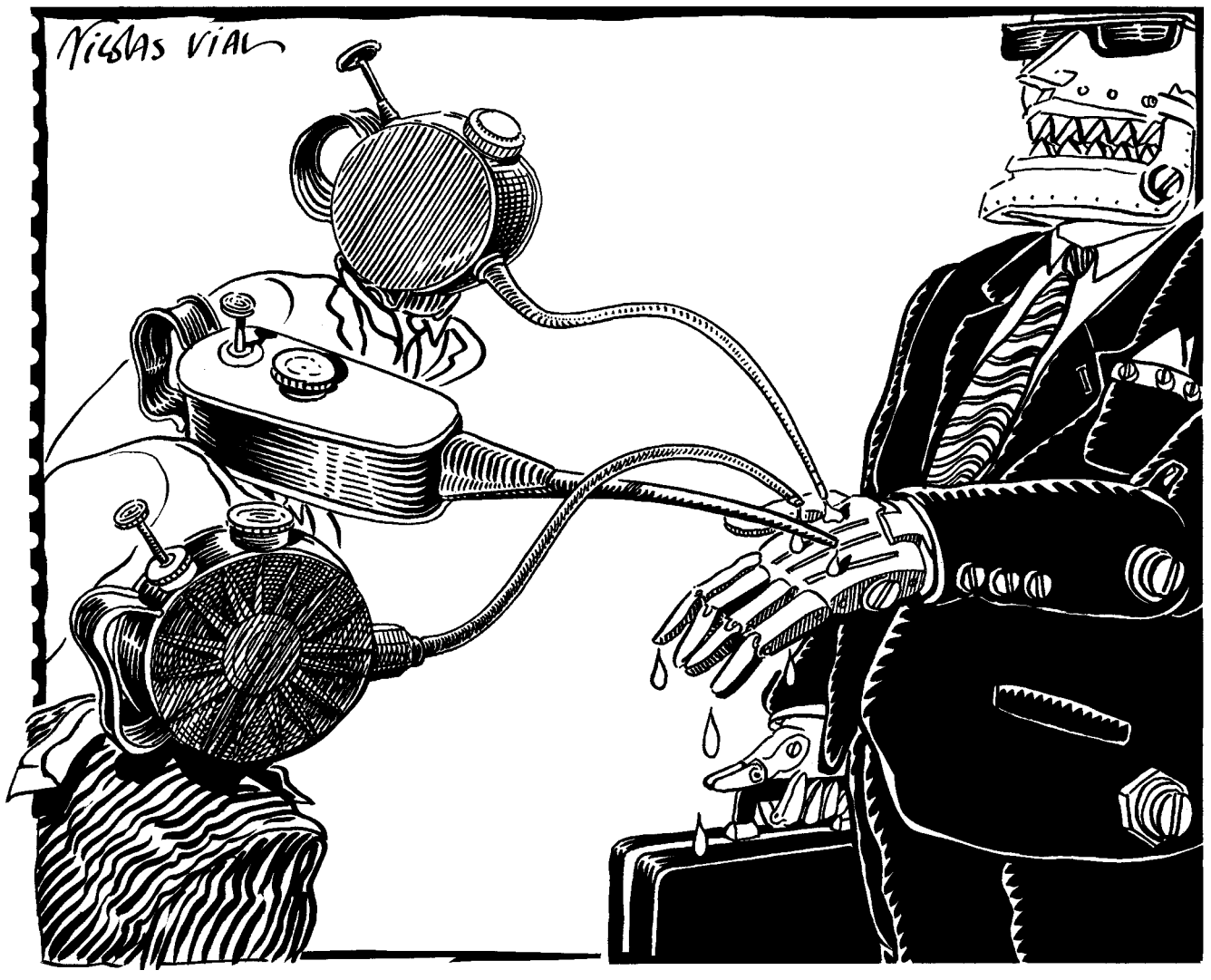

Lionel Jospin, le temps du doute

Suite de la première page

Ces élections constituaient en outre, pour M. Jospin, un moment de rencontre avec le pays à travers ses déplacements de campagne. Or ceux-ci n'ont pas été très encourageants. Le « citoyen » Jospin, comme il s'était lui-même défini, n'a pas reçu, à travers ses rapides visites de terrain, les messages d'affection ou d'adhésion à sa personne qu'il attendait, au-delà de ceux, solides mais restreints, des traditionnels militants ou sympathisants de la gauche.

A ce bilan mitigé se sont ajoutées, pour M. Jospin, des contrariétés qui auraient pu n'être qu'anecdotiques mais qui l'ont agacé, liées aux rebuffades de certains membres de son équipe gouvernementale contre la restauration de la règle du non-cumul des fonctions de ministre et de maire. Tout cela survient après quatre longues années passées à Matignon, cette machine à broyer les hommes, et au moment où, justement, à un an de l'élection présidentielle, il convient de se décider à être ou à ne pas être candidat.

On comprend dès lors mieux le doute qui le saisit, à l'heure où il est confronté à une fatigue réelle, à un sentiment d'injustice sur le bilan de son action gouvernementale, à l'ingratitude d'une partie de sa majorité plurielle et aux états d'âme de quelques-uns de ses ministres.

Une autre cause profonde vient nourrir ce doute. M. Jospin a conscience qu'une partie de ces malentendus viennent, d'abord, de lui-même. Le premier ministre a en effet largement contribué à polluer lui-même l'atmosphère qui l'oppresse aujourd'hui. Sur les municipales, en dépit des mises en garde contre les hypothèses de « vague rose » qu'il a lancées dans les toutes dernières semaines qui ont précédé le scrutin, il avait fait preuve d'une trop grande confiance. Sa déception est donc à la hauteur des espoirs qu'il a, un temps, nourris. Sur le cumul – qui, au-delà du cas des ministres, renvoie plus profondément à l'image de « politique autrement » dont M. Jospin avait tiré sa force en 1997 –, il a aussi, et quoiqu'il s'en dédise, brouillé son message par ses déclarations successives.

Sur ses ambitions présidentielles, dans lesquelles il reproche aux observateurs politiques de l'enfermer, il doit là encore s'en prendre à lui, en raison notamment du signe donné par l'inversion du calendrier. Et lorsque, au lendemain des municipales, on affirme dans son entourage qu'une des leçons tirées du scrutin est que M. Jospin doit être perçu comme *« premier ministre, rien que premier ministre et premier ministre à plein temps »*, on trouve à son agenda un voyage officiel au Brésil et en Argentine. Prévu bien sûr de longue date, ce déplacement est mal tombé, en pleine grève de la SNCF et des annonces de suppressions d'emplois chez Danone et Marks & Spencer.

Jacques Chirac l'a parfaitement perçu qui, dans le même temps où M. Jospin recevait les honneurs officiels de l'Etat brésilien et parlait de mondialisation, se montrait lui, en province, et s'exprimait tous azimuts sur les problèmes du moment, auprès des agriculteurs, des sages-femmes en grève ou des usagers exaspérés des transports publics. Or si, en matière de politique européenne, la cohabitation inaugurée en 1997 a totalement et heureusement rééquilibré les prérogatives respectives du président de la République et du premier ministre, il n'en va pas de même en matière de diplomatie internationale.

SON DÉRAPAGE

Cette revendication de M. Jospin *« à faire des voyages de premier ministre »*, comme il l'a indiqué au Brésil, en s'appuyant sur les exemples – pourtant difficilement comparables au regard des institutions – des chefs de gouvernement britannique ou allemand, *« qui en font beaucoup plus que moi »*, n'est pas partagée par l'opinion, *a fortiori* en période de conflits sociaux. Ces voyages, qui demandent à ses hôtes étrangers de déployer des subtilités protocolaires, laissent d'ailleurs une impression diffuse de malaise sur leur sens. Le premier ministre peut-il parler et surtout agir au nom de la France ? Et si tel n'est pas le cas, que va-t-il chercher dans ces voyages, sinon l'ambition de se bâtir une image d'homme d'Etat pour des échéances futures ?

Son dérapage, dans l'avion qui le menait de Rio de Janeiro à Buenos Aires, auprès de certains journalistes qui l'accompagnaient, est à ce titre très significatif. En s'indignant vertement et de manière offensante pour ceux auxquels ils s'adressaient, de la « couverture » médiatique réservée à son voyage – qui rendait davantage compte de ses propos sur la politique intérieure devant les étudiants de Rio que de son discours sur la mondialisation –, M. Jospin a fait preuve de présomption : il voulait être traité « diplomatiquement » alors qu'il se trouvait renvoyé à son périmètre de premier ministre.

C'est à cette aune qu'il faut comprendre aujourd'hui ses confidences publiques ou privées sur sa non-décision de candidature : en instillant le doute, M. Jospin cherche à desserrer l'étau, à se réapproprier un espace intime de réflexion que la pression politique et médiatique lui refuse. Mais ce doute, exprimé publiquement, est aussi stratégique. Le premier ministre a besoin de temps pour comprendre et analyser la nouvelle situation politique, observer les rapports de force, les jeux en présence, à droite et au sein de sa majorité. Il s'y ajoute un facteur d'usure personnelle, qu'il doit combattre s'il veut être en mesure d'aborder la campagne présidentielle.

Celui qui, en novembre 2000, au congrès du PS à Grenoble, s'est fièrement revendiqué comme l'héritier politique de François Mitterrand, sait mieux que quiconque que, comme « sortant » après cinq ans de législature, il a besoin de réinsuffler dans l'opinion du désir de lui. En accréditant son incertitude à se représenter, à la fin de son septennat, l'ancien président de la République avait habilement suscité la « tontonmania », qui avait donné de lui une nouvelle image et lui avait permis de rebondir victorieusement en 1988. Pour M. Jospin aujourd'hui, la question n'est pas tant de savoir s'il est, ou non, candidat. Elle est de savoir s'il est en situation d'être élu, dans douze mois, président de la République.

Pascale Robert-Diard

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **202 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0-803-022-021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http: // www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Pékin-Washington

LA crise sino-américaine s'envenime. Entre Pékin et Washington, une sourde hostilité s'installe. Aux Etats-Unis comme en Chine, les « durs » font monter les enchères : leur rhétorique pèse sur les présidents Jiang Zemin et George W. Bush. Le premier, en fin de parcours, cherche à assurer sa transition ; le deuxième, en tout début de mandat, veut s'affirmer sur la scène internationale. D'un côté, il faut ne pas perdre la face ; de l'autre, on doit afficher un profil solide. L'incident de l'avion-espion tourne à l'épreuve politico-diplomatique. Elle pourrait dégénérer.

Il y a dix jours maintenant, une collision aérienne au-dessus de la mer de Chine du Sud tournait au drame : un chasseur chinois, venu, apparemment, frotter d'un peu trop près un avion « écouteur » de l'US AirForce, s'est abîmé en mer ; gravement endommagé, l'appareil américain, un EP3 Aries, s'est posé en catastrophe sur l'île chinoise de Hainan. L'incident s'est, semble-t-il, déroulé dans l'espace aérien international. On doit utiliser le conditionnel : l'une et l'autre partie sont restées vagues sur ce qui s'est exactement passé, et où.

George W. Bush, à Washington, a exprimé ses *« regrets »* pour la mort du pilote chinois ; le président réclame le retour des vingt-quatre membres de l'équipage de l'avion-espion. A Pékin, le gouvernement a dit publiquement qu'il voulait des *« excuses »* des Etats-Unis ; aux ordres, la presse relaie *« la colère du peuple chinois »*. Le pouvoir est en pleine phase de transition : en 2002, un congrès du PC doit désigner une nouvelle équipe dirigeante. Puissance montante, au cœur du système, l'armée chinoise, l'APL (armée populaire de libération), cultive un ultranationalisme inquiétant. Le pouvoir américain, lui, est partagé : les « durs » de la droite républicaine ont désigné la Chine comme étant potentiellement l'ennemi en devenir des Etats-Unis ; mais l'aile pro-business du même parti veut ménager l'un des plus grands marchés à venir pour l'économie américaine...

Jadis unis dans l'antisoviétisme, la Chine et les Etats-Unis, depuis l'implosion de l'URSS, se retrouvent en concurrents pour la prépondérance stratégique en Extrême-Orient. Au cœur de leur rivalité, la question de Taïwan, l'île démocratique que Jiang Zemin s'est juré de rattacher à la mère patrie, de gré ou de force, et à l'égard de laquelle les Etats-Unis ont des obligations auxquelles ils n'entendent pas manquer.

En mai, M. Bush doit se prononcer sur la vente à Taïwan de quatre bâtiments de guerre américains à équipement d'écoute électronique sophistiqué. Pékin enrage à l'avance, y voyant la volonté des Etats-Unis de contester la naturelle prééminence de la Chine sur la région. Ils le font savoir à Washington en retenant l'équipage de l'avion-espion. Fin mars, le Pentagone désignait la région comme le théâtre le plus probable d'un engagement armé américain. L'incident de l'EP3 n'est pas marginal : il révèle une situation de haute tension stratégique.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses) ;*
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux) ;*
Michel Kajman *(Débats) ;* Eric Fottorino *(Enquêtes) ;*
Éric Le Boucher *(International) ;* Patrick Jarreau *(France) ;* Anne Chemin *(Société) ;* Claire Blandin *(Entreprises) ;*
Jacques Buob *(Aujourd'hui) ;* Josyane Savigneau *(Culture) ;* Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le retour de M. Vincent Auriol à Paris

M. VINCENT AURIOL, président de la République, qui avait quitté l'aérodrome de Shannon ce matin mardi 10 avril à 9 h 50, est arrivé à Orly à 12 h 15. Pour accueillir son premier représentant, qui vient de la bien servir durant quinze jours, la France n'a pas voulu être en reste avec les Etats-Unis, le Canada et l'Irlande.

L'aérodrome d'Orly déployait ce matin pour le retour du président de la République le faste d'honneur réservé aux plus hauts souverains. Des dizaines et des dizaines de mâts ont jailli en bordure de la piste, dressant dans le vent une forêt d'oriflammes et de drapeaux aux couleurs canadiennes, américaines et françaises. Le gouvernement est là au grand complet, ou presque. Une foule de personnalités civiles et militaires entoure M. Henri Queuille. Cinéastes, photographes et journalistes ont voulu être aussi nombreux que leurs confrères d'outre-Atlantique à l'arrivée de l'*Ile-de-France* à New York, mercredi 28 mars.

Selon le correspondant de l'Agence France-Presse à Montréal, un million cinq cent mille personnes ont acclamé le président et Mme Auriol au cours de leur voyage aux Etats-Unis et au Canada. Le président a prononcé 34 discours et 20 allocutions, il a entendu 110 discours, serré 10 000 mains, parcouru 5 000 kilomètres. M. Vincent Auriol a assisté à quarante-trois banquets et à sept réceptions. Il a entendu quarante-trois fois *La Marseillaise*, jouée notamment par un pianiste seul, par un orchestre tzigane, par un orchestre de jazz, par le chœur de la police de New York, par les fanfares de l'armée, de la marine, de l'aviation...

(11 avril 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde* : **01-42-17-29-89.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Sécurité : pour une mobilisation collective

par Daniel Vaillant

AVEC la croissance revenue, chacun mesure mieux les ravages causés par la crise économique et sociale qu'a connue notre pays depuis trente ans. Chômage, insécurité : notre modèle d'intégration républicain a été mis à rude épreuve. Fort heureusement, il a résisté dans ses fondements. Mais si les périodes de crise ont généré de l'insécurité, le retour à la croissance n'entraîne pas automatiquement une diminution de celle-ci. Il faut s'attaquer à toutes ses causes sociales, culturelles, familiales, urbaines...

Parce que l'insécurité est une injustice sociale et remet en cause le pacte républicain, la lutte contre ce fléau doit s'affirmer comme une priorité essentielle pour tous les responsables publics et, au-delà, mobiliser l'ensemble de la société.

Lors des élections municipales, les Français ont exprimé une attente forte de tranquillité publique, laquelle recouvre, à mes yeux, tout autant un besoin de sécurité qu'un besoin de qualité de vie et de dignité.

L'insécurité a pris des formes nouvelles qui minent la vie quotidienne de beaucoup de nos concitoyens. La montée de l'agressivité et des comportements violents à l'égard des personnes, souvent le fait de mineurs de plus en plus jeunes, n'est plus limitée à certaines parties du territoire de notre pays.

A cette violence s'ajoute un sentiment d'impunité insupportable pour l'opinion, tant les réponses apportées à ces comportements ne sont pas suffisamment perceptibles, notamment par ceux qui en sont les victimes.

La gauche a pris la pleine mesure de ces questions. Je pense y avoir contribué. J'ai la conviction que, du fait de son attachement aux valeurs de justice sociale et au respect des droits de l'homme, elle est la mieux à même d'apporter une réponse globale qui soit à la fois policière et judiciaire, mais aussi sociale.

Il nous faut agir avec constance et fermeté, autour d'une conviction : la sécurité est l'affaire de tous. C'est une responsabilité partagée.

C'est d'abord l'affaire de la police. Je fais confiance à la police nationale pour conduire sa mission. A l'initiative de ce gouvernement, elle s'est engagée dans une vraie révolution pour devenir police de proximité, plus efficace parce que plus présente sur le terrain, capable tout autant de prévenir que de réprimer. Cette réforme sera appliquée sur l'ensemble du territoire. Le gouvernement a d'ores et déjà mobilisé des moyens importants, visibles là où la réforme est mise en œuvre. Il faut poursuivre cet effort. L'enjeu le justifie car, contrairement à une idée reçue, les effectifs de la police et de la gendarmerie ne placent pas la France au premier rang des pays européens et les moyens qui leur sont affectés ne représentent aujourd'hui que 3,3 % du budget total de l'Etat.

Il faut également adapter notre législation aux évolutions ou aux nouvelles formes de délinquance. C'est le sens du projet de loi que je présenterai à l'Assemblée nationale dès la fin de ce mois. Il ne prétend pas tout résoudre, mais il aborde des questions concrètes : contrôle du commerce des armes, renforcement de la lutte contre les chiens dangereux, accroissement des pouvoirs judiciaires des personnels de police...

C'est aussi l'affaire de la justice. La sanction et la réparation sont intimement liées à l'idée même de sécurité. La justice, bénéficiant de moyens de travail renforcés, doit pouvoir apporter une réponse rapide et adaptée à chaque fait de délinquance, comme l'attendent les Français.

Sans remettre en cause l'équilibre des textes applicables aux mineurs, il faut trouver des réponses aux comportements des mineurs récidivistes qui se jouent des règles et des interdits et qui, en bandes, déstabilisent des quartiers entiers. Nous n'y parviendrons que si préfets et procureurs, magistrats et policiers travaillent encore mieux ensemble, sur le terrain, afin d'apporter des réponses concrètes à cette violence : par exemple, en conduisant des opérations coordonnées, avec des moyens renforcés, sur une durée limitée, pour casser les noyaux délinquants. Nous devons aussi inventer de nouvelles formes de prise en charge, dès l'infraction commise, pour que ces jeunes ne restent pas livrés à eux-mêmes et ensuite, après le prononcé de la sanction, pour que celle-ci ne reste pas sans effet.

C'est aussi l'affaire des municipalités et plus généralement des collectivités locales. La municipalisation de la police nationale ne résoudrait rien. Au contraire, elle créerait la pagaille et aggraverait les inégalités entre les communes ; elle serait sans efficacité face à des phénomènes de violence caractérisés par une plus grande mobilité de leurs auteurs qui ignorent évidemment les frontières administratives.

Mieux vaut mettre en place des relations fréquentes, directes, et suivies entre le maire, le commissaire de police, le procureur et le préfet pour coordonner les actions à conduire. Car la lutte pour la sécurité implique des mesures locales concrètes qui sont de la compétence des communes : réhabilitation d'un urbanisme dégradé, recherche d'une plus grande mixité sociale et urbaine pour casser toute forme de communautarisme ou de ghetto. Cela passe aussi par le soutien aux associations de prévention et la mise en place d'équipements de proximité.

> La gauche est la mieux à même d'apporter une réponse globale qui soit à la fois policière et judiciaire, mais aussi sociale

Les maires doivent être mieux encore associés à la lutte contre la délinquance. Les informer systématiquement et régulièrement sur les objectifs poursuivis et sur les résultats obtenus par les services de police et de gendarmerie nationales, recueillir leurs attentes, engager des actions communes avec les services municipaux, sont autant de modes de travail qui se développent, notamment avec la police de proximité. Il faut désormais les organiser, les généraliser et les consacrer par la loi. Pour ma part, j'y suis prêt.

C'est aussi l'affaire de toute la société. La sécurité résulte à l'évidence d'une coproduction ; chacun doit se sentir concerné, responsabilisé. Cela s'apprend dès le plus jeune âge et ensuite dans tous les actes de la vie en société : dans la famille, à l'école, au sein de l'entreprise, dans les lieux de loisirs ou les transports.

La société civile est souvent magnifiée. Encore faut-il qu'elle ne soit pas défaillante. Si les parents ne transmettent pas à leurs enfants les valeurs et les règles de la vie en société, les conséquences en sont supportées par les institutions publiques qui doivent alors engager une démarche lourde de rattrapage et en recevoir les moyens. Une telle situation ne saurait se développer à l'infini, sauf à bouleverser tous les équilibres entre la sphère de la société civile et celle de la puissance publique.

Il faut en conséquence agir dans au moins trois directions. D'abord, il faut approfondir la réflexion sur les causes sociales de la montée de cette violence et sur les réponses à y apporter.

Il faut aussi faire travailler ensemble des professions, des associations, des services publics et tous les acteurs sociaux qui n'ont pas forcément l'habitude d'agir en commun.

C'est le sens du partenariat mis en œuvre avec les contrats locaux de sécurité passés entre l'Etat et les collectivités locales. Il faut les étendre à de nouveaux domaines comme la lutte contre la violence dans le sport.

Il faut, enfin, disposer d'un instrument de mesure de l'insécurité reconnu par tous. Cela implique de sortir du débat annuel sur les statistiques de la délinquance et de mettre en place, à l'instar de ce qui a été fait en matière de chômage et dans un souci de plus grande transparence, un dispositif qui permette de mieux mesurer la réalité de l'insécurité et l'efficacité de la lutte contre la délinquance.

Chacun doit être conscient de ses responsabilités dans le combat contre la violence et l'impunité. C'est pour moi la priorité absolue. Je mènerai à son terme la réforme en profondeur que constitue la police de proximité, laquelle doit transformer les conditions d'intervention de tous les services de police. C'est aussi une priorité absolue pour les préfets auxquels j'ai demandé de mobiliser l'ensemble des administrations de l'Etat au service de cet objectif.

Le gouvernement, sous l'autorité de Lionel Jospin, a pris et prendra ses responsabilités, mais il faut aussi une mobilisation collective de toutes les forces de la Nation pour assurer partout la sécurité. C'est le gage de la tranquillité pour tous.

***Daniel Vaillant** est ministre de l'intérieur.*

Qu'est-ce que la propriété intellectuelle ?

par Pierre-Yves Gautier

LE MONDE vient de publier en première page une analyse de Daniel Cohen, au titre proudhonien et provocateur « La propriété intellectuelle, c'est le vol » (daté 8-9 avril). Ce point de vue m'a heurté. Mon métier est d'enseigner la propriété intellectuelle aux étudiants en droit, de plus en plus nombreux, avides de connaître les règles juridiques applicables à la culture à laquelle la jeunesse est tant attachée. Films, musique, livres, expositions : sortis de nos amphis, ils s'en saisissent avec bonheur.

Un cours de propriété intellectuelle, spécialement de droit d'auteur, est une sorte d'instruction civique faite à la jeunesse : vous lui apprenez que tout n'est pas permis, que, certes, la fantastique technologie mise à sa disposition lui permet par exemple de copier les œuvres qui lui plaisent le plus, mais qu'il faut tenir compte du droit des autres, comme dans toute société démocratique qui se respecte.

Vous commencez par poser aux étudiants (car il y aura eu au début un brouhaha réprobateur à ce discours moral) cette question toute simple : *« Prétendez-vous demander à votre vendeur de jeans, au restaurant où vous allez dîner, à la compagnie aérienne qui vous emmène en vacances, à l'opérateur de téléphonie mobile, etc., qu'ils vous laissent gratuitement utiliser leurs services ? Quelle différence faites-vous alors avec un film ou une musique ? De la même façon, vous les consommez. »* Sous prétexte qu'il s'agit de produits ou de services culturels, il y aurait un droit de libre accès ? Je ne vois aucun argument de raison ni d'équité qui l'impose.

> Sous prétexte qu'il s'agit de produits ou services culturels, il y aurait un droit de libre accès ? Je ne vois aucun argument de raison ni d'équité qui l'impose

Les auteurs sont effectivement des « propriétaires » reconnus comme tels par la loi. Mais ce sont aussi et avant tout des travailleurs : à la base, il y a un acte de création, utile à tous. Il faut souligner qu'ils vivent de l'exploitation de leurs œuvres, car ils n'ont ni salaires ni honoraires, juste leurs redevances.

A la différence d'un propriétaire ordinaire (dont le service rendu à la société apparaît moindre), l'auteur-travailleur ne peut – et ne veut – pas se clôturer, installer barrières et alarmes autour de ce qui lui appartient pour qu'on n'y touche pas. Au contraire, il souhaite communiquer son œuvre au plus large public. Mais encore faut-il que la loi lui fournisse un minimum de « sécurité juridique ». Faute de quoi son désir de communiquer beauté et distraction à autrui serait bien mal récompensé.

La « gratuité » forcée au titre de l'usage des œuvres, sur l'Internet ou ailleurs, est non seulement incongrue, compte tenu de ce que dans notre société marchande et de consommation presque tout se paie, mais encore prétend ériger en vertu sociale une pure et simple injustice. La décision lyonnaise, relatée dans le même numéro du *Monde,* déboutant un auteur de son action relative à la photographie d'une place sur laquelle figure son œuvre, à titre principal, au motif d'une *« intrication entre patrimoine historique et aménagement moderne »,* montre bien comme on peut toujours se payer de mots savants pour méconnaître des droits pourtant fondamentaux (la Charte de Nice reconnaît en tant que tel le droit d'auteur, à l'instar d'une foule de textes internationaux, OMC comprise).

Nous enseignons aussi aux étudiants qu'en droit comme en toute science sociale il convient de se garder de caricaturer : ainsi, on prétend parfois que c'est l'éditeur, le producteur, la « major » multinationale, la puissante société d'auteurs, qui vont s'enrichir par l'exploitation des œuvres et que ce sont leurs intérêts qu'ils défendent avant tout.

C'est inexact, en tout cas dans le système du droit français : certes, aucune de ces entreprises n'exerce son activité de façon altruiste, mais derrière elles et leur revendication à ce que les œuvres ne soient pas pillées, à ce que les exploitants concluent des contrats pour les utiliser, il y a les auteurs, dont elles ont précisément pris en charge les intérêts matériels.

Il faut savoir ainsi que les auteurs sont rémunérés par une redevance proportionnelle aux recettes d'exploitation, quel qu'en soit le support (librairie, télévision, musique, Internet payant, etc.), de sorte que, si personne ne paie et que chacun se moque du droit d'auteur, il n'y aura aucune remontée de recettes. Evitons de paupériser les auteurs et les artistes interprètes. Tous ne sont pas milliardaires.

Les retombées supposées bénéfiques de l'usage gratuit sont un leurre. A fortiori au sujet de l'Internet, pilier d'une nouvelle économie déjà bien fragile.

Si les représentants des auteurs se fourvoyaient, exploitaient mal, prenaient des commissions excessives, etc., tant la propriété intellectuelle que le droit civil des contrats permettent à ces derniers de réagir, en reprenant leurs droits (résiliation judiciaire) ou en faisant procéder à des enquêtes administratives (via la toute nouvelle commission de contrôle des sociétés de gestion collective, émanation de la fameuse et redoutée Cour des comptes).

Telle est la grandeur et l'équilibre du droit : à chaque comportement utile à la société, une récompense ; à chaque comportement nuisible, une sanction civile ou pénale.

Il reste le rapport avec la propriété industrielle, qui serait elle aussi une entrave au libre usage des inventions, ainsi, à propos des médicaments génériques de nature à lutter contre des maladies aussi terribles que le sida. C'est vrai que la propriété intellectuelle est « une », mais elle n'est pas « indivisible » : en matière de brevets, comme de marques, c'est l'entreprise qui cette fois est au premier chef concernée, avec son souci de rentabilité.

En toute hypothèse, il suffit d'ouvrir le code de la propriété intellectuelle, pour vérifier que les règles ne sont en rien omnipotentes et doivent composer avec les intérêts sociaux : outre la durée limitée dans le temps des brevets (vingt ans), toutes sortes de licences obligatoires sont prévues, cette fois à l'intérieur même de la période de protection, dans les cas où l'intérêt social (santé publique, besoins de l'économie) est précisément en cause. Il faut y ajouter le droit de la concurrence, qui n'aime pas du tout les prétentions excessives de monopoliser un marché.

Notre responsabilité morale à l'égard de la jeunesse ne doit pas être négligée : il est frappant de constater, par exemple à propos de la question des fichiers MP3 sur l'Internet, ou de la nouvelle redevance sur les CD-ROM, à quel point, s'ils se montrent dans un premier temps choqués par les demandes des auteurs ou de leurs représentants, les jeunes sont tout prêts à réfléchir, après avoir entendu le point de vue qu'ils défendent par ceux-ci.

Voici encore une caractéristique du droit, partagée avec sa sœur, la philosophie : ne pas se contenter de son propre point de vue, mais entendre celui des autres et, s'il est pertinent, l'admettre avec humilité, au moins pour partie. Ce sont la Grèce et Rome (dont les auteurs furent beaucoup recopiés contre leur gré, de Platon à Virgile et Horace) qui nous l'enseignent.

***Pierre-Yves Gautier** est professeur de droit à l'université Paris-II - Panthéon-Assas.*

Le Tour dans la roue de l'éthique

par Patrice Clerc

J'AIME le Tour de France, comme la plupart des Français l'aiment.

Nous l'aimons pour les passions qu'il suscite. Nous l'aimons pour l'effort, les champions, les équipes, la caravane et le public. Un jour, la route du Tour peut passer devant chez nous et c'est unique. J'aime le Tour et aujourd'hui je veux le défendre.

Je n'étonnerai personne en dénonçant le dopage, fléau où la lutte se mène pied à pied, en mobilisant tous les moyens, tous les talents, tous les efforts, toutes les volontés. Toutefois, je reste persuadé que le dopage ne peut détruire le Tour. Sachons reconnaître que le traumatisme causé par les révélations des dérives passées a produit un choc salvateur, non seulement pour l'épreuve cycliste mais pour le monde du sport.

Quelle autre épreuve sportive, hormis le Tour, aurait pu traverser cette crise expiatoire ? Quelle autre épreuve sportive aurait pu supporter la curée publique ? Loin de moi la tentation de l'arrogance : le Tour a survécu mais l'alerte est sérieuse. Les détracteurs du cyclisme et du Tour de France ont vite jugé et condamné, parfois sans discernement. Mais ne nous trompons plus de cible : il faut lutter contre le dopage et non contre le Tour.

Le dopage est pernicieux, gangrène dangereuse qui se répand à cause de la complaisance, de la crédulité, de l'ignorance et du silence. Le fracas des polémiques nous a, au moins, permis d'assumer la réalité du dopage et de reconnaître ses méfaits. A partir de cette douloureuse prise de conscience, nous avons construit un engagement responsable dans la lutte antidopage.

Est-ce que nous déclarons la guerre au dopage ? Bien sûr, mais pas seulement. Les déclarations n'engagent que ceux qui les écoutent et le sport cycliste mérite aujourd'hui des engagements concrets. Certes, en tant qu'organisateur de l'épreuve, nous ne disposons d'aucun pouvoir d'investigation médicale ni d'une quelconque autorité policière. Face au dopage, si notre responsabilité est avant tout morale, cela ne nous dédouane aucunement d'engager des actions concrètes.

> Est-ce que nous déclarons la guerre au dopage ? Bien sûr, mais pas seulement

A mon arrivée à la tête d'Amaury Sport Organisation, j'ai tout d'abord écouté pour comprendre, analyser et agir. La tâche s'est avérée difficile. Parce que, au premier abord, je n'ai entendu, de l'extérieur, que les railleries, les critiques fatalistes, les jugements péremptoires des cyniques sur le dopage... Il m'a fallu faire abstraction de la meute des sceptiques pour percevoir, au-delà, le malaise des coureurs, les recommandations des experts, les suggestions des partenaires et l'inquiétude du public du Tour.

Quels enseignements ! Et surtout quel décalage avec le discours du *« Tous dopés, tous pourris »* des détracteurs de l'épreuve. Pour engager la lutte contre le dopage, il est rassérénant de constater comme le bon sens des experts rejoint celui du grand public. Tous appellent un véritable débat de société sur le dopage, une réflexion en profondeur sur les dérives de la performance assistée par des substances, interdites ou non. Les sportifs sont aussi les premières victimes du dopage et la protection de leur santé est une demande prioritaire. Le public attend également la garantie du respect des règles, le renforcement des moyens de contrôle, l'application ferme des sanctions en cas de faute et une information transparente. Enfin, tous militent pour le nécessaire développement de la recherche contre le dopage.

Face à la complexité du problème, une réponse unique sur le seul renforcement des contrôles aurait un impact limité. Notre approche est plurielle, par souci d'efficacité. Dans le programme de mesures que nous proposons, les premières concernent l'éthique. Dans le sport, comme partout ailleurs, l'éthique n'est pas négociable, l'esprit sportif et les valeurs de respect et de transparence dans la compétition sont indispensables. Il est utile, encore et toujours, d'affirmer ces principes incontournables, pour lesquels aucune dérogation n'est tolérée. Le code éthique du Tour exprime l'esprit de la course que nous défendons. Personne ne saurait désormais l'ignorer. Ni les équipes sportives ni les médecins responsables qui devront le respecter. Ni les coureurs qui devront y adhérer.

Parmi les autres mesures mises en place dès l'édition du Tour 2001, certaines concernent l'organisation des contrôles : la délégation permanente des médecins-experts de l'Union cycliste internationale sur le Tour, le contrôle préalable de l'ensemble des coureurs engagés avant le départ de l'épreuve, le doublement des dépistages à chaque arrivée d'étape, le recours aux tests les plus récents... Ces mesures sont rendues possibles grâce au soutien et à la volonté de Hein Verbruggen, président de l'UCI, qui a accepté d'entériner toutes nos propositions.

Enfin, sur le long terme, notre engagement porte sur la recherche et la prévention. Dans ces domaines, nous nous appuierons sur des expertises incontestables, grâce à des partenariats extérieurs. Ainsi, nous soutiendrons un vaste programme de recherche sur le dopage, confié au CNRS, et placé sous la responsabilité scientifique du professeur Roland Jouvent, qui a présidé la remarquable expertise collective « Dopage et pratiques sportives ».

Côté prévention, c'est avec la Fédération française de cyclisme que nous comptons sensibiliser les jeunes cyclistes aux risques du dopage. Enfin, avec France Télévision, le direct de la Route du Tour servira, pour la première fois, à la diffusion de spots de prévention vers le grand public.

A l'issue du Tour de France 2001, le 29 juillet prochain, sur les Champs-Elysées, les questions posées par le dopage ne seront pas toutes résolues. Mais les bonnes volontés sont désormais mobilisées dans la bonne direction.

Il est temps d'admettre que le changement est en route.

***Patrice Clerc** est président d'Amaury Sport Organisation.*

DISPARITIONS

Tenzin Chœdhak

La mémoire de la médecine tibétaine

LE DOCTEUR Tenzin Chœdhak, médecin personnel du dalaï-lama, est mort au soir du 6 avril à Dharamsala, en Inde du Nord, où réside d'ordinaire le chef spirituel et temporel depuis son exil en 1959. Avec lui, c'est une partie capitale de la mémoire vivante du Tibet qui disparaît.

Né en 1924 à Ringpung Dzong près de Shigatsé au Tibet central, il était entré à dix ans au monastère de Nyepo Chode avant de partir sept ans plus tard pour Lhassa s'initier aux arcanes de son art sous l'égide d'un médecin connu, Shekar Tsultrim Tenzin. En 1941, l'apprenti est admis à la fameuse école de médecine monastique Metsekhang, où il est formé par le vénérable Khyenrab Norbu. Il en sort en 1952 avec le titre le plus élevé, expert dans les onze branches majeures fondant la pratique médicale au Tibet. A trente ans, Tenzin Chœdhak se dépense dans son village, puis en 1953 devient le médecin attitré de la mère du dalaï-lama. L'année suivante, il se rend à Phari, où il consacre plusieurs mois à des expériences pratiques de détoxication du mercure en vue de son utilisation à des fins curatives. En 1955, il est appelé par le gouvernement tibétain à être l'un des quatre spécialistes veillant à la santé du dalaï-lama. L'échec du soulèvement populaire antichinois de 1959 et la sanglante répression qui s'ensuit font basculer sa vie, comme celles de milliers de ses compatriotes.

Arrêté et condamné à dix-sept ans de peine sévère, Tenzin Chœdhak passera près de vingt ans dans les geôles chinoises : du camp de travaux forcés de Chow-Chow à la lisière du désert de Gobi aux prisons de Sangyip, Sethun et Drapchi dans les faubourgs de Lhassa, il connaîtra des années effroyables, marquées par les interrogatoires, la torture et la famine. Il verra mourir l'un après l'autre ses compagnons de détresse, sans rien pouvoir faire pour eux : de la centaine de détenus expédiés au camp, ils reviendront à peine cinq. A partir de 1973, après avoir soigné avec succès quelques-uns de ses geôliers, il est autorisé à pratiquer à l'infirmerie de la prison. La première visite au Tibet en 1979 d'une délégation du dalaï-lama emmenée par l'un des frères de ce dernier vaudra, en guise de geste de bonne volonté, une mesure de semi-liberté au docteur Chœdhak. L'année suivante, il est autorisé à quitter le pays par la route du Népal, encore hermétiquement fermée à l'époque. Il gagne alors l'Inde et Dharamsala, où il reprend ses fonctions auprès du dalaï-lama. A l'en croire, il devait sa survie à la pratique assidue d'une méditation tantrique jusque dans les pires conditions de l'horreur concentrationnaire quotidienne.

COMPASSION SANS BORNE

De prime abord presque timide, une voix si douce qu'elle semblait ténue, ce sourire indéfinissable commun à ceux qui sont sortis de la maison des morts porteurs d'une connaissance au-delà des mots – le docteur Chœdhak passait aisément inaperçu. Sauf à croiser ses yeux : un regard à l'acuité de celui qui en a tellement vu qu'il est revenu de tout, exprimant néanmoins une compassion sans borne vouée à autrui. Nommé directeur de recherches à l'Institut médical de Dharamsala, il n'eut de cesse de transmettre son savoir aux nouvelles générations afin de préserver l'ancestrale tradition d'une médecine aux richesses insoupçonnées ou méconnues. La rumeur veut qu'il ait été l'ultime détenteur du secret de fabrication d'un certain remède à la renommée légendaire, « la pilule précieuse du dalaï-lama ». Coïncidence ou non, toujours est-il que peu après son retour auprès de son célèbre patient, le « secret » a été retrouvé...

Très soucieux de préserver des connaissances menacées d'oubli faute de formation adéquate dans son pays natal, le docteur Chœdhak aura passé d'innombrables heures à dicter ou à noter des textes entiers de traités médicaux aujourd'hui disparus et qu'il avait appris par cœur lors de sa formation. En 1984, il avait participé pour la première fois à une conférence internationale sur la médecine tibétaine à Venise, puis avait beaucoup voyagé à travers le monde, tant pour soigner des patients que pour donner des conférences. Il a également apporté une large contribution à des programmes de recherches occidentales sur l'asthme, le cancer, l'hépatite et le sida.

Claude B. Levenson

■ **PEDRO DEPESTRE,** violoniste cubain, est mort, dimanche 8 avril, en scène lors d'un concert dans une salle de la ville de Bâle. Agé de cinquante-cinq ans, le violoniste était l'un des membres de l'orchestre Buena Vista Social Club. Il s'est effondré après avoir interprété une partie en soliste. Réunissant quelques vétérans de la musique cubaine (le chanteur Ibrahim Ferrer, le chanteur et guitariste Compay Segundo, le pianiste Ruben Gonzalez...), le groupe avait commencé une carrière internationale avec l'aide du guitariste américain Ry Cooder, en 1996, et surtout avec la sortie du film *Buena Vista Social Club*, de Wim Wenders en 1999. Cette mort soudaine pourrait remettre en question une partie de la tournée européenne de la formation.

■ **LE PASTEUR RALF TEINAORE,** président de la Communauté évangélique des Eglises en mission (CEVAA) et secrétaire général de l'Eglise évangélique de Polynésie, la principale Eglise protestante de Polynésie française, est mort d'une crise cardiaque à son domicile, jeudi 5 avril. Il était âgé de quarante-sept ans. Devenu pasteur en 1984, le pasteur Teinaore a été à l'origine des engagements des protestants en Polynésie en faveur d'une reconnaissance du peuple polynésien et contre les essais nucléaires de Mururoa. En août 1995, l'Eglise évangélique avait organisé *« une marche pacifique »* contre la reprise des essais nucléaires français et en septembre de la même année, le pasteur Teinaore avait rencontré le président Jacques Chirac à l'Elysée. Ralf Teinaore avait été élu, en novembre 2000, président de la CEVAA, une fédération regroupant quarante-huit anciennes Eglises de mission, implantées dans le Pacifique et en Afrique.

■ **BERNARD FRANGIN,** qui est mort samedi 7 avril, à Lyon, à l'âge de soixante-quatorze ans, était un homme de plume et de cœur. Journaliste, il avait participé aux débuts de la radio et de la télévision régionales. Mais c'est au *Progrès de Lyon* qu'il a accompli l'essentiel de sa carrière. Il avait notamment été responsable des bureaux parisiens de ce quotidien de 1968 à 1972, puis avait été grand reporter. En 1986, au moment du rachat du *Progrès* par le groupe Hersant, il avait préféré prendre sa retraite pour garder son indépendance. Dans le début des années 90, il avait aussi collaboré à l'édition Rhône-Alpes du *Monde*. Bernard Frangin, qui avait joué son propre rôle dans le film de Bertrand Tavernier *L'Horloger de Saint-Paul,* était aussi l'auteur de pièces de théâtre ou de romans, comme *Une fin de loup*, qui vient d'être réédité (Elah, 446 pages, 140 F). Dans ce polar du XIIIe siècle, à l'écriture enlevée, le héros, Guirault, lutte sans cesse contre l'obscurantisme et pour la fraternité entre les hommes. Ce sont des combats que Bernard Frangin n'a jamais cessé de mener toute sa vie.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Myriam AKOUN
et
Pierre BRUNET,
ses parents,
Sarah,
sa sœur,
Ses grands-parents,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Gabriel,

le 2 avril 2001.

56, avenue du Bas-Meudon,
92130 Issy-les-Moulineaux.

– Saint-Germain-en-Laye, le 2 avril 2001.

Rosemary et **Pierre**
FUJII-CAMASSES
partagent avec
Noémi
la joie d'annoncer la naissance de

Gladys Hiroko.

Décès

– Aube Passeron,
sa fille
a le regret de faire part du décès de

Suzanne ALLEN,

le 2 avril 2001.

Les obsèques auront lieu le mercredi 11 avril, à 15 h 15, au cimetière de Thiais.

28, rue Delambre,
75014 Paris.
(*«Le Monde»* du 6 avril.)

« Quand les cerisiers sont en fleur
Les oiseaux ont deux pattes
Les chevaux quatre. »
Onitsura.

Yasuko et Shatei Bokura,
Eliane Fievet,
Valentine, Olivier, Fêt-Nat,
Antoine, Isabelle, Marine, Gaspard, Laurent,
sa famille, ses amis, ses proches,
accompagneront

Masakazu BOKURA

au Père-Lachaise, le mercredi 11 avril 2001.

L'incinération aura lieu de 9 heures, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Pas de fleurs.

3, rue du 29-Juillet,
75001 Paris.

– Lyon. Chambéry. Paris.

Geneviève et Yves Blazy,
Annick et Dominique Bianchi,
Alain et Sophie Gendrot,
Fabienne et Jean-Louis Rembert,
ses enfants,
Cécile, Agnès, Florence, Emmanuel, Sylvain, Elodie, Loraine, Delphine, Priscille, Joël,
ses petits-enfants et son arrière-petit-fils,
Les familles Denormandie, Reynaud, Kergall, Tafani,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Fernand GENDROT,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de lettres classiques,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques seront célébrées le 18 avril 2001, à 11 heures, en l'église Saint-Pothin de Lyon. L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

80, rue Cuvier,
69006 Lyon.

– Mortagne-au-Perche (Orne).

Léon Guérrini,
Simone et Guy Verdet,
Gilou et Serge Mansour,
ses enfants,
Ses petits-enfants, arrière-petits-enfants,
La famille Gilbert,
Et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Antoinette GUÉRRINI,
inspectrice générale honoraire
de l'Instruction publique,
grand officier de la Légion d'honneur,

survenu le 7 avril 2001, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Mortagne-au-Perche, le mercredi 11 avril, à 16 heures.

1, place du Palais,
61400 Mortagne-au-Perche.

– Jean-Marc et Stéphane Loubier,
son époux et son fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la disparition brutale du

docteur Françoise
HALPHEN-LOUBIER,

survenue le 8 avril 2001, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 12 avril, à 14 h 30, au cimetière du Montparnasse, Paris-14e.

On se réunira à l'entrée principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

39, rue François-Gérard,
75016 Paris.

– Charlotte Helbert,
son épouse,
Martine Helbert,
sa fille,
Jean Mignon,
son beau-frère,
Dominique et Herveline Mauchant-Mignon,
Emmanuel et Marie-Laure Mignon,
Jérôme Mignon,
ses nièces et neveux,
André et Gisèle Durier-Seigner,
ses cousins,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Robert HELBERT,
membre actif de la Maison pour tous
rue Mouffetard avant 1968,

survenu le 3 avril 2001, à Paris-20e, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité au crématorium du Père-Lachaise.

Les cendres ont été dispersées au Jardin du Souvenir, où ses amis pourront venir se recueillir.

– Annette et Jean-Claude Gorouben,
sa fille et son gendre,
Jacqueline Clavel et Denis Hemon,
Anne Gorouben,
Eric Gorouben et Sylvie Robert,
ses petits-enfants,
Hélène Clavel,
son arrière-petite-fille,
Mme Charlotte Boussin,
sa sœur,
Ses neveux et nièces
et leurs enfants,
Toute sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Sarah KRIST,
née **HAGENDORF,**

survenu le 8 avril 2001, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 11 avril, à 10 h 30, au cimetière parisien de Bagneux, 45, avenue Marx-Dormoy, à Bagneux.

1, square du Croisic,
75015 Paris.

– Maroc. Nantes. Pau. Chirols (Ardèche).

Gilles et Renée Lafuente,
Danielle et François Pavia,
Bernard Lafuente et Christine,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Albert LAFUENTE,

à l'âge de quatre-vingt-seize ans, à Ancenis.

La crémation a eu lieu dans l'intimité familiale.

Danielle et François Pavia,
8, rue des Clématites,
44300 Nantes.

– Mme Pierre Landrin,
son épouse,

M. et Mme Hervé Landrin,
Marc, Anne et Marie-Sophie,
M. et Mme Paul Landrin,
Guillaume et Hélène,
M. et Mme Marcel Landrin,
Céline, Pierre-Edouard et Grégoire,
M. et Mme François Lebrat,
Pierre et Alice,
M. et Mme Xavier Tricaud
et Alix,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Landrin, Gaessler, Tissandier et Baille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre LANDRIN,

qui s'est endormi dans la paix du Seigneur, le 7 avril 2001, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 11 avril, à 9 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à Paris-16e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

98, avenue de Versailles,
75016 Paris.

TARIF CARNET 2001
Tarif à la ligne :
141 F TTC - 21,50 €
Tarif abonnés :
119F TTC - 18,14 €
Tél. 01-42-17-39-80
Fax : 01-42-17-21-36
e-mail: carnet@mondepub.fr

– Marc, Laure, Gilles Peskine,
Nicole Peskine, Nouchka Cauwet,
Simon Peskine,
Zita Oxenhendler,
Sophie Glasman,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Michel PESKINE,

survenu le 8 avril 2001, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Il a rejoint

Suzanne,

son épouse.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Viroflay, le jeudi 12 avril, à 14 h 30.

16, rue de l'Eglise,
75015 Paris.

Jean-Pierre PONZINI,
1955 - 2001.

Selon ses dernières volontés, il a été enterré à Pieve di Campi (Italie).

Ses amis.

– Mme Paul Reucher,
son épouse,
Aminata et Glenn Limido,
Sébastien Reucher,
Caroline Reucher (†),
Frédéric Reucher,
Virginie et Bruno Thirion,
ses enfants,
Mathieu, Héloïse, Raphaël, Elodie, Alexandre et Olivier,
ses petits-enfants,
Mme Jean Olivier,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul REUCHER,
président d'honneur
de la Banque européenne de crédit,
président de groupe
de l'épargne, du logement
et des Français de l'étranger
du Conseil économique et social,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 6 avril 2001.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 11 avril, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine, 90, avenue Achille-Peretti.

Cet avis tient lieu de faire-part.

181, avenue Achille-Peretti,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Mme Jeanine Solotareff,
Et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léo SOLOTAREFF,

survenu le 29 mars 2001, dans sa quatre-vingt-dixième année.

– Geneviève Steff, née Bourgeois,
son épouse,
Philippe, Pierre-Henri, Thierry,
ses fils, et leurs familles,
ont la tristesse de faire part du décès de

René STEFF,
ingénieur IEG-ESE,
dernier administrateur-directeur général
de la Société Neyrpic Afrique à Alger.

Une cérémonie religieuse sera célébrée à Paris, le mercredi 11 avril 2001, à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

11, rue José-Maria-de-Hérédia,
75007 Paris.

– Elise Vibert-Guigue,
son épouse,
Françoise, Jean-Louis, Philippe, Anne, Claude et Agnès,
ses enfants,

Michel Ricard, Michelle O'Brien, Elia Bensoussan, Bernard Huijbregts, Marie-Laure Brival,
leurs compagnons,
Ainsi que Mireille Cohedali, Pierre Aimard et Naïma Brival,

Maxime, Noémie, Clémence, Zacharie, Elsa, Lukas, Pauline, Camille, Judith, Laure, Vincent, Benjamin, Juliet,
ses petits-enfants,
Toute sa famille, ses amis,

ont le chagrin de faire part du décès, le 7 avril 2001, de

Alexis VIBERT-GUIGUE,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien président-directeur général
de l'OCIL.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Germain-des-Prés, le jeudi 12 avril, à 10 heures, suivie de l'incinération dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

10, boulevard du Montparnasse,
75015 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a trois ans,

Jean CHAPOT

partait de l'autre côté de la nuit.

Son amie Nelly Kaplan demande une pensée fidèle à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Ce 11 avril 2001 est le vingt-huitième anniversaire du décès de

Aron LANGBORT,
ingénieur ENSET.

Que ceux qui se souviennent aient une pensée pour lui.

Jacques TARAVANT,
24 janvier 1926 - 11 avril 1991.

Présent toujours.

Souvenir

– Souvenez-vous de

Thierry CARAYON,
artiste peintre.

Il nous quittait le 12 avril 1991.

Nicolas LECARME

est mort il y a vingt ans.

Les voix
D'autres voix chanteront, d'autres yeux pleureront
Dans une maison neuve.
Tout sera consommé, tout sera pardonné,
La peine sera fraîche et la forêt nouvelle,
Et peut-être qu'un jour, pour de nouveaux amis,
Dieu tiendra ce bonheur qu'il nous avait promis.

Léon-Paul Fargue.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 8 avril sont publiés :

● **Consommation :** un décret relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la consommation et modifiant le code de la consommation.

● **Vins :** un décret relatif aux vins de pays des coteaux du Quercy.

● **Justice :** un décret modifiant le code de procédure pénale et relatif à l'habilitation des officiers de police judiciaire de la gendarmerie nationale au sein des offices centraux de police judiciaire.

● **Forêt :** un décret relatif à l'aide financière en faveur des pépiniéristes forestiers dans le cadre de la reconstitution de la forêt française après les tempêtes de décembre 1999.

Au *Journal officiel* daté lundi 9-mardi 10 avril sont publiés :

● **Fiscalité :** un décret relatif au calcul des acomptes de l'impôt sur les sociétés.

● **Défense :** un décret portant création du comité interarmées de zone de défense.

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 11 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Le troisième dimanche
de chaque mois à 16 heures

■

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Chaque lundi
LE MONDE ECONOMIE
avec Le Monde
DATÉ MARDI

CONJONCTURE **Alors qu'en début d'année, les patrons français étaient encore confiants, malgré le ralentissement américain, ils s'interrogent de plus en plus sur l'activité à venir. ● LES SIGNAUX alarmistes se multiplient de part et d'autre de l'Atlantique. L'Allemagne et l'Italie, les deux premiers partenaires de la France, voient leur activité fléchir. ● DANS L'HEXAGONE, les chefs d'entreprise sont donc de plus en plus circonspects sur la poursuite de la croissance, d'autant que le climat social s'alourdit à la suite des affaires Danone et Marks & Spencer. ● LE TRIBUNAL de grande instance de Paris a contraint la firme britannique à reprendre à zéro sa procédure de fermeture des magasins. De son côté, Valeo s'apprêterait à supprimer 3 000 emplois aux Etats-Unis. AOM-Air Liberté a présenté son plan de réorganisation, qui se traduira par la suppression de 1 500 postes.**

Les industriels français hésitent entre la confiance et le doute

Encore optimistes, voici un mois, malgré le ralentissement américain, les chefs d'entreprise s'interrogent sur la pérennité de la croissance. Les tensions provoquées par la multiplication de plans sociaux les inquiètent et les confortent dans un comportement d'attentisme

RAREMENT, les chefs d'entreprise ont regardé autant les chiffres. Comptes mensuels, état des ventes, statistiques générales... Ils examinent tout à la loupe pour tenter d'y deviner l'avenir. Beaucoup de patrons reconnaissent avoir du mal à y voir clair. *« Il y a une contradiction entre ce que nous vivons et ce que nous lisons »*, reconnaît Jean-Pierre Rodier, PDG de Pechiney. A l'intérieur du pays, l'activité reste encore convenable. A l'extérieur, les signaux d'alerte se multiplient. Le ralentissement américain s'annonce plus important que prévu, l'activité se détériore très rapidement en Allemagne et en Italie, les deux principaux clients et fournisseurs de l'économie française ; les marchés financiers sont très chahutés. Enfin, la crispation sociale qui s'est installée en France à la suite de l'annonce des plans de Danone, de Marks & Spencer, d'AOM-Air Liberté et de Valeo vient nourrir encore les interrogations sur le futur.

Face à ce flot d'informations inquiétantes, l'euphorie de l'année dernière n'est plus de mise. Mois après mois, le moral des industriels s'effrite, même si *« l'indicateur global reste au-dessus de la moyenne »*, mentionne l'Insee dans son enquête de mars sur le climat des affaires en France.

De surcroît, tous les conjoncturistes notent que l'activité faiblit, à commencer par ceux de l'OCDE. Ces derniers viennent de réviser à la baisse de 3,1 % à 2,7 % pour 2001 leur prévision de croissance de la zone euro *(lire page 3)*. *« Le ralentissement est là. Mais tout le monde n'en a pas encore conscience »*, insiste Michel Blanc, PDG des Forges stéphanoises, une PME de la mécanique. Comme lui, de nombreuses entreprises travaillant dans le secteur des biens intermédiaires disent sentir un net coup de frein. Cela ne ressemble pas encore, à les en croire, au *« trou d'air »* de 1998-99, où les entreprises avaient été prises à contre-pied dans leur projet de croissance, mais la différence d'activité est sensible. *« Depuis novembre, la conjoncture a tourné. Ce n'est pas la catastrophe. Mais l'activité est molle »*, souligne Nathalie Frot, responsable de la CF2M.

Paradoxe, les grands groupes du secteur, pourtant plus exposés aux soubresauts de la conjoncture mondiale, se montrent plus confiants. Après avoir arrêté dès septembre 2000 des capacités de production, Usinor se dit rassuré de voir l'activité et les prix de l'acier remonter depuis le début de l'année. A l'exception de l'Allemagne, très atteinte par un effondrement de la demande intérieure, Saint-Gobain (matériaux de construction) et Lafarge (ciment) se disent confiants pour les mois à venir. Les entreprises de biens d'équipements ou de grande consommation semblent partager l'analyse. A l'exception des entreprises de textile-habillement, très touchées par le mauvais temps, toutes ont l'impression de continuer à bénéficier du courant porteur de l'investissement et de la consommation en France. *« Nos commandes sont toujours à un niveau très élevé. Les projets d'investissements sont très nombreux »*, assure un porte-parole du groupe ABB.

Tous reconnaissent cependant que le rythme est moins soutenu. Les saturations d'équipements, les goulets d'étranglement qui étaient apparus cet été sont moins fréquents. *« C'était une situation anormale. On revient à des taux d'utilisation et de marge plus habituels »*, dit M. Rodier. Les chiffres de l'emploi confirment la tendance. Même si le chômage reste orienté à la baisse, plusieurs données viennent tempérer l'optimisme officiel. Chaque mois, plus de 300 000 personnes continuent de s'inscrire chaque mois à l'ANPE comme demandeurs d'un emploi à plein temps. En février, ce chiffre a même atteint 336 000, en hausse de 2,6 % sur un mois et 0,6 % sur un an. Autre indice d'une conjoncture moins porteuse : les fins de missions d'intérim qui ont progressé de 28 % sur douze mois, passant de 23 000 à 30 000.Enfin, dans les établissements de 50 salariés et plus du secteur privé, l'emploi a reculé de 0,1 % en janvier. En un mot, l'industrie et les grandes entreprises ont cessé d'embaucher. A nouveau, les créations d'emplois ne se concentrent plus que dans les petites entreprises et les services.

> « Le ralentissement est là. Mais tout le monde n'en a pas encore conscience »
>
> **Michel Blanc, PDG des Forges stéphanoises**

Sans le dire ouvertement, tout l'outil productif français est en train de se repositionner sur une croissance *« moyenne »* autour de 2,5 et 3 %. Les patrons jugent l'hypothèse raisonnable, tout en se demandant si elle sera la bonne. Au-delà du premier semestre, beaucoup reconnaissent avoir du mal à prédire leur niveau d'activité. *« Les clients ne veulent pas s'engager »*, dit un dirigeant.

Aidés par un euro très dévalué par rapport au dollar et au yen, les industriels espèrent pouvoir maintenir un important volume d'exportations sur les marchés extérieurs. Ce précieux adjuvant, qui a tant servi par le passé, sera-t-il suffisant pour contrebalancer la dégradation accélérée de l'activité américaine et ses effets en Europe ? La chute des marchés financiers, accompagnée d'une baisse d'activité dans certains secteurs précis comme les télécommunications et la haute technologie, est en train de se transformer en une récession industrielle généralisée aux Etats-Unis. Désormais, les économistes et les chefs d'entreprise s'interrogent : le fameux effet de richesse lié à l'envolée des marchés boursiers va-t-il jouer à rebours ? Quelles seront les conséquences sur la consommation et le moral des ménages américains, si déterminants pour l'économie mondiale ?

Dans l'expectative, les patrons se préparent à piloter à vue. Déjà, ils s'inquiètent de la difficulté qu'ils pourraient rencontrer à mettre en œuvre des ajustements, s'il le faut. Les récents mouvements sociaux, tant chez Danone que chez Mark & Spencer ou à la SNCF, prouvent que les salariés rêvent toujours d'un meilleur partage des fruits de la croissance, au moment où celle-ci commence à fléchir. La période pré-présidentielle risque de renforcer encore plus le climat actuel d'attentisme.

Martine Orange

Les économistes espèrent un geste de la BCE

FRANCFORT
de notre correspondant

Baissera ? Baissera pas ? Le conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE), qui doit se réunir mercredi 11 avril à Francfort, s'annonce tendu. Confrontée à l'impact en Europe du ralentissement de l'économie américaine, la BCE pourrait en effet assouplir, pour la première fois depuis début octobre 2000, sa politique monétaire en baissant les taux.

C'est du moins ce qu'attendent la grande majorité des économistes : selon le panel AFP/AFX, 29 des 37 banques interrogées se prononcent pour un mouvement de baisse, en général de l'ordre de 0,25 point de pourcentage – le principal taux directeur est actuellement fixé à 4,75 %. Pour sa part, Jürgen Kromphardt, l'un des conseillers économiques les plus écoutés du gouvernement allemand, estime, dans un entretien publié mardi 10 avril par le magazine *Focus Money*, qu'*« il serait souhaitable que la BCE baisse maintenant ses taux d'un demi-point, sinon l'impact sera perdu et tout le monde dira que la BCE ne sait pas ce qu'elle veut »*.

L'euro s'est maintenu, lundi 9 avril, au-dessus de 0,90 dollar, car les opérateurs anticipent une décision dont le principal effet serait de soutenir la croissance européenne.

La pression qui s'exerce sur les épaules de Wim Duisenberg, le président de la BCE, et de ses collègues est d'autant plus vive que l'inflation recule et doit passer *« progressivement »* cette année, selon Otmar Issing, le chef économiste de la BCE, en dessous du seuil de référence de 2 % défini par l'institut d'émission. Une raison de plus pour desserrer la contrainte monétaire. La BCE observe *« attentivement si les risques à la hausse sur les prix vont continuer de décliner »*, répète-t-elle depuis son dernier conseil, fin mars.

PART DE SURPRISE

Sur le plan de l'activité économique, la zone euro ne semble pas à l'abri du ralentissement en cours aux Etats-Unis : mardi 10 avril, les six grands instituts de conjoncture allemands ont réduit leurs pronostics de croissance pour l'Allemagne à environ 2,1 %, contre 2,7 % prévus à l'automne 2000, tout en diminuant légèrement celui de la zone (à 2,6 % contre 2,8 %).

Néanmoins, à quelques heures du conseil des gouverneurs, la baisse des taux n'était pas garantie, laissant à une part de surprise qu'affectionnent les banquiers centraux. Tandis que des responsables monétaires de premier rang – M. Issing et Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la banque de France, notamment – ont semblé ouvrir la porte à une baisse prochaine, M. Duisenberg a tenté de justifier, la semaine dernière, le statu quo en vigueur dans la zone.

« La stabilité des prix est l'objectif premier de la Banque centrale européenne. Malheureusement, cela est parfois oublié, en particulier ces derniers jours », a-t-il dit. Pour l'instant, l'indice des prix à la consommation reste bien au-delà des 2 % requis, à 2,6 % en février. *« Contrairement aux Etats-Unis, qui balancent entre la récession et une croissance à 1 % pendant plusieurs trimestres, le scénario économique reste plus favorable en Europe »*, affirme un haut responsable monétaire.

Plusieurs membres du conseil pourraient ainsi estimer qu'il n'est pas urgent d'agir, compliquant la recherche de consensus, qui caractérise la prise de décision de la jeune banque centrale.

Philippe Ricard

L'Amérique retient son souffle pour la « saison des résultats »

UNE HIRONDELLE ne fait pas le printemps, mais la « saison des résultats » a bien commencé aux Etats-Unis. Amazon. com a fait renaître quelques espoirs dans les milieux d'affaires américains. Le magasin en ligne, symbole de la nouvelle économie et de la révolution Internet, a agréablement surpris les investisseurs en indiquant, lundi 9 avril, que ses résultats trimestriels seraient meilleurs que prévus. Cette prévision optimiste au milieu du pessimisme ambiant a fait aussitôt bondir l'action Amazon. com de 30 %, à près de 12 dollars. Le titre avait perdu plus de 80 % de sa valeur par rapport à ses sommets de l'an dernier.

Non content d'annoncer une progression de son chiffre d'affaires (695 millions de dollars, contre les 670 millions prévus par les analystes), Jeff Bezos, son PDG, s'est même engagé à dégager un bénéfice d'exploitation d'ici à la fin de l'année. Pour le premier trimestre, la perte par action s'élèverait à 22 cents, à comparer au consensus de marché de 30 cents. Cette embellie inattendue s'est répercutée sur les places financières américaines, avec une progression de 1,47 % du Nasdaq et de 0,55 % de l'indice Dow Jones.

SEMI-CONDUCTEURS : UNE CRISE PLUS GRAVE QU'EN 1996

Ce regain d'optimisme est fragile. La semaine sera décisive, puisque plusieurs entreprises américaines sensibles devraient publier leurs comptes trimestriels. *« Jusqu'à présent, seulement 7 % des sociétés de l'indice Standard & Poors 500 ont publié leurs résultats pour le premier trimestre. Et, à ce point, il est difficile de tirer une quelconque conclusion »*, souligne la société d'analyse financière First Call. Elle table sur une baisse de 8 % à 9 % des résultats de ces sociétés pour le premier trimestre, par rapport à la même période de l'an passé. Quant au deuxième trimestre, *« la chute pourrait même être plus importante, probablement de 11 % à 13 % »*. La publication, mardi, des résultats trimestriels de Motorola est particulièrement attendue par les analystes, tout comme celle de Yahoo !, mercredi. La présence de Motorola dans des activités très variées – des semi-conducteurs aux combinés mobiles – en fait un véritable baromètre technologique. On sait déjà que les résultats ne seront pas bons et que Motorola pourrait enregistrer sa première perte d'exploitation trimestrielle en quinze ans. Depuis le début de l'année, le groupe a déjà annoncé la suppression de 22 000 emplois pour réduire ses coûts, soit environ 15 % de son personnel. Mais ces piètres performances ont déjà été prises en compte dans les cours (l'action a reculé de plus de 80 % en un an) et les investisseurs ne demandent qu'à être démentis.

Mais les Cassandre continuent à donner de la voix. Les analystes de la banque d'affaires Lehman Brothers ont ainsi dressé un tableau particulièrement sombre de l'industrie des semi-conducteurs, annonçant une crise encore plus grave que celle de 1996. Le recul du chiffre d'affaires de l'industrie pourrait atteindre 20 % sur l'année, entraînant d'énormes surcapacités et une chute des prix des composants.

Intel, le numéro un mondial du secteur, refuse d'entretenir le marasme ambiant. Il vient de confirmer une relance impressionnante de ses investissements, à 7,5 milliards de dollars cette année, contre 6,7 milliards l'an dernier et 3 milliards en 1999. Au milieu de ces signaux contraires, la Bourse devrait continuer d'hésiter.

Christophe Jakubyszyn

► www.lemonde.fr/eco-americaine

Marks & Spencer est contraint par la justice à représenter

LE TRIBUNAL de grande instance de Paris a condamné, lundi 9 avril, Marks & Spencer pour délit d'entrave et ordonné la suspension de la décision de fermer les 18 magasins français du groupe. Le juge de la première chambre civile du TGI a considéré que *« l'information et la consultation du comité d'entreprise était une obligation »* et que la direction de Marks & Spencer France ne pouvait pas invoquer pour sa défense les contraintes que lui imposerait la direction britannique du groupe.

Le 29 mars, les dirigeants de la filiale française avaient dû annoncer quasi-simultanément à la presse et aux salariés (y compris la plupart des cadres et directeurs de magasins) la décision prise à Londres de fermer tous les points de vente sur le Continent. La brutalité de l'annonce avait été justifiée par l'obligation de garder secret le projet jusqu'à l'ouverture de la Bourse de Londres. La justice avait été saisie par la CGT, FO et le Sycopa (Syndicat du commerce de Paris et de Province, ex-CFDT). Les trois syndicats ont chacun obtenu lundi 5 000 francs de dédommagement.

Cette sanction juridique est rare mais pas exceptionnelle. Le ministère de la justice a recensé en 1999 160 entraves à la représentation du personnel. Une partie seulement concerne les plans sociaux. Le ministère de l'emploi et des affaires sociales a fait savoir lundi que l'inspection du travail allait adresser au procureur de la République *« un procès-verbal pour délit d'entrave »*. Ce rapport indique notamment que *« les relations sociales* [chez] *Marks & Spencer au cours des dernières années ont été marquées par un certain nombre de difficultés qui ont conduit l'inspection du travail à intervenir auprès de la direction de l'entreprise pour faire respecter le droit du travail »*. Il observe notamment que le 27 mars, deux jours avant l'annonce du plan de restructuration, la direction avait refusé *« de donner suite aux demandes de procédure de droit d'alerte des salariés »*.

La direction de la filiale française a, dès le jugement connu, affirmé dans un communiqué sa volonté

Danone : Franck Riboud contre-attaque

« Nous sommes devenus les boucs émissaires d'un combat politique. » **Le PDG de Danone, Franck Riboud, a décidé de contre-attaquer, mardi 10 avril. Dans un entretien au *Figaro*, le patron du groupe alimentaire déplore que *« certains »* aient fait de Danone *« un symbole, celui d'une économie mondialisée soumis aux seuls diktats des actionnaires »*. Or, souligne-t-il, *« la France a besoin de champions industriels, sinon elle ne sera plus que le terrain de manœuvre des groupes multinationaux »*.**

Il rejette l'*« amalgame totalement infondé entre Marks & Spencer et nous. (...) Nous avons toujours respecté à la lettre la législation et même bien au-delà. »* Pour M. Riboud, *« le boycott* [des produits] *est un appel au suicide »*, qui sert les intérêts des *« grandes entreprises étrangères. »* Il défend l'idée de *« faire des restructurations même lorsqu'on fait des bénéfices. (...) Cela permet de les faire correctement, dans le respect des salariés concernés. »*

La fin de l'euphorie

INDICATEURS SYNTHÉTIQUES

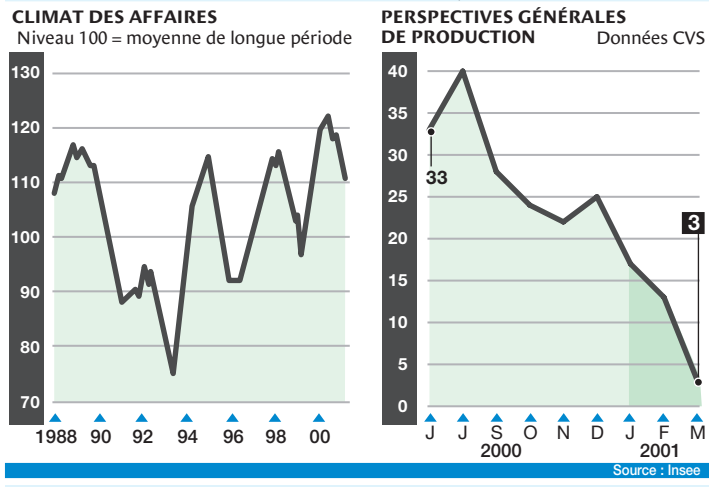

Le ralentissement outre-Atlantique affecte l'activité. Les perspectives de production s'assombrissent et le moral des patrons s'en ressent.

AOM-Air Liberté supprimerait 1 500 emplois

Le groupe aérien doit rapidement trouver 2,8 milliards de francs pour survivre

AU COURS d'un comité d'entreprise extraordinaire, lundi 9 avril, Marc Rochet, président des deux compagnies aériennes AOM et Air Liberté, a présenté les grandes lignes d'un plan de restructuration qui prend des allures de « dernière chance ». Selon lui, le groupe a besoin de réduire ses activités de 25 %. Comme les deux compagnies emploient six mille personnes, les syndicalistes en ont conclu que 1 500 emplois étaient directement menacés.

M. Rochet a confirmé que l'actionnaire français Marine-Wendel, la holding d'Ernest-Antoine Seillière, qui possède 50,1 %, avait décidé de ne plus mettre un centime dans l'affaire. En revanche, SAirGroup, qui possède 49,9 % du capital, s'est donné jusqu'au 25 avril, jour de l'assemblée générale de ses actionnaires, pour réfléchir sur la poursuite de ses activités en approuvant le plan de restructuration présenté par Marc Rochet.

Déjà, le 2 avril, SAir Group avait annoncé qu'il renonçait à financer Air Littoral. Cette compagnie, qui emploie un millier de personnes, est menacée de disparition dans les prochaines semaines (*Le Monde* des 3 et 4 avril). D'autres actionnaires, qui ne feraient pas partie du milieu de l'aérien, seraient prêts à investir dans AOM-Air Liberté, mais, selon M. Rochet, *« ils ne seraient pas nombreux »*. Dans le cas contraire, seule une liquidation de l'entreprise est envisagée.

AIR FRANCE EN SORTIE DE SECOURS

Si le tandem AOM-Air Liberté est jugé viable, poursuit Paul Fourier, délégué CGT d'Air Liberté, il ne le sera pas à n'importe quelle condition. Une réduction de voilure importante devrait s'ensuivre. L'activité devrait d'abord être recentrée sur les DOM-TOM (Antilles, Réunion, Papeete), puis sur les lignes intérieures qui ne sont pas concurrencées par Air France et le TGV et, enfin, sur les lignes régionales rentables. Les deux compagnies devraient également développer une activité charter.

Interrogé dans la soirée par la radio BFM, Marc Rochet a précisé que, *« si l'on ne se restructure pas, l'entreprise court un grave danger. Il y aura des suppressions d'emplois significatives »*. De même, *« si l'on se restructure, il faudra sans doute réduire la taille de cette entreprise, il y aura donc des suppressions d'emplois »*, a-t-il ajouté. *« Mais le contexte actuel nous permet sans doute de reclasser une bonne partie des personnels qui pourraient être en trop, car l'économie est porteuse encore en ce moment, et parce que d'autres opérateurs (...) recrutent encore »*, a-t-il précisé, citant Air France. La compagnie nationale a en effet prévu de recruter quatre mille cinq cents personnes cette année.

Après avoir taillé dans les effectifs et le réseau, M. Rochet s'est également proposé de tailler dans la flotte, pour ne conserver que 10 DC-10 et 20 MD-83. Avec cette trentaine d'appareils, il souhaite opérer *« une densification maximale »* et envisage même, de source syndicale, de supprimer la classe « affaires » qui, traditionnellement, est considérée comme une source de revenus supplémentaires.

Toutes ces mesures devraient entraîner une sensible réduction des coûts, mais M. Rochet a ajouté que *« chacun devrait faire des efforts »* pour que les coûts de fonctionnement de la compagnie soient inférieurs à ceux d'Air France.

Reste à Marc Rochet à trouver 1,4 milliard de francs pour financer les pertes courantes et autant pour financer la restructuration avant le 31 octobre. Si tout fonctionne selon ses souhaits, M. Rochet vise un chiffre d'affaires de 5,8 milliards de francs en 2002 et de 6 milliards en 2004, avec une perte avant impôt de 250 millions en 2002 et 60 millions de résultat net en 2004.

La nomination d'un conciliateur du tribunal de commerce, comme ce fut le cas pour Air Littoral, a été acceptée par le comité d'entreprise, bien qu'une minorité de membres doute de son impartialité et pense que ce dernier approuvera les propositions de M. Rochet.

François Bostnavaron

Valeo avance prudemment sur la voie de la restructuration

VALEO est à la veille d'une cure d'amaigrissement. L'équipementier automobile français s'apprête à recentrer ses activités sur certains métiers. Le groupe doit annoncer, jeudi 12 avril, le détail de cette restructuration à l'occasion de la présentation des résultats trimestriels. *« Il est nécessaire de réévaluer les situations de chacune de nos activités. Au niveau de taille auquel est parvenu Valeo, la simplicité, la focalisation sur certains métiers est inévitable. Il est nécessaire d'effectuer un nettoyage de notre portefeuille »*, explique un proche du dossier. L'équipementier serait sur le point de vendre sa division moteurs électriques à la société américaine Johnson Controls, a annoncé mardi 10 avril le *Financial Times*, ajoutant que le groupe français pourrait aussi supprimer 3 000 emplois, principalement dans son usine de Rochester, dans l'Etat de New York. En fait, selon nos informations, cette opération concerne la société Johnson Electric, basée à Hong Kong, spécialiste des moteurs électriques qui avait failli acheter à Moulinex sa division de petits moteurs électroménagers. En tout cas, l'opération avec Valeo est loin d'être faite.

« Nous avons ramassé dans nos filets au cours de récentes acquisitions un certain nombre d'activités qui pèsent sur nos résultats », reconnait-on chez Valeo. Le groupe avait notamment hérité de l'usine de Rochester à la suite de l'acquisition de l'américain ITT, en 1998. Or, les marges dégagées par ITT restent inférieures de deux points en moyenne à celle de Valeo. Les difficultés de l'intégration du groupe américain et celles apparues dans la branche éclairage en Europe *« ont mis en évidence l'incapacité des autres divisions à compenser cet accident. Une telle déconvenue a terni l'image de Valeo qui s'était pourtant bâti une solide réputation d'efficacité dans la gestion et le traitement rapide des dérapages »*, souligne une récente étude de la banque ING Barings.

Sous la pression d'une conjoncture automobile qui continue de se dégrader aux Etats-Unis et qui commence à montrer des signes de faiblesse en Europe, le recentrage de Valeo était devenu inévitable. D'autant que le groupe est actuellement au cœur d'une tempête interne. La démission du PDG, André Navarri, en mars, dix mois seulement après son arrivée à la tête du groupe a révélé un désaccord profond sur la stratégie avec le principal actionnaire, la CGIP. La holding d'Ernest-Antoine Seillière détient 20 % du capital et 28 % des droits de vote de l'équipementier. Les divergences portaient justement sur la question du recentrage du groupe. La CGIP avait envisagé un temps de se désengager de sa participation. Il semble désormais que cette perspective se soit éloignée, même au travers d'une vente par appartements. La valorisation de Valeo passe désormais par une redéfinition du périmètre du groupe.

CONCENTRER SUR L'ÉLECTRONIQUE

Ce sera le rôle de la nouvelle équipe, mise en place le 22 mars, avec Thierry Morin à la tête du directoire et l'ancien PDG de Valeo, Noël Goutard, à la présidence du conseil de surveillance. L'équipementier va vraisemblablement se concentrer sur l'électronique, où il dispose d'une taille critique. Cette branche constitue déjà 60 % de son activité et connait une croissance de 7 % par an. Le thermique et les transmissions, qui sont des métiers matures, devraient faire l'objet d'une consolidation.

Le nombre de suppressions de postes qui pourrait découler de ce recentrage paraît pour le moment difficile à évaluer. Dans le contexte politique et social actuel en France, Valeo va être enclin à la prudence. Des rumeurs planent sur l'avenir des usines de faisceaux électriques de Vire (Calvados) et Cahors (Lot) et de leurs 1 700 salariés. *« Le gouvernement va être particulièrement exigeant quant au respect par Valeo d'une concertation étroite avec ses salariés »*, a prévenu la semaine dernière le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret. Selon nos informations, le groupe est en train d'arbitrer entre la non-reconduction de contrats d'intérim – il y en a près de 17 000 actuellement dans le groupe sur 75 000 salariés – et des suppressions de postes pures et simples.

Stéphane Lauer

Quand Grimaud licencie 600 salariés puis en rappelle une centaine

NIORT
de notre correspondant

Alors que les 570 suppressions d'emplois annoncées par Danone en France rencontrent un large écho dans l'opinion et la classe politique, d'autres plans sociaux, d'une ampleur comparable, passent inaperçus. Tel est le cas du plan présenté par les transports Grimaud. Basé à Bressuire (Deux-Sèvres), cette entreprise possède 1 200 véhicules et emploie 1 720 salariés dans une quarantaine d'agences. Mise en redressement judiciaire le 9 janvier, elle a été reprise par le groupe belge de transports et logistique Ziegler, qui compte un réseau de plus de cinquante entreprises dans le monde et dont le chiffre d'affaires atteint 6,4 milliards de francs. Celui-ci était en concurrence avec le groupe vendéen Joyau (1 700 salariés, 1 milliard de francs de chiffre d'affaires). Les syndicats de l'entreprise, en particulier la CFDT, ne cachaient pas leur préférence pour Ziegler, qui prévoyait le rachat de l'ensemble de la SA Grimaud et le maintien de 907 emplois, Joyau optant pour la reprise d'une partie de l'activité et le maintien de 726 emplois.

A la veille de la décision du tribunal de commerce de Bressuire, les candidats avaient amélioré leur offre de reprise : Joyau s'engageait à maintenir 901 emplois et Ziegler 1 109. C'est finalement le groupe belge, par l'intermédiaire de sa filiale Balspeed France, qui emportait la décision le 22 février, avec la permission de procéder à 611 licenciements économiques. La nouvelle société ainsi créée prenait le nom de Grimaud Logistique.

Le 6 mars, les salariés licenciés étaient avertis nominativement, service par service, souvent à l'issue de leur journée de travail. Cette manière cavalière de procéder a irrité la CFDT, qui ne s'est pas privée de le faire savoir. *« Le repreneur confond manifestement plan social et charcutage, tant les critères sont à géométrie variable, pour éviter la reprise de salariés parmi les plus anciens et garder les plus jeunes, qui coûtent moins cher. La chasse à l'ancien est ouverte mais elle s'est camouflée derrière des critères soi-disant objectifs mais réellement fluctuants selon les opportunités »*, dénonçait le syndicat le 8 mars. Mais, dès le 7 mars, Ziegler avait en partie modifié sa stratégie : les responsables décidaient de conserver 100 salariés supplémentaires. Tant et si bien que certaines personnes ont appris en quelques heures qu'elles étaient licenciées, puis maintenues au sein du groupe.

Depuis cet épisode, les 511 salariés qui ont été contraints de quitter l'entreprise attendent toujours la mise en place effective de la cellule nationale de reclassement.

Gérard Curé

son plan social dans les formes

de *« poursuivre le dialogue avec les instances représentatives du personnel »*. Sans perdre une minute, elle a convoqué ce mardi 10 avril les membres du comité central d'entreprise afin *« d'élaborer l'ordre du jour de la première réunion d'information et de consultation* [du CCE] *du 24 avril et de se voir remettre le document de présentation du projet »*. Mais le sursis de quelques semaines gagné par les salariés va leur permettre d'organiser leur riposte. *« Le tribunal est sans équivoque. C'est un rappel à l'ordre en bonne et dûe forme de Marks & Spencer. La fermeture des dix-huit magasins et les 1 700 suppressions d'emplois en France ne sont pas une décision mais restent à l'état de projet. Et nous allons nous battre contre ce projet »*, souligne Olivier Bireaud, membre du bureau national du Sycopa.

MANIFESTATION COMMUNE

Coïncidence : Danone et Marks & Spencer ont, toutes deux, leurs sièges, sur le boulevard Haussmann à Paris. Les salariés du distributeur britannique veulent organiser, jeudi 12 avril, une manifestation commune avec ceux du groupe agroalimentaire. Les organisations syndicales de Marks & Spencer vont par ailleurs tenter d'élargir la mobilisation des salariés à l'ensemble des pays d'Europe concernés par les fermetures (Allemagne, Belgique, Espagne...). Une mobilisation qui pourrait prendre la forme d'*« une manifestation à Londres, fin avril début mai »*, précise M. Bireaud.

Reste que, derrière la pugnacité du discours, les représentants des salariés sont sans réelles illusions sur leur capacité à faire revenir la direction du groupe sur sa détermination à tout fermer en Europe continentale. Le PDG Luc Vandevelde avait prévenu, dans un entretien au *Monde*, que même la reconnaissance d'une erreur de procédure de la part de son groupe *« ne* [remettrait] *pas en cause la décision en tant que telle »*. *« La fermeture de tous les magasins est apparue comme la seule qui avait du sens »*, expliquait-il. Le Sycopa s'arcboute sur un mot d'ordre, *« zéro licenciement »*, qui semble laisser la porte ouverte à un plan social accompagné de mesures de reclassement pour tous les salariés.

Pascal Galinier

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT
DE SCHLUMBERGER INVESTMENTS SUR SEMA PLC

Schlumberger

RAPPEL :

Il est rappelé que Schlumberger Investments ***(Schlumberger)*** a initié le 21 février dernier une offre publique d'achat ***(l'Offre)*** sur la société Sema plc ***(Sema)*** au prix de 560 pence par action.Il est rappelé que cette Offre, présentée par Lehman Brothers, a notamment donné lieu à un communiqué de presse le 12 février, à l'envoi d'un " Offer Document " aux actionnaires directs de Sema le 21 février 2001 et à un avis financier paru dans Les Echos le 22 février, à destination plus particulière des actionnaires de Sema dont les actions sont inscrites auprès d'Euroclear France (ex Sicovam).
Cet avis financier indiquait que les actionnaires dont les actions sont inscrites auprès d'Euroclear France pouvaient apporter leurs actions à l'Offre au plus tard le 15 mars 2001.
Ultérieurement, des avis financiers parus les 15 et 22 mars dans Les Echos et Le Monde ont informé les actionnaires de Sema dont les actions sont inscrites auprès d'Euroclear France qu'ils pouvaient continuer à apporter leurs titres à l'Offre entre le 16 et le 21 mars inclus puis du 22 mars au 6 avril inclus.
Par un communiqué de presse en date du 30 mars, Schlumberger a indiqué qu'elle se réservait le droit de réduire le seuil d'acceptation de l'Offre.

ACCORD DE LA COMMISSION EUROPEENNE :

Schlumberger rappelle que la Commission européenne a donné son accord à l'Offre.

L'OFFRE EST DEVENUE INCONDITIONNELLE EN TOUS POINTS :

Le 6 avril, l'Offre a été déclarée inconditionnelle en tous points (au sens de la réglementation boursière britannique).
Schlumberger, en effet, a réduit le seuil de l'Offre, comme elle l'avait envisagé dans son communiqué de presse du 30 mars 2001 et toutes les autres conditions auxquelles l'offre était soumise ont été satisfaites ou le cas échéant retirées.

OUVERTURE DE LA PERIODE ADDITIONNELLE :

L'Offre demeure ouverte jusqu'à nouvel ordre et, par suite, il est possible pour ceux des actionnaires qui n'auraient pas encore apporté leurs actions, d'accepter l'Offre. Par ailleurs, il est précisé qu'il n'est dorénavant plus possible de révoquer les acceptations.
Un nouveau communiqué annoncera au moins 14 jours à l'avance la clôture de l'Offre.

ACCEPTATIONS REÇUES ET ACHATS SUR LE MARCHE :

Au 6 avril 2001 à 16 heures (heure de Paris), des ordres d'acceptation portant sur 401.473.685 actions Sema (représentant environ 65,3% du capital social de Sema) ont été reçus. De plus, Schlumberger a acquis sur le marché 122.869.697 actions Sema (représentant approximativement 20% du capital social de Sema). En conséquence, au 6 avril à 16 heures (heure de Paris), Schlumberger détenait ou a reçu des ordres d'acceptation portant au total sur 524.343.382 actions Sema représentant environ 85,2% du capital social de Sema.

ENGAGEMENTS D'APPORTS :

Schlumberger a reçu des engagements d'apports de la part des Administrateurs de Sema et de certains autres actionnaires institutionnels portant sur 135.245.830 actions Sema représentant approximativement 22% du capital social de Sema. Ces engagements d'apports ont intégralement fait l'objet d'ordres d'acceptation, dont le nombre a été pris en compte dans le nombre total d'acceptations reçues au 6 avril inclus indiqué au paragraphe ci-dessus.

ACTION DE CONCERT :

Au 12 février 2001 au soir, Schlumberger et les personnes agissant de concert avec elle détenaient ou contrôlaient 1.607.037 actions Sema représentant au total 0,2% du capital. En dehors de ce qui est indiqué ci-dessus, ni Schlumberger, ni aucune personne agissant de concert avec Schlumberger ne détenait au 12 février 2001 d'actions Sema ou de droits sur ces actions et aucune de ces personnes n'a acquis ou ne s'est engagée à acquérir des actions Sema ou des droits sur ces actions depuis le 12 février 2001. Schlumberger a reçu de la part des personnes agissant de concert avec elle des ordres d'acceptation portant sur 188.800 actions Sema. Ces ordres d'acceptation sont inclus dans le nombre total d'acceptations reçues au 6 avril 2001 inclus tel qu'il est précisé ci-dessus.

PAIEMENT DES ACTIONNAIRES INSCRITS AUPRES D'EUROCLEAR FRANCE :

Le paiement des actions Sema valablement apportées à l'Offre jusqu'au 2 avril 2001 inclus interviendra dans les 14 jours de la date à laquelle l'Offre est devenue inconditionnelle, soit un paiement aux intermédiaires teneurs de comptes le 20 avril 2001 au plus tard. Pour toutes les actions apportées ultérieurement, le paiement interviendra dans les meilleurs délais.

MONNAIE DE PAIEMENT :

Comme cela avait été indiqué dans l'avis financier paru dans les Echos du 22 février 2001, les actionnaires inscrits auprès d'Euroclear France ayant valablement apporté leurs titres à l'Offre pourront demander à recevoir le paiement du prix en livres sterling. Pour faciliter les modalités de règlement de l'Offre, et sauf s'ils ont demandé à recevoir des livres sterling, les actionnaires dont les titres sont inscrits auprès d'Euroclear France ayant répondu à l'Offre recevront le montant du paiement de leurs actions converti en euros dans les conditions indiquées ci-après.
Les actionnaires qui recevront un paiement en euros recevront la contre-valeur en euros du prix par action en pence, sur la base du taux de change euro/livre sterling publié par la Banque Centrale Européenne, figurant à 15 heures sur l'écran ECB37 de Reuters le dernier jour ouvré précédant le jour du virement par Schlumberger Investments à BNP Paribas des fonds afférents.
Les actionnaires dont les titres sont inscrits auprès d'Euroclear France seront réputés accepter le taux de change ainsi pratiqué. Ils assumeront en conséquence le risque de fluctuation entre la livre sterling et l'euro.

PROCHAINE CENTRALISATION EN FRANCE :

La prochaine centralisation des ordres en France aura lieu à partir du 12 avril 2001. En conséquence, les intermédiaires financiers centraliseront les acceptations effectuées et reçues jusqu'au 11 avril 2001, 16 heures (heure de Paris). Les ordres d'acceptation passés après cette date seront pris en compte lors d'une prochaine centralisation.

RACHAT OBLIGATOIRE DES ACTIONS RESTANTES :

Comme l'a envisagé Schlumberger (voir l'avis financier publié le 22 février 2001 dans Les Echos) et dès lors qu'au moins 90% des actions Sema auxquelles l'Offre se réfère, auront valablement été apportées à l'Offre ou acquises, elle mettra en œuvre la procédure de rachat obligatoire des actions Sema qui n'auront pas été apportées à l'Offre en vertu des sections 428 à 430F (incluses) du Companies Act de 1985.

INTENTIONS DE SCHLUMBERGER QUANT A LA COTATION DE SEMA :

Par ailleurs, Schlumberger annonce son intention de faire demander par Sema dès que cela est envisageable le retrait des actions Sema de l' " Official List ", et la radiation des actions Sema sur le marché des valeurs cotées au London Stock Exchange. Il est prévu que le retrait et la radiation prendront effet au plus tôt 20 jours ouvrés à compter du 6 avril 2001. Une demande sera également faite en vue de la radiation des actions Sema du Nasdaq et d'Euronext Paris.

DEFINITIONS :

Les termes figurant avec une majuscule dans le présent avis ont le même sens que ceux figurant avec une majuscule dans l'avis financier publié le 22 février.

INFORMATION DES ACTIONNAIRES FRANÇAIS:

Il est rappelé que l'avis financier publié le 22 février 2001 ainsi que ceux publiés les 15 et 22 mars 2001, et l'Offer Document en anglais sont disponibles sans frais auprès de BNP Paribas GIS-Emetteurs, les Collines de l'Arche, 92057 Paris La Défense, agissant comme agent centralisateur pour les actions de Sema inscrites auprès d'Euroclear France Pour toute information complémentaire, veuillez prendre contact avec :
• Lehman Brothers (conseil financier de Schlumberger et banquier présentateur de l'offre)
René Millot ou David Belaunde Tel. : (33) 1 53 89 30 70
• BNP Paribas (établissement centralisateur en France, dans le cadre de la présente procédure)
M. Dominique Sanchez ; e-mail : dominique.j.sanchez@bnpparibas.com ; tel : 01.55.77.95.51 ou Mme Régine Schuver ; e-mail : regineschuver@bnpparibas.com tel : 01.55.77.95.37

PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DE L'INFORMATION :

Les administrateurs de Schlumberger mentionnés dans la partie IV 1 de l'avis financier du 22 février 2001 assument la responsabilité liée à l'information figurant dans le présent avis financier. A la meilleure connaissance de ces administrateurs (qui ont pris toutes mesures raisonnables à cet effet), l'information figurant dans le présent avis financier est conforme aux faits et ne contient pas d'omission de nature à affecter cette information.
Ces déclarations sont incluses uniquement pour être en conformité avec la règle 19.2 du City Code on Takeovers & Mergers et sont réputées ne pas entraîner de responsabilité au regard de toute autre loi ou réglementation.

PORTEE ET DIFFUSION DE L'AVIS FINANCIER :

Le présent avis financier ne constitue pas un document d'offre au sens de la réglementation anglaise. Il est uniquement destiné à l'usage du public français et en particulier des actionnaires de Sema dont les titres sont inscrits auprès d'Euroclear France.
L'Offre n'est pas faite, directement ou indirectement, en Australie, au Canada ou au Japon et ne doit pas être acceptée dans ces pays ou à partir de ces pays. En conséquence, cet avis financier n'est pas, et ne doit pas, être diffusé, distribué ou envoyé en Australie, au Canada ou au Japon. Les personnes de nationalité américaine ne peuvent participer à la procédure de centralisation en France que sous certaines conditions.

La bataille des quotidiens gratuits est lancée à Paris

Des négociations sont engagées entre le groupe suédois Metro International et les dirigeants italiens de « France-Soir », confrontés à une situation financière désastreuse. De son côté, le groupe norvégien Schibsted accélère son projet de lancement dans la capitale

FRANCE-SOIR sera-t-il le cheval de Troie du groupe suédois Metro International pour la création à Paris d'un quotidien gratuit destiné aux usagers des transports en commun ? L'hypothèse d'un accord ou d'une cession du titre paraît de plus en plus plausible, au vu des récentes décisions adoptées par les dirigeants de Poligrafici Editoriale, propriétaire de *France-Soir.* Des négociations rapprochées auraient été engagées, *via* l'édition milanaise du journal gratuit, tandis que des études ont été lancées sur l'utilisation des rotatives d'Aubervilliers. Cette solution aurait le mérite de préserver l'activité et l'emploi de cette imprimerie, toujours liée par convention à la Socpresse (groupe Hersant), ancien propriétaire du titre.

La découverte d'un important déficit dans les comptes du quotidien, de l'ordre de 112 millions de francs (*Le Monde* du 6 avril), a accéléré le processus de désengagement partiel ou total de Poligrafici Editoriale, dont les résultats désastreux enregistrés en quelques mois à la tête de *France-Soir* pourraient peser sur les comptes de la maison mère, la Monrif, cotée à la Bourse de Milan. Aussitôt connues les premières conclusions d'un audit financier, les dirigeants italiens ont, dès le 25 mars, stoppé tout projet de relance et renoncé à créer un supplément parisien destiné à contrecarrer l'offensive d'implantation des quotidiens gratuits. Parallèlement, ils se sont de nouveau résolus à diminuer l'effectif, de cent quatre-vingts à une centaine de salariés, dont à peine une cinquantaine de journalistes.

Dans l'attente d'une réunion du comité d'entreprise prévue dans les tout prochains jours, Andrea Riffeser Monti, PDG de Poligrafici, et son représentant en France, Giovanni Serafini, refusent de se prononcer sur les rumeurs d'une éventuelle alliance avec Metro. Mais, en interne, ils n'ont jamais démenti les contacts établis avec le groupe suédois implanté dans une quinzaine de pays d'Europe et d'Amérique du Nord (*lire ci-dessous).*

Au siège de Metro International, à Londres, on se refuse également à tout commentaire. *« Nous n'avons jamais démenti notre intérêt pour le marché français »,* se borne à indiquer un responsable, qui ne veut *« ni confirmer ni infirmer »* toute information concernant un rachat de *France-Soir* pour prendre pied sur le sol parisien. *« Aucune voie n'est exclue pour pénétrer de nouveaux marchés »,* se contente-t-il d'ajouter, en précisant que *« la façon habituelle est de démarrer tout seul quelque part ».*

Le rapprochement entre ces deux sociétés est pourtant jugé suffisamment imminent pour que le groupe norvégien Schibsted, éditeur de *20 minutes,* un autre quotidien gratuit concurrent direct de *Métro,* se soit décidé à accélérer son projet de création à Paris. Récemment, plusieurs équipes ont été engagées, pour la rédaction et la distribution, en vue d'un lancement dans un délai d'un mois. Un accord aurait été trouvé avec le canadien Quebecor pour l'impression quotidienne d'environ 400 000 exemplaires.

Persuadés qu'il ne peut y avoir de place pour deux quotidiens de ce type dans le paysage parisien, les responsables norvégiens semblent estimer que la prime reviendra au premier installé. Ils ont noué des contacts avec plusieurs éditeurs, dont *Le Parisien,* qui pourrait être tenté par une alliance afin d'éviter cette nouvelle concurrence.

Alors que la plupart des capitales européennes ont déjà vécu l'affrontement entre les deux groupes – à l'exception de Londres, où cette forme de presse a été prise en charge par un consortium d'éditeurs —, Paris reste un des derniers bastions de résistance. Après des tentatives infructueuses d'implantation à Lyon, Marseille et Lille, les deux groupes ont finalement décidé de s'affronter dans la capitale, où les obstacles se sont multipliés.

Le premier est d'ordre financier. Les différentes études précisent qu'un quotidien gratuit d'informations générales diffusé à 200 000 exemplaires nécessiterait un budget annuel d'environ 120 millions de francs, et de 200 millions pour 400 000 exemplaires. Contrairement à d'autres capitales, le marché publicitaire local, centré sur l'immobilier, la grande distribution et l'automobile, est quasiment inexistant, et capté par l'affichage, notamment dans le métro et sur les bus.

> Les dirigeants du groupe norvégien Schibsted ont noué des contacts avec plusieurs éditeurs, dont « Le Parisien »

En dehors de quelques suppléments parisiens de magazines (*Le Nouvel Observateur, Le Figaro, Télérama)* ou de guides de ville comme *Zurban,* la réussite de l'hebdomadaire gratuit *A nous Paris,* diffusé à 400 000 exemplaires dans le métro, démontre toutefois qu'il reste des possibilités de développement. L'existence de ce « news urbain », selon la formule de ses concepteurs, est un sérieux concurrent pour les projets d'implantation de quotidiens. Bénéficiant d'un contrat d'exclusivité auprès de la RATP, il prive les deux groupes du précieux atout de l'accès direct aux stations du métro.

En janvier, Métro avait laissé entrevoir un accord imminent avec l'Hôtel de Ville et son maire, Jean Tiberi, pour une autorisation de concession afin d'installer ses présentoirs sur la voie publique. Il lui faut désormais reprendre le dossier pour le soumettre à la nouvelle équipe de Bertrand Delanoë, dont ce ne devrait pas être la priorité. Distribué de la main à la main par des équipes spécialisées, *20 minutes* pourrait, lui, se voir opposer la réglementation concernant le colportage, interdit sur certains axes et itinéraires.

Engagés dans une course contre la montre, les deux groupes doivent aussi compter avec la réaction méfiante des éditeurs français de quotidiens, très réservés sur l'arrivée de groupes étrangers alors que la vente en kiosque n'est guère favorable. Elle risque aussi d'attiser la crise actuelle sur la distribution, au moment où *Le Parisien* est engagé dans une partie de bras de fer avec les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) pour assurer sa propre diffusion.

Michel Delberghe et Antoine Jacob, avec Philippe Webster à Milan

L'exclusivité du métro pour « A nous Paris »

Avant que le groupe suédois Metro et le norvégien Schibsted ne s'affrontent dans la capitale, l'accès des journaux gratuits au métro parisien a été verrouillé avec la concession exclusive, pour une durée de dix ans, accordée à *A nous Paris,* un hebdomadaire édité par une filiale de Métrobus, la société de publicité et d'affichage de la RATP et de Publicis (55 %), avec le groupe belge Roularta (30 %) et la Comareg (Vivendi Universal) à hauteur de 15 %. Deux ans après sa création en mai 1999, ce magazine de 48 à 56 pages, diffusé à 400 000 exemplaires dans 227 stations, estime avoir dépassé ses objectifs initiaux. Avec un chiffre d'affaires de 50 millions de francs, il aurait atteint une audience de 900 000 lecteurs, essentiellement des jeunes. Conçu sous la forme d'un guide urbain de loisirs, culturel et d'informations pratiques, ce journal bénéficie d'un taux *« d'emport »* jugé exceptionnel. Livré dans la journée du lundi, il disparaît en moins de 24 heures sans encombrer les poubelles ou les quais du métro.

A la conquête des métropoles canadiennes

MONTRÉAL
de notre correspondante

Après Toronto, Montréal est touchée par la vague des journaux gratuits. Mais, dans les deux métropoles canadiennes, la bataille aux portes du métro ne fait que commencer. A Montréal, le groupe suédois Metro International a lancé son *Métro* le 1er mars, en association avec le groupe de presse québécois Transcontinental. Il n'en était pas à son coup d'essai au Canada, ayant déjà pris rang, à la fin de juin 2000, sur le marché des usagers du métro torontois, en concurrence avec deux autres « gratuits ».

Conçu pour être lu rapidement en métro ou en autobus, le journal montréalais, de format tabloïd, est tiré à 100 000 exemplaires du lundi au vendredi et comprend une multitude de nouvelles brèves, tant locales que nationales et internationales. Surtout, il bénéficie d'un contrat exclusif de distribution avec la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCum), lequel devrait rapporter à cette dernière quelque 5 millions de dollars canadiens (3,57 millions d' euros) sur dix ans.

Douze jours plus tard, le groupe Quebecor, déjà bien implanté au Québec avec son *Journal de Montréal,* mettait aussi le pied dans le métro *via* sa filiale Sun Media, spécialisée dans la presse écrite. *Montréal Métropolitain,* tiré à 50 000 exemplaires, est un quotidien gratuit mettant surtout l'accent sur les informations locales, provinciales et sportives, avec un feuilleton, un horoscope et des prévisions météo. *« Le quotidien gratuit des gens d'ici »* part toutefois avec un handicap de taille par rapport à *Métro,* puisqu'il n'a pas le droit d'être distribué une fois passé les tourniquets.

HUIT MOIS DE GUERRE À TORONTO

Les dirigeants de Quebecor n'ont même pas attendu le lancement de leur journal pour engager une bataille juridique contre la STCum. Dès le 9 mars, ils déposaient une requête en injonction devant la Cour supérieure du Québec pour obtenir le droit de distribuer *Montréal Métropolitain* sur les mêmes bases que son concurrent. La cause sera entendue le 7 mai. Quebecor a présenté sa requête en avançant que le contrat d'exclusivité accordé par la STCum à Metro International constituait *« un délit de concurrence déloyale »,* portant atteinte *« aux libertés d'expression de la presse et de la distribution de la presse ».*

Pour Luc Lavoie, vice-président de Quebecor, c'est littéralement un abus de pouvoir, la STCum étant une société publique, avec des fonds publics, qui ne peut refuser *« un accès égal à Sun Media ».* Du côté de la STCum, on fait toutefois la sourde oreille en empêchant les camelots de *Montréal Métropolitain* de distribuer leur journal dans le métro. Quant au président de Médias Transcontinental, éditeur de *Métro,* André Préfontaine, il défend son contrat d'exclusivité, clamant que, de toute façon, il n'y a pas de place pour deux journaux gratuits sur un marché potentiel d'environ deux cent mille lecteurs comme celui du métro montréalais.

L'exemple de Toronto montre en tout cas que le marché n'est pas extensible à l'infini. Fin juin 2000, le groupe Sun Media (Quebecor) lançait *FYI Toronto.* Deux jours plus tard, le groupe canadien Torstar et le Suédois Modern Times Group entraient dans la bataille avec *GTA Today,* pour l'un, et *Metro* pour l'autre. Cette guerre à trois aura duré huit mois, le temps d'essuyer pas mal de pertes, de tous côtés. Torstar, qui édite le puissant quotidien *Toronto Star,* aurait ainsi perdu 4,6 millions de dollars canadiens en six mois dans cette bataille et prévoyait d'en perdre au moins autant en 2001. Et les deux autres seraient dans une situation similaire.

Au 1er mai, il ne restera plus que deux joueurs dans le métro torontois ; Torstar a annoncé la fusion de son *GTA Today* avec *Metro,* avec l'espoir pour le futur *Metro Today,* au tirage annoncé de 180 000 exemplaires par jour, d'atteindre dès 2002 l'équilibre financier.

Anne Pelouas

Une idée pratique, née en Scandinavie

LES JOURNAUX gratuits d'informations générales viennent du froid. *Metro* est le pionnier du genre, né à Stockholm en 1995. *20 minutes,* son petit frère, a été conçu en Norvège. Leur recette : des nouvelles factuelles, rédigées de façon courte, souvent à partir de dépêches d'agences de presse ; une pincée d'informations culturelles et pratiques locales ; une bonne dose de sport ; quelques éditoriaux, rédigés en partie par des personnes extérieures à la rédaction (un ex-commissaire de police, un publicitaire, par exemple) ; et un apolitisme passe-partout.

L'idée est que ces journaux au format tabloïd, qui font un usage généreux de la quadrichromie, puissent être parcourus intégralement par les lecteurs, le temps de se rendre sur leur lieu de travail. D'où l'importance d'être distribués dans les transports en commun, ou à proximité. Les responsables de ces titres visent notamment un lectorat qui n'a pas l'habitude, ou les moyens, de se payer un abonnement à un quotidien, formule très développée en Scandinavie : jeunes, chômeurs, retraités. Ce qui permet à ces responsables d'affirmer que les gratuits ne nuisent pas aux journaux traditionnels, argument que les statistiques ont tendance à démentir concernant la presse populaire.

« Jusqu'à présent, Metro *a suivi une stratégie opportuniste, en cherchant à se lancer dans les villes où il existe des possibilités de développement »,* explique un responsable de Metro International, chargé des activités extra-suédoises du quotidien. Ainsi, *Metro* s'est tourné vers l'est de l'Europe (Budapest, Prague, Varsovie), puis le sud (Athènes, Rome, Milan, Barcelone en mars) et, au-delà, vers l'Amérique du Nord (Philadelphie, Toronto, Montréal) et du Sud (Buenos Aires). Dans certains petits pays, sa diffusion devient même régionale (aux Pays-Bas), voire nationale (en Hongrie depuis avril). Au total, *Metro* est distribué dans des villes de quatorze pays. Citant une étude de l'institut Gallup, il revendique 6,6 millions de lecteurs (à la fin 2000).

Depuis août 2000, Metro International a été séparée de sa maison mère, Modern Times Group, propriété d'un des grands patrons des médias et des télécommunications suédois, Jan Stenbeck, pour être cotée en Bourse au Nasdaq américain et à Stockholm.

A côté du journal suédois, *20 minutes* a quasiment des allures de nain. Mais son appétit est grand. S'il lui a fallu batailler ferme pour s'imposer dans la ville allemande de Cologne, sa première implantation, il s'est établi depuis dans trois cités suisses, Bâle, Berne et Zurich. La 20 Minutter Holding est contrôlée par le premier groupe de presse norvégien, Schibsted. Outre les quotidiens nationaux *Aftenposten* et *VG,* Schibsted possède également deux des principaux titres suédois (*Aftonbladet* et *Svenska Dagbladet*), ainsi qu'une agence de presse photo.

A. J.

■ **Modern Times Group** a annoncé, lundi 9 avril, la signature d'un accord en vue de l'acquisition de 75 % de la chaîne de télévision russe Darial TV, l'une des huit chaînes commerciales russes disposant d'une licence nationale. Croyant dans le « potentiel » russe, MTG a l'intention de faire de Darial TV une chaîne de divertissements « apolitique ». Vingt millions de Russes peuvent actuellement la recevoir.

Le PDG de Philips, Cor Boonstra, soupçonné de délit d'initié

L'ORGANISME NÉERLANDAIS de surveillance de la Bourse, le STE, a fait part au parquet d'Amsterdam de soupçons de délit d'initié pesant sur le PDG du groupe d'électronique grand public Philips, Cor Boonstra, indiquait mardi 10 avril l'AFP, en citant des sources judiciaires. Ce dirigeant, qui doit quitter ses fonctions le 30 avril, est soupçonné d'avoir, en mars 2000, acquis à titre privé des actions de la société néerlandaise de production audiovisuelle Endemol.

Les faits se situeraient au moment du rachat de cette société, qui produit des programmes de divertissement, par le groupe de télécomunications espagnol Telefonica, qui en est aujourd'hui le propriétaire. *« M. Boonstra s'est engagé à collaborer avec le STE et la justice »,* a déclaré le porte-parole du parquet.

DÉPÊCHES

■ **INTERNET : le numéro un mondial de l'industrie du disque, Universal Music,** va racheter le site de musique en ligne américain EMusic pour 25 millions de dollars (27,8 millions d'euros), selon un communiqué commun diffusé lundi 9 avril. EMusic, créé en janvier 1998, offre des téléchargements de musique par abonnement et compte RollingStone. com parmi son portefeuille de sites.

■ **Le network américain NBC,** filiale de General Electric, a décidé lundi d'absorber sa filiale Internet, qui est cotée en Bourse séparément. La plupart des 300 emplois seront supprimés. NBC invoque *« la chute brutale du marché publicitaire sur Internet »,* pour justifier son choix.

■ **TÉLÉVISION : la télévision publique hongroise MTV1, en difficulté financière,** a annoncé lundi 9 avril le licenciement de 141 employés, dont des journalistes. La télévision d'Etat, qui doit faire face à la concurrence de deux chaînes privées et d'une chaîne d'Etat par satellite, a vu fondre son audience, et son président a démissionné au début de cette année.

Chaque lundi avec
Le Monde
DATÉ MARDI
retrouvez
LE MONDE ECONOMIE

La Commission européenne adopte la directive encadrant les droits d'auteur sur Internet

LES QUINZE ont adopté, lundi 9 avril, la directive européenne sur la protection des droits d'auteurs sur Internet. Objet d'intenses campagnes de lobbying, ce texte, en gestation depuis décembre 1997, a pour ambition de définir l'exploitation des livres, films ou œuvres musicales dans le domaine du multimédia (*Le Monde* du 16 février 2001). Son objectif est d'éviter les copies pirates sur les nouveaux supports numériques, qu'il s'agisse d'Internet, des téléphones portables ou encore des disques durs des futurs téléviseurs. Les Quinze disposeront d'un délai de dix-huit mois pour intégrer dans leurs législations nationales la nouvelle directive, à partir de la date de publication, attendue dans quelques semaines au plus tard, dans le *Journal officiel des Communautés européennes.*

« Les créateurs, les artistes et les entreprises concernées par le droit d'auteur en Europe peuvent maintenant faire face (...) aux défis du commerce électronique », s'est félicité le commissaire européen chargé du marché intérieur, Frits Bolkestein.

La nouvelle directive harmonise les droits de reproduction, de distribution, de communication au public, ainsi que la protection juridique des dispositifs anti-copie et les systèmes de gestion des droits.

CERTAINES COPIES AUTORISÉES

Elle prévoit toutefois que les titulaires des droits d'auteurs accordent des exceptions, *« soit volontairement, soit par des accords avec d'autres parties »,* pour que l'on puisse faire des copies à destination de certains bénéficiaires, comme le monde de l'enseignement (écoles, bibliothèques). *« C'est aux Etats membres de veiller à ce que ces moyens existent »,* a précisé la Commission.

Quant à la copie privée, elle peut être exécutée dans un *« nombre limité de cas »,* en contrepartie d'une *« compensation équitable ».* Le Groupement européen des sociétés d'auteurs et compositeurs (Gesac), qui souhaitait une formule moins floue, n'a pas réussi à imposer ses vues. La Commission précise que *« la forme exacte de cette compensation est laissée au choix des Etats membres en fonction de leurs traditions et pratiques juridiques ».*

L'adoption de cette directive constitue l'aboutissement de longues discussions, notamment entre le conseil des ministres et le Parlement européen. Le 14 février, à Strasbourg, le Parlement avait voté en deuxième lecture neuf amendements, sans toutefois bouleverser l'économie générale du texte initial.

Le lobby des auteurs, et avec lui celui des multinationales de la musique et du cinéma, ainsi que le lobby de l'électronique grand public avaient sévèrement attaqué ce texte qui, pour l'essenitel, adapte le régime juridique du droit d'auteurs à la reproduction numérique et transpose les dispositions de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Les deux principaux groupes hostiles à cette nouvelle législation ont finalement accepté un certain nombre de règles minimales pour faciliter la compétition des compagnies européennes face à leurs rivales, essentiellement américaines.

Nicole Vulser (avec AFP)

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **DAEWOO-FSO : la branche polonaise du constructeur automobile sud-coréen** a annoncé, lundi 9 avril, un arrêt de production pour huit jours. Victime à la fois des problèmes de sa maison-mère en Corée du Sud et de l'effondrement du marché polonais de l'automobile, Daewoo-FSO est en train de supprimer un quart de ses effectifs à Varsovie, soit jusqu'à 1 300 postes.

● **NISSAN : le constructeur japonais, en cours de redressement sous la houlette de Renault**, a annoncé, mardi, la vente de 33,3 % de Tennex (filtres automobiles) à l'Allemand Mahle Filtersysteme.

SERVICES

● **TELEFONICA : le groupe espagnol de télécommunications a démenti lundi des informations** parues dans le quotidien économique espagnol *l'Expansion*, selon lesquelles il aurait engagé des négociations avec le géant allemand des médias Bertelsmann pour le faire entrer dans le capital de sa filiale Telefonica Media.

● **MATSUSHITA : le groupe nippon, qui contrôle 30 % du marché des téléphones mobiles au Japon**, souhaite tripler ses ventes de mobiles en Europe d'ici 2003 pour atteindre 21 à 23 millions d'unités, déclare son président Takashi Kawada dans un entretien avec *Les Echos*.

● **NOKIA : le groupe finlandais a annoncé, mardi 10 avril, qu'il avait remporté un contrat de 160 millions d'euros** sur trois ans pour le réseau de troisième génération d'Orange Suisse. Nokia, unique fournisseur dans le cadre du contrat, précise que l'accord comprend en outre 240 millions d'euros de financement sur trois ans.

● **VODAFONE/DEBITEL : l'allemand Debitel (groupe Swisscom) a conclu un partenariat** avec l'opérateur de téléphonie britannique Vodafone pour la commercialisation de ses produits UMTS en Allemagne, a-t-il annoncé mardi.

● **SOUTHERN CALIFORNIA EDISON : le gouverneur de Californie a annoncé, lundi, le rachat au deuxième distributeur privé d'électricité californien** de son réseau de distribution d'électricité, pour 2,76 milliards de dollars. Ce rachat devrait permettre à la compagnie de rétablir sa santé financière. L'Etat californien, qui a mal géré la dérégularisation de son industrie électrique, connaît depuis 2001 de nombreuses coupures d'électricité (*Le Monde* du 13 mars).

● **REUTERS : l'agence de presse britannique a annoncé lundi 9 qu'elle envisageait de soumettre une offre sur « certains actifs »** de la société américaine Bridge Information Systems, qui conçoit des solutions de gestion de software pour la communauté financière. Bridge poursuit actuellement une procédure de mise sous tutelle judiciaire.

FINANCES

● **PRUDENTIAL : le premier assureur vie américain** a remis à la commission de l'assurance du New Jersey et à la SEC les documents nécessaires à sa démutualisation. L'introduction en bourse est prévue pour le quatrième trimestre 2001 et prévoit de distribuer 450 millions d'actions aux 11 millions de sociétaires.

●**BANC ONE : le quatrième groupe bancaire américain,** premier émetteur de cartes Visa *via* sa filiale First USA, va racheter la banque régionale Wachovia Corp, un établissement présent dans le sud des Etats-Unis, qui compte 2,8 millions de clients et dispose d'un portefeuille de 8,0 milliards de dollars d'actifs en cartes de crédit.

RÉSULTATS

■ **SWISSCOM : le groupe suisse a annoncé mardi 10 avril un bénéfice net pour 2000** de 3,2 milliards de francs suisses (2,09 milliards d'euro), en hausse de 32,2 %. Le résultat d'exploitation a baissé de 26 %, s'établissant à 1,8 milliard de francs suisses, tandis que le chiffre d'affaires a progressé en 2000 de 27,5 % à 14,1 milliards de francs suisses.

■ **TESCO : le numéro un des supermarchés en Grande-Bretagne, a annoncé mardi un bénéfice avant impôts,** amortissement et exceptionnels de 1,07 milliard de livres (1,7 milliard d'euros) sur l'exercice 2000-2001, (clos le 28 février) en hausse de 12 %. Ses ventes ont progressé de 11,9 %, à 22,8 milliards de livres, a précisé le groupe.

EUROPE

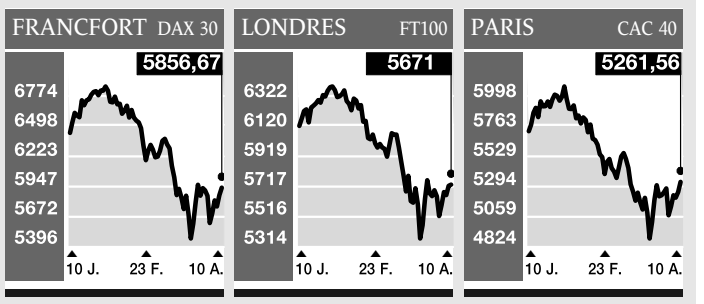

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 10/04	Var. % 09/04	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4223,62	0,46	– 11,50
EUROPE	STOXX 50	4035,79	0,29	– 11,44
EUROPE	EURO STOXX 324	348,72	0,32	– 11
EUROPE	STOXX 653	322,08	0,21	– 10,48
PARIS	CAC 40	5261,56	1,51	– 11,22
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	3580,29	1,42	– 10,99
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	564,13	1,13	– 11,52
BRUXELLES	BEL 20	2927,98	0,98	– 3,19
FRANCFORT	DAX 30	5856,67	1,31	– 8,97
LONDRES	FTSE 100	5671	0,14	– 8,86
MADRID	STOCK EXCHANGE	9505	0,54	4,34
MILAN	MIBTEL 30	40013,00	0,76	– 8,48
ZURICH	SPI	7096,80	0,37	– 12,77

AMÉRIQUES

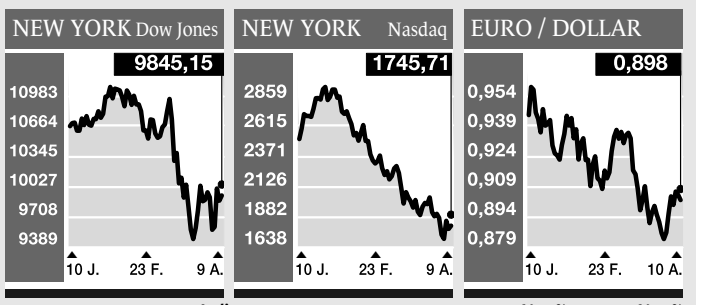

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 09/04	Var. % 06/04	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9845,15	0,55	– 8,73
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1137,59	0,81	– 13,84
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1745,71	1,47	– 29,34
TORONTO	TSE INDEX	7538,09	0,85	– 15,62
SAO PAULO	BOVESPA	14718,99	....	– 3,54
MEXICO	BOLSA	318,70	0,78	0,85
BUENOS AIRES	MERVAL	463	2,22	11,09
SANTIAGO	IPSA GENERAL	97,33	0,22	1,39
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7420,07	1,12	8,71

ASIE - PACIFIQUE

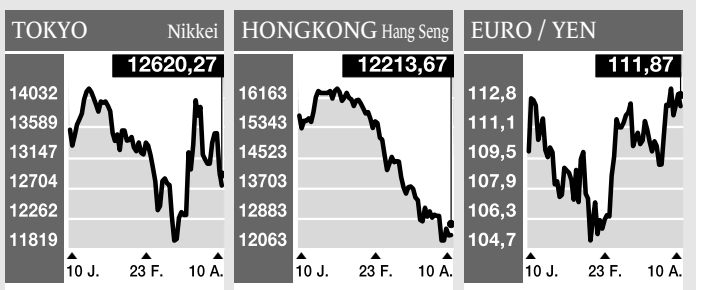

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 10/04	Var. % 09/04	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	12620,27	– 1,72	– 8,45
HONGKONG	HANG SENG	12213,67	0,09	– 19,09
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1593,49	– 0,09	– 17,30
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	60,96	– 1,38	– 3,77
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3169,60	0,35	0,47
BANGKOK	SET	19,02	– 0,21	2,09
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3458,21	– 2,42	– 12,94
WELLINGTON	NZSE-40	2049,72	– 0,04	7,79

ÉCONOMIE

Le Budget américain 2002 privilégie la défense et l'éducation

LE PRÉSIDENT des Etats-Unis, George W. Bush, a présenté, lundi 9 avril, les détails de son budget pour l'année fiscale 2002. D'un montant total de 1 961 milliards de dollars, ce budget, qui compte des recettes de 2 192 milliards de dollars, est en hausse de 5,7 %. Il entrera en vigueur le 1er octobre prochain après avoir été discuté et voté par le Congrès américain.
Les dépenses obligatoires consacrées à l'éducation progressent de 18,5 % (4 % du total du budget), celles de la défense de 6,7 % (16,3 % du total). La défense devient ainsi le deuxième poste budgétaire derrière le système fédéral de retraites. Les dépenses destinées à l'agence de protection de l'environnement (EPA) baissent de 12,5 % à 7 milliards.
L'administration présidentielle américaine reconnaît que *« la croissance économique aux Etats-Unis a ralenti subitement et rapidement l'année dernière, la période d'expansion record se trouvant sur le point de caler »*. Le projet de budget maintient toutefois la prévision d'une croissance réelle du produit intérieur brut (PIB) de 3,3 % pour 2002.

■ **ALLEMAGNE : les six principaux instituts d'études économiques** d'Allemagne ont sensiblement réduit leur prévision de croissance pour 2001. Ils prévoient une croissance du PIB de 2,1 % en 2001 – contre 2,7% prévus à l'automne 2000 –, et de 2,2 % en 2002. Pour l'instant, le gouvernement s'en tient à une prévision de 2,75 % cette année. Avec ce ralentissement, il ne pourra atteindre son objectif d'un rapport du déficit public au PIB de 1,5 % cette année, disent les instituts, qui anticipent un rapport de 1,7 %. En revanche, ces experts pensent que le gouvernement atteindra son objectif de ramener le nombre de chômeurs à 3,5 millions d'ici la fin 2002.

■ **les prix à la consommation en Allemagne ont augmenté de 0,1 %** en mars comparé à février, ce qui ramène leur hausse annuelle à 2,5 %, selon des chiffres définitifs publiés mardi par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden.

■ **La production industrielle dans l'ensemble de l'Allemagne** a enregistré en février une augmentation de 0,6 % par rapport au mois précédent, après une hausse de 1,5% en janvier, annonce le ministère des finances (données provisoires). Par rapport à février 2000, la production marque une hausse de 4,7 %.

■ **FRANCE : l'emploi salarié en France, stable en janvier, a augmenté de 0,3 % en février** dont 0,2 % dans le secteur industriel, selon les données corrigées des variations saisonnières publiées par l'Insee. En moyenne mobile sur les trois derniers mois, les rythmes de croissance sont identiques. Par contre, l'emploi intérimaire a fléchi de 3,5 % en février. Sur les trois derniers mois sous revue, il conserve cependant une progression de 1,1 %.

■ **La France a transmis en fin de semaine dernière** à la Commission européenne sa réponse à l'avertissement qui lui avait été adressé pour non-application de la directive européenne sur l'ouverture à la concurrence des marchés du gaz. De source européenne, on souligne *« le retard français »* pour intégrer dans la législation nationale la directive européenne de juin 1998 qui impose aux Etats membres d'ouvrir à hauteur d'au moins 20 % leur marché du gaz à la concurrence. La France est le seul Etat a avoir opté pour cette ouverture minimale de 20 %.

■ **Les commerçants et les artisans vont disposer** à la fin de l'année de 1,5 million de kits euros, comprenant toute la gamme des nouvelles pièces, ce qui va leur permettre de rendre la monnaie en euros dès janvier 2002, a indiqué, lundi, le ministre de l'économie Laurent Fabius. Ces kits sont des fonds de caisse standards, composés chacun de 640 pièces, valant 222 euros (1 456,22 francs).

■ **RUSSIE : le chancelier allemand Gerhard Schröder** a déclaré, mardi, que l'Allemagne, principal créancier de la Russie, était prête à aider Moscou à restructurer son immense dette extérieure. *« S'il y a des problèmes avec les remboursements en 2003-2004, nous sommes prêts à considérer une restructuration de la dette »*, a-t-il déclaré à radio Echos de Moscou. Les versements de la Russie au titre de sa dette extérieure s'élèvent à environ 14 milliards de dollars cette année et devraient monter à 18 milliards de dollars en 2003.

■ **SINGAPOUR : le gouvernement de Singapour a révisé à la baisse de 1,5 point** ses prévisions de croissance pour 2001 en s'appuyant sur le ralentissement américain plus important que prévu et la baisse du marché de l'électronique. Le gouvernement s'attend à une croissance de 3,5 % à 5,5 %, au lieu de 5 à 7 %.

VALEUR DU JOUR

American Airlines avale TWA

LUNDI 9 AVRIL, American Airlines est devenue la première compagnie aérienne américaine – et mondiale –, après un arrêt favorable de la cour d'appel de Philadelphie, qui a levé les derniers obstacles à son projet de reprise de la plupart des actifs de la compagnie TWA, sous administration judiciaire, pour 742 millions de dollars.
Vendredi, American Airlines avait déjà reçu l'accord du département fédéral du transport. Lundi, Donald Carty, PDG d'American Airlines, a promis d'*« accueillir chaleureusement au sein de la famille d'American »* les 20 000 salariés de TWA qu'il s'est engagé à reprendre, aux côtés des 103 000 salariés d'American Airlines.
Cette concentration du ciel américain était attendue depuis plusieurs semaines (voir *Le Monde* du 24 mars 2001). United Airlines pourrait, d'ailleurs, ravir dès le mois de mai la première place à American Airlines, en reprenant la compagnie US Airways. American et United s'arrogeraient ainsi la moitié du marché du transport aérien, suivies par Delta, qui conserverait sa part de marché de 17 %.
La reconcentration du transport aérien autour de quelques oligopoles – un système que l'administration Carter avait essayé de démanteler – devrait leur permettre de préserver leurs marges au moment où leurs comptes tombent dans le rouge. Au premier trimestre, American Airlines pourrait afficher une perte de 21 cents par action, contre un profit de 34 cents au dernier trimestre 2000, indique le cabinet de consensus Zacks.
Les dix premiers transporteurs américains devraient d'ailleurs enregistrer une perte d'exploitation cumulée de 700 millions de dollars au premier trimestre 2001, selon les prévisions de Samuel Buttrick, analyste chez UBS Warburg, cité par le *Wall Street Journal* de mardi.
Les analystes spécialisés sur le transport aérien invoquent, d'un côté, le ralentissement de l'économie américaine et, de l'autre, le prix toujours élevé du carburant, les investissements dans de nouveaux avions et la hausse des coûts salariaux.

Adrien de Tricornot (avec Reuters, AFP)

Action American Airlines

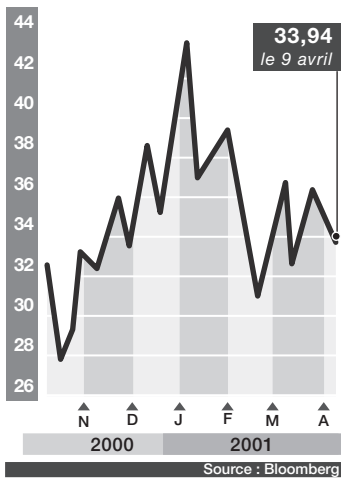

SUR LES MARCHÉS

PARIS

SELON L'INDICE CAC 40, qui s'est établi à 5 213,77 points, la Bourse de Paris a ouvert en hausse de 0,59 %, mardi 10 avril. L'indice des valeurs vedettes de la Bourse de Paris avait terminé lundi sur un gain de 0,85 %, à 5 183,22 points.

FRANCFORT

LA PLACE FINANCIÈRE de Francfort a ouvert en légère hausse mardi, le DAX prenant 0,11 % dans les tout premiers échanges, pour s'établir à 5 787,24 points. L'indice DAX avait terminé en hausse, lundi, de 1,44 %, s'inscrivant à 5 781,01 points.

LONDRES

LA BOURSE de Londres a ouvert en hausse mardi, l'indice Footsie des cent principales valeurs progressant de 5,9 points, à 5 669,2 points à 07 h 04 GMT, soit un gain de 0,10 %. Londres avait clôturé en hausse de 61,8 points lundi, à 5 663,3 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé de nouveau en baisse, mardi 10 avril, de 1,7 %, à la suite de prises de bénéfices de dernière minute, selon les opérateurs. Après un recul de 4,05 % lundi, l'indice Nikkei a terminé sur une perte de 221,49 points, soit 1,72 %, à 12 620,27 points, au plus bas en clôture depuis l'annonce de la détente du crédit par la Banque du Japon le 19 mars.

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont fini en hausse prudente, lundi 9 avril. L'indice Dow Jones, indicateur phare de Wall Street, a grignoté 0,55 %, pour s'établir à 9 845,15 points. *« On arrive en période de résultats et je pense que cela rend les investisseurs nerveux »*, a déclaré à l'agence Reuters John Davidson, analyste chez Circle Trust.
L'indice large Standard & Poor's 500 a gagné 0,81 %, pour atteindre 1 137,59 points.
Le Nasdaq Composite, riche en valeurs technologiques, a progressé de 1,48 %, à 1 745,74 points. Au lendemain de sa chute de 23 %, l'action Motorola est restée stable au cours de la séance. Ayant annoncé une perte trimestrielle moins lourde que prévu, le distributeur Amazon.com a connu un retour de faveur : le titre s'est envolé de 33,60 %.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat se tendait légèrement, mardi matin. Le taux de l'OAT française à dix ans s'établissait à 4,87 %. Celui du Bund, son homologue allemand, s'affichait à 4,73 %.

MONNAIES

L'EURO restait en dessous du seuil de 0,90 dollar mardi matin, cotant 0,8971 dollar, dans l'attente de la réunion du conseil de la Banque centrale européenne (BCE). Le yen reprenait quelques fractions, à 124,57 yens pour un dollar.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME CREC. (100)	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	09/04
COURONNE DANOISE.	7,4633
COUR. NORVÉGIENNE	8,1410
COUR. SUÉDOISE	9,0969
COURONNE TCHÈQUE	34,5730
DOLLAR AUSTRALIEN	1,8248
DOLLAR CANADIEN	1,4095
DOLLAR HONGKONG	7,0331
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,2302
FORINT HONGROIS	266,8300
LEU ROUMAIN	25005
ZLOTY POLONAIS	3,6075

Cours de change croisés

10/04 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,80321	0,89885	0,13703	1,44530	0,58810
YEN	124,50000	.....	111,87500	17,06500	179,88000	73,20500
EURO	1,11253	0,89385	.....	0,15245	1,60815	0,65430
FRANC	7,29775	5,86160	6,55957	.....	10,54710	4,29180
LIVRE	0,69190	0,55575	0,62185	0,09480	.....	0,40690
FRANC SUISSE	1,70040	1,36565	1,52830	0,23300	2,45735	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 09/04	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,75	4,46	4,87	5,47
ALLEMAGNE	4,70	4,55	4,72	5,38
GDE-BRETAG.	6,38	5,35	4,81	4,64
ITALIE	4,70	4,50	5,14	5,83
JAPON	0,09	0,05	1,29	2
ÉTATS-UNIS	5,03	3,94	4,92	5,49
SUISSE	3,12	3,21	3,26	4
PAYS-BAS	4,65	4,50	4,90	5,42

Matières premières

En dollars	Cours 09/04	Var. % 06/04
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1684	+ 0,24
ALUMINIUM 3 MOIS	1503,50	+ 0,23
PLOMB 3 MOIS	492	– 0,20
ETAIN 3 MOIS	5010	– 0,20
ZINC 3 MOIS	987	....
NICKEL 3 MOIS	6265	+ 0,40
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,34	– 0,80
PLATINE A TERME	146859,00	– 0,61
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	262,25	+ 0,87
MAIS (CHICAGO)	211	+ 0,12
SOJA TOURTEAU (CHG.)	155,20	....
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	981	– 2,97
CAFÉ (LONDRES)	....	....
SUCRE BL. (LONDRES)	....	....

Matif

Cours 9 h 57	Volume 10/04	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	15899	90,16	90,05
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 09/04	Var. % 06/04
BRENT (LONDRES)	25,28	....
WTI (NEW YORK)	0,27	+ 0,70
LIGHT SWEET CRUDE	27,45	+ 1,40

Or

En euros	Cours 09/04	Var % 06/04
OR FIN KILO BARRE	9350	+ 1,08
OR FIN LINGOT	9440	+ 1,18
ONCE D'OR (LO) $	266,40	....
PIÈCE FRANCE 20 F	53	+ 0,95
PIÈCE SUISSE 20 F	52,90	+ 0,76
PIÈCE UNION LAT. 20	52,80	+ 0,57
PIÈCE 10 DOLLARS US	186	....
PIÈCE 20 DOLLARS US	370	+ 2,21
PIÈCE 50 PESOS MEX.	348	+ 1,16

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action du portail et fournisseur d'accès à internet **Terra**, filiale de l'opérateur de télécommunication espagnol Telefonica, a pris 5,97 % à 10,29 euros, lundi 9 avril. Ce regain a été suscité par l'amélioration des perspectives du groupe américain Amazon.com.
● Le titre du premier groupe allemand de services collectifs **E.ON** affichait une hausse de 5,22 %, à 54,45 euros lundi. La société allemande a fait une offre de 8,2 milliards d'euros pour prendre le contrôle de Powergen, ce qui lui permet de prendre position sur les marchés britannique et américain. Cette fusion va donner naissance au second groupe mondial de services collectifs.
● L'action du fabriquant d'équipements de télécommunications britannique **Marconi** a subi une des plus fortes baisses des places européennes, après la publication d'informations évoquant un plan de 3 000 suppressions d'emplois. L'action a perdu 4,62 % à 310 pence.
● Illustrant la bonne tenue des valeurs pétrolières, le cours de l'action **Shell** a progressé de 3,60 % lundi, à 561,5 pence.
● Le titre de la chaîne de distribution britannique **Marks & Spencer**, qui a vu son plan de licenciement rejeté par la justice française, a baissé de 1,05 % lundi, à 260,5 pence (*lire page 18*).

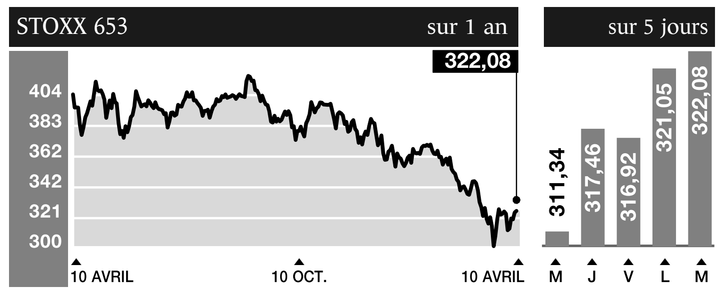

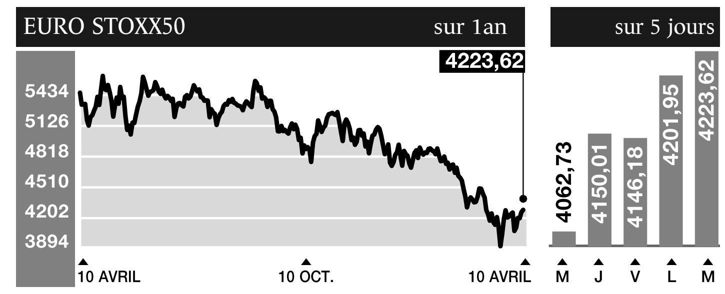

10/04 10 h 08 ▶

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 09/04
AUTOLIV SDR	SE	17,53	....
BASF AG	BE★	46,20	+ 0,43
BMW	DE★	35,30	+ 0,57
CONTINENTAL AG	DE★	16	+ 0,63
DAIMLERCHRYSLER	DE★	53,10	+ 0,19
FIAT	IT★	22,29	....
FIAT PRIV.	IT★	14,93	....
MICHELIN	FR★	34,17	+ 0,50
PEUGEOT	FR★	293,60	+ 0,62
PIRELLI SPA	IT★	3,77	....
DR ING PORSCHE	DE★	3070	+ 0,66
RENAULT	FR★	57,30	+ 0,70
VALEO	FR★	50,30	+ 1,62
VOLKSWAGEN	DE★	51	+ 0,79
▶ DJ E STOXX AUTO P		229,94	+ 0,59

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	18,61	– 0,43
ABN AMRO HOLDIN	NL★	22,08	– 0,50
ALL & LEICS	GB	11,81	– 1,73
ALLIED IRISH BA	GB	18,64	....
ALPHA BANK	GR	29,50	+ 1,72
B.P.SONDRIO	IT★	19	....
B.P.VERONA E S.	IT★	12,30	....
BA HOLDING AG	AT★	62	....
BANK OF IRELAND	GB	15,46	– 0,52
BANK OF PIRAEUS	GR	13	....
BANKINTER R	ES★	38,59	– 0,44
BARCLAYS PLC	GB	33	– 1,20
BAYR.HYPO-U.VER	DE★	60,80	+ 0,50
BBVA R	ES★	15,29	+ 0,20
BCA AG.MANTOVAN	IT★	9,75	....
BCA FIDEURAM	IT★	11,39	....
BCA INTESA	IT★	4,27	....
BCA LOMBARDA	IT★	10,50	....
BCA P.BERG.-C.V	IT★	20,40	....
BCA P.MILANO	IT★	5,22	....
B.P.EMILIA ROMA	IT★	36,65	....
B.P.NOVARA	IT★	6,85	....
B.P.LODI	IT★	12,15	....
BCA ROMA	IT★	1,16	....
BCO POPULAR ESP	ES★	36,91	– 0,86
BCP R	PT★	5	....
BIPOP CARIRE	IT★	5,19	....
BK OF SCOTLAND	GB	11,05	....
BNL	IT★	3,58	....
BNP PARIBAS	FR★	94,35	+ 0,05
BSCH R	ES★	10,55	....
CHRISTIANIA BK	NO	5,99	....
COMIT	IT★	6,24	....
COMM.BANK OF GR	GR	50,20	....
COMMERZBANK	DE★	30,80	– 0,32
CREDIT LYONNAIS	FR★	41,60	– 0,48
DANSKE BANK	DK	17,22	– 0,77
DEUTSCHE BANK N	DE★	83,20	+ 0,30
DEXIA	BE★	170,40	– 0,29
DNB HOLDING -A-	NO	5,34	....
DRESDNER BANK N	DE★	49,75	+ 0,10
EFG EUROBK ERGA	GR	17,52	+ 0,11
ERSTE BANK	AT★	58,50	....
ESPIRITO SANTO	PT★	16,50	....
FOERENINGSSB A	SE	12,37	....
HALIFAX GROUP	GB	11,39	– 2,60
HSBC HLDG	GB	13,05	– 0,24
IKB	DE★	15,60	....
KBC BANCASSURAN	BE★	43,41	+ 0,02
LLOYDS TSB	GB	11,16	– 2,38
MONTE PASCHI SI	IT★	3,98	....
NAT BANK GREECE	GR	39,60	+ 0,92
NATEXIS BQ POP.	FR★	99,50	– 0,60
NORDEA	SE	7,31	....
ROLO BANCA 1473	IT★	19,24	....
ROYAL BK SCOTL	GB	25,20	– 0,13
S-E-BANKEN -A-	SE	10,17	....
SAN PAOLO IMI	IT★	15,33	....
STANDARD CHARTE	GB	13,90	....
STE GENERAL-A-	FR★	69,50	– 0,64
SV HANDBK -A-	SE	16,43	....
SWEDISH MATCH	SE	4,68	....
UBS N	CH	155,14	– 1,15
UNICREDITO ITAL	IT★	5,04	....
UNIDANMARK -A-	DK	85,75	....
▶ DJ E STOXX BANK P		316,33	+ 0,06

PRODUITS DE BASE

ACERALIA	ES★	12,84	– 0,85
ACERINOX R	ES★	32,40	+ 1,73
ALUMINIUM GREEC	GR	41	....
ANGLO AMERICAN	GB	65,53	+ 1,77
ASSIDOMAEN AB	SE	22,48	....
BEKAERT	BE★	42,50	+ 0,47
BILLITON	GB	5,11	+ 0,31
BOEHLER-UDDEHOL	AT★	42,89	....
BUNZL PLC	GB	6,87	....
CORUS GROUP	GB	1,03	+ 1,59
ELVAL	GR	4,48	+ 1,36
HOLMEN -B-	SE	20,56	....
ISPAT INTERNATI	NL★	3,09	....
JOHNSON MATTHEY	GB	15,46	....
MAYR-MELNHOF KA	AT★	51,75	....
M-REAL -B-	FI★	7,35	– 0,54
OUTOKUMPU	FI★	8,90	....
PECHINEY-A-	FR★	48,02	+ 2
RAUTARUUKKI K	FI★	3,90	....
RIO TINTO	GB	19,99	+ 0,48
SIDENOR	GR	3,70	....
SILVER & BARYTE	GR	27,90	....
SMURFIT JEFFERS	GB	1,87	....
STORA ENSO -A-	FI★	10,50	....
STORA ENSO -R-	FI★	10,75	....
SVENSKA CELLULO	SE	22,81	....
THYSSENKRUPP	DE★	15,77	+ 2,14
UNION MINIERE	BE★	45	....
UPM-KYMMENE COR	FI★	32,10	+ 0,31
USINOR	FR★	13,20	– 1,12
VIOHALCO	GR	10,30	+ 1,78
VOEST-ALPINE ST	AT★	29,80	....
WORMS N	FR★	19,50	– 2,26
▶ DJ E STOXX BASI P		168,33	+ 0,19

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR★	167,90	....
AKZO NOBEL NV	NL★	47,40	+ 0,85
BASF AG	DE★	46,20	+ 0,43
BAYER AG	DE★	48	+ 0,73
BOC GROUP PLC	GB	15,68	....
CELANESE N	DE★	21,20	....
CIBA SPEC CHIMI	CH	67,19	+ 0,49
CLARIANT N	CH	301,77	– 0,43
DEGUSSA-HUELS	DE★	37,60	....
DSM	NL★	39,24	+ 0,69
EMS-CHEM HOLD A	CH	4531,48	– 1
ICI	GB	6,13	– 1,03
KEMIRA	FI★	5,92	– 1,99
KON. VOPAK NV	NL★	26,75	+ 1,13
LAPORTE	GB	11,12	....
LONZA GRP N	CH	632,97	– 0,21
NORSK HYDRO	NO	45,69	....
RHODIA	FR★	13,25	+ 1,15
SOLVAY	BE★	60,30	+ 0,67
SYNGENTA N	CH	58,98	+ 0,06
TESSENDERLO CHE	BE★	31,44	+ 4,11
▶ DJ E STOXX CHEM P		381,50	+ 0,49

CONGLOMÉRATS

D'IETEREN SA	BE★	209	....
AZEO	FR★	70,10	....
GBL	BE★	313	+ 0,61
GEVAERT	BE★	39,84	....
INCHCAPE	GB	5,85	....
KVAERNER -A-	NO	7,98	....
MYTILINEOS	GR	8,40	+ 1,94
UNAXIS HLDG N	CH	171,32	– 2,42
ORKLA	NO	19,65	....
SONAE SGPS	PT★	1,12	....
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

ATLANTIC TELECO	GB	0,56	+ 12,90
BRITISH TELECOM	GB	8,87	+ 0,54
CABLE & WIRELES	GB	8,19	+ 1,19
COLT TELECOM NE	GB	10,09	– 2,33
DEUTSCHE TELEKO	DE★	27,50	+ 4,17
E.BISCOM	IT★	91	+ 1,68
EIRCOM	IR★	2,48	+ 0,40
ELISA COMMUNICA	IE	14,85	– 0,34
ENERGIS	GB	4,21	+ 3,14
EQUANT NV	DE★	25,20	....
EUROPOLITAN HLD	SE	8,79	....
FRANCE TELECOM	FR★	73,75	+ 2,15
HELLENIC TELE (	GR	14,86	+ 1,50
HELS.TELEPH E	FI★	102,60	....
KINGSTON COM	GB	1,92	....
KONINKLIJKE KPN	NL★	11,30	+ 0,62
KPNQWEST NV -C-	NL★	10,25	+ 2,60
LIBERTEL NV	NL★	9,40	+ 2,17
MANNESMANN N	DE★	113,01	....
MOBILCOM	DE★	14,30	+ 0,85
PANAFON HELLENI	GR	6,38	+ 1,59
PT TELECOM SGPS	PT★	10,32	....
SONERA	FI★	9,10	+ 4,84
SWISSCOM N	CH	260,90	– 3,39
T.I.M.	IT★	7,61	....
TELE 1 EUROPE	SE	2,28	....
TELE DANMARK -B	DK	42,21	+ 0,32
TELE2 -B-	SE	37,38	....
TELECEL	PT★	11,60	....
TELECOM ITALIA	IT★	12,18	....
TELECOM ITALIA	IT★	6,72	....
TELIA	SE	6,82	....
TISCALI	IT★	14,90	+ 0,34
VERSATEL TELECO	NL★	4,16	+ 4,26
VODAFONE GROUP	GB	3,35	+ 1,46
▶ DJ E STOXX TCOM P		624,69	+ 0,76

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES★	37,90	– 0,52
ACS	ES★	30,25	– 1,14
AGGREGATE IND	GB	1,22	....
AKTOR SA	GR	8,78	+ 1,86
AMEY	GB	6,73	....
UPONOR -A-	FI★	15,80	....
AUREA R	ES★	20,10	+ 0,25
ACESA R	ES★	11,32	– 1,05
BLUE CIRCLE IND	GB	7,46	....
BOUYGUES	FR★	41	+ 2,71
BPB	GB	3,62	....
BRISA AUTO-ESTR	PT★	11,10	....
BUZZI UNICEM	IT★	10,11	....
NOVAR	GB	2,72	+ 0,59
CRH PLC	GB	29,63	....
CIMPOR R	PT★	34,38	....
COLAS	FR★	61,70	....
GRUPO DRAGADOS	ES★	13,37	– 0,89
FCC	ES★	22,86	– 0,61
GRUPO FERROVIAL	ES★	17,82	– 0,72
HANSON PLC	GB	6,30	– 0,51
HEIDELBERGER ZE	DE★	62	– 1,12
HELL.TECHNODO.R	GR	6,94	....
HERACLES GENL R	GR	13,62	....
HOCHTIEF ESSEN	DE★	25,15	+ 0,60
HOLDERBANK FINA	CH	1152,16	– 0,96
IMERYS	FR★	106	....
ITALCEMENTI	IT★	9,20	....
LAFARGE	FR★	102,50	– 0,68
MICHANIKI REG.	GR	3,52	+ 2,33
PILKINGTON PLC	GB	1,63	+ 0,99
RMC GROUP PLC	GB	10,43	....
SAINT GOBAIN	FR★	152,60	+ 0,46
SKANSKA -B-	SE	42,71	....
TAYLOR WOODROW	GB	3,11	....
TECHNIP	FR★	169,40	+ 1,74
TITAN CEMENT RE	GR	38	+ 0,11
VINCI	FR★	68	– 0,73
WIENERB BAUSTOF	AT★	22,90	....
▶ DJ E STOXX CNST P		233,62	+ 0,21

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR	FR★	42,99	– 0,02
ADIDAS-SALOMON	DE★	62,20	+ 1,97
AGFA-GEVAERT	BE★	20,05	– 0,10
AIR FRANCE	FR★	18,89	+ 2,83
AIRTOURS PLC	GB	4,52	– 1,40
ALITALIA	IT★	1,66	....
AUSTRIAN AIRLIN	AT★	13,13	....
AUTOGRILL	IT★	12,04	....
BANG & OLUFSEN	DK	29,34	+ 1,86
BASS	GB	11,21	– 2,51
BENETTON GROUP	IT★	1,64	....
BERKELEY GROUP	GB	11,36	– 1,66
BRITISH AIRWAYS	GB	5,17	....
BULGARI	IT★	11,21	....
CHRISTIAN DIOR	FR★	41	– 0,49
CLUB MED.	FR★	73	....
COMPASS GROUP	GB	8,38	....
DT.LUFTHANSA N	DE★	19,80	– 0,75
ELECTROLUX -B-	SE	16,16	....
EM.TV & MERCHAN	DE★	5,66	+ 2,91
EMI GROUP	GB	7,30	....
EURO DISNEY	FR★	0,79	+ 1,28
HERMES INTL	FR★	141,50	+ 0,35
HILTON GROUP	GB	3,28	....
HDP	IT★	3,76	....
HUNTER DOUGLAS	NL★	27,45	+ 0,18
KLM	NL★	20,20	+ 1,76
LVMH	FR★	59,40	+ 0,68
MEDION	DE★	82,40	+ 1,60
MOULINEX	FR★	4,56	– 0,87
NH HOTELES	ES★	14,22	– 1,25
NXT	GB	4,24	....
P & O PRINCESS	GB	4,61	....
PERSIMMON PLC	GB	5,54	....
PREUSSAG AG	DE★	35,60	– 0,84
RANK GROUP	GB	2,82	....
RICHEMONT UNITS	CH	2442,29	+ 0,13
ROY.PHILIPS ELE	NL★	29,19	+ 0,62
RYANAIR HLDGS	IE	10,60	....
SAIRGROUP N	CH	85,01	+ 0,58
SAS DANMARK A/S	DK	11,26	....
SEB	FR★	59,95	....
SODEXHO ALLIANC	FR★	53,75	– 1,38
TELE PIZZA	ES★	2,56	– 0,39
THE SWATCH GRP	CH	1148,89	– 2,12
THE SWATCH GRP	CH	237,04	– 0,41
THOMSON MULTIME	PA	33,79	+ 1,17
J D WETHERSPOON	GB	6,15	....
WILSON BOWDEN	GB	12,30	....
WM-DATA -B-	SE	4,14	....
WOLFORD AG	AT★	16,55	....
WW/WW UK UNITS	IR★	1,06	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		128,69	+ 0,39

PHARMACIE

ACTELION N	CH	313,87	– 0,83
ALTANA AG	DE★	137	– 1,44
ASTRAZENECA	GB	53,71	– 0,83
AVENTIS	FR★	89,95	+ 0,17
BB BIOTECH	CH	725,82	+ 1
CELLTECH GROUP	GB	19,13	+ 1,62
ELAN CORP	IE	37,41	....
ESSILOR INTL	FR★	316,50	+ 1,22
FRESENIUS MED C	DE★	76	....
GAMBRO -A-	SE	6,93	....
GLAXOSMITHKLINE	GB	29,10	– 0,22
H. LUNDBECK	DK	27,29	....
NOVARTIS N	CH	1802,79	– 0,43
NOVO-NORDISK -B	DK	215,72	....
NYCOMED AMERSHA	GB	7,37	....
ORION B	FI★	22	....
OXFORD GLYCOSCI	GB	14,98	+ 0,54
PHONAK HLDG N	CH	3465,64	+ 0,95
QIAGEN NV	NL★	22,20	+ 1,93
ROCHE HOLDING	CH	8615,05	– 0,19
ROCHE HOLDING G	CH	7722,49	– 0,42
SANOFI SYNTHELA	FR★	65,15	....
SCHERING AG	DE★	55	+ 1,10
SERONO -B-	CH	918,72	....
SHIRE PHARMA GR	GB	16,48	....
SMITH & NEPHEW	GB	5,29	....
SSL INTL	GB	7,69	....
SULZER AG 100N	CH	670,90	– 0,29
SYNTHES-STRATEC	CH	559,08	+ 0,59
UCB	BE★	37	– 0,54
WILLIAM DEMANT	DK	36,58	....
WS ATKINS	GB	11,53	....
ZELTIA	ES★	11,10	– 0,45
NOVOZYMES -B-	DK	21,44	....
GALEN HOLDINGS	GB	12,43	– 0,51
▶ DJ E STOXX HEAL		544,64	+ 0,08

(Publicité)

ÉNERGIE

BG GROUP	GB	4,52	– 0,70
BP AMOCO	GB	9,61	+ 0,17
CEPSA	ES★	12,50	– 0,79
COFLEXIP	FR★	159,50	+ 0,63
DORDTSCHE PETRO	NL★	57,80	....
ENI	IT★	7,58	....
ENTERPRISE OIL	GB	8,94	....
HELLENIC PETROL	GR	8,90	+ 1,37
LASMO	GB	2,88	....
LATTICE GROUP	GB	2,15	– 1,47
OMV AG	AT★	90,99	....
PETROLEUM GEO-S	NO	9,83	....
REPSOL YPF	ES★	20,62	+ 0,44
ROYAL DUTCH CO	NL★	63,55	+ 0,86
SAIPEM	IT★	6,87	....
SHELL TRANSP	GB	8,99	– 0,18
TOTAL FINA ELF	FR★	157,60	+ 1,03
IHC CALAND	NL★	52,05	– 3,61
▶ DJ E STOXX ENGY P		349,61	+ 0,74

SERVICES FINANCIERS

3I GROUP	GB	18,61	+ 0,87
ALMANIJ	BE★	42,05	– 0,83
ALPHA FINANCE	GR	38,12	....
AMVESCAP	GB	16,26	....
BHW HOLDING AG	DE★	29	– 1,36
BPI R	PT★	3,14	....
BRITISH LAND CO	GB	7,93	– 0,80
CANARY WHARF GR	GB	8,17	– 1,54
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,17	....
CATTLES ORD.	GB	4,53	....
CLOSE BROS GRP	GB	13,05	....
COBEPA	BE★	64,50	....
CONSORS DISC-BR	DE★	32,95	– 0,45
CORP FIN ALBA	ES★	24,70	– 1,20
CS GROUP N	CH	194,53	– 0,17
DEPFA-BANK	DE★	79,60	....
DIREKT ANLAGE B	DE★	13,20	– 6,71
DROTT -B-	SE	11,98	....
EURAFRANCE	FR★	70	– 0,21
FINAXA	FR★	110	....
FORTIS (B)	BE★	30,41	+ 0,20
FORTIS (NL)	NL★	30,30	+ 0,43
GECINA	FR★	101	+ 0,40
GIMV	BE★	44	....
GREAT PORTLAND	GB	4,42	....
HAMMERSON	GB	8,17	+ 0,59
ING GROEP	NL★	76,75	+ 0,04
LAND SECURITIES	GB	14,64	....
LIBERTY INTL	GB	8,35	....
MAN GROUP	GB	14,06	– 0,23
MARSCHOLLEK LAU	DE★	112,50	+ 0,90
MEDIOBANCA	IT★	10,89	....
METROVACESA	ES★	18,49	+ 2,44
MONTEDISON	IT★	2,91	....
PERPETUAL PLC	GB	61,96	....
PROVIDENT FIN	GB	13,37	....
REALDANMARK	DK	71,01	....
RODAMCO CONT. E	NL★	43,85	– 2,23
RODAMCO NORTH A	NL★	43	– 0,58
SCHRODERS	GB	16,42	+ 2,30
SIMCO N	FR★	75,30	– 0,07
SLOUGH ESTATES	GB	6,39	....
UNIBAIL	FR★	178	....
VALLEHERMOSO	ES★	8,06	+ 0,50
WCM BETEILIGUNG	DE★	19	+ 0,42
▶ DJ E STOXX FINS P		282,43	+ 0,10

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	6,89	....
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,06	....
BBAG OE BRAU-BE	AT★	42,95	....
BRAU-UNION	AT★	42,82	....
CADBURY SCHWEPP	GB	7,19	– 0,22
CARLSBERG -B-	DK	50,25	....
CARLSBERG AS -A	DK	47,57	....
COCA COLA HBC	GR	15,38	+ 2,12
DANISCO	DK	36,22	....
DANONE	FR★	137	+ 1,11
DELTA HOLDINGS	GR	9,66	....
DIAGEO	GB	11,58	– 0,69
ELAIS OLEAGINOU	GR	22,92	....
ERID.BEGH.SAY	FR★	95	+ 0,53
HEINEKEN HOLD.N	NL★	42,20	– 0,59
HELLENIC SUGAR	GR	14,50	....
KAMPS	DE★	12,90	– 0,77
KERRY GRP-A-	GB	19,86	+ 0,98
KONINKLIJKE NUM	NL★	43,35	– 0,39
MONTEDISON	IT★	2,91	....
NESTLE N	CH	2354,02	– 0,55
PARMALAT	IT★	1,65	....
PERNOD RICARD	FR★	74	+ 1,37
RAISIO GRP -V-	FI★	1,83	+ 2,81
SCOTT & NEWCAST	GB	8,09	....
SOUTH AFRICAN B	GB	7,14	....
TATE & LYLE	GB	3,62	+ 0,89
TOMKINS	GB	2,37	....
UNILEVER	NL★	59,60	– 0,67
UNILEVER	GB	8,17	....
UNIQ	GB	3,14	....
WHITBREAD	GB	10,04	....
▶ DJ E STOXX F & BV P		235,65	+ 0,28

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	76,34	+ 0,43
ADECCO N	CH	546	+ 0,24
AEROPORTI DI RO	IT★	9,14	....
AGGREKO	GB	6,34	+ 2,59
ALSTOM	FR★	31,49	+ 0,77
ALTRAN TECHNO	FR★	58,50	+ 0,60
ALUSUISSE GRP N	CH	670,24	....
ASSA ABLOY-B-	SE	16,93	....
ASSOC BR PORTS	GB	6,33	....
ATLAS COPCO -A-	SE	20,67	....
ATLAS COPCO -B-	SE	20,01	....
ATTICA ENTR SA	GR	8	....
BAA	GB	10,06	+ 0,16
BBA GROUP PLC	GB	3,91	....
BOOKHAM TECHNOL	GB	4,69	+ 2,81
BTG	GB	15,62	....
CIR	IT★	1,86	....
CAPITA GRP	GB	6,94	+ 0,23
CDB WEB TECH IN	IT★	6,71	+ 0,60
CGIP	FR★	44,10	+ 0,92
CMG	GB	63,11	....
COOKSON GROUP P	GB	2,23	....
DAMPSKIBS -A-	DK	8186,73	....
DAMPSKIBS -B-	DK	9513,22	....
DAMSKIBS SVEND	DK	12393,98	– 0,54
E.ON AG	DE★	55,60	+ 1,46
EADS SICO.	FR★	20,24	+ 1,20
ELECTROCOMPONEN	GB	8,25	....
EPCOS	DE★	60,50	– 0,49
EUROTUNNEL	FR★	1,18	– 0,84
EXEL	GB	12,53	....
F.I. GROUP	GB	5,32	– 2,06
GROUP 4 FALCK	DK	115,23	....
FINMECCANICA	IT★	1,10	....
FINNLINES	FI★	21,90	....
FKI	GB	3,11	....
FLS IND.B	DK	14,07	....
FLUGHAFEN WIEN	AT★	38,10	....
GAMESA	ES★	25	– 0,99
GKN	GB	11,61	....
HAGEMEYER NV	NL★	24,90	– 0,60
HALKOR	GR	4,26	....
HAYS	GB	4,58	....
HEIDELBERGER DR	DE★	62,70	– 0,48
HUHTAMAEKI VAN	FI★	27,50	....
IFIL	IT★	6,59	....
IMI PLC	GB	3,68	....
INDRA SISTEMAS	ES★	24,50	....
IND.VAERDEN -A-	SE	19,57	....
INVESTOR -A-	SE	13,63	....
INVESTOR -B-	SE	13,41	....
ISS	DK	57,62	– 1,15
JOT AUTOMATION	FI★	1,13	....
KINNEVIK -B-	SE	22,54	....
COPENHAGEN AIRP	DK	100,09	....
KONE B	FI★	73,50	+ 3,52
LEGRAND	FR★	219	+ 0,46
LINDE AG	DE★	48,70	+ 1,14
MAN AG	DE★	28	+ 0,32
MG TECHNOLOGIES	DE★	11,90	+ 0,42
WARTSILA CORP A	FI★	20,50	....
METSO	FI★	10,30	+ 0,19
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,50	– 0,35
TELE2 -B-	SE	37,38	....
NKT HOLDING	DK	147,39	....
EXEL	GB	12,53	....
PACE MICRO TECH	GB	5,11	– 0,93
PARTEK	FI★	10,98	....
PENINS.ORIENT.S	GB	4,28	....
PERLOS	FI★	9,80	....
PREMIER FARNELL	GB	4,79	– 0,66
RAILTRACK	GB	7,69	+ 2,13
RANDSTAD HOLDIN	NL★	13,20	– 0,75
RENTOKIL INITIA	GB	3,08	– 2,04
REXAM	GB	4,05	....
REXEL	FR★	79	+ 1,28
RHI AG	AT★	22,30	....
RIETER HLDG N	CH	278,89	+ 0,24
ROLLS ROYCE	GB	3,33	+ 0,48
SANDVIK	SE	22,76	....
SAURER ARBON N	CH	483,88	....
SCHNEIDER ELECT	FR★	65,50	– 0,23
SEAT PAGINE GIA	IT★	1,33	....
SECURICOR	GB	2,56	....
SECURITAS -B-	SE	20,89	....
SERCO GROUP	GB	6,15	– 2,29
SGL CARBON	DE★	34	– 0,58
SHANKS GROUP	GB	2,67	....
SIDEL	FR★	41,23	....
INVENSYS	GB	2,07	....
SINGULUS TECHNO	DE★	19,90	+ 3,11
SKF -B-	SE	17,37	....
SMITHS GROUP	GB	12,16	– 0,13
SOPHUS BEREND -	DK	27,07	....
SPIRENT	GB	5,35	+ 9,51
T.I.GROUP PLC	GB	6,50	....
TECAN GROUP N	CH	882,10	– 1,17
TPI	ES★	5,07	– 1,17
THALES	FR★	47,05	+ 0,11
TOMRA SYSTEMS	NO	17,81	+ 0,69
TRAFFICMASTER	GB	3,89	+ 2,97
UNAXIS HLDG N	CH	171,32	– 2,42
VA TECHNOLOGIE	AT★	42	....
VEDIOR NV	NL★	10,05	– 2,43
VESTAS WIND SYS	DK	46,23	+ 1,47
VINCI	FR★	68	– 0,73
VIVENDI ENVIRON	FR★	49,26	– 0,28
VOLVO -A-	SE	18,19	....
VOLVO -B-	SE	18,80	....
▶ DJ E STOXX IND GO P		423,53	+ 0,23

ASSURANCES

AEGIS GROUP	GB	1,94	....
AEGON NV	NL★	35	+ 0,06
AGF	FR★	68	+ 0,74
ALLEANZA ASS	IT★	14,63	....
ALLIANZ N	DE★	309,50	+ 0,49
ASR VERZEKERING	NL★	81,10	....
AXA	FR★	122,80	+ 0,99
BALOISE HLDG N	CH	1099,20	– 0,53
BRITANNIC	GB	15,70	....
CGNU	GB	15,94	....
CNP ASSURANCES	FR★	38,01	+ 0,29
CORP MAPFRE R	ES★	23,60	– 0,42
ERGO VERSICHERU	DE★	176	....
ETHNIKI GEN INS	GR	12,72	+ 0,47
EULER	FR★	50	+ 0,02
CODAN	DK	81,06	....
FORTIS (B)	BE★	30,41	+ 0,20
GENERALI ASS	IT★	36,30	....
GENERALI HLD VI	AT★	208,06	....
INDEPENDENT INS	GB	2	– 2,34
INTERAM HELLEN	GR	14,30	....
IRISH LIFE & PE	GB	12,46	....
FONDIARIA ASS	IT★	6,10	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,50	– 4,88
MEDIOLANUM	IT★	11,79	....
MUENCH RUECKVER	DE★	338	+ 0,30
POHJOLA GRP.B	FI★	42,95	+ 0,59
PRUDENTIAL	GB	12,61	....
RAS	IT★	14	....
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,88	+ 0,82
SAI	IT★	17	....
SAMPO-LEONIA -A	FI★	46	+ 0,02
SWISS RE N	CH	2287,32	+ 0,09
SCOR	FR★	49	+ 2,06
SKANDIA INSURAN	SE	10,28	....
ST JAMES'S PLAC	GB	6,25	....
STOREBRAND	NO	7,12	....
SWISS LIFE REG	CH	753,94	– 0,17
TOPDANMARK	DK	27,20	....
ZURICH FINL SVC	CH	382,53	– 0,34
▶ DJ E STOXX INSU P		389,58	+ 0,14

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	12,57	+ 0,13
CANAL PLUS	FR★	3,86	+ 1,58
CAPITAL RADIO	GB	11,26	+ 1,15
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,17	....
CARLTON COMMUNI	GB	5,86	– 0,81
DLY MAIL & GEN	GB	11,16	....
ELSEVIER	NL★	13,71	– 0,94
EMAP PLC	GB	10,94	....
FOX KIDS EUROPE	NL★	9	– 1,10
FUTURE NETWORK	GB	1,38	....
GRANADA	GB	2,35	– 3,29
GRUPPO L'ESPRES	IT★	6	....
GWR GROUP	GB	7,05	+ 4,76
HAVAS ADVERTISI	FR★	12,65	– 0,94
INDP NEWS AND M	IR★	2,50	....
INFORMA GROUP	GB	7,53	....
LAGARDERE SCA N	FR★	57,30	+ 0,61
LAMBRAKIS PRESS	GR	14	+ 1,45
M6 METROPOLE TV	FR★	24,60	– 1,68
MEDIASET	IT★	11,06	....
MODERN TIMES GR	SE	27,54	....
MONDADORI	IT★	9,94	....
NRJ GROUP	FR★	25,70	– 0,77
PEARSON	GB	19,16	....
PRISA	ES★	13,58	....
PROSIEBEN SAT.1	DE★	18	+ 3,45
PT MULTIMEDIA R	PT★	16,30	....
PUBLICIS GROUPE	FR★	32	– 0,31
PUBLIGROUPE N	CH	411,95	+ 0,80
REED INTERNATIO	GB	9,61	....
REUTERS GROUP	GB	13,81	+ 1,29
RTL GROUP	LU★	54	....
SMG	GB	2,88	....
SOGECABLE R	ES★	21,75	+ 0,23
TAYLOR NELSON S	GB	3,78	– 0,84
TELEFONICA	ES★	18,71	+ 0,32
TELEWEST COMM.	GB	1,71	– 0,93
TF1	FR★	38,40	+ 0,52
TRINITY MIRROR	GB	7,06	– 4,96
UNITED PAN-EURO	NL★	5,20	– 1,14
UTD BUSINESS ME	GB	10,17	....
VIVENDI UNIVERS	FR★	68,05	+ 0,22
VNU	NL★	39,46	+ 1,18
WOLTERS KLUWER	NL★	29,22	– 0,61
WPP GROUP	GB	11,05	....
▶ DJ E STOXX MEDIA P		368,44	+ 0,10

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL★	34,86	+ 0,69
ALTADIS	ES★	14,05	– 0,50
AMADEUS GLOBAL	ES★	6,87	+ 1,03
ATHENS MEDICAL	GR	6,20	+ 0,32
AUSTRIA TABAK A	AT★	68,30	....
AVIS EUROPE	GB	2,53	....
BEIERSDORF AG	DE★	113	+ 1,80
BIC	FR★	44,52	+ 1,64
BRIT AMER TOBAC	GB	8,67	– 0,73
CASINO GP	FR★	96,60	+ 0,05
CLARINS	FR★	79	+ 0,77
DELHAIZE	BE★	60,20	– 0,17
COLRUYT	BE★	46	....
FIRSTGROUP	GB	4,61	+ 0,70
FREESERVE	GB	1,52	....
GALLAHER GRP	GB	7,24	....
GIB	BE★	43,25	....
GIVAUDAN N	CH	292,94	+ 3,46
HENKEL KGAA VZ	DE★	67,50	....
IMPERIAL TOBACC	GB	11,47	....
JERONIMO MARTIN	PT★	7,50	....
KESKO -B-	FI★	10	– 10,71
L'OREAL	FR★	77,60	– 0,45
LAURUS NV	NL★	5,65	+ 0,89
MORRISON SUPERM	GB	3,36	– 2,33
RECKITT BENCKIS	GB	15,38	+ 1,27
SAFEWAY	GB	5,01	– 0,63
SAINSBURY J. PL	GB	6,36	– 0,75
STAGECOACH HLDG	GB	0,93	– 1,69
T-ONLINE INT	DE★	13,05	....
TERRA LYCOS	ES★	10,17	– 1,17
TESCO PLC	GB	4,23	– 2,22
TNT POST GROEP	NL★	23,64	– 0,30
WANADOO	FR★	6,51	+ 4,16
WORLD ONLINE IN	NL★	7,80	....
▶ DJ E STOXX N CY G P		401,41	+ 0,07

COMMERCE DISTRIBUTION

ALLIANCE UNICHE	GB	9,47	....
AVA ALLG HAND.G	DE★	36,50	....
BOOTS CO PLC	GB	10,16	....
BUHRMANN NV	NL★	28,50	– 0,49
CARREFOUR	FR★	61,70	– 0,88
CASTO.DUBOIS	FR★	255	....
CC CARREFOUR	ES★	15,80	+ 0,06
CHARLES VOEGELE	CH	124,89	– 1,55
CONTINENTE	ES★	19,02	....
D'IETEREN SA	BE★	209	....
DEBENHAMS	GB	6,94	+ 3,59
DIXONS GROUP	GB	4,28	– 0,74
GAL LAFAYETTE	FR★	172	+ 0,23
GEHE AG	DE★	42	....
GREAT UNIV STOR	GB	7,08	....
GUCCI GROUP	NL★	91,25	– 1,88
HENNES & MAURIT	SE	16,49	....
KARSTADT QUELLE	DE★	32,70	+ 0,93
KINGFISHER	GB	7,18	+ 0,67
MARKS & SPENCER	GB	4,13	– 0,77
MATALAN	GB	7,10	+ 1,14
METRO	DE★	51	+ 1,59
NEXT PLC	GB	14,62	– 0,44
PINAULT PRINT.	FR★	194,10	+ 0,26
SIGNET GROUP	GB	1,06	....
VALORA HLDG N	CH	200,75	+ 0,33
VENDEX KBB NV	NL★	16,95	+ 1,80
W.H SMITH	GB	8,43	....
WOLSELEY PLC	GB	6,46	....
▶ DJ E STOXX RETL P		331,80	– 0,36

HAUTE TECHNOLOGIE

AIXTRON	DE★	70,50	+ 2,17
ALCATEL-A-	FR★	32,88	+ 3,56
ALTEC SA REG.	GR	7,28	+ 2,82
ARM HOLDINGS	GB	3,97	– 2,75
ARC INTERNATION	GB	1,41	+ 2,33
ASM LITHOGRAPHY	NL★	23,65	+ 1,07
BAAN COMPANY	NL★	2,64	+ 0,38
BALTIMORE TECH	GB	1,27	+ 1,28
SPIRENT	GB	17,22	....
BAE SYSTEMS	GB	5,16	– 0,92
BROKAT	DE★	7,25	+ 1,12
BULL	FR★	2,66	– 1,48
BUSINESS OBJECT	FR★	28,95	+ 5,27
CAP GEMINI	FR★	119	+ 1,71
COMPTEL	FI★	7,10	+ 0,42
DASSAULT SYST.	FR★	44,30	– 0,18
DIALOG SEMICOND	GB	88,10	....
ERICSSON -B-	SE	6,32	....
F-SECURE	FI★	0,76	+ 2,70
FILTRONIC	GB	2,85	....
FINMATICA	IT★	25,15	+ 1,37
GETRONICS	NL★	4,96	+ 0,61
GN GREAT NORDIC	DK	10,99	+ 1,86
INFINEON TECHNO	DE★	40,20	– 0,74
INFOGRAMES ENTE	FR★	17,90	– 0,83
INTRACOM R	GR	20,04	+ 1,83
KEWILL SYSTEMS	GB	1,97	+ 9,82
LOGICA	GB	12,78	+ 3,64
LOGITECH INTL N	CH	258,29	....
MARCONI	GB	5,40	+ 8,71
NOKIA	FI★	27,45	+ 2,43
OCE	NL★	13,35	+ 0,75
OLIVETTI	IT★	2,35	....
PSION	GB	1,36	....
SAGE GRP	GB	4,23	+ 10
SAGEM	FR★	91,50	+ 0,27
SAP AG	DE★	125	....
SAP VZ	DE★	127	+ 4,10
SEMA	GB	8,95	....
SEZ HLDG N	CH	610,08	....
SIEMENS AG N	DE★	115	+ 1,23
MB SOFTWARE	DE★	3,70	....
SPIRENT	GB	5,35	+ 9,51
STMICROELEC SIC	FR★	37,09	+ 0,65
TECNOST	IT★	2,83	....
THINK TOOLS	CH	39,10	+ 4,91
THUS	GB	0,70	+ 2,33
TIETOENATOR	FI★	27,30	....
▶ DJ E STOXX TECH P		539,92	+ 1,88

SERVICES COLLECTIFS

ACEA	IT★	10,84	....
AEM	IT★	2,74	....
ANGLIAN WATER	GB	9,67	....
BRITISH ENERGY	GB	4,68	– 0,34
CENTRICA	GB	3,76	....
EDISON	IT★	10,67	....
ELECTRABEL	BE★	252,80	+ 0,36
ELECTRIC PORTUG	PT★	3,15	....
ENDESA	ES★	19,91	+ 0,10
ENEL	IT★	3,83	....
EVN	AT★	33,65	....
FORTUM	FI★	4,24	+ 0,95
GAS NATURAL SDG	ES★	18,35	– 1,40
HIDRO CANTABRIC	ES★	26,30	– 1,39
IBERDROLA	ES★	16,93	+ 0,77
INNOGY HOLDINGS	GB	3,38	....
ITALGAS	IT★	5,26	....
KELDA	GB	5,61	+ 1,45
NATIONAL GRID G	GB	8,71	....
INTERNATIONAL P	GB	4,60	+ 1,06
OESTERR ELEKTR	AT★	127,46	....
PENNON GROUP	GB	9,53	....
POWERGEN	GB	11,52	– 0,14
SCOTTISH POWER	GB	7,50	+ 0,65
SEVERN TRENT	GB	11,45	....
SUEZ LYON EAUX	FR★	173,80	+ 0,23
SYDKRAFT -A-	SE	26,16	....
SYDKRAFT -C-	SE	21,71	....
THAMES WATER	GB	19,54	....
FENOSA	ES★	20,64	– 0,29
UNITED UTILITIE	GB	9,98	– 0,32
VIRIDIAN GROUP	GB	10,17	....
▶ DJ E STOXX PO SUP P		315,87	+ 0,42

EURO NOUVEAU MARCHÉ

10/04 10 h 08 ▶

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. 09/04
AIRSPRAY NV	19	+ 1,60
ANTONOV	0,39	....
C/TAC	3,35	....
CARDIO CONTROL	2,25	....
CSS	23,90	....
HITT NV	5,55	....
INNOCONCEPTS NV	19,55	....
NEDGRAPHICS HOLD	9,50	....
SOPHEON	1,23	+ 0,82
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	0,83	....
RING ROSA WT	0,02	....
UCC GROEP NV	4,95	....

BRUXELLES

ARTHUR	6	....
ENVIPCO HLD CT	0,43	....
FARDIS B	18	....
INTERNOC HLD	0,55	....
INTL BRACHYTHER B	8	....
LINK SOFTWARE B	4,30	....

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique - **GR** : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - **NO** : Norvège - **SE** : Suède **GB** : Grande-Bretagne - **DK** : Danemark.

VALEURS FRANCE

● L'action **Valeo** débutait la séance, mardi 10 avril, en hausse de 1,01 % à 50 euros. Le *Financial Times* affirmait dans son édition de mardi que l'équipementier automobile s'apprêtait à annoncer la cession de sa filiale de moteurs électriques à Johnson Controls ainsi qu'un plan de supression de 3 000 emplois (*lire page 19*).

● Le titre **Alcatel** faisait un bond lors des premières cotations et affichait une hausse de 4,98 % à 33,33 euros. Il réagit à l'annonce faite par l'équipementier britannique Marconi qui a confirmé son plan de 3 000 supressions d'emplois mais a précisé que ses résultats 2001 seraient en ligne avec le consensus des analystes.

● L'action **Péchiney** progressait en début de séance de 2 % à 48,02 euros. Le groupe a annoncé la signature de l'accord définitif avec CVG Bauxilum, qui prévoie l'augmentation de la production de bauxite et d'alumine de la société publique vénézuélienne. L'accord porte sur la modernisation du complexe avec l'objectif d'une production annuelle de 2 millions de tonnes.

● Le titre **Pinault Printemps Redoute** se négociait en légère hausse à l'ouverture en progression de 0,26 % à 194,1 euros. La société s'est dite interessée par la reprise de certains magasins du britannique Marks & Spencer en France et en Europe.

PREMIER MARCHÉ

MARDI 10 AVRIL — **Cours à 9 h 57**

Dernier jour de négociation des OSRD : 24 avril

France ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
ACCOR	❯	42,90	281,41	−0,23	0,90
AGF	❯	67,65	443,75	+0,22	1,62
AFFINE(EXIMM		39,79	261,01	−0,03	1,30
AIR FRANCE G	❯	18,88	123,84	+2,78	0,14
AIR LIQUIDE	❯	168,70	1106,60	+0,48	2,60
ALCATEL	❯	33,15	217,45	+4,41	2,20
ALCATEL O		27,60	181,04	+4,15	...
ALSTOM	❯	31,50	206,63	+0,80	0,55
ALTRAN TECHN	❯	59,20	388,33	+1,81	0,32
ATOS ORIGIN	❯	79	518,21	+0,19	...
ARBEL		7,48	49,07	−0,13	0,53
AVENTIS	❯	90	590,36	+0,22	0,45
AXA	❯	123,60	810,76	+1,64	2
AZEO(EXG.ET	❯	70,10	459,83	...	0,92
BAIL INVESTI	❯	131	859,30	+0,77	6,51
BAZAR HOT. V		...	...	...	3
BIC	❯	44,52	292,03	+1,64	0,29
BIS		...	...	...	1,22
BNPPARIBAS	❯	94,85	622,18	+0,58	1,75
BOLLORE	❯	233	1528,38	−2,84	4
BOLLORE INV		52,60	345,03	+1,15	0,16
BONGRAIN		38,94	255,43	−0,26	10,70
BOUYGUES	❯	41,70	273,53	+4,46	2,59
BOUYGUES OFF	❯	54,50	357,50	+0,55	1,30
BULL#	❯	2,66	17,45	−1,48	...
BUSINESS OBJ	❯	29,40	192,85	+6,91	...
B T P (LA CI		...	...	...	0,46
BURELLE (LY)		70,50	462,45	...	5,75
CANAL +	❯	3,80	24,93	...	0,80
CAP GEMINI	❯	121	793,71	+3,42	1
CARBONE-LORR	❯	45,50	298,46	−0,85	0,88
CARREFOUR	❯	62,10	407,35	−0,24	0,90
CASINO GUICH	❯	97	636,28	+0,47	1,27
CASINO GUICH		62	406,69	−0,56	1,31
CASTORAMA DU	❯	244,30	1602,50	+0,78	2,47
CEA INDUSTRI		175	1147,92	+0,29	10,23
CEGID (LY)		81,40	533,95	−7,39	4,04
CFF.RECYCLIN		42,20	276,81	+0,48	1,30
CGIP	❯	43,86	287,70	+0,37	0,90
CHARGEURS		83,10	545,10	−1,07	2,13
CHRISTIAN DA		85	557,56	+2,41	0,76
CHRISTIAN DI	❯	41,63	273,07	+1,04	0,28
CIC -ACTIONS		117,50	770,75	−0,25	1,39
CIMENTS FRAN	❯	53,90	353,56	−0,09	1,40
CLARINS	❯	78,75	516,57	+0,45	1
CLUB MEDITER	❯	73,10	479,50	+0,14	1
CNP ASSURANC	❯	37,91	248,67	+0,03	0,88
COFACE	❯	80,10	525,42	−1,11	1,50
COFLEXIP	❯	159,50	1046,25	+0,63	1,16
COLAS	❯	61,70	404,73	...	4,25
CONTIN.ENTRE		47,50	311,58	−1,04	2
CPR		58	380,46	...	...
CRED.FON.FRA		13,37	87,70	−0,15	0,83
CREDIT LYONN	❯	41,52	272,35	−0,67	0,50
CS COM.ET SY		11,78	77,27	+6,99	...
DAMART		74,60	489,34	+0,13	3,40
DANONE	❯	138	905,22	+1,85	3,50
DASSAULT-AVI		...	...	...	5
DASSAULT SYS	❯	44,80	293,87	+0,95	0,27
DE DIETRICH		...	...	...	1,80
DEVEAUX(LY)#		89	583,80	...	3
DEV.R.N-P.CA		14,50	95,11	−0,34	0,55
DMC (DOLLFUS		14,30	93,80	−1,38	0,61
DYNACTION		...	...	...	0,50
EIFFAGE	❯	80,10	525,42	+0,13	1,54
ELIOR	❯	12,87	84,42	+0,55	...
ELEC.MADAGAS		...	...	...	...
ENTENIAL(EX		29,20	191,54	−0,61	...
ERAMET	❯	41,80	274,19	+4,50	0,60
ERIDANIA BEG	❯	94,95	622,83	+0,48	3,30
ESSILOR INTL	❯	317,90	2085,29	+1,66	3,40
ESSO		79,10	518,86	−1	1,50
EULER	❯	51,25	336,18	+2,52	...
EURAFRANCE	❯	68,90	451,95	−1,78	9,50
EURO DISNEY	❯	0,78	5,12	...	...
EUROTUNNEL	❯	1,19	7,81	...	...
FAURECIA	❯	56,90	373,24	+1,52	0,91
FIMALAC SA C	❯	36,50	239,42	−2,41	3,72
F.F.P. (NY)		...	...	...	0,95
FINAXA		...	...	...	2
FIVES-LILLE		...	...	...	...
FONC.LYON.#		32	209,91	+3,23	3,03
FRANCE TELEC	❯	75,30	493,94	+4,29	1
FROMAGERIES		503	3299,46	−5	10,06
GALERIES LAF	❯	171	1121,69	−0,35	0,30
GAUMONT #		45,51	298,53	−2,13	0,57
GECINA	❯	102	669,08	+1,39	3,18
GEOPHYSIQUE	❯	64,80	425,06	−1,67	1,22
GFI INFORMAT	❯	25,25	165,63	+4,34	0,61
GRANDVISION	❯	20,56	134,86	+2,80	0,25
GROUPE ANDRE		127	833,07	+0,63	1,98
GROUPE GASCO		85	557,56	−1,16	2,60
GR.ZANNIER (		87,20	571,99	+0,69	0,61
GROUPE PARTO	■	67,10	440,15	−0,15	1,68
GUYENNE GASC	❯	87,50	573,96	−0,57	6,50
HAVAS ADVERT	❯	12,90	84,62	+1,02	3
IMERYS	❯	106,10	695,97	+0,09	3,20
IMMOBANQUE		132	865,86	+0,38	10,67
IMMEUBLES DE		...	...	...	0,30
INFOGRAMES E	❯	17,92	117,55	−0,72	...
IM.MARSEILLA		...	...	...	40,86
INGENICO	❯	19	124,63	+0,74	0,20
ISIS	❯	103	675,64	+0,49	2,16
KAUFMAN ET B	❯	20,90	137,10	+1,95	...
KLEPIERRE	❯	102,30	671,04	−0,10	2,50
LAFARGE	❯	103,20	676,95	...	2,05
LAGARDERE	❯	57,60	377,83	+1,14	0,78
LAPEYRE	❯	55,95	367,01	+1,63	1,08
LEBON (CIE)		59,50	390,29	+0,08	1,83
LEGRAND	❯	220,50	1446,39	+1,15	1,87
LEGRAND ADP		...	...	...	2,99
LEGRIS INDUS	❯	53,10	348,31	+0,09	1
LIBERTY SURF	❯	7,47	49	+1,08	...
LOCINDUS		128,90	845,53	+1,50	8,51
L'OREAL	❯	78,10	512,30	+0,19	3,40
LOUVRE #		80,50	528,05	+0,63	1,01
LVMH MOET HE	❯	59,85	392,59	+1,44	0,22
MARINE WENDE	❯	75,60	495,90	+1,48	2
MAUREL ET PR		11,27	73,93	+0,09	0,91
METALEUROP		5,40	35,42	+0,19	0,61
MICHELIN	❯	34,37	225,45	+1,09	0,71
MONTUPET SA		20,36	133,55	−3,05	0,17
MOULINEX		4,63	30,37	+0,65	0,61
NATEXIS BQ P	❯	99,50	652,68	−0,60	2,20
NEOPOST	❯	25,30	165,96	...	...
NORBERT DENT		21,90	143,65	−0,23	0,36
NORD-EST		27,63	181,24	+0,66	0,94
NRJ GROUP	❯	25,75	168,91	−0,58	0,15
OBERTHUR CAR	❯	13,23	86,78	+4,83	...
OLIPAR		8,22	53,92	+1,48	...
ORANGE	❯	10,84	71,11	+1,40	...
OXYG.EXT-ORI		386	2531,99	...	13,72
PECHINEY ACT	❯	48,35	317,16	+2,70	0,81
PECHINEY B P		53,40	350,28	+0,95	0,81
PENAUILLE PO	❯	67	439,49	−0,59	2,60
PERNOD-RICAR	❯	73,60	482,78	+0,82	0,80
PEUGEOT	❯	294,90	1934,42	+1,06	2,70
PINAULT-PRIN	❯	194,10	1273,21	+0,26	1,78
PLASTIC OMN.	❯	91	596,92	−2,15	12,20
PSB INDUSTRI		81,35	533,62	−0,06	2,50
PUBLICIS GR.	❯	32,40	212,53	+0,93	1,70
REMY COINTRE	❯	33,21	217,84	−0,57	0,90
RENAULT	❯	57,70	378,49	+1,41	0,76
REXEL	❯	79	518,21	+1,28	1,34
RHODIA	❯	13,36	87,64	+1,98	0,40
ROCHETTE (LA		6,70	43,95	−1,18	0,18
ROYAL CANIN	❯	98,50	646,12	+0,36	0,90
ROUGIER #		63,85	418,83	...	3,05
RUE IMPERIAL		1815	11905,62	+0,78	20,73
SADE (NY)		48	314,86	−0,10	2,10
SAGEM S.A.	❯	93,80	615,29	+2,79	3,81
SAGEM ADP		58,50	383,73	−0,34	4,12
SAINT-GOBAIN	❯	152,70	1001,65	+0,53	3,60
SALVEPAR (NY		62	406,69	...	3,05
SANOFI SYNTH	❯	65,35	428,67	+0,31	0,32
SCHNEIDER EL	❯	65,80	431,62	+0,23	1,34
SCOR	❯	48,80	320,11	+1,65	1,70
S.E.B.	❯	59,90	392,92	−0,08	1,90
SEITA	❯	...	...	...	5
SELECTIBAIL(		17,01	111,58	−1,10	1,65
SIDEL	❯	...	...	...	1
SILIC CA		...	...	...	6,30
SIMCO	❯	76	498,53	+0,86	2,47
SKIS ROSSIGN		14,70	96,43	−4,23	0,23
SOCIETE GENE	❯	69,65	456,87	−0,43	6,20
SODEXHO ALLI	❯	54,60	358,15	+0,18	2,24
SOGEPARC (FI		...	...	...	1,90
SOMMER-ALLIB		54	354,22	...	...
SOPHIA	❯	32,70	214,50	+0,62	1,48
SOPRA #	❯	61,45	403,09	−2,92	0,58
SPIR COMMUNI	❯	79,80	523,45	−1,48	2,70
SR TELEPERFO	❯	22,45	147,26	+2,05	0,13
STUDIOCANAL		11	72,16	...	0,54
SUCR.PITHIVI		...	...	...	11
SUEZ LYON.DE	❯	173,70	1139,40	+0,17	3
TAITTINGER		...	...	...	9,30
TF1	❯	39,26	257,53	+2,77	4,60
THALES (EX.T	❯	46,77	306,79	−0,49	0,61
TECHNIP	❯	167,70	1100,04	+0,72	3
THOMSON MULT .	❯	33,93	222,57	+1,59	...
TOTAL FINA E	❯	159,10	1043,63	+1,99	2,35
TRANSICIEL #	❯	46,10	302,40	+0,83	0,80
UBI SOFT ENT	❯	34,98	229,45	−0,43	...
UNIBAIL	❯	175	1147,92	−1,69	5
UNILOG	❯	87,30	572,65	+1,16	0,30
USINOR	❯	13,40	87,90	+0,37	0,48
VALEO	❯	49,81	326,73	+0,63	1,50
VALLOUREC	❯	62,45	409,65	+0,81	0,76
VIA BANQUE		...	...	...	3,05
VICAT		64	419,81	+2,40	0,91
VINCI	❯	67,70	444,08	−1,17	1,60
VIVENDI ENVI	❯	49,49	324,63	+0,18	...
VIVENDI UNIV	❯	68,50	449,33	+0,88	...
WANADOO	❯	6,62	43,42	+5,92	...
WORMS (EX.SO		19,50	127,91	−2,26	0,46
ZODIAC	❯	266,60	1748,78	+0,60	3,80

International ▶ Une sélection		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
ADECCO		536,50	3519,21	−1,56	3,47
AMERICAN EXP		42,35	277,80	+3,29	0,08
AMVESCAP EXP		...	...	...	0,07
ANGLOGOLD LT		35,50	232,86	−1,72	0,92
A.T.T. #		22,74	149,16	−0,31	0,04
BARRICK GOLD		16,50	108,23	−2,65	0,09
COLGATE PAL.		58,55	384,06	−0,85	0,14
CROWN CORK O		...	...	...	0,25
DE BEERS #		43,20	283,37	+0,93	0,46
DIAGO PLC		...	...	...	0,14
DOW CHEMICAL		...	...	...	0,16
DU PONT NEMO		48,34	317,09	−0,41	0,32
ECHO BAY MIN		...	...	...	0,02
ELECTROLUX		...	...	...	0,30
ELF GABON		171	1121,69	...	22,77
ERICSSON #	❯	6,45	42,31	+4,03	0,04
FORD MOTOR #		32	209,91	+2,89	0,27
GENERAL ELEC		47	308,30	+0,26	0,15
GENERAL MOTO		...	...	...	0,46
GOLD FIELDS		...	...	...	0,15
HARMONY GOLD		...	...	...	0,07
HITACHI #		9,70	63,63	+3,19	0,02
HSBC HOLDING	❯	13,05	85,60	+0,38	0,31
I.B.M.	❯	106,30	697,28	+0,76	0,12
I.C.I.		6,87	45,06	+2,54	0,21
ITO YOKADO #		...	...	...	0,09
I.T.T. INDUS		41,16	269,99	−8,49	0,14
KINGFISHER P	❯	7,33	48,08	−1,48	0,07
MATSUSHITA		19,49	127,85	+0,21	0,03
MC DONALD'S		29,42	192,98	−0,78	0,21
MERK AND CO		86,30	566,09	+1,17	0,31
MITSUBISHI C		...	...	...	0,02
NESTLE SA #	❯	2379,50	15608,50	−0,02	17,87
NORSK HYDRO		43,72	286,78	+0,95	0,83
PFIZER INC		46,90	307,64	+1,60	0,10
PHILIP MORRI		52,05	341,43	+1,56	0,48
PROCTER GAMB		...	...	...	0,32
RIO TINTO PL		20,28	133,03	+2,94	0,42
SCHLUMBERGER		67,10	440,15	+4,44	0,21
SEGA ENTERPR		19,60	128,57	−0,36	0,08
SEMA GROUP #	❯	8,95	58,71	−0,22	0,02
SHELL TRANSP		8,95	58,71	+0,67	0,09
SONY CORP. #	❯	77	505,09	−1,03	0,13
T.D.K. #		66	432,93	−1,64	0,13
TOSHIBA #		...	...	...	0,03
UNITED TECHO		...	...	...	0,21
ZAMBIA COPPE		0,58	3,80	...	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❯ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 9 AVRIL

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 11**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM		13,10	85,93	+3,97
AB SOFT		5,62	36,86	+8,08
ACCESS COMME		8,20	53,79	−1,44
ADL PARTNER		18,70	122,66	+2,19
ALGORIEL #		6,50	42,64	+0,15
ALPHAMEDIA		1,15	7,54	+11,65
ALPHA MOS #		6,10	40,01	+0,66
ALPHA MOS BO		0,89	5,84	−5,32
ALTAMIR & CI		126	826,51	...
ALDETA	◆	4	26,24	...
ALTI #		9,20	60,35	+2,56
A NOVO #	❯	151,20	991,81	−7,52
ARTPRICE COM		11,70	76,75	−1,52
ASTRA		0,78	5,12	+11,43
AUFEMININ.CO		3,44	22,56	−0,29
AUTOMA TECH		8,20	53,79	−2,38
AVENIR TELEC	❯	4,53	29,71	+5,35
AVENIR TELEC	◆	1,48	9,71	...
BAC MAJESTIC		6,58	43,16	−7,06
BARBARA BUI		15,10	99,05	...
BCI NAVIGATI		5,70	37,39	−7,01
BELVEDERE		10,20	66,91	+0,99
BOURSE DIREC		3,10	20,33	−1,59
BRIME TECHNO		49	321,42	+0,51
BRIME TECHN		1,75	11,48	−1,69
BUSINESS ET		15,18	99,57	+1,20
BUSINESS INT		4,65	30,50	−2,72
BVRP ACT.DIV	❯	23,80	156,12	−1,77
CAC SYSTEMES	◆	3,40	22,30	...
CALL CENTER		10,10	66,25	+21,10
CAST		10,97	71,96	+4,48
CEREP		82	537,88	+0,49
CHEMUNEX #		0,38	2,49	+35,71
CMT MEDICAL		16,40	107,58	−0,24
COALA #		19,85	130,21	+2,32
COHERIS ATIX		21,64	141,95	−0,73
COIL		12	78,71	...
CION ET SYS		2,50	16,40	+2,46
CONSODATA #		21,80	143	+9,82
CONSODATA NO .	◆	19,50	127,91	...
CONSORS FRAN		5,30	34,77	−5,19
CROSS SYSTEM		3,85	25,25	−14,44
CRYO #		6,50	42,64	+1,56
CRYO ACT.NOU	◆	6,25	41	...
CRYONETWORKS.		2,89	18,96	+3,21
CYBERDECK #		1,04	6,82	...
CYBER PRES.P		12,95	84,95	−1,15
CYBERSEARCH		2,80	18,37	...
CYRANO #		2,05	13,45	+2,50
DALET #		3,72	24,40	+3,33
DATATRONIC		3,66	24,01	−0,81
DESK #		1,85	12,14	−7,96
DEVOTEAM #	❯	50,95	334,21	−2,95
DMS #		11,80	77,40	−1,58
D INTERACTIV		7,60	49,85	...
D INTERACTIV	◆	7,20	47,23	...
D INTERACTIV	◆	7,70	50,51	...
DIREKT ANLAG		14,15	92,82	−4,39
DIREKT ANLAG		12,90	84,62	+4,88
DURAND ALLIZ		1	6,56	+1,01
DURAN DUBOI		15,99	104,89	+3,16
DURAN BS 00		0,18	1,18	+20
EFFIK #	◆	12,99	85,21	...
EGIDE #		234,80	1540,19	−3,77
EMME(JCE 1/1		10,70	70,19	−0,74
ESI GROUP		35,38	232,08	−4,25
ESKER		5	32,80	−5,66
EUROFINS SCI		19,05	124,96	−8,85
EURO.CARGO S		9,49	62,25	−0,11
FIMATEX #	❯	3,60	23,61	+2,27
FI SYSTEM #	❯	4,40	28,86	−2,22
FI SYSTEM BS		0,40	2,62	+5,26
FLOREANE MED		9,20	60,35	+1,66
GAMELOFT COM .		3,10	20,33	+3,33
GAUDRIOT #		29,50	193,51	−1,34
GENERIX #		16,80	110,20	+5
GENESYS #		22,10	144,97	+0,45
GENESYS ACT	◆	42,20	276,81	...
GENESYS BS00		3,29	21,58	−3,52
GENSET	❯	12,49	81,93	+1,96
GL TRADE #		29,40	192,85	+0,68
GUILLEMOT #		27,40	179,73	...
GUYANOR ACTI		0,23	1,51	...
HF COMPANY		56,70	371,93	−1,39
HIGH CO.#		109	714,99	−2,94
HIGH BON DE		5,90	38,70	+0,85
HIGHWAVE OPT	❯	38,70	253,86	−9,58
HIMALAYA		7,60	49,85	−2,56
HI MEDIA		1,57	10,30	−1,26
HOLOGRAM IND		6,21	40,73	−2,97
HUBWOO.COM		5,48	35,95	−7,12
IB GROUP.COM		9,75	63,96	−6,07
IDP		1,95	12,79	−2,50
IDP BON 98 (	◆	1,07	7,02	...
INTERACTIF B	◆	0,15	0,98	...
INTERACTIF B	◆	0,30	1,97	...
IGE +XAO		9,60	62,97	...
ILOG #		13	85,27	−5,11
IMECOM GROUP		2,20	14,43	−3,51
INFOSOURCES		0,63	4,13	+1,61
INFOSOURCE B	◆	1,94	12,73	...
INFOTEL #		33,89	222,30	−0,26
INFO VISTA		5,46	35,82	−13,74
INTEGRA NET	❯	2,38	15,61	−5,56
INTEGRA ACT.		...	...	...
INTERCALL #	◆	2,46	16,14	...
IPSOS #	❯	76	498,53	+0,66
IPSOS BS00		3,75	24,60	−6,25
ITESOFT		6,55	42,97	−3,11
IT LINK		5,35	35,09	+7
IXO		0,91	5,97	−5,21
JOLIEZ REGOL		1,20	7,87	...
KALISTO ENTE		0,73	4,79	−6,41
KALISTO ACT	◆	10,99	72,09	...
KEYRUS PROGI		1,89	12,40	−0,53
KAZIBAO		0,92	6,03	+9,52
LACIE GROUP		6,64	43,56	+0,76
LEXIBOOK #		14,10	92,49	−0,35
LEXIBOOK ACT	◆	20	131,19	...
LINEDATA SER		24	157,43	...
LYCOS EUROPE		1,60	10,50	+0,63
MEDCOST #		6,20	40,67	+2,48
MEDIDEP #		102	669,08	+0,10
MEMSCAP		6	39,36	+3,45
METROLOGIC G		67,45	442,44	−1,82
MICROPOLE		5,10	33,45	+1,39
MONDIAL PECH		5,07	33,26	...
MULTIMANIA		4,42	28,99	−7,92
NATUREX		11,75	77,07	−2,08
NATUREX DT D	◆	0,26	1,71	...
NET2S #		14,45	94,79	+1,40
NETGEM	❯	8,50	55,76	+2,41
NETVALUE #		2,06	13,51	−2,37
NEURONES #		3,10	20,33	...
NICOX #		68,15	447,03	−0,51
OLITEC		17,80	116,76	−4,86
OPTIMA DIREC		4	26,24	−0,25
OPTIMS #		3,20	20,99	+6,67
OXIS INTL RG		0,45	2,95	...
PERFECT TECH		18,20	119,38	−1,62
PERF.TECHNO.	◆	1,48	9,71	...
PHARMAGEST I		18	118,07	+2,86
PHONE SYS.NE		1,26	8,27	...
PICOGIGA		14	91,83	−9,68
PROSODIE #		47,20	309,61	+1,46
PROSODIE BS	◆	15	98,39	...
PROLOGUE SOF		6,48	42,51	−0,31
PROXIDIS		1,34	8,79	+1,52
QBIOGENE		4,71	30,90	+1,29
QUALIFLOW		19,70	129,22	−3,90
QUANTEL		4,25	27,88	−1,16
R2I SANTE		6,98	45,79	−0,14
RECIF #		24	157,43	+4,35
REPONSE #		28	183,67	...
REGINA RUBEN	◆	7,95	52,15	...
RIBER #		8,51	55,82	−5,44
RIGIFLEX INT		155	1016,73	+0,06
RISC TECHNOL		7,60	49,85	−3,80
SAVEURS DE F		6,30	41,33	−3,08
GUILLEMOT BS		14,01	91,90	+6,06
SELF TRADE		5,25	34,44	−5,06
SILICOMP #		36,05	236,47	+0,14
SITICOM GROU		24	157,43	−2,04
SODITECH ING		10,05	65,92	−3,27
SOFT COMPUTI		7,40	48,54	−1,99
SOI TEC SILI	❯	13	85,27	−6,47
SOI TEC BS 0	◆	12,20	80,03	...
SQLI		3	19,68	+1,69
STACI #		3,98	26,11	−0,50
STELAX		0,46	3,02	−8
SYNELEC #		14,50	95,11	−1,36
SYSTAR #		13,32	87,37	−20,67
SYSTRAN		4,30	28,21	+0,23
TEL.RES.SERV		9,50	62,32	+3,26
TELECOM CITY		5,01	32,86	−0,60
SOLUCOM		41,50	272,22	−1,19
TETE DS LES		2,20	14,43	−0,45
THERMATECH I		25,94	170,16	+7,19

SECOND MARCHÉ

MARDI 10 AVRIL

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
AB GROUPE		36,50	239,42	...
ACTIELEC REG		6,70	43,95	...
ALGECO #		102	669,08	−0,97
ALTEDIA		41,85	274,52	−0,12
ALTEN (SVN)	❯	112,20	735,98	+0,54
APRIL S.A.#(		204,50	1341,43	+2,25
ASSYSTEM #		58	380,46	−1,69
AUBAY		10,50	68,88	+4,27
BENETEAU CA#		114,50	751,07	+4,09
BOIRON (LY)#		85,70	562,16	+0,23
BONDUELLE		36,50	239,42	...
BQUE TARNEAU	◆	101	662,52	...
BRICORAMA #		58,90	386,36	−0,17
BRIOCHE PASQ		142	931,46	−2,07
BUFFALO GRIL		10	65,60	...
C.A. OISE CC	●	91,80	602,17	...
C.A. PARIS I		252,70	1657,60	−0,16
C.A.PAS CAL		138,50	908,50	...
CDA-CIE DES		43,40	284,69	...
CEGEDIM #		43	282,06	...
CIE FIN.ST-H	◆	123,50	810,11	...
CNIM CA#		57,15	374,88	...
COFITEM-COFI	◆	59	387,01	...
DANE-ELEC ME		3,73	24,47	...
ENTRELEC CB	◆	51,45	337,49	...
ETAM DEVELOP		8,25	54,12	+0,36
EUROPEENNE C		95,10	623,82	−2,96
EXPAND S.A.		59,40	389,64	−0,34
FINACOR	◆	14,28	93,67	...
FINATIS(EX.L	◆	111,10	728,77	...
FININFO		35,95	235,82	+1,18
FLEURY MICHO		23,08	151,39	−3,63
FOCAL (GROUP		66,30	434,90	...
GENERALE LOC		113,40	743,86	...
GEODIS	◆	43,50	285,34	...
GFI INDUSTRI		31,90	209,25	−0,31
GRAND MARNIE	◆	7000,50	45920,27	...
GROUPE BOURB	◆	46	301,74	...
GROUPE CRIT		20,90	137,10	−0,85
GROUPE J.C.D		129	846,18	...
HERMES INTL	❯	141,40	927,52	+0,28
HYPARLO #(LY		30,50	200,07	...
IMS(INT.META		8,35	54,77	...
INTER PARFUM		65	426,37	+0,46
JET MULTIMED		48	314,86	−1,44
LABOR.ARKOPH		135	885,54	−0,52
LAURENT-PERR		29,55	193,84	−0,51
LDC		137,10	899,32	−1,30
LECTRA SYST.		4	26,24	+1,27
LOUIS DREYFU		9,70	63,63	...
LVL MEDICAL		57,90	379,80	+3,95
M6-METR.TV A	❯	24,90	163,33	−0,48
MANITOU #		68	446,05	+0,52
MANUTAN INTE		60,95	399,81	−0,08
MARIONNAUD P		125,20	821,26	−1,26
PARCDESEXPOS	◆	117	767,47	...
PCAS #		23,50	154,15	+1,51
PETIT FOREST		44	288,62	+2,33
PIERRE VACAN		53	347,66	+0,57
PINGUELY HAU	❯	24,30	159,40	+0,41
POCHET	◆	95	623,16	...
RADIALL #		88,50	580,52	−2,21
RALLYE (LY)	❯	54,05	354,54	−0,92
RODRIGUEZ GR	●	54,80	359,46	+0,09
SABATE SA #		35,20	230,90	+1,44
SECHE ENVIRO		99,10	650,05	+0,92
SINOP.ASSET	◆	19	124,63	...
SIPAREX CROI		30,60	200,72	+0,99
SOLERI	◆	289,40	1898,34	...
SOLVING #		76	498,53	+0,20
STEF-TFE #		43,10	282,72	−1,60
STERIA GROUP		128	839,62	−0,85
SYLEA	◆	46,40	304,36	...
SYLIS #		25,90	169,89	+1,17
SYNERGIE (EX		40	262,38	...
TEAM PARTNER		19,87	130,34	+1,90
TRIGANO	❯	45	295,18	+0,22
UNION FIN.FR		186,10	1220,74	−1,48
VILMOR.CLAUS	◆	80,50	528,05	...
VIRBAC		84,70	555,60	−2,64

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 9 avril**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires ★ Euros	francs ★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	27,29	179,01	09/04
AGIPI ACTIONS (AXA)	27,83	182,55	09/04
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)			
BNP MONÉ COURT TERME	2438	15992,23	09/04
BNP MONÉ PLACEMENT C	13389,37	87828,51	09/04
BNP MONÉ PLACEMENT D	11690,21	76682,75	09/04
BNP MONÉ TRÉSORERIE	152271,45	998835,24	09/04
BNP OBLIG. CT	168,34	1104,24	09/04
BNP OBLIG. LT	33,29	218,37	09/04
BNP OBLIG. MT C	149,60	981,31	09/04
BNP OBLIG. MT D	137,25	900,30	09/04
BNP OBLIG. SPREADS	181,10	1187,94	09/04
BNP OBLIG. TRÉSOR	1918,27	12583,03	09/04
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1786,74	11720,25	09/04
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 01 58 19 40 00			
BP OBLI CONVERTIBLES	297,87	1953,90	08/04
BP OBLI HAUT REND.	109,46	718,01	08/04
BP MEDITERRANÉE DÉV.	71,47	468,81	08/04
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	121,39	796,27	08/04
BP OBLIG. EUROPE	50,93	334,08	09/04
BP SÉCURITÉ	100556,90	659610,02	09/04
EUROACTION MIDCAP	141,47	927,98	06/04
FRUCTI EURO 50	113,13	742,08	09/04
FRUCTIFRANCE C	93,38	612,53	08/04
FRUCTIFONDS FRANCE NM	238,84	1566,69	08/04
CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr			
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	502,58	3296,71	04/04
NORD SUD DÉVELOP. D	407,92	2675,78	04/04
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR	55,92	366,81	08/04
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	73,35	481,14	08/04
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	19,65	128,90	08/04
ÉCUR. CAPITALISATION C	43	282,06	08/04
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA.	48,19	316,11	08/04
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	47,63	312,43	08/04
ÉCUR. EXPANSION C	14389,58	94389,46	08/04
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	41,21	270,32	08/04
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	58,19	381,70	08/04
ÉC. MONÉT.C	219,26	1438,25	08/04
ÉC. MONÉT.D	189,08	1240,28	08/04
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT.	173,55	1138,41	08/04
ÉCUR. TECHNOLOGIES	39,39	258,38	05/04
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	275,01	1803,95	08/04
ÉPARCOURT-SICAV D	27,71	181,77	08/04
GÉOPTIM C	2260,90	14830,53	08/04
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	37,89	248,54	08/04
ÉCUREUIL PRUDENCE C	33,83	221,91	08/04
ÉCUREUIL VITALITÉ C	43,11	282,78	08/04
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)			
ATOUT FONCIER D	344,97	2262,85	09/04
ATOUT FRANCE ASIE D	86,55	567,73	09/04
ATOUT FRANCE EUROPE D	195,59	1282,99	09/04
ATOUT FRANCE MONDE D	48,91	320,83	09/04
ATOUT FUTUR C	216,31	1418,90	09/04
ATOUT FUTUR D	196,02	1285,81	09/04
ATOUT SÉLECTION D	116,48	764,06	09/04
DIÈZE C	454,23	2979,55	09/04
EURODYN C	559,91	3672,77	09/04
INDICIA EUROLAND D	123,18	808,01	06/04
INDICIA FRANCE D	414,41	2718,35	06/04
INDOCAM AMÉRIQUE C	40,96	268,68	09/04
INDOCAM ASIE C	20,08	131,72	09/04
INDOCAM FRANCE C	373,49	2449,93	09/04
INDOCAM FRANCE D	307	2013,79	09/04
INDOCAM MULTI OBLIG. C.	178,58	1171,41	09/04
OBLIFUTUR C	98,61	646,84	09/04
OBLIFUTUR D	81,35	533,62	09/04
REVENU-VERT D	173,30	1136,77	09/04
UNIVERS ACTIONS C	58,18	381,64	09/04
UNIVERS-OBLIGATIONS C	43,39	284,62	09/04
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR D	87,79	575,86	06/04
INDOCAM VAL. RESTR. C	293,23	1923,46	06/04
MASTER ACTIONS C	46,15	302,72	05/04
MASTER OBLIGATIONS C	30,26	198,49	05/04
OPTALIS DYNAMIQ. C	19,80	129,88	06/04
OPTALIS DYNAMIQ. D	18,99	124,57	06/04
OPTALIS ÉQUILIB. C	19,18	125,81	06/04
OPTALIS ÉQUILIB. D	17,94	117,68	06/04
OPTALIS EXPANSION C	16,75	109,87	06/04
OPTALIS EXPANSION D	16,63	109,09	06/04
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,73	116,30	06/04
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,02	105,08	06/04
PACTE SOL. LOGEM.	76,98	504,96	03/04
PACTE SOL.TIERS MONDE	81,87	537,03	03/04
UNIVAR C	188,06	1233,59	11/04
UNIVAR D	185,31	1215,55	11/04
CIC BANQUES			
CIC CONVERTIBLES	5,85	38,37	06/04
CIC FINUNION	171,51	1125,03	09/04
CIC OBLI LONG TERME C	15	98,39	09/04
CIC OBLI LONG TERME D	15	98,39	09/04
CIC OBLIMONDE	140,34	920,57	09/04
CIC PIERRE	34,98	229,45	09/04
EUROCIC LEADERS	430,79	2825,80	09/04
MENSUELCIC	1432,25	9394,94	09/04
RENTACIC	22,91	150,28	09/04
UNION AMÉRIQUE	432,71	2838,39	09/04
Fonds communs de placements			
CIC EURO OPPORTUNITÉ	569,66	3736,72	09/04
CIC NOUVEAU MARCHÉ	7,86	51,56	09/04
CIC TECHNO. COM	98,25	644,48	09/04
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	223,61	1466,79	06/04
LION 20000 C/3 11/06/99	480,77	3153,64	05/04
LION 20000 D/3 11/06/99	419,75	2753,38	05/04
SICAV 5000	174,69	1145,89	09/04
SLIVAFRANCE	306,27	2009	09/04
SLIVARENTE	40,25	264,02	06/04
SLIVINTER	157,44	1032,74	09/04
TRILION	741,97	4867	04/04
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *	190,94	1252,48	09/04
ACTILION DYNAMIQUE D *	183,99	1206,90	09/04
ACTILION PEA DYNAMIQUE	75,12	492,75	09/04
ACTILION ÉQUILIBRE C *	179,96	1180,46	04/04
ACTILION ÉQUILIBRE D *	172,04	1128,51	04/04
ACTILION PRUDENCE C *	170,26	1116,83	05/04
ACTILION PRUDENCE D *	162,44	1065,54	05/04
INTERLION	227,79	1494,20	04/04
LION ACTION EURO	100,36	658,32	09/04
LION PEA EURO	100,85	661,53	09/04
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	23,88	156,64	09/04
CM EUROPE TECHNOL	5,55	36,41	09/04
CM FRANCE ACTIONS	38,39	251,82	09/04
CM MID. ACT. FRANCE	36,23	237,65	09/04
CM MONDE ACTIONS	326,67	2142,81	09/04
CM OBLIG. LONG TERME	105,34	690,99	09/04
CM OPTION DYNAM.	32,76	214,89	09/04
CM OPTION ÉQUIL.	53,92	353,69	09/04
CM OBLIG. COURT TERME	160,76	1054,52	09/04
CM OBLIG. MOYEN TERME	331,99	2177,71	09/04
CM OBLIG. QUATRE	164,50	1079,05	09/04
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	19,12	125,42	09/04
LCF E. DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT			
AMÉRIQUE 2000	133,40	875,05	09/04
ASIE 2000	67,87	445,20	09/04
NOUVELLE EUROPE	231,77	1520,31	09/04
SAINT-HONORÉ CAPITAL C.	3521,59	23100,12	06/04
SAINT-HONORÉ CAPITAL D.	3308,84	21704,57	06/04
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	334,19	2192,14	06/04
ST-HONORÉ FRANCE	60,50	396,85	09/04
ST-HONORÉ PACIFIQUE	106,16	696,36	09/04
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	116,72	765,63	09/04
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	373,52	2450,13	09/04
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	99,78	654,51	09/04
Fonds communs de placements			
WEB INTERNATIONAL	26,94	176,71	09/04
LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	221,50	1452,94	06/04
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	6646,95	43601,13	06/04
STRATÉGIE INDICE USA	9225,25	60513,67	06/04
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	104,67	686,59	08/04
ADDILYS D	103,84	681,15	08/04
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	26,57	174,29	08/04
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	26,05	170,88	08/04
AMPLITUDE EUROPE C	35,76	234,57	09/04
AMPLITUDE EUROPE D	34,71	227,68	09/04
AMPLITUDE MONDE C	244,66	1604,86	08/04
AMPLITUDE MONDE D	221,43	1452,49	08/04
AMPLITUDE PACIFIQUE C	19,05	124,96	08/04
AMPLITUDE PACIFIQUE D	18,48	121,22	08/04
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	46,90	307,64	08/04
ÉLANCIEL EURO D PEA	112,93	740,77	08/04
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	34,54	226,57	08/04
GÉOBILYS C	118,10	774,69	08/04
GÉOBILYS D	108,64	712,63	08/04
INTENSYS C	20,17	132,31	08/04
INTENSYS D	17,51	114,86	08/04
KALEIS DYNAMISME C	229,62	1506,21	08/04
KALEIS DYNAMISME D	223,32	1464,88	08/04
KALEIS DYNAMISME FR C	86,43	566,94	08/04
KALEIS ÉQUILIBRE C	204,14	1339,07	08/04
KALEIS ÉQUILIBRE D	197,77	1297,29	08/04
KALEIS SÉRÉNITÉ C	189,73	1244,55	08/04
KALEIS SÉRÉNITÉ D	183,40	1203,03	08/04
KALEIS TONUS C	77,62	509,15	08/04
OBLITYS C	110,34	723,78	08/04
OBLITYS D	110,34	723,78	08/04
PLÉNITUDE D PEA	46,68	306,20	08/04
POSTE GESTION C	2556,05	16766,59	08/04
POSTE GESTION D	2342,36	15364,87	08/04
POSTE PREMIÈRE	6947,10	45569,99	08/04
POSTE PREMIÈRE 1 AN	41246,77	270561,08	08/04
POSTE PREMIÈRE 2-3	8889,34	58310,25	08/04
PRIMIEL EUROPE C	66,77	437,98	08/04
REVENUS TRIMESTRIELS	785,29	5151,16	08/04
THÉSORA C	182,80	1199,09	08/04
THÉSORA D	154,80	1015,42	08/04
TRÉSORYS C	46265,38	303481,00	08/04
SOLSTICE D	359,75	2359,81	08/04
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	88,53	580,72	09/04
DÉDIALYS MULTI-SECT.	70,93	465,27	08/04
DÉDIALYS SANTÉ	97,90	642,18	08/04
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	37,66	247,03	04/04
DÉDIALYS TELECOM	61,28	401,97	08/04
POSTE EUROPE C	89,73	588,59	08/04
POSTE EUROPE D	86,11	564,84	08/04
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	193,62	1270,06	08/04
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	177,74	1165,90	08/04
REMUNYS PLUS	100,86	661,60	08/04
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	156,02	1023,42	09/04
CADENCE 2 D	155,65	1021	09/04
CADENCE 3 D	154,12	1010,96	09/04
CONVERTIS C	238,68	1565,64	09/04
INTEROBLIG C	57,32	375,99	09/04
INTERSÉLECTION FR. D	81,98	537,75	09/04
SÉLECT DÉFENSIF C	191,98	1259,31	09/04
SÉLECT DYNAMIQUE C	256,50	1682,53	09/04
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	172,81	1133,56	09/04
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	161,90	1061,99	09/04
SÉLECT PEA 1	228,44	1498,47	09/04
SG FRANCE OPPORT. C	477,80	3134,16	09/04
SG FRANCE OPPORT. D	447,37	2934,55	09/04
SOGENFRANCE C	521,25	3419,18	09/04
SOGENFRANCE D	469,73	3081,23	09/04
SOGEOBLIG C	109,76	719,98	09/04
SOGÉPARGNE D	45,15	296,16	09/04
SOGEPEA EUROPE	248,15	1627,76	09/04
SOGINTER C	62,18	407,87	09/04
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	17,44	114,40	06/04
DÉCLIC ACTIONS FRANC	58,47	383,54	06/04
DÉCLIC ACTIONS INTER	35,32	231,68	09/04
DÉCLIC BOURSE PEA	56,05	367,66	06/04
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	17,01	111,58	06/04
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	16,91	110,92	06/04
DÉCLIC PEA EUROPE	27,58	180,91	06/04
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	68,31	448,08	06/04
FAVOR	362,75	2379,48	09/04
SOGESTION C	51,41	337,23	06/04
SOGINDEX FRANCE C	587,66	3854,80	06/04

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

TECHNOLOGIE **Les capteurs CCD d'appareils photo numériques autorisaient des tirages classiques en format 10 × 15 cm, avec une résolution d'image de 2 millions de pixels. Le seuil des 3 millions de pixels permet des tirages en format A4 : le numérique peut prétendre remplacer la photographie argentique. ● LES OBSTACLES restent néanmoins nombreux. Celui du prix, lié en grande partie à la délicate fabrication des capteurs CCD, reste majeur même si la baisse s'accélère. Le CMOS, plus économique, n'a pas dit son dernier mot. ● LE STOCKAGE des images en haute définition devient crucial. Les mémoires électroniques peinent à suivre les progrès des capteurs et restent onéreuses. ● DISQUE DUR intégré, tel le Microdrive d'IBM, ou CD réenregistrable deviennent des alternatives aux cartes mémoire CompactFlash, SmartMedia et Memory Stick.**

Les progrès du numérique sonnent le glas de la photo argentique

Avec des appareils équipés de capteurs à plus de 3 millions de pixels, la photo numérique fait jeu égal avec son ancêtre argentique pour des agrandissements allant jusqu'au format A4. Restent le problème du prix de vente, encore élevé, et celui du stockage des images en haute définition

L'ISSUE ne faisait guère de doute. Mais l'échéance restait incertaine. La photo numérique promettait, en 1995, de remplacer la classique pellicule argentique héritée des travaux de Daguerre dans les années 1830. Il ne lui manquait qu'une définition d'image suffisante pour autoriser les tirages en grand format. Cette qualité limitée confinait les appareils photo numériques au rôle de simples périphériques d'ordinateur. Les 20 millions de points d'une image argentique de format 24 × 36 semblaient hors de portée des capteurs électroniques de l'époque dont les plus sophistiqués ne comptaient que 1,5 million de pixels et coûtaient près de 100 000 francs. Aujourd'hui, un appareil grand public à 3 millions de pixels revient à moins de 10 000 F (6 000 F pour le C3000 d'Olympus équipé d'un capteur à 3,3 millions de pixels et 5 500 F pour le Kodak DC 4800 à 3,1 millions de pixels). Quant aux professionnels, ils disposent de capteurs à près de 6 millions de pixels avec des appareils tels que le D1X que Nikon doit lancer prochainement.

Pour les photographes amateurs, le passage à 3 millions de pixels marque une étape décisive. Déjà, le seuil précédent – 2 millions de pixels – mettait la photographie numérique au niveau de l'argentique pour les tirages classiques (10 cm × 15 cm). Avec 1 million de pixels supplémentaire pour un prix relativement stable (entre 5 000 et 10 000 F), les appareils numériques permettent de réaliser sans peine des agrandissements au format A4 et n'ont plus grand-chose à envier à leurs ancêtres argentiques. Ces derniers semblent donc condamnés à subir le sort des techniques marginalisées telles que le noir et blanc.

D.R.

Trois appareils photo numériques innovants. Ci-dessus, le Mavica MVC-CD300, que Sony lancera en juin au prix de 10 000 francs, fait appel à un petit CD réenregistrable (CD-RW) de 8 cm de diamètre pour stocker les photos numériques. Directement lisible sur ordinateur, via le lecteur de CD-ROM, ce support offre une capacité de 156 Mo. Soit plus d'une centaine de clichés en haute résolution (3,3 mégapixels), 1 300 en basse résolution (640 × 480 pixels) ou encore une heure de vidéo MPEG. Fujifilm dote son modèle FinePix S1 Pro (en haut, à droite) d'un disque dur Microdrive d'IBM de 1 gigaoctet de capacité. L'appareil est vendu 28 000 F, sans le Microdrive qui revient à 5 300 F… De son côté, Canon a réussi à maîtriser le capteur CMOS dans son modèle EOS D30 (en bas, à droite), qui dispose de 3,25 millions de pixels pouvant fonctionner à 1/4000 de seconde. Le boîtier nu revient à 22 000 F avec une simple carte mémoire CompactFlash de 16 Mo.

PAS DE DISPARITION BRUTALE

Mais la photographie chimique, pas plus que les 33 tours en vinyle face à la pression des disques compacts, ne disparaîtra pas pour autant brutalement. Si la progression de l'image numérique semble irrésistible, sa généralisation doit en effet surmonter encore de nombreux obstacles.

Le capteur électronique, composant de base de ces nouveaux appareils, reste un maillon faible de ces produits en dépit de progrès considérables faits ces dernières années sur le plan qualitatif. La technique la plus répandue aujourd'hui est celle du CCD (*charged coupled device* ou DTC, dispositif à transfert de charge, en français), un composant électronique spécifiquement conçu pour la capture de la lumière et fabriqué par une poignée d'entreprises dans le monde (Sony, Kodak, Fujifilm, NEC). Mais elle souffre de plusieurs défauts : un marché étroit limité à l'image électronique, des séries de fabrication petites et un taux de rebut élevé des composants dont le chiffre augmente fortement avec la taille du capteur.

Cela explique le coût élevé des CCD, qui représentent environ 25 % du prix de revient des appareils numériques. D'où l'idée de faire appel à la technique CMOS, moins spécifique puisqu'elle est utilisée dans la fabrication des microprocesseurs, un marché de plus de 100 millions d'unités par an, soit dix fois plus que celui des appareils numériques. Le prix de revient d'un tel capteur pourrait ainsi être au moins divisé par deux. De plus, la consommation électrique nettement inférieure de ce capteur prolongerait l'autonomie des batteries. Malheureusement, le CMOS souffre, pour l'instant, d'un manque de qualité qui le confine aux applications bas de gamme telles que les caméras utilisées sur Internet (Webcams). La résolution de ces caméras reste limitée et les résultats chromatiques obtenus présentent de fortes irrégularités. Exception à cette règle, le modèle EOS D30 lancé par Canon à l'automne 2000 dispose d'un capteur CMOS de 3,25 millions de pixels avec un filtrage et un algorythme de traitement spécialement développé par le fabricant pour garantir la qualité d'une image destinée à un public professionnel (appareil à 22 000 F).

En attendant une éventuelle généralisation du recours au CMOS, les fabricants travaillent sur le perfectionnement du CCD. L'an dernier, Fujifilm lançait le Super CCD qui augmente la densité des pixels en modifiant leur forme et leur disposition (*Le Monde* du 13 novembre 1999).

Le recours aux capteurs progressifs améliorera encore les performances des appareils. Cette technique est plus adaptée à la photographie que les capteurs vidéo largement utilisés aujourd'hui. Dix fois plus chers que les capteurs vidéo, ces capteurs progressifs fonctionnent sans obturateur mécanique, ce qui ouvre aux appareils numériques les applications de photographie sportive. Ainsi, le modèle Camedia E-100RS d'Olympus permet de prendre 15 vues par seconde. Avec un capteur progressif limité à 1,5 million de pixels. Son prix : près de 14 000 F. Revers de la médaille, la rapidité des prises de vue et la taille sans cesse plus grande des capteurs ne font que mettre en relief le grand défaut de tous ces appareils : l'incapacité de stocker de façon économique l'équivalent des 36 vues haute définition d'une pellicule 24 × 36.

En marge de ces perfectionnements techniques, le passage de l'argentique au numérique pose de nombreuses questions en matière d'utilisation des nouvelles images électroniques. Si la projection de diapositives est en perte de vitesse, le tirage couleur s'est largement développé au cours des dernières années grâce à la rapidité des minilaboratoires de traitement. Qu'en sera-t-il avec le numérique ? Les fabricants de pellicules argentiques tentent d'anticiper cette mutation en offrant des services associant photographie et Internet. Fuji propose l'envoi de cartes postales électroniques fabriquées à partir d'images personnelles tandis que Kodak offre gratuitement le stockage de 24 photos sur un site Internet accessible à l'aide d'un mot de passe.

SOUPLESSE ENCORE COÛTEUSE

Ces propositions semblent loin de pouvoir compenser le manque à gagner que risque d'engendrer la baisse des ventes de pellicules argentiques et celle du chiffre d'affaires des travaux de laboratoire. Même si de nombreux amateurs continueront à préférer le tirage sur papier à l'affichage sur écran pour partager leurs photos en famille, le passage par l'électronique devrait réduire considérablement le nombre d'impressions. En effet, la possibilité de voir immédiatement le résultat d'une prise de vue sur l'afficheur à cristaux liquides de l'appareil permet d'éliminer bon nombre de clichés ratés. Ensuite, le travail sur ordinateur des images conduit souvent à une seconde sélection. Au final, le nombre de photos imprimées n'a souvent rien de commun avec le tirage intégral d'une pellicule de 36 poses. Néanmoins, cette souplesse coûte encore cher. Pour éviter le recours à un ordinateur, le tirage sur une imprimante reliée directement à l'appareil photo numérique impose un investissement supplémentaire d'environ 5 000 F...

M. Al.

Doublement des ventes en une année

En 2000, les ventes d'appareils photo numériques en France ont progressé de 99 % tandis que celles de l'ensemble des appareils ne progressaient que de 15 % en valeur et baissaient de 4,2 % en volume, selon les chiffres de l'Observatoire des professions de l'image. Avec 332 000 unités vendues, les modèles numériques ont représenté 13 % des ventes d'appareils photo en l'an 2000 (contre 10 % en 1999) si l'on fait abstraction des appareils jetables (18,6 millions d'unités) et 1,6 % si l'on tient compte de ces derniers.

Au niveau mondial, ce sont environ 10 millions d'appareils numériques qui ont été vendus en 2000. Ce chiffre pourrait atteindre les 20 à 25 millions d'unités en 2001, selon des prévisions publiées au Japon.

Le poids des images, le prix du stockage

Il faudra attendre l'arrivée du DVD pour disposer d'une capacité équivalant à une pellicule argentique

L'UN DES OBSTACLES à la montée en puissance de la définition des appareils numériques est le coût du stockage de fichiers de plus en plus imposants. Ainsi, une image au format JPEG prise en haute résolution, avec un capteur doté d'une résolution de 3,3 millions de pixels (mégapixels), pèse la bagatelle de 1,3 mégaoctets (Mo) environ. Ce qui signifie par exemple que le dernier-né de la gamme Sony destinée au grand public, le DSC-75, pourra stocker à peine plus de 6 photos en haute résolution sur la carte à mémoire de 8 Mo fournie avec l'appareil qui, commercialisé en mai, coûtera 7 000 francs environ.

MÉMOIRES RÉUTILISABLES

L'amateur de clichés au piqué impeccable devra donc acheter des cartes à mémoire supplémentaires. Pour atteindre la capacité d'une pellicule argentique de 24 poses, il lui faudra débourser 700 F (107 €) pour une carte de 32 Mo. Et, s'il a en tête de transformer son appareil en caméra vidéo – on peut sur ce modèle enregistrer jusqu'à 45 minutes de vidéo au format MPEG –, il lui faudra acquérir 64 Mo pour 1 100 F (168 €).

Certes, ces mémoires sont réutilisables. Mais, pour accueillir leur contenu, il faut disposer d'un ordinateur, rarement disponible quand on se trouve en voyage.

Certains appareils font appel à un autre mode de stockage, le disque dur, dont les capacités sont très supérieures à celles des cartes à mémoire. Le microdrive d'IBM dispose ainsi d'une capacité d'un gigaoctet (Go).

Mais il coûte plus de 5 000 F (762 €), ce qui réserve ce type de matériel aux professionnels, dotés de boîtiers haut de gamme, comme ceux de Nikon ou Fuji, qui capturent des images ayant une résolution de 5,9 mégapixels dont chacune pèse 18 Mo. Mais le grand public ne peut prétendre aujourd'hui à de telles performances.

NOUVEAUX SUPPORTS

Ces limitations pourraient être surmontées grâce à l'arrivée de nouveaux supports de stockage moins onéreux. Sony, qui avait lancé sa gamme Mavica d'appareils utilisant à l'origine de simples disquettes, a proposé en 2000 des modèles stockant les photos sur des CD enregistrables, multipliant la capacité par 100 (156 mégas). La firme japonaise innove avec le lancement, en juin, d'appareils utilisant des CD-RW, qui offrent des fonctions d'effacement et de réenregistrement. La lenteur (relative) de la gravure est compensée par une mémoire tampon qui permet de prendre jusqu'à trois photos successives en une seconde.

Mais une étape supplémentaire sera franchie le jour où le DVD fera son entrée sur le marché de la photographie numérique. D'une taille identique à celle des petits CD (8 cm de diamètre), cette galette offre une capacité dix-huit fois plus importante, en utilisation double face.

Avec le DVDCam d'Hitachi (*Le Monde* du 22 mars), ce format a fait son entrée dans le monde de la vidéo, avec un prix de lancement de 300 F environ (46 €). Mais il faudra sans doute patienter avant qu'il ne s'impose dans celui de la photographie, où les constructeurs hésiteront sans doute à mettre à mort le marché juteux des cartes à mémoire.

Hervé Morin

La tentation de la vidéo

Les appareils photo numériques réalisent de petites séquences vidéo. De quoi brouiller la frontière entre appareils de prise de vues fixes et Camescopes numériques. D'autant que ces derniers sont tous dotés d'une fonction « photo ». De là à imaginer un appareil mixte capable de passer à loisir d'une séquence animée à une image fixe, il n'y a qu'un pas qu'il faut encore éviter de franchir.

Même si le numérique rapproche indéniablement le domaine de la vidéo de celui de la photo, d'importantes différences demeurent. Ainsi, à la fois les capteurs CCD et les optiques utilisés par les deux catégories d'appareils ne sont pas les mêmes. La vitesse de capture imposée par la vidéo n'est guère compatible avec la qualité d'image requise par la photo. Pourtant, les capteurs progressifs d'appareils photos autorisent déjà des prises de vues à 15 images par seconde. Et ceux des Camescopes numériques dépassent le million de pixels...

TROIS QUESTIONS À...

DIDIER QUILAIN

1 Vous êtes président du directoire d'Olympus France. Pensez-vous que la course aux pixels à laquelle se sont livrés les fabricants d'appareils photo numériques au cours des dernières années va se poursuivre ?

Je ne crois pas. Les progrès à venir vont plus concerner la vitesse de prise de vue et la sensibilité des capteurs que le nombre de pixels lui-même. Nous entrons maintenant dans une logique de système. En effet, rien ne sert de faire une photo avec un capteur à 3 millions de pixels si l'optique de l'appareil n'est pas à la hauteur. Il en va de même pour la qualité des programmes de compression, des imprimantes ou du papier photo. Les prochaines améliorations vont donc concerner la rapidité d'obturation, l'autonomie des batteries et la capacité des cartes mémoire. Aujourd'hui, Olympus travaille également beaucoup sur le design des appareils, l'ergonomie et la gestion des accessoires. Le problème majeur de la définition des images numériques est résolu depuis le passage aux 2 millions de pixels. Avec 3 millions de pixels aujourd'hui, il est temps de s'attaquer au confort d'utilisation des appareils.

2 Estimez-vous que la photographie argentique a encore un avenir ?

Confronté à la qualité d'image des appareils numériques et à la baisse du prix de vente de ces produits, l'argentique ne peut que perdre du terrain. Depuis l'an 2000, Olympus vend plus de modèles numériques que d'appareils classiques. On observe, par ailleurs, le début de la baisse des ventes de consommables (pellicules, papier…) argentiques. En 2000, le négatif couleur a ainsi reculé de 8 %. Mais, pour assurer le succès du numérique, de nouveaux services doivent être offerts aux consommateurs par les magasins spécialisés dans la photo.

3 Pensez-vous que le numérique va modifier la hiérarchie de l'industrie de la photo ?

Les stratégies des différents constructeurs traditionnels ont été très variables. Tandis que certains restaient fidèles à l'argentique ou misaient sur le nouveau format APS auquel nous n'avons jamais cru, Olympus s'est lancé sans ambiguïté dans le numérique dès 1995 avec une gamme complète d'appareils. Sur les douze derniers mois, nous arrivons en tête des ventes. Face à des entreprises venues de l'électronique de la taille de Sony, notre objectif est de rester dans les trois premiers fabricants d'appareils numériques au cours des cinq prochaines années.

Propos recueillis par Michel Alberganti

Bernard Tapie promet d'être « implacable » à la tête de l'Olympique de Marseille

Le nouveau responsable sportif de l'OM a dévoilé son plan pour sauver le club

L'ancien président du club (de 1986 à 1994) a donné une conférence de presse à Marseille, lundi 9 avril. Il a fait connaître ses premières décisions de dirigeant sportif et nouvel actionnaire de l'OM. L'entraîneur espagnol Javier Clemente est remplacé par le Croate Tomislav Ivic, qui avait déjà fait un passage dans le club phocéen en 1991. Un dégraissage important de l'effectif est annoncé pour la saison 2001-2002.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Hâbleur, goguenard, cabot, usant du ton de la confidence et maniant l'art de la rhétorique, Bernard Tapie a livré un *one man show* comme lui seul est capable d'en donner, lundi 9 avril, pour sa première apparition publique depuis sa nomination à la tête de l'Olympique de Marseille. Arrivé le matin même, celui qui fut le président de l'OM entre 1986 et 1994 n'a pas perdu de temps pour prendre ses marques. Après avoir passé une heure avec l'entraîneur espagnol Javier Clemente et avec les joueurs de l'effectif professionnel, l'ancien ministre et ancien homme d'affaires a détaillé devant une centaine de journalistes, quarante-cinq minutes durant, sa stratégie destinée à sauver l'équipe olympienne de la relégation en division 2. *« Je vais être implacable »*, a lâché, mâchoires serrées, le nouveau *deus ex machina* du club phocéen.

FOOTBALL

DEUX BLOCS DE PARTS

Après avoir écouté Reto Stiffler, un associé du propriétaire du club, Robert Louis-Dreyfus, lire un communiqué écrit par ce dernier, Bernard Tapie a donné des précisions sur la nature de l'accord qui le lie désormais à l'OM. S'il dit n'avoir *« signé aucun contrat »*, il s'est vu offrir de la part de M. Louis-Dreyfus deux options lui permettant d'acquérir des parts du club : la première, représentant 15 % du capital, lui sera cédée en échange de 1 franc symbolique ; la seconde, représentant 20 % du capital, sera indexée au compte courant du club. Bernard Tapie n'a pas précisé s'il allait « lever » ces deux options prochainement ou s'il allait les rétrocéder à des tiers. Soulignant que cet accord n'était pas *« une passation de pouvoir »*, il a laissé entendre, le soir même au journal de 20 heures de TF1, qu'il pourrait redevenir l'actionnaire majoritaire de l'OM si, un jour, ses finances le lui permettent.

Comme annoncé, sa première décision fut donc de congédier Javier Clemente. *« Ne le connaissant pas bien, ne parlant pas sa langue, je n'ai pas le temps d'apprendre l'espagnol en une semaine »*, a-t-il justifié, avant d'ajouter, un peu plus tard : *« Pour Clemente, la responsabilité des joueurs dans les mauvais résultats est totale, ce que je veux bien croire. Les joueurs, eux, disent qu'on les entraîne mal. Je pense que c'est un peu des deux. Mais je n'avais pas le choix : je ne pouvais pas tout de même pas me séparer de la totalité de l'effectif ! »* Pour succéder à Javier Clemente, Bernard Tapie a fait appel à un revenant : Tomislav Ivic. Entraîneur de l'OM entre juillet et octobre 1991, le Croate était, en début de saison, à la tête du Standard de Liège (un club belge dont M. Louis-Dreyfus est également l'actionnaire de référence), avant qu'un malaise cardiaque ne lui fasse prendre un peu de recul. Les quelques instants passés avec les joueurs, ajoutés au visionnage des dernières rencontres de l'OM, ont permis à Bernard Tapie d'affiner son diagnostic sur la forme et le moral des troupes olympiennes.

« J'ai vu des matches où certains joueurs, de toute évidence, n'avaient pas envie de gagner, a-t-il déploré. *Je leur ai dit que si on descend en D2 à la fin de la saison, on gardera tout le monde et que personne ne sera transféré ! Comme ça, ceux qui pensaient qu'une relégation en D2 faciliterait leur transfert y réfléchiront à deux fois. »*

Bernard Tapie a, semble-t-il, livré un discours musclé aux footballeurs marseillais. *« Je leur ai rappelé que, dans les autres métiers, on bosse huit heures par jour alors qu'eux ont la chance de bosser seulement une heure par jour »*, a-t-il confié, insistant sur le fait qu'il ne laisserait *« pas d'opportunité pour les tricheurs »*.

Conformément au vœu de M. Louis-Dreyfus, le nouveau responsable sportif de l'OM a reconnu qu'il procédera, à la fin de la saison, à un « dégraissage » de l'effectif, actuellement composé de quarante joueurs (dont douze sont prêtés à d'autres clubs). *« Nous n'aurons que le championnat de France à disputer. Je veux vingt joueurs, vingt-deux au maximum »*, a-t-il indiqué, avant de préciser que rien de ce qui a trait au terrain ne lui échappera, comme en témoigne sa première initiative : mettre son équipe *« au vert »* pendant trois jours, avant son match contre Sedan, samedi 14 avril, au Stade-Vélodrome, et la soumettre à *« un régime dissocié à base d'hydrates de carbone »* : *« C'est un truc que j'ai appris dans le cyclisme. Là, je me suis renseigné : ils bouffent n'importe quoi, des pizzas ! »*

Parodiant sa propre marionnette des Guignols, il a confié sa sainte horreur de *« la traditionnelle causerie d'avant-match dans tous les Novotel de France avec des joueurs avachis dans des fauteuils, pas rasés parce qu'il faut garder l'influx, et à qui on répète qu'ils ont un match de mecs à disputer, comme si habituellement on jouait des matches de gonzesses ! A 17 heures, il est trop tard pour motiver une équipe. Le boulot doit avoir été fait avant »*.

« L'ÉQUIPE AURA MA PATTE »

Bernard Tapie, enfin, a démenti les arrivées de Jean-Pierre Papin et Didier Deschamps à l'OM, mais a confirmé que l'ancien directeur financier Pierre Dubiton, ancien « ennemi » de M. Louis-Dreyfus, occuperait une place dans l'organigramme du club. Dans son communiqué, M. Louis-Dreyfus a reconnu en lui *« un homme d'honneur »*, alors qu'il l'avait traité de *« facho de service »* dans une émission télévisée en faisant référence à son passé dans l'OAS. *« Samedi, contre Sedan, l'équipe aura ma patte »*, a lâché Bernard Tapie, avant de quitter son auditoire. *« Que ressentirez-vous en pénétrant dans le Stade-Vélodrome ? »*, lui fut-il demandé. *« Un grand bonheur et une grande pétoche. »* Signé Nanard.

Frédéric Potet

Pas de « combat politique » pour l'ancien ministre

Bernard Tapie a indiqué, lundi 9 avril à Marseille, lors de sa conférence de presse, qu'il *« ne reprendrait pas le combat politique »*. L'ancien député et ministre de la ville du gouvernement de Pierre Bérégovoy a rappelé qu'il s'était lancé en politique *« à la demande de François Mitterrand »* afin de lutter contre le Front national à Marseille. *« Nous ne sommes plus du tout dans cette configuration »*, a souligné Bernard Tapie, à qui certains prêtaient, ces derniers jours, l'ambition de se présenter aux élections municipales, à Marseille, dans six ans.

Alors que le nouveau responsable sportif de l'OM s'entretenait avec les journalistes, le maire de la cité phocéenne, Jean-Claude Gaudin, lisait une déclaration devant son conseil municipal à propos du retour de Bernard Tapie. M. Gaudin a insisté sur l'*« extrême vigilance »* dont la municipalité devra faire preuve : *« Nous ne resterions pas silencieux, ni inerte, si certaines dérives graves, si les vieux démons du passé menaçaient à nouveau l'OM, la rigueur et la transparence de sa gestion, la moralité de son environnement. »*

Lance Armstrong revient courir en France

Le double vainqueur du Tour réaffirme ne pas avoir utilisé de produits illégaux avec son équipe US Postal et prédit la fin de ses ennuis judiciaires

LANCE ARMSTRONG est de retour en France. Mardi 10 avril, le coureur américain, double vainqueur du Tour de France (1999,2000) devait prendre le départ du Circuit de la Sarthe, sa première course dans l'Hexagone depuis la Grande Boucle 2000. La première également depuis l'ouverture par le parquet de Paris, le 22 novembre 2000, d'une information judiciaire contre X, visant l'équipe US Postal, pour *« infraction à la loi relative à la prévention de l'usage de produits dopants, incitation à l'usage de produits dopants et infraction à la législation sur les substances vénéneuses »*.

CYCLISME

Cette affaire, instruite par la juge Sophie-Hélène Chateau, est née d'un reportage de France 3 montrant un véhicule lié à l'équipe américaine se débarrassant, durant le Tour de France, de poubelles qui contenaient notamment de l'Actovegin, médicament non interdit composé d'extraits de sang de veau, utilisé pour fluidifier le sang. C'est de cela que le cycliste américain voulait s'expliquer à la veille de ce retour sur les routes françaises. *« Je suis content d'annoncer que nous avons reçu confirmation que les résultats des analyses des prélèvements urinaires sont négatifs »*, a-t-il affirmé d'emblée, lors d'une conférence de presse convoquée lundi 9 avril à Paris.

« INFORMATIONS CERTAINES »

« Ce sont des informations officieuses, mais certaines, de sources proches de l'enquête », a assuré Me Georges Kiejman, choisi comme avocat conseil par l'équipe US Postal et Lance Arsmtrong dès novembre. *« Ces résultats sont acquis, même s'ils ne sont pas officialisés, Mme Chateau ne pouvant les rendre publics car elle n'a pas ces résultats sous forme officielle écrite »*, a ajouté l'ancien ministre de la justice, qui dit se les être fait communiquer *« depuis plusieurs semaines »*.

Les échantillons d'urine des coureurs d'US Postal, comme ceux des autres coureurs ayant été contrôlés durant le Tour de France, ont été congelés dans l'attente de la validation du test anti-EPO du Laboratoire national de dépistage du dopage de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). Ceux de l'équipe américaine ont été saisis par la justice française début décembre. Le test anti-EPO leur aurait été appliqué, selon Lance Armstrong, qui a souligné que *« les prélèvements ne contenaient aucune trace d'EPO* [érythropoïétine] *ou de toute autre substance prohibée. C'est la confirmation de ce que je savais depuis longtemps »*.

Le test mis au point par le laboratoire de Châtenay-Malabry permet de retrouver la trace d'EPO dans la mesure où elle a été prise dans les deux ou trois jours précédant l'analyse. Il ne décèle pas les formes d'EPO plus élaborées (EPO retard), ni les hémoglobines de synthèse actuellement en phase de mise sur le marché.

Pour que ce test soit efficace, il convient aussi que les échantillons soient rapidement congelés à une température de - 25 °C, selon Florence Grenier, directrice du service central d'analyse au laboratoire du CNRS de Venaison (Rhône), ce qui ne semble pas avoir été le cas l'été dernier (*Le Monde* daté 1er et 2 avril).

S'il a assuré avoir ainsi l'*« opportunité de laver »* son nom et celui de son équipe *« pour toujours »*, Lance Armstrong a tenu à souligner qu'il n'en a pas encore fini avec cette affaire : *« Il y a encore d'autres tests à venir à partir de ces prélèvements et les enquêteurs ont aussi l'intention d'effectuer des tests sur les prélèvements sanguins »* effectués eux aussi durant le Tour de France.

« Le transfert » de ces échantillons sanguins, du siège de l'UCI (Union cycliste internationale) à Lausanne, vers Paris, *« est en cours »*, a indiqué le cycliste américain, qui a ajouté : *« Avec tous mes équipiers, nous avions immédiatement donné notre approbation sur l'envoi de ces prélèvements. Je suis confiant, il n'y aura rien d'illégal. Je n'ai pas utilisé de produits d'amélioration de la performance. Je n'ai pas utilisé d'Actovegin »*.

« Avant le Tour, l'équipe avait fait une demande officielle aux autorités françaises, décrivant les produits qu'elle souhaitait véhiculer. On lui aurait dit : "N'apportez pas ce produit", ils n'auraient pas apporté l'Actovegin », a précisé Me Georges Kiejman, qui a déclaré avoir l'assurance que Lance Armstrong ne fera l'objet d'aucune convocation cette semaine pour son retour sur le sol français et qu'il ne sera pas plus inquiété *« à l'avenir »*. *« Jamais la juge n'a éprouvé le besoin de l'interroger et cela se poursuivra tant qu'il n'y aura pas d'éléments à charge »*, a expliqué l'avocat.

« J'ai toujours été et je reste disponible, ainsi que l'équipe, pour la justice française », a assuré de son côté le cycliste américain.

Philippe Le Cœur

A la poursuite d'un triplé dans la Grande Boucle

Lance Armstrong a confirmé, lundi 10 avril, lors de sa conférence de presse à Paris, qu'il participerait, avec son équipe US Postal, au Tour de France, dont il a remporté les deux dernières éditions. *« Le 7 juillet, je défendrai mes titres de vainqueur du Tour de France et je poursuivrai une troisième victoire »*, a-t-il déclaré à la veille de sa première course en France en 2001, le Circuit de la Sarthe et des pays de Loire (mardi 10 au vendredi 13 avril).

***« Dans les prochains mois, je prévois de faire quelques courses »* dans l'Hexagone, a-t-il poursuivi. Armstrong doit notamment participer à Paris-Camembert (mardi 17 avril). Il devrait cependant faire l'impasse sur Paris-Roubaix (dimanche 15 avril) et sur Liège-Bastogne-Liège (22 avril), deux épreuves de la Coupe du monde organisées par la Société du Tour de France. En Europe, le champion du monde 1993 souhaite prendre le départ du Tour d'Aragon en Espagne (mercredi 18 au dimanche 22 avril), de l'Amstel Gold Race aux Pays-Bas (samedi 28 avril, course comptant pour la Coupe du monde), de la Bicyclette basque (mercredi 30 mai au dimanche 3 juin) et du Tour de Suisse (mardi 19 au jeudi 28 juin).**

Robert Louis-Dreyfus : « Je partirai quand l'avenir sera assuré »

LE RETOUR officiel de Bernard Tapie à Marseille et les annonces du nouvel homme fort de l'OM, lundi 9 avril, ont provoqué de nombreuses réactions.

Robert Louis-Dreyfus, patron de la firme d'équipements sportifs Adidas (dont Bernard Tapie avait été le propriétaire auparavant) et président de l'Olympique de Marseille, s'est dit persuadé que le nouveau dirigeant sportif de l'OM ne rééditerait pas les erreurs du passé. *« Quand les résultats sportifs ne sont pas là, c'est la règle du jeu que de devoir subir les critiques, y compris les plus basses et les plus puantes et ce, quelle que soit l'ampleur de ses investissements »*, a-t-il déclaré dans un communiqué.

« J'assume le retour de Bernard Tapie dans un club où ses résultats sportifs [un titre de champion d'Europe, quatre titres de champion de France, une Coupe de France] *furent bien meilleurs que les miens. Si j'ai choisi de le compter parmi mes associés, c'est que l'OM lui colle à la peau,* a-t-il ajouté. *Permettez-moi aussi de croire que l'être humain ne commet pas deux fois les mêmes erreurs et que je crois en sa sincérité. Quant à moi, je partirai quand l'avenir et la pérennité de l'OM seront assurés. »*

L'arrivée comme entraîneur du Croate Tomislav Ivic, pour le remplacer, n'a pas été acceptée par Javier Clemente.

« On me fait partir, a déclaré l'ancien sélectionneur de l'équipe d'Espagne. *Bernard Tapie m'a dit qu'il venait avec un nouvel entraîneur qu'il connaissait et avec qui il avait l'habitude de travailler. (...) Je ne suis pas un entraîneur à qui on dit ce qu'il doit faire, donc je pars. »*

Interrogé sur son bilan, Javier Clemente, qui avait pris la tête de l'équipe en novembre 2000 pour succéder à Rolland Courbis, a refusé de parler d'échec : *« Quand j'ai pris l'équipe, elle était relégable et aujourd'hui nous avons cinq points d'avance sur le premier club menacé de descente. »*

Quelques joueurs du club se sont aussi exprimés sur cette nouvelle vie qui commence pour le club avec le retour du dirigeant chéri des supporteurs. Pour Djamel Belmadi, milieu de terrain, *« il a remis les choses en place, il a tout recadré. C'était positif, clair et net »*. Selon George Weah, l'attaquant libérien, ancien joueur de Monaco, du Paris SG et du Milan AC, qui avait annoncé son intention de quitter le club à la fin de la saison, *« c'est un grand monsieur qui est resté le même et qui a su garder à l'esprit toutes les réalités du football »*.

Les rugbymen français menacent de se mettre en grève

LES MEMBRES du Syndicat national des joueurs de rugby (SNJR), réunis lundi 9 avril, à Blagnac (Haute-Garonne) ont voté à l'unanimité une série de revendications et annoncé être décidés à aller vers *« une action dure »* pouvant aller jusqu'à un mouvement de grève si elles n'aboutissent pas. Les joueurs réclament notamment une intersaison de dix semaines sans match – quatre semaines de repos et six semaines de préparation –, une trêve de deux semaines en hiver et un jour de repos hebdomadaire.

Ces revendications devraient être présentées à l'occasion de la réunion, prévue la première semaine de mai, avec les autorités régissant le rugby français (Fédération, Ligue nationale, entraîneurs, direction technique nationale et ministère de la jeunesse et des sports). *« Si après la réunion ils n'ont pas satisfaction, les joueurs à l'unanimité sont décidés à aller vers une action dure »*, a prévenu Serge Simon, président du SNJR.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : le propriétaire des Washington Wizards,** un club évoluant en NBA, envisage le retour à la compétition de Michael Jordan, détenteur d'une partie du capital de ce club, selon le *Washington Post* du 10 avril. – *(AP.)*

■ **FOOTBALL : après sa défaite (3-1) à Florence,** lundi 9 avril, en match décalé de la 25e journée, l'AS Roma conserve 6 points d'avance sur la Juventus Turin en tête du championnat d'Italie.

■ **La cellule antidopage du Comité olympique italien (CONI)** a indiqué, lundi 9 avril, qu'une contre-expertise avait confirmé le contrôle positif à la norandrostérone et à la noréticolanolone du gardien de but belge de Bari , Jean-François Gillet, le 21 janvier en championnat.

■ **NATATION : Gennadi Touretski, l'entraîneur russe des champions olympiques** de natation Alexander Popov et Michael Klim, a été suspendu, mardi 10 avril, par l'Académie des sports australienne en raison de poursuites pour possession de produits dopants. Les nageurs entraînés par Gennadi Touretski , considéré comme l'un des meilleurs entraîneurs mondiaux, ont battu vingt-sept records du monde depuis qu'il a quitté la Russie en 1992 pour l'Australie. – *(AFP.)*

Le retour du cool
Tout sur le Printemps de Bourges 2001 :
reportages, portraits, analyses, sélection de CD
et programme dans un cahier spécial de 8 pages
mercredi 11 avril
Le Monde daté 12

A la table de poker des bordeaux primeurs

C'est au printemps qu'on peut acheter la récolte de l'automne précédent. Un pari, puisque le millésime 2000 ne dévoilera son jeu qu'en 2002, au plus tôt

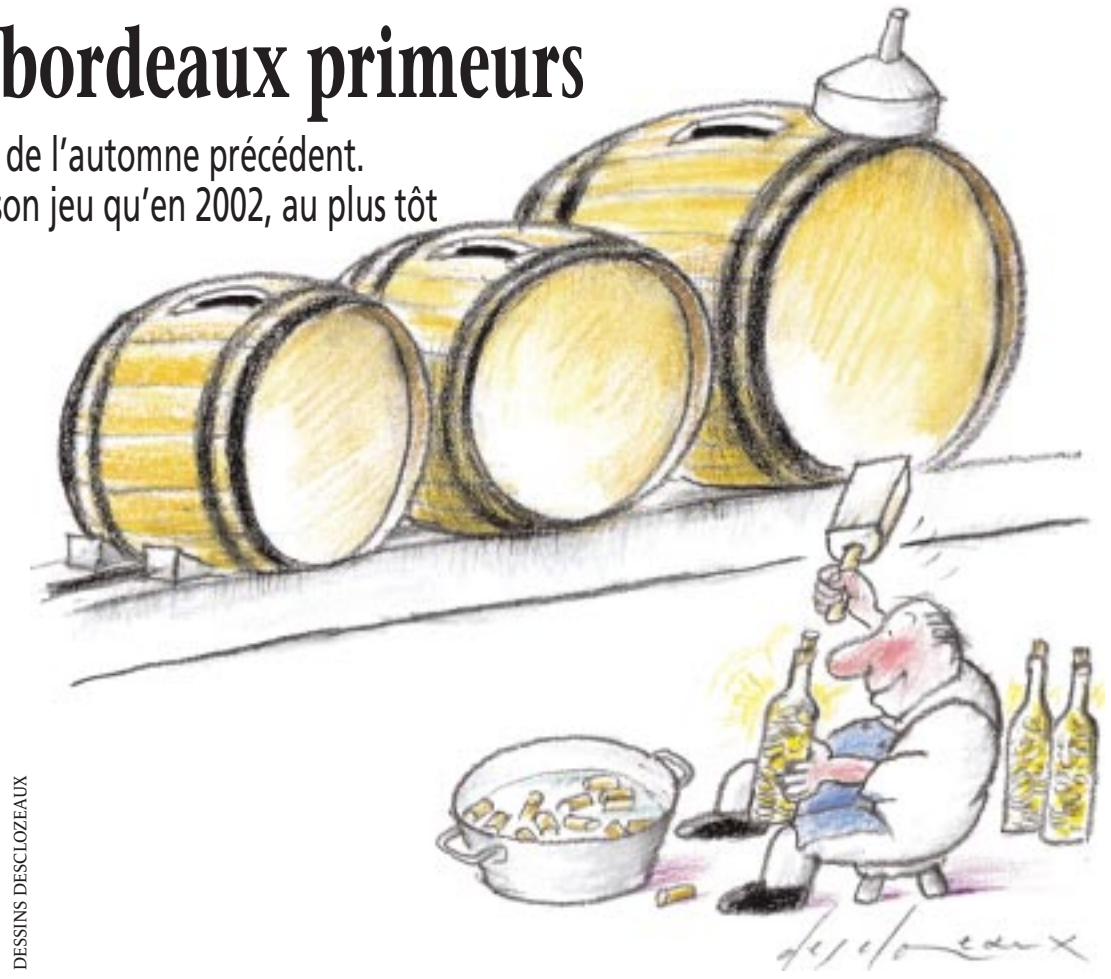

DESSINS DESCLOZEAUX

LE VIN PRIMEUR, c'est le vin de l'année, que l'on boit jeune et frais. Mais, à Bordeaux, « primeur » désigne un mode particulier de vente à terme de crus classés de la dernière vendange, encore en cours d'élevage. Tout a commencé, cette année, la dernière semaine de mars, lorsque courtiers, négociants et journalistes, de château en château, ont dégusté les échantillons tirés des fûts du « 2000 », un millésime fétiche, et noté leurs impressions.

Patrick Maroteaux, nouveau président de l'Union des grands crus classés, qui regroupe 120 adhérents, peut être satisfait : Bordeaux est encore et toujour la Rome de cet empire éclaté du vin qui connut, au XVIIe siècle, la première mondialisation, grâce au négoce, inventé par les Anglais, et rendu prospère par les Hollandais.

Phénomène essentiellement bordelais, l'achat en primeur a une longue histoire. Le « privilège » accordé aux producteurs « bourgeois de Bordeaux » imposait que les prix du vin nouveau soient fixés à la Saint-Michel, avant la fin des vendanges. Les vins de l'arrière-pays n'étaient autorisés à entrer dans le port qu'à partir du 11 novembre, pour protéger la production « bourgeoise ». En 1647, la délibération ayant été retardée, la jurade fixa par décret les prix minima et maxima de l'année pour les vins les plus recherchés. Le philosophe John Locke, de passage à Bordeaux en 1677, note que *« les Anglais peuvent reconnaître leur propre folie »* dans l'augmentation du prix des vins en raison de *« la mode d'envoyer des ordres de livraison du meilleur vin à n'importe quel prix ».* Au moins misait-on d'abord, à l'époque, sur la qualité ! Après le classement de 1855, parfois contesté, mais toujours respecté, l'achat en primeur remplaça peu à peu les mercuriales.

A l'issue de cette semaine de dégustation, prolongée du 3 au 8 avril par une présentation gratuite du millésime dans plusieurs restaurants du Bordelais, chacun aura identifié sa chacune ; mais la promesse ne tient que si l'on passe à l'acte. Autrefois, ces messieurs des Chartrons tiraient les premiers. Aujourd'hui, ce sont les châteaux qui se réservent l'effet d'annonce. *« C'est un métier de produire du vin,* dit Patrick Maroteaux, *c'en est un autre de le distribuer. »* Entre-temps, les courtiers, qui connaissent les besoins du négoce et les usages des propriétaires, procèdent, moyennant 2 % des transactions, aux mises en relations et font avancer les négociations.

PAS DE FIÈVRE POUR L'INSTANT

Les prix resteront secrets jusqu'à la fin avril ; les plus modestes parleront les premiers, les grands – les premiers crus classés – les derniers. Sauf peut-être le Château Léoville-Las-Cases, un second cru classé de Saint-Julien, qui attend, en général, que tout le monde ait abattu ses cartes. Au poker bordelais, il faut suivre ou monter. Un seul propriétaire pour le moment s'est découvert, Alain Raynaud (Château Quinault à Saint-Emilion) qui a annoncé 5 % d'augmentation, dès le 27 mars, avant la publication de tout commentaire. Ce qui met la bouteille de ce château à 200 F hors taxes (30,49 €). Château Gazin maintiendrait ses prix et aucune augmentation n'excéderait 20 %, dit-on sur la place.

Mais la fièvre peut encore s'emparer du Bordelais, si les commentateurs annoncent un millésime miraculeux. Patrick Maroteaux, également propriétaire de Château Branaire, plaide pour un juste équilibre entre *« valoriser le millésime et fidéliser la clientèle ».* Les hausses intempestives des primeurs en 1997, ensuite boudés par le marché, ont laissé des séquelles et des stocks. Certains Médocains, ayant annoncé qu'ils se retiraient du marché des primeurs, y présentent pourtant leur production.

A ce jeu du chat et de la souris, la campagne des primeurs serait-elle seulement spéculative ? Ses défenseurs soulignent que c'est une vente anticipée à tarif préférentiel, et que le propriétaire, le courtier, le négociant, l'acheteur – et même le particulier – y trouvent leur intérêt. Voire. Le vin acheté et payé aujourd'hui, en effet, ne sera livré au mieux – et dans quel état ? – qu'en 2002. Pour certains, il faudra attendre dix ans avant de *« bien les goûter »,* comme disent les sommeliers. En fait, les grands châteaux se défont de leurs stocks et transfèrent le risque à l'acheteur, qui devient leur banquier.

Bien malin en effet est celui qui décèle dans les arômes exhibitionnistes d'un échantillon, parmi plusieurs centaines mis en dégustation, et dont on ne sait rien encore de l'assemblage, le vin fin qui mérite la note suprême parce que sa concentration aromatique ne devra rien à la technologie des chais. Tom Stevenson, l'auteur de *L'Encyclopédie mondiale du vin* (Flammarion), le dit sans ambages : *« L'achat en primeur, je n'y souscris plus ! »* Cela n'empêche pas les œnophiles internautes d'être sur la Toile et de tisser leurs dithyrambes : 2000, année miraculeuse ou simplement chiffre rond ?

Le professeur Pascal Ribéreau-Gayon, qui travaille depuis quarante ans sur les vins de Bordeaux, est plus nuancé : *« Par rapport aux millésimes contemporains, 2000 fera partie des grandes réussites. Sera-t-il exceptionnel ? Il est trop tôt pour le dire. Il faut attendre quelques mois pour voir s'exprimer toutes les potentialités des vins, et ne pas porter un jugement définitif avant la fin de l'élevage. »* Trop tard, alors, pour acheter « en primeur ».

Jean-Claude Ribaut

L'asperge

Ce week-end, on vous propose la botte. Si vous avez les doigts agiles, rendez-vous, dimanche 15 avril, à la salle des fêtes de Fargues-sur-Ourbise (Lot-et-Garonne). C'est ici que se tient la huitième édition du championnat du monde de bottelage d'asperges, ouvert à tous les amateurs. A votre disposition, une cagette d'asperges de différents calibres et un lot d'élastiques. En deux minutes chrono, c'est à vous de réaliser, sans les peser, le plus grand nombre de bottes d'un kilo d'asperges, les grammes en plus ou en moins étant autant de points de pénalités.
L'idéal est en réalité un œil électronique, et en l'occurrence les Français sont les champions du genre. En effet, le Pérou ou la Chine ont beau avoir une production six à dix fois supérieure à la nôtre, le leader mondial du conditionnement de l'asperge reste une petite entreprise sarthoise, la société Besnard. Elle qui vend déjà dans le monde entier ses dégrappeuses-brosseuses à moules reste avant tout connue pour ses trieuses électroniques d'asperges.
Une seconde suffit à ces engins pour analyser dix asperges et les ranger selon diamètre, longueur, couleur, courbure et autres critères. Tout va très vite, et pourtant, avant cela, il en faut du temps pour faire une asperge. Peu de légumes sont en effet aussi longs à récolter. Avant qu'un asparagiculteur puisse faire sa première cueillette, il lui faut en effet attendre trois ans. Les « turions », les pousses que nous croquons, viennent d'une étonnante racine, semblable à un nid de serpents : la « griffe ». Cet entrelacs végétal qui ne déparerait pas la tête d'une gorgone produit pendant cinq à six ans ce turgescent légume aux meilleures dimensions.
***« Au-delà,* raconte Paul Stengel, agriculteur dans la région d'Uzès, *l'asperge devient trop fine. Elle est encore plus fragile et difficile à commercialiser. »* C'est que la récolte obligatoirement manuelle de ce beau légume est un travail des plus délicats. Notre asparagiculteur gardois, qui est aussi le président de la section nationale asperge, déplorait d'ailleurs en janvier dans les colonnes de *L'Agriculteur provençal* que, par manque de main-d'œuvre qualifiée, 100 hectares d'asperges n'aient pas été récoltés en 2000 dans la région du Sud-Ouest. *« Un véritable gâchis. »*
D'autant plus préjudiciable que la région des Landes est précisément celle où l'asperge est en plein essor.
Les 400 producteurs récoltent une « asperge des sables » particulièrement tendre. Cette année, comme d'autres asparagiculteurs français, ils proposeront une partie de leur récolte emballée sous un fil plastique perforé et traité anti-UV. Un peu plus cher, mais idéal pour conserver ce légume fragile. Une asperge trop exposée à la lumière perd en effet son eau, se dessèche et devient fibreuse. Un rêve qui tourne au cauchemar.

Guillaume Crouzet

★ Asperge blanche (90 % des ventes), 28 à 30 F (4,27 à 4,57 €) le kilo environ. A défaut d'emballage spécifique, conservez-les dans un linge humide au bas du réfrigérateur.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

CAFFE CONCERTO

■ Rien ne distinguerait cette aimable trattoria nichée au flan de la salle Favart, si ce n'était son pizzaïolo, un artiste du genre, qui manie la pâte avec la dextérité requise et l'agrémente de produits de bonne qualité. La vogue des pizzas n'est plus ce qu'elle a été, raison de plus pour saluer le travail régulier et précis de Giani. Une autre raison de visiter cette maison, restreinte au rez-de-chaussée, plus vaste à l'étage, est l'effort que Toni Dolente, le patron, porte au choix des poissons et des fruits de mer. *Spaghetti alle vongole* (palourdes), *linguine mare e monti* (langoustines et champignons des bois) et *spaghetti del golfo* (moules, palourdes, langoustines, tomates), sont préparés avec soin. Petit choix de vins italiens à prix raisonnables. Formule (déj.) : 78 F (11,89 €). Menu : 98 F (14,94 €). A la carte, compter 160 F (24,39 €).
★ 24, rue de Gramont, 75002 Paris ; tél. : 01-49-26-08-01. Fermé samedi midi et dimanche.

Gastronomie

AU TROU GASCON

■ Sans abandonner son caractère douillet, son décor 1900, le Trou gascon, subrepticement, a fait peau neuve. Dans un camaïeu de gris et de beige, couleurs dont la cuisine d'Alain Dutournier n'était jusque-là pas très familière, des tables bien espacées et un service diligent apportent un air de modernité. La carte aussi semble touchée par un besoin de nouveauté, même si – Landes et Gascogne obligent ! – la tradition reste honorée. Astucieux, cependant, le piquillo et aubergine roulés en « ceviche » de thon cru ; intéressante, la nuance de corail d'oursin et l'œuf poché qui accompagnent les asperges vertes de Gascogne. Les classiques, le confit maison, le cassoulet aux haricots tarbais, sont de la partie et, en cette saison, l'agneau de lait des Pyrénées à chair blanche, rôti sur l'os à la façon d'un méchoui, fait merveille avec quelques pommes de terre écrasées aux cébettes. Cave honorable et somptueuse carte d'armagnacs. Déjeuner club : 350 F (53,36 €), champagne, boissons, café compris. A la carte, compter 330 F (50,31 €).
★ 40, rue Taine, 75012 Paris ; tél. : 01-43-44-34-26. Fermé samedi midi et dimanche.

TANG

■ Originaire du Cambodge, « Charly » Tang a de la suite dans les idées. Depuis qu'il exploite son élégant établissement au cœur du 16e arrondissement, il s'est avisé d'associer son chef, David Laxu, à la direction, pour éviter les critiques qu'on formule habituellement dans les restaurants asiatiques : « C'est bon quand le chef est bon. » Mais voilà, les chefs chinois changent souvent de patrons. Comme la haute cuisine chinoise exige, autant que la française, qualité des produits et justesse d'exécution, on est souvent déçu. Rien de tel ici, où l'inspiration, à dominante chinoise, s'applique au traditionnel canard laqué pékinois, mais où se glissent aussi les saveurs ciselées et puissantes de la cuisine thaïe. Le potage de crevettes et poisson au tamarin et citronnelle joue des nuances de fraîcheur et d'une légère astringence. Montée en puissance avec les raviolis thaïs au gingembre et coriandre. Le croustillant de langoustines en sauce caramélisée, accompagné du rare riz noir du Triangle d'or, amène un peu de calme sur le palais ; le temps de déguster le saint-émilion en magnum (le vin du patron !) et d'attaquer le pigeonneau laqué épicé aux cinq parfums, délicat et magistral mélange de badiane, de poivre de Setchuan, de fenouil, de girofle et de cannelle. Les desserts sacrifient au rite occidental, car ils n'existent pas dans le repas asiatique. Le Guide rouge 2001 a bien choisi sa seconde table chinoise étoilée à Paris. Canard laqué en deux services (pour quatre personnes) : 735 F (112,05 €). Dîner de Tang : 420 F (64,03 €). A la carte, compter 400 F (60,98 €)
★ 125, rue de la Tour, 75016 Paris ; tél. : 01-45-04-35-35. Fermé le dimanche et le lundi midi.

J.-C. Rt.

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 5e
"Un des restos indiens les plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
139 F - 185 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 9e
A la Cloche d'Or
Restaurant Français de tradition
Ouv. TLJ jusqu'à 5 h du matin dim. 2h
3, rue Mansart - ☎ 01.48.74.48.88

PARIS 9e
AU PETIT RICHE
Depuis 1880
VINS DE LOIRE, BANC D'HUÎTRES
CUISINE DE SAISON
FORFAIT THÉÂTRE
(une place en 1ère catégorie + un repas à la carte).
25, rue Le Peletier - Tél. 01.47.70.68.68
http://www.aupetitriche.com

PARIS 4e
MA BOURGOGNE
Cuisine Traditionnelle - Spécialités
Saucisson du Beaujolais
Tripous du Rouergue
Vins de Propriétés séléctionnées
19 place des Vosges - Tél. 01.42.78.44.64

PARIS 5e
SUSAN'S PLACE
Tex Mex
(1er prix Européen du meilleur Chili Con Carne)
Spécialité d'or pour le Texas Nachos
Plats végétariens mexicains
51, rue des Ecoles (côté St-Michel)
☎ 01.43.54.23.22 - Sce jsq 23h15

A deux pas du pont de Levallois
Savourez...
Le menu de Pâques au Café Laurel
250F/personne (hors boissons)
Amuse Bouche
Canapés aux œufs de caille et perles noires
Duo d'œufs pochés en croûte dorée et saumon fumé
Canon d'agneau rôti au romarin pommes légumes olivettes
ou
Suprême de turbotin homardine
Chartreuse de légumes
Choix de fromages affinés à souhait
Entremets au fromage blanc et griottes
Café accompagné de sa tuile aux agrumes
Pâques dîner & déjeuner de fête
Dimanche 15 et Lundi 16 avril
Evergreen Laurel Hotel
Réservations : 01 47 58 88 99
8 place Georges Pompidou, 92300 Levallois-Perret - Parking sur place

Restaurant de Haute Mer
le bar à huîtres
Malin le menu "St. Jacques" 208 frs 31,71 €
Toujours les Huîtres élevées à l'Ile d'Oléron
MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques St Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuitres.com

Chaque jeudi avec Le Monde DATÉ VENDREDI retrouvez LE MONDE DES LIVRES

Chaque samedi avec Le Monde DATÉ DIM./LUNDI retrouvez LE MONDE TELEVISION

Petite amélioration à l'Ouest

MERCREDI. Sur une large moitié est, le ciel restera très chargé et quelques précipitations se produiront. Plus à l'Ouest, le champ de pression est en hausse et on profitera de périodes ensoleillées. Une dépression centrée en Méditerranée donnera un temps très instable en Corse. Avec un vent orienté au nord-nord-ouest, les températures resteront fraîches.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Journée assez agréable, avec un ciel partagé entre nuages et belles apparitions du soleil. Températures maximales de 12 à 14 degrés.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie. Le matin, le ciel sera gris et les nuages parfois accompagnés de faibles pluies. L'après-midi, quelques éclaircies se développeront par l'ouest mais des averses isolées sont possibles. Températures maximales de 10 à 12 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Temps maussade avec un ciel très nuageux parfois accompagnés de pluies faibles ou d'averses. Il neigera au-dessus de 1 000 m sur le relief des Vosges et du Jura. Températures maximales : 9 ou 10 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Ciel gris sur Midi-Pyrénées. Des précipitations se produiront sur les Pyrénées et il neigera au-dessus de 1 200 m. Ailleurs, les nuages se disloqueront progressivement et on profitera de belles apparitions du soleil. Températures maximales entre 11 et 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur le Limousin, quelques éclaircies l'après-midi. Ailleurs, le ciel sera très chargé et il pleuvra par moments. Neige au-dessus de 1 000 m sur l'Auvergne et les Alpes. Températures maximales entre 8 et 12 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. En Corse, temps agité avec un ciel très nuageux accompagné de pluies parfois orageuses. Neige au-dessus de 1 000 m. Ailleurs, le temps sera assez bien ensoleillé mais tramontane et mistral souffleront jusqu'à 100 ou 110 km/h.

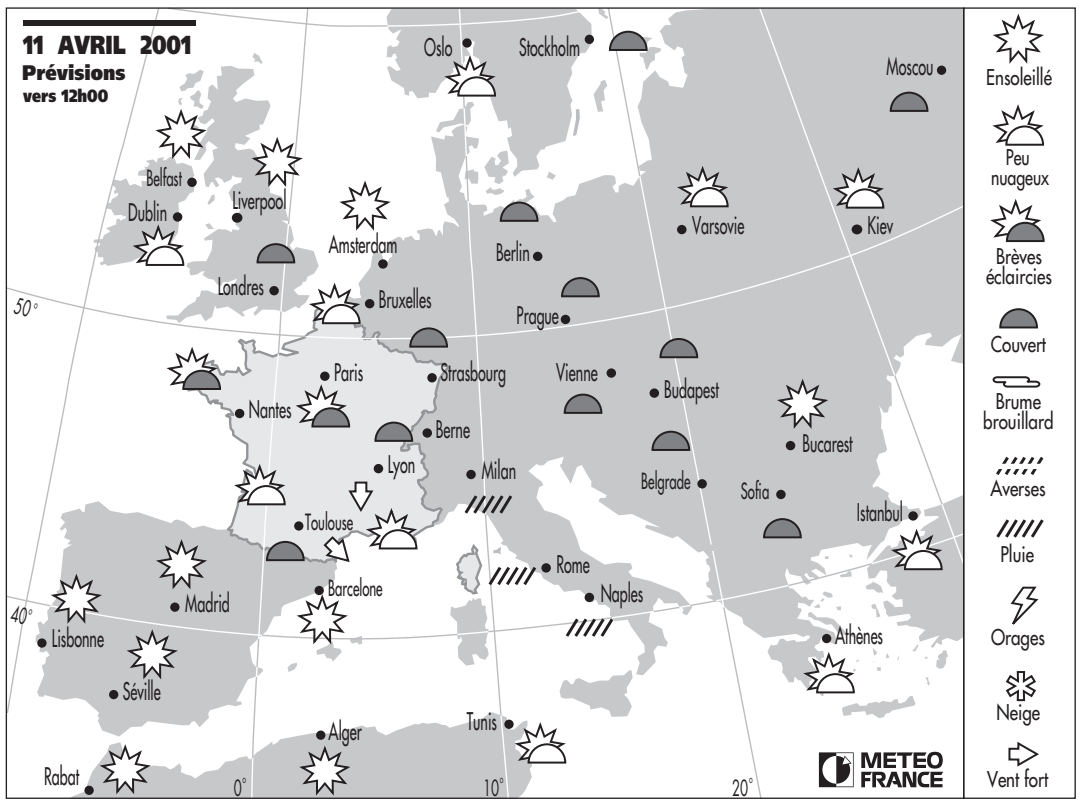

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **POLYNÉSIE.** A compter du 1er juin, les trois établissements Beachcomber Parkroyal de Polynésie seront rebaptisés Tahiti Beachcomber Inter-Continental Resort, Moorea Beachcomber Inter-Continental Resort et Bora Bora Beachcomber Inter-Continental Resort. Ces changements de nom suivent le rachat, par le groupe londonien Bass Hotels, du groupe gestionnaire de l'enseigne Beachcomber Parkroyal. Le groupe Bass (3 200 hôtels dans le monde aux enseignes Intercontinental, Crowne Plaza et Holiday Inn) devrait prochainement ouvrir un quatrième établissement.

■ **ÉTATS-UNIS.** Un site Internet permet de réserver son *bed and breakfast* en Louisiane, parmi une centaine d'offres, dans des plantations romantiques et à la Nouvelle-Orléans. De 400 F à 1 500 F (de 61 à 229 €) la nuit, par personne. (www.LouisianaBandB.com).

PRÉVISIONS POUR LE 11 AVRIL 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	9/13	P
BIARRITZ	10/12	C
BORDEAUX	9/14	S
BOURGES	6/11	N
BREST	8/12	N
CAEN	6/9	S
CHERBOURG	7/11	S
CLERMONT-F.	7/11	P
DIJON	6/10	C
GRENOBLE	7/10	P
LILLE	4/10	N
LIMOGES	6/11	N
LYON	8/10	P
MARSEILLE	11/18	S
NANCY	6/12	C
NANTES	6/14	S
NICE	11/17	C
PARIS	5/12	N
PAU	7/12	C
PERPIGNAN	12/16	S
RENNES	4/14	S
ST-ETIENNE	6/10	P
STRASBOURG	7/12	C
TOULOUSE	8/13	C
TOURS	6/12	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	24/30	S
FORT-DE-FR.	24/29	C
NOUMEA	24/28	P
PAPEETE	26/31	S
POINTE-A-PIT.	22/31	C
ST-DENIS-RÉ.	24/28	P
EUROPE		
AMSTERDAM	3/8	S
ATHENES	11/18	S
BARCELONE	7/17	S
BELFAST	2/10	S
BELGRADE	9/17	C
BERLIN	4/11	C
BERNE	4/9	C
BRUXELLES	4/10	S
BUCAREST	6/18	S
BUDAPEST	10/17	C
COPENHAGUE	2/8	C
DUBLIN	2/10	S
FRANCFORT	4/13	C
GENEVE	7/12	P
HELSINKI	-2/8	C
ISTANBUL	9/12	S
KIEV	8/18	S
LISBONNE	14/26	S
LIVERPOOL	5/11	S
LONDRES	5/11	C
LUXEMBOURG	3/9	C
MADRID	5/19	S
MILAN	7/11	P
MOSCOU	7/17	C
MUNICH	5/10	C
NAPLES	11/14	P
OSLO	-5/10	S
PALMA DE M.	7/18	S
PRAGUE	4/10	C
ROME	9/14	P
SEVILLE	15/29	S
SOFIA	8/14	C
ST-PETERSB.	1/7	S
STOCKHOLM	-2/8	C
TENERIFE	17/22	S
VARSOVIE	4/13	S
VENISE	9/14	C
VIENNE	7/14	C
AMÉRIQUES		
BRASILIA	21/30	S
BUENOS AIR.	16/26	S
CARACAS	23/28	C
CHICAGO	8/20	P
LIMA	19/24	S
LOS ANGELES	7/14	S
MEXICO	10/30	S
MONTREAL	-3/11	S
NEW YORK	6/10	P
SAN FRANCIS.	9/13	S
SANTIAGO/CHI	10/25	S
TORONTO	4/9	P
WASHINGTON	12/15	C
AFRIQUE		
ALGER	7/19	S
DAKAR	21/27	S
KINSHASA	22/29	P
LE CAIRE	15/24	S
NAIROBI	17/27	S
PRETORIA	12/16	P
RABAT	10/25	S
TUNIS	11/18	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	27/38	S
BEYROUTH	17/21	S
BOMBAY	26/34	S
DJAKARTA	27/31	C
DUBAI	18/29	S
HANOI	17/19	C
HONGKONG	19/24	S
JERUSALEM	14/21	S
NEW DEHLI	23/36	S
PEKIN	4/13	S
SEOUL	9/17	C
SINGAPOUR	25/27	P
SYDNEY	16/24	P
TOKYO	15/21	C

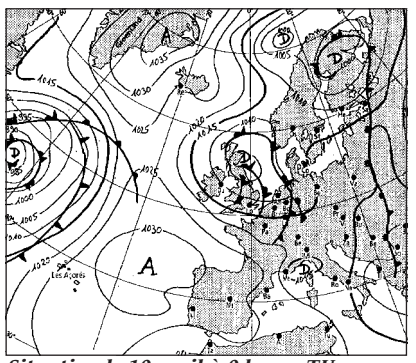

Situation le 10 avril à 0 heure TU

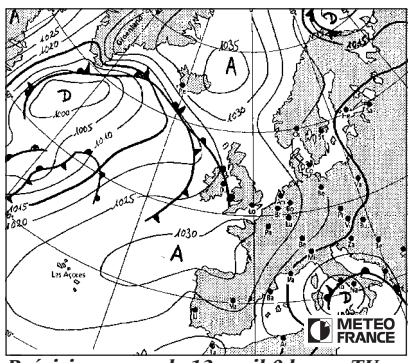

Prévisions pour le 12 avril 0 heure TU

PRATIQUE

L'utilisation des matières grasses végétales divise les chocolatiers

CETTE ANNÉE encore, les œufs de Pâques et les cocottes en chocolat seront « pur cacao ». Mais que dégusterons-nous après août 2003, date de l'entrée en vigueur de la directive européenne autorisant l'utilisation de matières grasses végétales (MGV) autres que le beurre de cacao dans la composition du chocolat ? Actuellement, les seuls ingrédients admis sont le cacao sous différentes formes (pâte, poudre, grains) en quantité minimale de 43 %, le beurre de cacao (26 % minimum) et le sucre, auxquels s'ajoutent éventuellement de la lécithine de soja, comme émulsifiant, divers arômes, des fruits secs et du lait pour le chocolat au lait.

La directive européenne du 23 juin 2000 ne modifie pas les proportions minimales en cacao et beurre de cacao, mais permet l'ajout de six MGV dans la limite de 5 % du produit fini : illipé, huile de palme, sal, karité, kokum gurgi, noyaux de mangue. Selon les industriels du chocolat favorables à cette mesure, réunis sous la dénomination « L'Alliance 7 » au sein de la Chambre syndicale nationale des chocolatiers, les MGV assureraient une meilleure conservation par temps chaud, rendraient le produit plus brillant et éviteraient le blanchiment dû à la cristallisation du beurre de cacao.

Il y a aussi un argument économique : le prix des MGV serait inférieur à celui du beurre de cacao. Mais selon la société Barry Callebaut, qui fournit du chocolat de couverture aux confiseries et biscuiteries, l'économie réalisée serait de l'ordre de 1 à 2 %, *« et même moins, si on veut utiliser des matières grasses végétales de qualité »,* précise-t-on au groupe Cémoi, où l'on a décidé de ne pas utiliser de MGV et de se fournir exclusivement en lécithine issue de colza européen, non génétiquement modifié.

Les artisans chocolatiers hostiles aux MGV font valoir que l'application de la directive pénalisera les pays producteurs de cacao : Côte d'Ivoire, Cameroun, Equateur. Les partisans des MGV répliquent que l'utilisation des matières grasses végétales *« avantagera d'autres pays, encore plus pauvres, tels le Mali, le Niger et le Burkina Faso ».* Michel Pelchat, président du groupe d'étude sénatorial sur le chocolat, observe que *« les MGV viennent aussi d'Asie, où la traçabilité est malaisée ».*

Il ne s'agit pas de substituer les MGV au beurre de cacao. *« C'est du gras en plus »,* indique-t-on au ministère de l'agriculture. Autrement dit, les chocolatiers qui incluent plus de 26 % de beurre de cacao dans leur fabrication pourront y ajouter 5 % de matières grasses végétales. L'ennui, c'est que la présence des MGV est difficile à doser, surtout si elles sont mélangées entre elles pour obtenir une texture comparable à celle du beurre du cacao.

LA CARTE DE L'AUTHENTICITÉ

« Ces matières contiennent les mêmes acides gras et triglycérides que le beurre de cacao. Nous recherchonsla bonne méthode d'analyse depuis près de quinze ans », expliquent les chercheurs de la direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes (DGCRF) du laboratoire interrégional de Montpellier. Ils soulignent qu'il sera encore plus ardu de mesurer le pourcentage de MGV dans le chocolat au lait, celui-ci perturbant l'analyse. Pour « L'Alliance 7 », il ne s'agit pas là d'un réel problème, puisqu'il suffira à la DGCCRF de vérifier la nature des approvisionnements en examinant les factures.

Au contraire, les difficultés pour contrôler la composition du produit confortent les artisans chocolatiers, opposés dès le départ à la directive, dans leur volonté de *« jouer la carte de l'authenticité pour éviter de dénaturer un produit de qualité ».* Regroupés au sein de l'Union interprofessionnelle de la pâtisserie et de la chocolaterie confiserie, ils ont signé, le 5 avril, un serment où ils s'engagent à n'utiliser et à ne vendre que du chocolat « pur beurre de cacao ». Pour lutter contre l'uniformisation du goût qui peut résulter de l'utilisation des graisses végétales, des fabricants ont tablé sur des chocolats « millésimés », valorisant les efforts de qualité de petits planteurs de cacao : ceux de l'île de Sao Tomé ou de la région du Chuao au Vénézuéla (chez Valrhona).

Les puristes resteront attentifs à l'étiquetage. L'article 2 de la directive prévoit la mention *« contient des matières grasses végétales en plus du beurre de cacao »* dans le même champ visuel que la liste des ingrédients, *« en caractère gras au moins aussi grands que cette liste ».* Certains chocolatiers distinguent sur leurs tablettes la fève de cacao, et le beurre de cacao. Dans la majorité des cas, la mention « pâte de cacao » inclut à égalité la partie sèche de la fève et le beurre de cacao. Un chocolat à 52 % de cacao comportera 48 % de sucre, 52 % de fèves (soit 26 % de matière sèche et 26 % de beurre de cacao). Un chocolat étiqueté « 72 % de cacao » comprendra seulement 28 % de sucre, et le reste en fève et beurre de cacao, *« avec un peu plus de beurre de cacao que de matière sèche pour donner du moëlleux »,* explique Michel Richart, célèbre pour ses carrés à teneur réduite en sucre et en matières grasses.

Michaëla Bobasch

Le chocolat a des vertus, mais gare aux abus !

Les nutritionnistes s'accordent sur les vertus du chocolat, riche en substances minérales (magnésium, phosphore et calcium pour le chocolat au lait) ainsi qu'en substances psycho-stimulantes (théobromine, caféine) et anti-oxydantes (polyphénols). Ils relèvent la présence d'acide stéarique, qui se transforme dans l'organisme en acide oléique dont l'effet est relativement neutre sur le cholestérol. Ce ne sera pas le cas des matières grasses végétales (MGV) qui sont des acides gras saturés.

Mais le chocolat contient également de la tyramine, susceptible d'agir sur l'agrégabilité plaquettaire, et, pris en continu, il pourrait favoriser l'athérosclérose. Enfin, souligne Jacques Fricker, dans *Le Régime sur mesure* (Odile Jacob, 99 F, 15,09 €), c'est *« un aliment riche en sucre et en graisse, qui, consommé en grandes quantités, est un facteur de prise de poids, alors que fruits et légumes sont aussi riches en polyphénols, et qu'un verre d'eau minérale à forte teneur en magnésium en contiendra autant que 100 grammes de chocolat. Quant au chocolat noir, il comporte autant de graisse et de sucre que le chocolat au lait ».*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 086

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

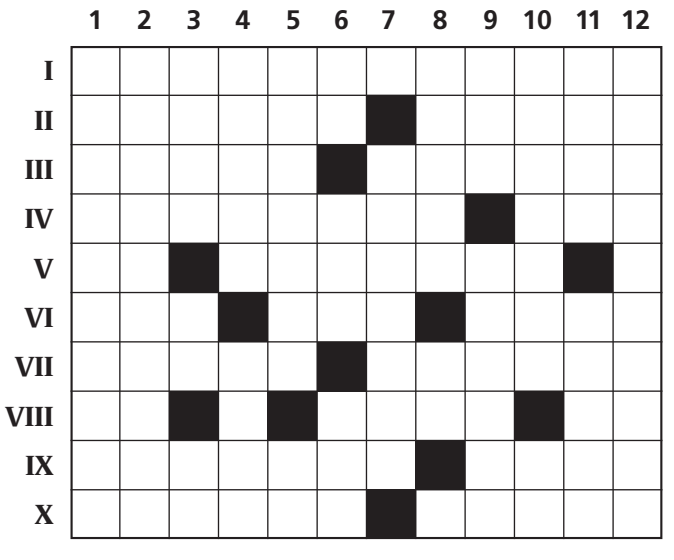

HORIZONTALEMENT

I. Fait le nettoyage à la tête du client. - II. Même ridicule, il ne faut pas l'outrager. Reste après coupe. - III. Assure une bonne fermeture. En canettes ou une fois cané. - IV. Marques d'affection. Marque d'égalité. - V. Dans les intentions. Beaucoup d'eau en peu de temps. - VI. Ne mettez jamais d'eau dedans. Aide à la traction. Evitons de la risquer. - VII. Mis au panier. Persiste désagréablement. - VIII. Dans le vide. Passe par Florence. Voyelles. - IX. Arrive à la fin. Ville du Nevada. - X. Moment de relâche. Pointe de l'Arabie.

VERTICALEMENT

1. Le meilleur de soi. - 2. Des proches qui ne feront jamais partie de la famille. - 3. Le premier à monter dans l'Avion. Démonstratif. Inscription en affaires. - 4. Font vinaigre. Eut du mal à suivre. - 5. Récupère les eaux-vannes. Personnel. - 6. Intéresse les chercheurs. Hommes de mystères. Solide petit porteur. - 7. Remet les notes à leur place. - 8. Beau comme un arc. Préposition. - 9. Protecteur des espèces. Dans les eaux. - 10. De l'huile et du diamant. Personnel renversé. - 11. Donnent les nouvelles en premier. Pomme cannelle. - 12. Si elle est bonne, autant la prendre de suite.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 085

Horizontalement

I. Constatation. - II. Amour. Alésia. - III. Retaille. FSU. - IV. Transposé. Es. - V. Otite. Navale. - VI. Na. Eco. Ga. Ea. - VII. Astuces. TB. - VIII. Ion. Ite. Is. - IX. Edito. Proton. - X. Résines. Nord.

Verticalement

1. Cartonnier. - 2. Omerta. Ode. - 3. Notai. Anis. - 4. Suantes. Ti. - 5. Trisection. - 6. Lp. Out. - 7. Talon. Ceps. - 8. Alésage. - 9. Té. Evasion. - 10. ISF. STO. - 11. Oiselet. Or. - 12. Nauséabond.

SCRABBLE® PROBLÈME N° 221

Ce qui s'explique bien se construit aisément

Le sept-lettres et deux des quatre huit-lettres à trouver aujourd'hui ne figurent pas parmi les 2 000 mots du *Français fondamental.* Si vous ne les trouvez pas, construisez-les grâce aux définitions données ci-dessous.

1. Tirage : E E F G I N U.

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez quatre mots de huit lettres en le complétant avec quatre lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la et continuez.

Définition du sept-lettres : *De la Terre de Feu* (mot d'origine espagnole). Définitions de deux des huit-lettres : *Qui produit de la fumée – Qui fait fuir le ténia.*

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) A C E E H I N : trouvez deux sept-lettres. A D E G L O R : en utilisant deux lettres du tirage précédent, trouvez deux huit-lettres.

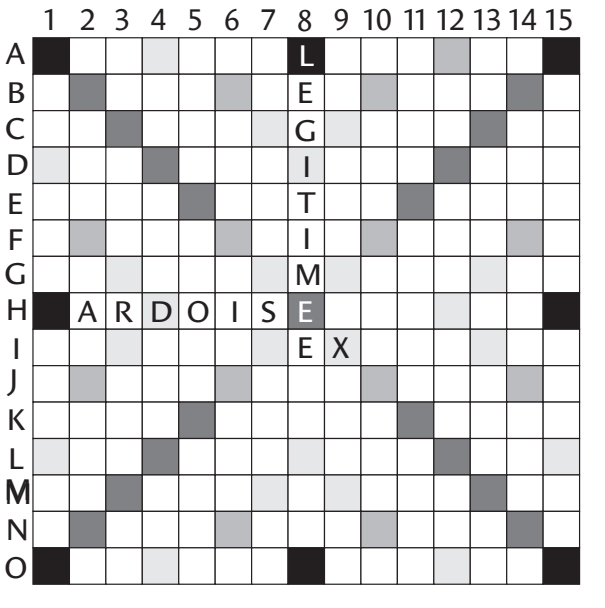

Solutions dans *Le Monde* du 18 avril.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 4 avril.

a) EPEISTE, O 7, 99, en collante sous BOUTAS et faisant REMANENTE – SEPTIEME, 3 C, 74, ou les anagrammes EPISTEME, *somme des connaissances propres à un groupe social,* et EMPIETES.

b) STATUFIA, B 8, 76 – FATUITES, L 7, 74.

c) GORGE, O 1, 27 – GARÇONS, 11 E, 40, en quadruple et en double appui.

d) ARDOISE, DOSERAI, ERODAIS et IODERAS.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

CINÉMA **Petite semaine cinématographique en ces vacances pascales : les distributeurs paraissent attendre que s'épuisent les effets des productions à destination des enfants et des adolescents déjà sorties sur les écrans. Au moins trois bons films tentent pourtant de séduire le public cinéphile. Le premier est américain, signé de David Mamet. *Séquences et conséquences* décrit avec la précision habituelle du dramaturge, ici scénariste et réalisateur, le conflit qui oppose une équipe de tournage de Hollywood aux habitants d'un village qui ne s'en laissent pas compter... Du Japon, *Ring* s'essaie avec bonheur à renouveler un genre, le film d'horreur, plutôt mal fréquenté par ailleurs. C'est l'œuvre d'un cinéaste qui a dû beaucoup galérer pour imposer son style. Ce à quoi s'emploie également, et avec force, le Français de la semaine, Jean-François Richet, avec *De l'amour*. Le troisième film de l'auteur d'*Etat des lieux* s'emploie à démontrer, avec succès, que l'on peut filmer les banlieues d'aujourd'hui sans apitoiement, sans vaine rage ni goût du spectaculaire pour le seul spectaculaire. Vous attendiez des nouvelles des *Visiteurs* ? Ils sont en Amérique. Mal leur en a pris...**

Les bêtes sans la belle

***La Griffe et la Dent.* Film français de François Bel et Gérard Vienne. (1 h 30.) *King Kong.* Film américain de Merian C. Cooper et Ernest B. Schoedsack. Avec Fay Wray, Robert Armstrong, Bruce Cabot. (1 h 40.)**

Lors de sa présentation, en 1976, au Festival de Cannes, *La Griffe et la Dent* fit sensation. Fruit d'un tournage long de deux ans, et d'un montage d'un an qui brassa quelque 65 000 mètres de pellicule et 37 heures de son, le film ne ressemblait à rien de connu en matière de documentaire animalier. Ce n'est évidemment pas l'impressionnant dispositif mis au point pour le tournage (construction de deux projecteurs de grande puissance pour les scènes nocturnes, ainsi que de camions spéciaux pour les besoins de la prise de vue tout-terrain...) ni son temps de préparation exceptionnel qui font la différence, mais bien le parti pris original de mise en scène que ces moyens sont censés servir.

Totalement dépourvu de commentaire, doté d'une bande-son extrêmement travaillée qui mêle sons naturels et musique électronique, utilisant une technique de montage dévolue aux rimes plastiques entre les plans, le film sacrifie davantage à l'expérimentation formelle qu'à l'ambition du récit. Il se tient à ce titre à égale distance de la réappropriation anthropomorphique, généralement introduite par la voix *off* omnisciente du commentateur, que du respect du réel et de la croyance du spectateur. Cet univers animal que les auteurs ont apparemment voulu décrire dans son altérité la plus radicale est à l'exact opposé

ZOOM

En 1976, « La Griffe et la Dent » ne ressemblait à rien de connu en matière de film animalier

de la manière du très grand cinéaste animalier : Jean Painlevé.

Entre beauté plastique et cruauté sanglante, tableaux de chasse et scènes de rut, immobilité de statuaire et vélocité carnassière, courses diurnes et traques nocturnes, ce monde redevenu sauvage nous est restitué sous les auspices de la fragmentation, de l'étrangeté et plus encore, peut-être, de l'inexorabilité. C'est au nom de cette dernière, en regardant ces images d'un ordre naturel qui ne souffre nulle justice ni compassion, que la sensation de la frontière qui nous sépare de ce monde se fait la plus sensible, en dépit des tristes monstruosités dont s'est rendue coupable l'humanité. Mais l'intérêt du film tient aussi, pour une bonne part, à la rareté de certaines séquences : telle chorégraphie amoureuse, infiniment entrelacée, entre deux girafes, tel opiniâtre combat entre deux lionnes se disputant le même morceau de viande, telle orgie de fauves, aux museaux rougeoyant dans la nuit, dans les entrailles d'un buffle encore vivant...

D'où vient alors, à la longue, le sentiment d'une certaine lassitude devant ce spectacle ? C'est qu'il n'a rien d'autre à nous offrir, précisément, que le spectacle de sa différence, aussi insurmontable que celle qui sépare l'état de nature et celui de la civilisation. En d'autres termes, et contrairement à *King Kong* (1933), qui ressort cette semaine en copie neuve d'après le négatif restauré, aucun de ces monstres ne pourrait tomber amoureux d'une ravissante et fragile starlette blonde originaire de New York. Comment leur pardonnerait-on d'être aussi bêtes ?

Jacques Mandelbaum

RENCONTRE

Les Trois Mondes de Dominique Sentilhes

« Vous fêtez les vingt ans de la Médiathèque des Trois Mondes, dont vous êtes le directeur. Quel était votre objectif lorsque vous l'avez créée en 1981 ?

– Je venais de l'univers des associations travaillant en milieu immigré. Mon but était de mettre à la disposition du public, des enseignants, des animateurs et des collectifs de toute nature, les films issus d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, si difficilement accessibles. Toutes les œuvres permettant de combattre le racisme et l'ethnocentrisme, tous les films qui concourent à ouvrir les esprits méritent d'être diffusés. Cela signifie aussi que nous choisissons : nous n'éditerons jamais un film seulement parce qu'il provient d'un pays du Sud si nous le trouvons mauvais. Nous avons commencé par faire circuler des copies et, dès que cela a été possible, nous sommes également devenus éditeurs vidéo.

– Où en êtes-vous aujourd'hui ?

– Notre catalogue comporte deux cents films, surtout liés à l'Afrique et au monde arabe : les films asiatiques sont à présent correctement distribués par d'autres et, malheureusement, les ayants droit de films latino-américains demandent des tarifs prohibitifs. Nous sommes en relation avec de nombreux centres de documentation dans des établissements scolaires, ainsi qu'avec le réseau Ritimo, qui regroupe quarante centres de documentation sur les relations Nord-Sud.

– Quels sont les moyens de cette diffusion ?

– Les nouvelles techniques permettent l'édition de DVD, qui, avec différentes pistes, permettent une diffusion dans plusieurs langues. Nous travaillons à la mise en ligne de certains titres sur Internet. Pour commencer, nous allons en mettre sur notre site (www.cine3mondes.fr) des extraits, accompagnés de dossiers pédagogiques.

– Quelles sont vos autres activités ?

– Outre l'édition d'une revue trimestrielle, *Images Nord-Sud*, nous avons créé il y a treize ans l'Association des Trois Mondes, qui s'occupe notamment des contacts avec des partenaires étrangers, festivals, écoles de cinéma, fédérations de réalisateurs. L'association a publié un dictionnaire des cinéastes du Maghreb, et récemment un dictionnaire des cinéastes d'Afrique noire, en collaboration avec le Festival de Ouagadougou. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Hollywood rit de se voir si laide dans le miroir tendu par David Mamet

Séquences et conséquences. Le dramaturge américain, dévoyé par le cinéma, règle ses comptes avec le système

Film américain de David Mamet, avec Philip Seymour Hoffman, William H. Macy, Alec Baldwin, Sarah Jessica Parker. (1 h 46).

Hollywood aime à se donner en spectacle. Mais l'âge de l'innocence est fini qui permettait aux producteurs de faire passer, aux yeux de l'Amérique profonde, le monde du cinéma pour une version californienne du Walhalla. Aujourd'hui, Joe Q. Public, l'homologue américain de M. Tout-le-Monde, n'entretient plus aucune illusion sur la grandeur de l'industrie cinématographique. Dans *Séquences et conséquences,* la satire que David Mamet a écrite et réalisée, deux retraités de Nouvelle-Angleterre discutent du box-office et l'un d'eux affirme que les chiffres sont gonflés par les distributeurs.

Donc Hollywood ment à l'Amérique, qui en est parfaitement consciente et continue de traiter la cérémonie des Oscars avec autant d'intérêt que l'élection présidentielle. David Mamet situe son film au carrefour où ces regards se croisent. Le titre original en est *State and Main,* dont l'équivalent français pourrait être Grand-Rue et avenue de la République. A cette intersection, on trouve l'unique feu tricolore de Waterford, joli village du Vermont, sur lequel s'est abattue une équipe hollywoodienne.

Très vite, on apprend que cette tribu errante a été chassée d'une autre bourgade après que la vedette masculine, Bob Barrenger (Alec Baldwin), a sacrifié à son hobby – les très jeunes adolescentes. Dans ce paradis perdu, l'équipe du *Vieux Moulin* avait construit un vieux moulin autour duquel s'articule le scénario du débutant Joseph Turner White (« blanc », en français, au théâtre comme au cinéma, David Mamet affectionne les symboliques simplissimes). A Waterford, Walt Price (William H. Macy), le réalisateur, croit trouver un vieux moulin authentique.

VISION CRÉATRICE

Malheureusement, celui-ci a brûlé. Joseph Turner White (Philip Seymour Hoffman) doit donc trouver un compromis entre sa vision créatrice et les dures contraintes du réel. Pendant que Claire Wellesley (Sarah Jessica Parker) tente de trouver un compromis entre sa volonté de ne plus montrer ses seins à l'écran et la nécessité de maintenir la valeur marchande de son anatomie à un niveau respectable.

A travers ce nuage de criquets pèlerins, on distingue un portrait assez féroce de l'Amérique profonde, représentée ici par le maire et son épouse, éperdus de joie vaniteuse à l'idée d'accueillir chez eux vedettes et créateurs, et par un jeune couple, composé de la responsable du cercle dramatique local (Ann Black, « noire » en français) et d'un jeune conseiller municipal ambitieux. La logique industrielle voudrait que la rectitude morale provinciale s'impose à la turpitude hollywoodienne, mais David Mamet préfère fouailler un peu plus profond. Dès les premières séquences, les tourtereaux se séparent et le personnage d'Ann Black, interprété par Rebecca Pidgeon, s'avère d'une parfaite ambiguïté, morale et intellectuelle.

D. R.

Walt Price (William H. Macy), le réalisateur conciliant, dans « Séquences et conséquences ».

Arrive un producteur juif au discours obscène. *« Il y a deux choses qui font peur : un nègre avec un couteau et un juif avec son avocat, je suis juif et avocat »*, dit-il pour terrifier le fiancé rejeté, qui s'est mis en tête de poursuivre l'équipe du film devant les tribunaux. Mamet propose quelques variations sur ce vieux sujet de réflexion : pourquoi et comment l'Amérique blanche, anglo-saxonne et protestante a-t-elle confié la fabrication et la perpétuation de son image à des immigrants juifs d'Europe centrale ? Et aussi : n'y a-t-il pas mieux à faire, pour un écrivain, que de produire en fonction des caprices du marché ?

A tout cela, David Mamet propose des réponses qui ne sont que des pirouettes. C'est un virtuose du langage, à condition de tenir la brutalité, la frénésie et la surenchère pour des signes de virtuosité. Voilà pourquoi le titre français du film, *Séquences et conséquences,* avec sa mignonne allitération, ne rend guère service au film. Les acteurs, en revanche, se mettent à la disposition de ce jeu de massacre. Alec Baldwin, qui n'a jamais été très longtemps absent des journaux à scandale, se vautre avec délice dans la vulgarité et la concupiscence, pendant que Sarah Jessica Parker qui, grâce à *Sex and the City*, est devenue une star planétaire du porno soft télévisé, donne à son personnage un caractère profondément affligeant. Et l'on ne s'étonnera pas que la pirouette finale fasse du plus sympathique des personnages – Ann Black – le plus machiavélique des metteurs en scène.

David Mamet ne fait pourtant que mordiller la main qui le nourrit depuis presque vingt ans. Sans doute parce que son opinion des gens de cinéma n'est qu'une sous-catégorie de sa misanthropie générale. Peut-être aussi parce qu'il court encore après les mystères du cinéma. *Séquences et conséquences* révèle une timidité dans la mise en scène, une espèce de modestie qui affecte tous les aspects de la production, de la musique médiocre à l'extrême simplicité des cadrages et du montage. Comme si David Mamet avait voulu n'utiliser que les armes du théâtre pour percer les mystères du cinéma, comme si sa foi en ses talents de metteur en scène l'avait déserté. Son film n'en est pas plus lent ou moins spirituel, simplement un peu moins convaincant.

Thomas Sotinel

De la scène à l'écran

● **Le dramaturge.** Né en 1947 à Chicago, David Mamet a fait ses armes de dramaturge sur les bords du lac Michigan. Ses premiers succès *(Duck Variations, Sexual Perversity, American Buffalo)* remontent aux années 1970. En 1982, *Glengarry Glenn Ross*, inspiré de son expérience d'agent immobilier, marque l'apogée de sa carrière théâtrale. Ses pièces des années 1980 (*Oleanna*, *Speed The Plough*), connaissent des fortunes diverses auprès du public et de la critique.

● **Le scénariste.** A Hollywood, Mamet se fait les dents sur le remake du *Facteur sonne toujours deux fois* que réalise Bob Rafelson en 1981. Depuis, David Mamet a accumulé travaux alimentaires (parfois signés d'un pseudonyme comme pour *Ronin,* de John Frankenheimer) et textes plus personnels comme *Des hommes d'influence,* la virulente satire politique réalisée en 1997 par Barry Levinson. Il a adapté le *Hannibal* de Thomas Harris réalisé par Ridley Scott.

● **Le réalisateur.** En 1987, David Mamet réalise son premier long métrage, *Engrenages.* Suivent *Parrain d'un jour* (1988), *Homicide* (1991), *Oleanna* (1994), *La Prisonnière espagnole* (1997) et *The Winslow Boy* (1999).

« Elle ne veut pas montrer ses seins... Dans la "scène de nu"... ? »

***CET EXTRAIT** du scénario de* Séquences et conséquences, *de David Mamet, prend place au milieu du film au moment où l'équipe attend l'arrivée du producteur Marty Rossen alors que Claire Wellesley, la vedette féminine, refuse de sortir de sa chambre. Walt, le réalisateur, commence un conciliabule avec la costumière.*

VERBATIM

« Walt : Tu as montré ces croquis à Claire ?

– La Costumière : Oui

– Walt : Elle a vomi ?

– La Costumière : Ce n'est pas très gentil.

– Walt : Oh !, vraiment, alors tu n'as qu'à me poursuivre devant la Cour internationale. Elle a aimé les costumes ?

– La Costumière : Je ne sais pas.

– Walt : Et pourquoi ?

– La Costumière : Elle n'arrête pas de pleurer.

– Walt *(à l'assistant réalisateur)* : Dis-moi quand Marty Rossen arrive et trouve-lui un bouquet de lilas à envoyer à la nana.

– L'Assistant : Y'a plus de lilas en ville.

– Walt : Tu vas dans sa chambre, tu sors les lilas de l'eau, tu les sèches. Tu vas acheter un peu de cellophane, tu les emballes, tu me trouves une carte de Marty. *(A la costumière)* C'est quoi son problème ?

– La Costumière : Elle ne veut pas montrer ses seins.

– Walt : Elle ne veut pas montrer ses seins... Dans la " scène de nu"... ? On la paye quoi ? Trois millions ?

– La Costumière : elle est devenue " croyante".

– Walt : Et sa foi lui interdit de remplir ses obligations contr...

La caméra suit Walt vers l'origine des pleurs. On entend pleurer dans la pièce voisine. Walt ouvre doucement la porte.

– Walt : Claire... ? Claire... ? C'est Wally. Je peux entrer... ?

Il fait signe à son entourage de s'écarter. Il entre dans la pièce, la caméra le suit.

– Walt *(doucement)* : Qu'est-ce qu'il y a ma grande ?

Claire marmonne.

– Walt : Quoi ?

– Claire : Je ne peux pas, Walt.

– Walt : Tu ne peux pas quoi ?

– Claire : Ce n'est pas bien. Je ne peux pas... Je... Je... Je sais que j'ai si..., je ne sais pas si on m'a dit que c'était dans le contr...

– Walt : Oublie le contrat. Claire. Qu'est-ce qu'il y a ?

– Claire : Je ne veux pas enlever ma chemise dans ce contr... Qu'est-ce qu'on me demande ? Que... Que... Que... J'essaie d'être bien : la seule chose qui m'importe, c'est...

– Walt : Je sais...

– Claire : C'est, c'est le Film !

Pendant qu'ils parlent l'assistant entre et tend à Walt des plannings à approuver.

– Walt : Je le sais, ça, Claire. Je, on le sait tous...

– Claire : Tout le monde... Ils me traitent comme une...

– Walt : Mais non.

– Claire : Comme une enfant. Moi, moi... dévoiler mon corps.

– Walt : Allons, Claire, écoute-moi *(il lui prend la main).* Je vais te raconter une histoire.

La porte de la pièce s'ouvre. Un assistant de production apporte un bouquet de lilas et le tend à Walt.

– Walt : On s'en fout des fleurs, on parle pas de fleurs, on parle d'un être humain.

– Claire : Je... Je...

– Walt : C'est de la part de qui ?

– L'Assistant de production : de Marty.

– Walt : C'est attentionné de sa part. Eleonora Duse...

– Claire : Je ne peux pas le faire, Wally...

– Walt : Ecoute-moi. Eleonora Duse jouait *Hamlet* à Londres en 1905. Et la famille royale n'arrivait pas à avoir de places. Elle a dit : *" Je ne ferai pas les sept représentations par semaine pour lesquelles j'ai signé."* Elle a dit : *" Je ne peux dévoiler mon âme sept fois par semaine, je suis une artiste. Je ferai quatre représentations par semaine." (Il s'arrête).* La plus grande actrice de son époque. Tu sais ce que son producteur a dit ?

– Claire *(doucement, après une pause) :* Non ?

– Walt : Rien, il l'a embrassée et a pleuré. Parce que...

– Claire :... Je...

– Walt : Parce qu'il comprenait. Que sur scène, c'était sa substance vitale.

Claire hoche la tête, fond en larmes.

– Walt : Je sais, je sais.

– Claire : et est-ce qu'elle a... ? Elle a fait les sept représentations...

– Walt : Non, elle ne les a pas faites, Claire. Mais je crois que tu devrais faire cette scène. (...) *Il ouvre la porte. On entend le premier assistant et la costumière qui discutent à l'extérieur*

– Walt : C'est ta substance vitale, sur le plateau...

– Le Premier Assistant : Je ne sais pas pourquoi elle râle. Elle a montré ses nichons dans ses cinq derniers films... Elle montrerait ses seins pour faire un doublage. »

La caméra suit l'assistant et la costumière, ils sont tous les quatre dans le champ. L'assistant boit du café, s'aperçoit qu'on l'a entendu. Claire se met à sangloter silencieusement. Elle fait : « Oh ! », *comme si on venait de la frapper à l'estomac, ferme la porte. On entend des pleurs.*

© David Mamet

Hideo Nakata et les fantômes du cinéma

TOKYO
correspondance

Tortueux chemin que celui qui mène au succès dans le cinéma japonais actuel. A trente-neuf ans,

PORTRAIT

Après une prestigieuse université de Tokyo, il entre à la plus vieille major nippone

Hideo Nakata, réalisateur de *Ring*, qui sort aujourd'hui sur les écrans français, fait partie de cette « nouvelle nouvelle vague » nipponne qui a émergé au début des années 1990. Il est l'un des rares à avoir connu le succès commercial. Comme ses contemporains (Shinji Aoyama, Akihiko Shiota, Kiyoshi Kurosawa...), Hideo Nakata s'est construit un métier à l'instinct, dans cette école de la débrouille faite des détours les plus improbables et les plus formateurs, nourrie d'une cinéphilie à toute épreuve. Au début des années 1980, Nakata suit les cours de la très prestigieuse université de Tokyo. Au lieu de rejoindre la haute fontion publique ou les grandes entreprises, il entre à la Nikkatsu, la plus vieille *major* nippone.

Au bord de la faillite, celle-ci produit depuis 1971 des *« romans pornos »*, films érotiques tournés à la va-vite avec très peu d'argent. *« Il y a bien une centaine de réalisateurs japonais qui ont débuté par le "roman porno" ! Moi je ne suis arrivé qu'à la fin, et seulement en tant qu'assistant. C'était un terrain d'expérimentation formidable, la seule contrainte était de réaliser une scène érotique toute les dix minutes. Il y eut même des films très politiques ! »*

Nakata vient de réaliser un surprenant documentaire, intitulé *SM* sur le réalisateur Masaru Konoma, dont il fut l'assistant. *« Konoma prêtait une attention extrême à ce que les actrices devaient exprimer. Il leur montrait carrément comment il fallait jouer pour que ce soit le plus réaliste possible ! Je ne vais pas jusque-là mais cela m'a influencé, notamment pour* Ring. *»*

LE « V CINEMA »

Hideo Nakata fait ses vrais débuts de réalisateur à la télévision. C'est là qu'il découvre le film à suspense, en réalisant avec Hiroshi Takahashi, qui sera le scénariste de *Ring*, trois histoires tirées de lettres envoyées par les téléspectateurs. Il enchaîne avec un film érotique de *V Cinema*. Prolongement à l'ère vidéo du *« roman porno »*, le *V Cinema* désigne les films d'action ou érotiques tournés en 16 mm pour une sortie vidéo. Nakata doit son premier long métrage, *L'Actrice fantôme*, au jeune producteur Takenori Sentoh, issu des mêmes milieux cinéphiles. Il le produit pour un tout petit budget dans le cadre des collections *J-Movie Wars* de la chaîne Wowow, réunissant des réalisateurs depuis célébrés dans les festivals, de Nobuhiro Suwa (*M/Other*) à Shinji Aoyama (*Eureka*) en passant par Naomi Kawase (*Suzaku*).

L'Actrice fantôme annonce *Ring*. C'est un film littéralement hanté par le cinéma – il montre une actrice revenante, qui apparaît sur les *rushes* d'un film en tournage. Malgré ses qualités, le film n'a droit qu'à une sortie minuscule. Mais Takenori Sentoh convainc l'éditeur Kadokawa de parier sur le duo Nakata-Tahahashi pour l'adaptation d'un de ses best-sellers. Ecrit par Koji Suzuki en 1991, grand succès d'édition, *Ring* attise les convoitises et a déjà été adapté à la télévision. Le duo travaille d'arrache-pied et revisite les traditions japonaises et occidentales du cinéma d'horreur.

Hideo Nakata impose ses choix : un personnage féminin au centre du film (contrairement au roman) et le recours extensif au hors-champ. Sorti en 1998, *Ring* bat tous les records d'entrée. Nakata réalise *Ring 2*. Nouveau record. Il décline *Ring 3* et reprend sa quête. Il réalise deux histoires d'amour, *Sleeping Bride* et *Chaos*. Toujours en postproduction, son dernier film, *Last Scene*, tourné en vidéo, porte à l'écran l'histoire d'un acteur de cinéma muet qui rejoue à la télévision.

Brice Pedroletti

RENAUD MONTFOURNY

Toujours en postproduction, le dernier film d'Hideo Nakata, « Last Scene », tourné en vidéo, porte à l'écran l'histoire d'un acteur de cinéma muet qui rejoue à la télévision.

Aux sources de l'horreur et du surnaturel

Ring. Un film d'épouvante qui mêle culture adolescente et légendes nippones ancestrales

Film japonais d'Hideo Nakata. Avec Nanako Matsushima, Miki Nakatani, Hiroyuki Sanada, Yuko Takeuchi. (1 h 36.)

« Avec qui cette histoire a-t-elle pu bien commencer ? », se demande Reiko, une journaliste qui enquête sur le meurtre de sa jeune nièce et de trois de ses camarades après la vision d'une mystérieuse vidéocassette enregistrée, par erreur, le soir très tard sur une chaîne. *« Des histoires pareilles ont toujours une origine »*, lui répond son ex-mari. Le succès phénoménal de *Ring* (1998) au Japon et à Hongkong tient non seulement à cette alliance miraculeuse entre une culture adolescente – le manga, le film gore – et les légendes ancestrales japonaises sur les fantômes, tenus par le lien entre le monde des vivants et celui des morts. Elle repose aussi sur une recherche des origines (l'horreur est le fruit d'une malédiction ancestrale à décrypter puis à exorciser), et non sur une recherche gratuite des effets destinés à effrayer un spectateur de plus en plus indifférent.

Ring repose, comme la plupart des *slasher movies*, de *Vendredi 13* à *Halloween* et aux *Griffes de la nuit*, sur un rituel ordonné et sanglant dont est victime un groupe d'adolescents insouciants. Lorsque le malheureux usager a enclenché la maudite cassette sur son magnétoscope, le téléphone sonne (une sonnerie au timbre volontairement exagéré par Hideo Nakata, seul procédé voyant dans un film qui se distingue autrement par sa subtilité) pour lui annoncer qu'il n'a plus qu'une semaine à vivre.

UNE MARQUE INVISIBLE

La vision de cette cassette – où l'on distingue, dans un montage d'inspiration warholienne, une femme qui arrange sa coiffure devant un miroir, la « une » d'un vieux quotidien sur une éruption volcanique, un puits, des corps humains qui se déplacent en rampant – accentue un côté mystérieux qui renvoie à *Videodrome* (1983), de David Cronenberg, autre exploration brillante des pouvoirs maléfiques de la vidéo. Dans *Ring*, les malheureuses victimes se distinguent par une marque invisible, qui se révèle dès qu'on les prend en photo où leur visage apparaît déformé à la manière d'un tableau de Francis Bacon.

L'effet *Ring* rappelle celui du *Projet Blair Witch*. Le film de Daniel Myrick et Eduardo Sanchez jouait sur la confusion entre fiction et documentaire et orchestrait une histoire d'horreur codée (des adolescents décimés par une force mystérieuse) comme un reportage. Avec son personnage de réalisatrice obsédée par le tournage d'un documentaire, *Le Projet Blair Witch* était, à la manière du *Voyeur* (*Peeping Tom*, 1960), de Michael Powell, un film sur le sadisme de la mise en scène. La caméra DV s'imposait comme un instrument de torture. *Ring* pousse encore plus loin cet effet. Avec une cassette meurtrière, Hideo Nakata transforme le spectateur en victime potentielle. Regarder, et non plus seulement filmer, devient un geste coupable. Cette identification contrainte entre le spectateur et les personnages donne au film une force peu commune.

Non seulement, les vieilles recommandations des parents sur les dangers de la télévision trouvent ici une illustration brutale, mais le film donne à la télévision l'apparence d'un vieux grimoire qui ne se limite plus à un simple média. L'apparition d'un spectre qui sort littéralement de l'écran avec un réalisme surprenant devient ainsi l'un des nombreux moments d'anthologie de *Ring*. Dans un cinéma d'horreur dominé aujourd'hui par la roublardise, symbolisé par des séries aussi médiocres que *Scream* ou *Scary Movie*, *Ring* se distingue par une adhésion au premier degré aux forces surnaturelles. Cela le démarque nettement, et brillamment, de la production courante.

Samuel Blumenfeld

Un conte noir et rose en banlieue

De l'amour. Hors des schémas sociologiques, Jean-François Richet apporte le cinéma de genre à la cité

Film français de Jean-François Richet. Avec Virginie Ledoyen, Yazid Aït, Mar Sodupe, Jean-François Stevenin, Stomy Bugsy, Bruno Putzulu. (1 h 25.)

C'est comme dans la chanson. Il y a des filles et il y a des mecs. Il y a des grosses voitures et il y a des cités pourries. Il y a des dealers, des pitbulls, des flics racistes, des films d'action et des films d'amour. Ça ne facilite pas la vie du monde, en général, et d'un cinéaste ayant envie de faire son film bien à lui, en particulier, tout cet attirail de faits, de clichés, d'inexorable déjà-vu à la fois bien réel et complètement saturé.

A cet égard, la situation d'un auteur (ou d'un personnage) de cinéma est assez comparable à celle d'un jeune des banlieues, et quand Manu, interprété par le rappeur Stomy Bugsy, répond à sa copine qu'en guise d'avenir il ne voit guère que de *« se barrer ailleurs »*, il est clair qu'il n'y a pas d'ailleurs pour lui. Il n'y en a guère plus pour les films, maintenant que les espaces intersidéraux sont aussi fréquentés que le RER aux heures de pointe.

Reste donc, pour tout le monde, à faire au mieux avec ce qu'on a. Et ce n'est pas rien, ce qu'ils ont. Maria a 20 ans, une jolie frimousse et un corps à l'avenant, un amoureux sérieux et une copine fidèle, la frime pour guide de conduite et une belle inconscience. Karim a un boulot, l'amour de Maria, le calme que lui donne sa force physique, une grosse BMW achetée à crédit. Linda a le sens des réalités, les attentions de Manu, le sentiment de pouvoir tenir les rênes de sa vie et de pouvoir aider sa copine Maria à se débrouiller dans l'existence. Manu a la pêche, un vif sentiment pour Linda, un gros copain amoureux de son pitbull, la haine des dealers. Jean-François Richet a ces quatre zigotos, et la furieuse envie de ne pas se laisser enfermer dans le ghetto « réalisateur des cités » sans pour autant renier ni ses origines ni ses engagements. *De l'amour* sera l'histoire de cette tentative.

D. R.

Maria (Virginie Ledoyen), vingt ans et un amoureux sérieux, Karim (Yazid Aït), un ouvrier.

Autant dire qu'on ne la perçoit pas d'emblée. Le scénario et la réalisation commencent comme une série de cases illustrées, colorées en à-plat : scènes de genre illustrant les divers motifs sociologiques, décrivant les protagonistes par un ou deux traits caractéristiques. Cette mise en place apparaît ensuite comme une stratégie visant à sortir du piège sociologique.

ENTRE ONIRISME ET RÉALISME

La stylisation va permettre de recouper ensuite les pistes du cinéma de genre, comédie de mœurs, polar et film d'horreur. L'arrestation de Maria pour avoir piqué une petite culotte au supermarché, et la manière dont, du commissariat infernal à des sous-bois de conte de fées, tout se met alors à dégénérer. Tout cela est traité comme un mauvais rêve, ou plus exactement comme le conflit constant entre onirisme et réalisme – comme un jeu entre réalisme et imaginaire, la trame et la chaîne même des films.

Très bien servi par ses interprètes – avec un coup de chapeau particulier à Jean-François Stévenin, étonnant en méchant « au-delà des limites » – Richet invente ainsi une forme proprement cinématographique, qui signe la réussite de son film. Malgré une certaine raideur dans sa mise en œuvre, cette réussite est d'autant plus réjouissante qu'elle lève l'inquiétude apparue il y a quatre ans avec *Ma 6-T va craquer* : après la réussite initiale d'*Etat des lieux* (cosigné avec Patrick Dell'Isola), ce deuxième long métrage avait laissé entrevoir le danger : que l'influence du rap, son énergie mais aussi ses codes stylistiques adaptés à la chanson, et non au cinéma, ne se transforment en impasse artistique.

De l'amour est remarquablement plus ouvert, passant de la ballade au hard rock, du *song* brechtien à l'opérette, et surtout en construisant les relations problématiques entre ces différentes tonalités. Grâce au détour par cette diversité, grâce à la confiance en ses personnages et en son public plutôt que l'affirmation de certitudes, Richet renoue avec le meilleur du cinéma.

Il suggère ainsi que les banlieues ont droit à d'autres traitements que le docudrame apitoyé, le pamphlet rageur ou l'utilisation spectaculaire choc. Le droit à la fiction, le droit à devenir histoire racontée, avec laquelle on peut jouer, est une revendication démocratique dont on aurait tort de mésestimer les enjeux.

J.-M. F.

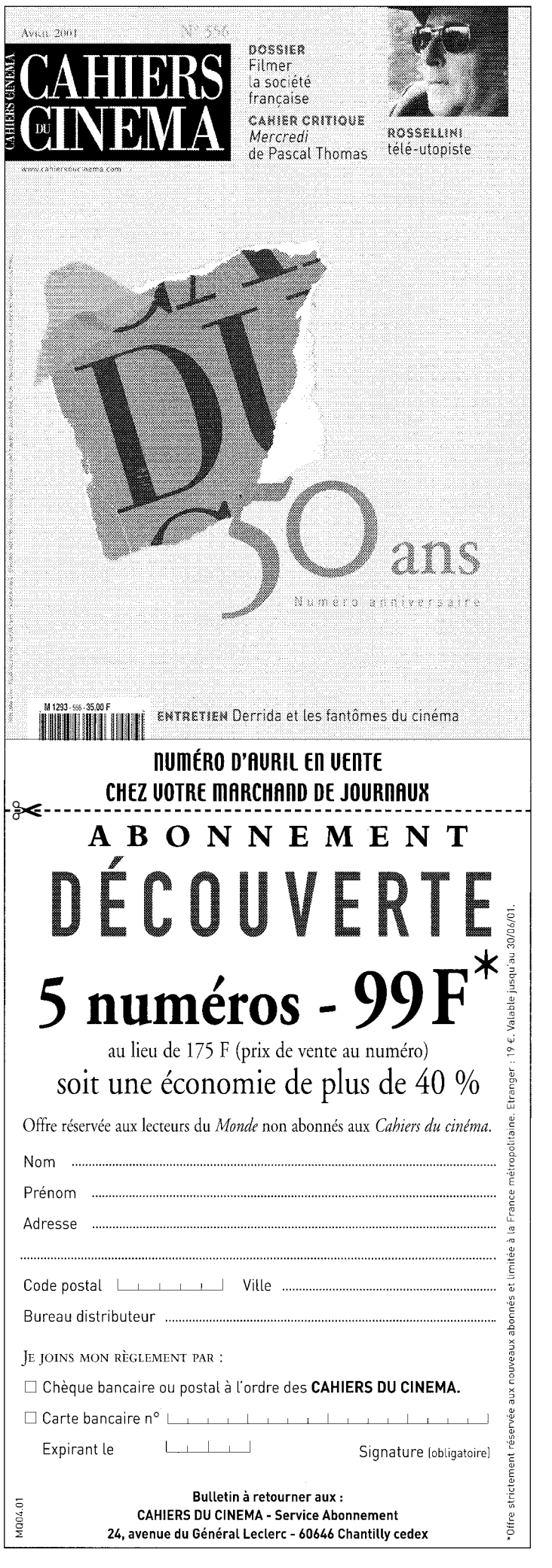

HORS CHAMP

■ **Le palmarès du Festival du film policier de Cognac (Charente), proclamé le 8 avril, récompense le film australien *Chopper,*** premier long métrage d'Andrew Dominik, qui a remporté trois Awards dans son pays en suscitant une vive polémique. Le film retrace en effet l'histoire extrêmement violente d'un criminel, Mark « Chopper » Read, qui a écrit sa biographie en prison. Le personnage est interprété par le comédien Eric Bana, un des comiques les plus populaires d'Australie. Le film a également reçu le Prix de la critique. Le Prix du jury est attribué à *La Comunidad*, d'Alex de la Iglesia (Espagne), le prix Spécial police à *The Hole,* de Nick Hamm (Royaume-Uni), le prix Sang neuf à *Sleepwalker*, de Johannes Runeborg (Suède), le Prix du court métrage policier et noir 13e Rue à *Tea Time,* de Philippe Larue (France).

■ **Le prix Djibril-Diop-Mambety a été attribué au film *Balafola,* du cinéaste guinéen Mohamed Camara, dans le cadre du festival Racines noires,** qui a eu lieu du 3 au 10 avril à Paris et à Créteil. Ce prix distingue *« un réalisateur ou une réalisatrice de court métrage originaire d'Afrique ou de la diaspora noire pour les qualités d'originalité, d'insolence, de non-conformisme et d'audace formelle ».* La récompense perpétue le souvenir du cinéaste et poète sénégalais Djibril Diop Mamety, auteur notamment de *Touki Bouki* et de *La Petite Vendeuse de soleil*, mort à Paris en 1998.

Le séjour des « Visiteurs » aux Etats-Unis risque d'être écourté

Interdit aux moins de treize ans, le remake par Jean-Marie Poiré de son propre film ne figure pas parmi les dix premiers au box-office

LOS ANGELES
correspondance

Ce ne sont pas les recettes en salles du remake américain des *Visiteurs* qui tireront la Gaumont d'un mauvais pas financier... Avec tout juste 2,3 millions de dollars (2,43 millions d'euros), *Just Visiting*, une des productions les plus coûteuses du studio français, ne figure même pas dans les dix premières places au box-office du week-end du 6 au 8 avril, où *Spy Kids*, de Robert Rodriguez, garde la tête avec 17,8 millions de dollars de billets vendus (18,8 millions d'euros), suivi de trois autres grandes sorties nationales, *Along Came a Spider*, un thriller avec Morgan Freeman (17,1 millions de dollars), *Blow*, film réalisé par Ted Demme avec Johnny Depp dans le rôle d'un trafiquant de cocaïne et Penelope Cruz (12,45 millions de dollars) et, en quatrième place, le dessin animé *Pokemon 3* (9 millions de dollars).

Derrière, *Someone like You* (avec Ashley Judd), *Stalingrad,* de Jean-Jacques Annaud, la comédie *Tomcats* et même *Tigre et dragon...*, *Just Visiting* se trouve en 12e position et a peu de chances de tenir encore longtemps l'affiche outre-Atlantique. Un *« flop »*, écrit un journal professionnel en commentant ces résultats au box-office.

La version américaine a presque le même scénario que *Les Visiteurs en Amérique*, qui sort aujourd'hui en France, et les mêmes vedettes, mais qui parlent anglais. Jean Reno, dans le rôle du Count Thibault of Malfete, et Christian Clavier, son serviteur André, passent de la France du XIIe siècle au Chicago contemporain.

D. R.

The Count Thibault of Malfete (Jean Reno), perdu dans les rues de Chicago.

Jean-Marie Poiré est un des rares réalisateurs français à mettre en scène le remake de son propre film, mais il réapparaît cette fois sous le pseudonyme de Jean-Marie Gaubert (seule sa contribution au scénario est signée du nom de Poiré). Selon le quotidien professionnel *Variety,* le réalisateur français prendrait ainsi ses distances vis-à-vis de la version montrée en Amérique – qu'il n'aurait même pas vue –, différente de la version française. Jean-Marie Poiré a donné une autre raison à *Variety* : *« Quand j'étais aux Etats-Unis, j'en ai eu assez que personne ne soit capable de prononcer ou d'épeler Poiré correctement. Gaubert, c'est le nom de mon grand-père. »*

On a parlé aussi de tensions entre Français et Américains dans la production de ce remake, qui a traîné depuis la sortie de l'original français en 1993, et dont le budget aurait grimpé jusqu'à la somme de 70, voire 100 millions de dollars. C'est un record pour Gaumont qui en assumait entièrement la responsabilité depuis le départ de John Hughes, coscénariste et producteur, qui a entraîné le retrait de Disney. Ce dernier se contente d'assurer la distribution américaine et ne souhaite faire aucun commentaire.

Just Visiting, qui cible un public jeune, a été frappé de l'interdiction aux moins de treize ans à cause d'une certaine vulgarité. Il était projeté sur 1 590 écrans ce week-end, diffusion importante, moins toutefois que les trois autres grosses sorties du week-end : *Blow*, qui a bénéficié d'une campagne de marketing importante, est montré sur 2 249 écrans et *Pokemon* sur 2 675.

TROISIÈME TENTATIVE

Pour le public américain, le seul nom reconnaissable à l'affiche de *Just Visiting* est Christina Applegate, jeune actrice blonde connue pour la série *Married.... with Children* et la sitcom *Jesse.* Elle interprète deux personnages, la Rosalind d'autrefois et la Julia de Chicago. Que Reno et Clavier ne soient pas assez connus des Américains représente *« un défi en matière de marketing pour Disney »*, analyse le *Hollywood Reporter*, qui précise que *« le seul intérêt sensible pour le film vient d'un jeune public féminin »*. La bande-annonce de Disney a aussi été critiquée, dans la presse professionnelle comme par cette jeune spectatrice d'un cinéma de Los Angeles, Irene Villalobos, qui a été agréablement surprise par le film car elle s'attendait plutôt à *« des grosses plaisanteries sottes »*.

Les Visiteurs avaient déjà tenté deux percées malheureuses en Amérique. L'original, dont un doublage en anglais réalisé par Mel Brooks n'est jamais sorti, fut distribué par Miramax avec des sous-titres mais sans grand résultat (650 000 dollars de recette). La suite (*The Corridors of Time-The Visitors II*) a été boudée par le public américain à sa sortie en 1998. La réception du remake par les critiques a été fraîche. Pas une ligne dans les hebdomadaires *Time* et *Newsweek*. Gene Seymour, du *Los Angeles Times,* estime que le problème de *Just Visiting* vient de l'abondance de sitcoms américaines visitées par des créatures étranges – *« un concept qui ne veut pas mourir »* –, et pense que *« la force satirique de l'original s'est perdue »* dans la réincarnation américaine. Pour Dave Kehr du *New York Times*, le film est *« aseptisé »*. *Variety* ne misait pas sur l'avenir du long métrage en salles. Le quotidien professionnel voit une possibilité de retombées en vidéo ou sur le câble mais qui ne suffiront pas à le rentabiliser.

Claudine Mulard

Ce mois-ci dans « Le Monde diplomatique » :

GÉNOCIDES : Du bon et du mauvais usage de la mémoire *(Tzvetan Todorov)* – En 1961, le tournant du procès Eichmann *(Tom Sergev)* - « L'industrie de l'Holocauste », de Norman Finkelstein *(Dominique Vidal)* **SOMMET DU QUÉBEC :** De l'Alaska à la Terre de feu, le tout-commerce à l'œuvre *(Dorval Brunelle)* – Que les peuples se prononcent (*Emir Sader*) – Mise à l'encan de l'eau du Canada (*Sylvie Paquerot* et *Emilie Revil*) – Un sommet déjà discrédité (*Michel Brodeur* et *Pierre Henrichon)* **PROCHE-ORIENT :** Les manuels palestiniens sont-ils antisémites ? (*Elisa Morena*) – Années fastes pour l'économie israélienne (*Marwan Bishara*) **INTÉGRATION :** Islam américain, islam européen (*Jocelyne Césari*) **RÉFUGIÉS :** Le tribu des pauvres (une double page de cartes géographiques par *Philippe Rekacewicz*)

AVRIL 2001

Egalement au sommaire

■ **Idées :** La mauvaise réputation de Noam Chomsky *(Jean Bricmont)* ■ **Décentralisation :** En France, plus de deux siècles d'exception républicaine *(Claude Nicolet)* - Montée des pouvoirs locaux en Europe *(Bruno Rémond)* ■ **Irlande du Nord :** La paix introuvable *(Cédric Gouverneur)* ■ **Afrique :** Guerre sans vainqueurs en République démocratique du Congo *(Colette Braeckman)* ■ **Russie :** Ouvriers d'Astrakhan entre colère et résignation *(Karine Clément)* - De nouvelles forces de résistance *(K. C.)* ■ **Balkans :** En Macédoine, la revanche de l'UCK *(Christophe Chiclet)* ■ **Indonésie :** Héritage empoisonné *(Frédéric Durand)* ■ **Cinéma :** Mais où sont les patrons « salauds » d'antan ? *(Vincent Chenille* et *Marc Gauchée)* ■ **Société :** L'homme paresseux *(Lucien Sfez)*

TARIFS	1 an	1 an	2 ans	2 ans
France (y compris DOM-TOM et pays à accords postaux*)	**250 F**	38,11 €	**460 F**	70,13 €
Tarif spécial (étudiants, lycéens, chômeurs, RMistes sur présentation d'un justificatif) (France métropolitaine uniquement)	**220 F**	33,54 €	**375 F**	57,17 €
Etranger				
Voie normale (y compris Union européenne par avion)	**305 F**	46,50 €	**565 F**	86,13 €
Voie aérienne Autres pays d'Europe, Algérie, Maroc, Tunisie (sauf Union européenne, Suisse)	**325 F**	49,55 €	**593 F**	90,40 €
DOM, Afrique francophone	**330 F**	50,31 €	**618 F**	94,21 €
Etats-Unis, Canada, Moyen-Orient	**350 F**	53,36 €	**658 F**	100,31 €
Amérique centrale, Amérique du Sud, Mexique, Afrique anglophone, Japon, Chine, autres pays d'Asie	**395 F**	60,22 €	**748 F**	114,03 €
TOM	**410 F**	62,50 €	**778 F**	118,61 €
Océanie, Australie, Nouvelle-Zélande	**445 F**	67,84 €	**845 F**	128,82 €

*Bénin , Burkina Faso, Cameroun, Rép. centrafricaine, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie

ET POUR NE MANQUER AUCUN NUMÉRO, ***ABONNEZ-VOUS... OU ABONNEZ UN AMI !***

Bulletin à renvoyer à : *Le Monde diplomatique,* service abonnements, 60646 Chantilly Cedex, France

☐ **OUI,** je souhaite m'abonner au *Monde diplomatique*

☐ **1 an** (12 numéros) ☐ **2 ans** (24 numéros)

☐ je souhaite abonner un ami

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pays : _____

Je joins mon règlement ☐ en francs, soit ... ☐ Je vous communique mes coordonnées

☐ en euros, soit ... ☐ Je vous communique les coordonnées de mon ami

☐ Chèque bancaire ☐ Eurochèque ☐ Mandat international

☐ Carte bancaire internationale ou American Express n° :

Expire fin : Signature obligatoire

101MDMQ1

Manant, c'est encore loin, l'Amérique ?

Les Visiteurs en Amérique. Ou comment Jacquouille la Fripouille devint André le Pate (pronounced « Pâté »)

Film transatlantique de Jean-Marie Gaubert (Poiré). Avec Jean Reno, Christian Clavier et Christina Applegate. (1 h 35.)

Il arrive qu'après avoir écrit le titre d'un film, on n'ait plus grand chose à dire. Parce que enfin : tout le monde a vu *Les Visiteurs.* Le chevalier et son valet qui prennent les voitures pour des dragons et la cuvette des W.-C. pour une fontaine. Et tout le monde sait qu'en Amérique on trouve des voitures (plus grosses que la camionnette du postier dans *Les Visiteurs*, mais avançant également grâce à un moteur à explosion) et des toilettes. Donc, les visiteurs arrivent en Amérique, et ce qui a déjà été écrit (car *Les Couloirs du temps* ressemblaient déjà plus à un remake qu'à une suite) s'accomplit à nouveau. A peu de choses près.

Dans ce peu de choses, on peut trouver matière à réflexion. S'est ainsi volatilisée la dualité Jacquouille/Jacquart. Le double rôle que tenait Christian Clavier dans *Les Visiteurs* a été réduit à sa plus simple expression. La fonction de méchant est désormais tenue par Matthew Ross, qui incarne le soupirant cupide de la lointaine descendante du comte que joue Jean Reno. On sent bien que le public populaire américain, cible de la Gaumont, a été jugé incapable d'assimiler l'ambiguïté morale qui entourait le personnage incarné par Christian Clavier.

C'est John Hughes (*Maman j'ai raté l'avion*, *Beethoven*) qui a été chargé de l'américanisation de l'histoire. Scénariste, producteur ou réalisateur, il a toujours réussi à préserver dans ses films la ségrégation entre bons et méchants. De même que le rôle principal féminin ne pouvait être tenu que par une starlette, sûrement pas par une vraie comédienne comme Valérie Lemercier. Envolé donc un autre ressort comique, dites bonjour au *love interest* Christina Applegate, produit générique, proposée par les directeurs de casting probablement parce qu'elle est plus disponible et moins chère que les produits de marque. Elle incarne la descendante du comte Thibault de Malfete.

CHRISTIAN KEYBOARD ?

Parce que, oui, à propos, tous les noms ont changé. Jacquouille est devenu André le Pate (on hésite à mettre des accents, mais c'est prononcé pâté) et le comte Godefroy de Papincourt, Thibault de Malfete. Pour ne pas fatiguer les Américains avec des diphtongues dont ils n'ont pas l'habitude. Tout comme M. Poiré s'est rebaptisé Gaubert, parce que personne dans l'industrie cinématographique n'arrivait à prononcer son nom.

Dans cette histoire de noms, on distingue bien l'absurdité de l'entreprise dans laquelle s'est lancé Gaumont. La malheureuse consonance des patronymes de Brad Pitt ou de Gwyneth Paltrow ne les a pas empêchés de devenir des vedettes en France : tout le monde fait l'effort de les prononcer correctement et de ne pas pouffer quand on les énonce. Et on pourrait annoncer Christian Keyboard dans le rôle d'André le Pate qu'on n'arriverait toujours pas à inverser le cours du fleuve cinématographique qui coule des Etats-Unis vers la France.

T. S.

Un film sur la crise des missiles présenté à Cuba

THIRTEEN DAYS, film réalisé par Roger Donaldson avec Kevin Costner et consacré à la crise des missiles à Cuba (octobre 1962), sorti aux Etats-Unis en décembre 2000 dans une relative indifférence, devait être présenté à La Havane le 11 avril. Les producteurs du film, Armyan Bernstein et Peter Almond, ainsi que Kevin Costner effectuent le déplacement dans la capitale cubaine. *Thirteen Days* devait également être présenté à Moscou le 11 avril.

La projection à Cuba est organisée conjointement par la Cuban Film Society et l'Instituto Cubano del Arte e Industria Cinematograficos, qui avaient prévu, en plus des projections publiques, d'organiser un débat entre les producteurs et les spectateurs. Des membres du gouvernement cubain qui furent impliqués dans la crise devaient assister à la projection, mais la participation de Fidel Castro était incertaine.

HORS CHAMP

■ **Tout le théâtre de Becket au cinéma, c'est le projet extravagant qu'est en train de mener à bien Michael Colegan,** directeur artistique du Gate Theatre de Dublin, qui fut un ami de l'auteur d'*En attendant Godot*. Il a rassemblé autour de son projet des metteurs en scène prestigieux tels que Harold Pinter, David Mamet, Neil Jordan, Anthony Minghella, mais aussi de jeunes réalisateurs irlandais, et reçu l'accord des acteurs John Gielgud, Jeremy Irons, John Hurt, Julianne Moore, Kristin Scott Thomas, Alan Rickman. Le projet, en cours, n'a pu commencer qu'après l'approbation des ayant droits de Beckett qui ont posé comme condition le respect scrupuleux des indications de mise en scène données par l'auteur pour les dix-neuf pièces qui doivent être portées à l'écran.

■ **Claire Denis a fait appel à Valérie Lemercier et Vincent Lindon pour l'adaptation de *Vendredi soir,*** d'Emmanuelle Bernheim, qu'elle réalise actuellement dans les rues de Paris.

■ **Charlotte Rampling, Jacques Dutronc, Carole Bouquet et Charlotte Gainsbourg sont les vedettes du nouveau film que prépare Michel Blanc,** *Voyez comme on danse*, comédie dont le tournage se situe entre Paris et Le Touquet.

■ **Cédric Klapish prépare son nouveau film, *L'Auberge espagnole,*** qui réunira à l'écran Romain Durif, Judith Godrèche, Cécile de France et Audrey Tautou.

Pamphlets et comédies à la turque à Istanbul

Du 14 au 29 avril, le 20e Festival du film traduira la vitalité du cinéma commercial et la virulence du cinéma d'auteur

ISTANBUL
correspondance

La 20e édition du Festival du film d'Istanbul, du 14 au 29 avril, marque le retour en force du cinéma populaire turc, avec plusieurs comédies à succès qui font preuve d'une maturité nouvelle tant sur le plan thématique que sur le plan artistique. Cinq des douze films turcs sortis en 2000-2001 ont triomphé au box-office avec plus d'un million d'entrées, confirmant l'embellie économique du cinéma turc face aux productions hollywoodiennes. Tout en reprenant les codes traditionnels du cinéma commercial – priorité aux comédies et au star-system –, ces blockbusters *alla turca* développent une critique sociale jusqu'alors inédite sur des enjeux contemporains.

Inspiré de la vie d'Ibrahim Tatlises, le « roi de l'arabesk », *Abuzer Baklava,* de Tunç Basaran, retrace l'irrésistible ascension d'un chanteur populaire, depuis les premiers cabarets interlopes jusqu'à la reconnaissance publique. Tournage de films et de séries télévisées, « talk-shows » à la télévision, concerts par centaines jalonnent l'ascension d'Abuzer Baklava, ainsi que ses relations avec la mafia et le monde de politique. Consacrée au phénomène social de la « culture arabesk », cette parodie livre une critique au vitriol des dérives populistes de la surmédiatisation qui, aujourd'hui, transforme chanteurs, sportifs et mannequins en « héros des temps modernes » aux yeux du public.

BOMBE CINÉMATOGRAPHIQUE

Doté d'un budget de 2 millions de dollars, *Visiontélé,* de Yilmaz Erdogan et Ö. Faruk Sorak, a pulvérisé tous les records commerciaux avec plus de trois millions d'entrées. Mené par Erdogan, le « Charlot kurde », le film relate les effets de l'arrivée de la télévision sur un petit village d'Anatolie, dans les années 1970. Rivalités avec le cinéma, difficultés pour installer le nouvel appareil, révélation du monde extérieur et de ses drames (le maire apprend la mort de son fils, envoyé à Chypre lors de l'intervention militaire de 1974) marquent les événements tragi-comiques de cette comédie qui aborde avec intelligence la question de l'ouverture de la Turquie vers l'extérieur et de son entrée dans la modernité.

Commissaire Shakespeare, de Sinan Çetin, conte l'histoire d'un commissaire de police qui essaie de satisfaire les désirs de sa fille condamnée par un cancer en montant une pièce inspirée de Shakespeare. Mise en scène au commissariat avec les moyens du bord – mafieux, drogués, prostituées, manifestants et enfants des rues –, la version déjantée de la pièce sera un succès populaire. Peu nuancé, le film montre aussi un état des lieux de la société turque, entre tabassages en règle, fracture sociale et visites de délégations des droits de l'homme.

Le Festival d'Istanbul confirme également la vitalité du cinéma d'auteur turc, avec le deuxième film du talentueux Dervis Zaim. Inspiré du scandale de Susurluk, révélé après un accident de voiture en 1996, *Les Éléphants et la pelouse* explore les abîmes de l'« Etat profond », mettant en lumière la collusion entre services secrets, hommes politiques et mafia dans l'organisation du trafic de drogue à l'échelle du pays. A travers les destins croisés de cinq personnages archétypes, cette bombe cinématographique offre un étourdissant concentré des maux de la Turquie contemporaine. Trafic de drogues, racket, corruption politique, terrorisme kurde et répression militaire forment ici les ingrédients d'un chaudron prêt à exploser à tout moment.

Nicolas Monceau

Les meilleures entrées en France

	FILMS	Nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	Evolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	**Yamakasi**	1	**651 767**	501	-	**651 767**
2	**Belphégor**	1	**649 368**	619	-	**649 368**
3	**La Tour Montparnasse...**	2	**372 861**	524	▽ – 41 %	**1 131 852**
4	**Kuzco, l'empereur mégalo**	2	**314 155**	564	△ + 17 %	**643 258**
5	**15 minutes**	1	**124 016**	236	-	**124 016**
6	**Traffic**	5	**120 789**	306	▽ – 24 %	**1 455 044**
7	**Miss Détective**	1	**114 976**	310	-	**114 976**
8	**Un crime au paradis**	6	**83 710**	328	▽ – 26%	**1 825 398**
9	**Mercredi folle journée**	2	**79 904**	285	▽ – 31%	**220 120**
10	**Intimité**	2	**77 505**	159	▽ – 23 %	**203 647**

* Période du mercredi 4 avril au dimanche 8 avril inclus

Les entrées de la semaine mettent en évidence non pas un, mais deux phénomènes. Le premier est national, avec l'occupation des trois premières marches du podium par des films français – fait rarissime, d'autant plus étonnant que les titres en question, à la différence du *Placard* ou de *La Vérité si je mens 2*, ne figuraient pas parmi les favoris du premier semestre. Ce phénomène est confirmé par la présence de quatre productions françaises parmi les huit suivants, *Mademoiselle,* à la onzième place, renforçant le peloton. Par contraste, les nouveautés américaines font pâle figure, même le Disney de saison, sorti pour les vacances et théoriquement assuré d'un triomphe mécanique, obtient un résultat moyen. Quant aux autres films, directement destinés aux écoliers en congés, *Digimon* ou *Pinocchio*, ils sont hors circuit. Le second phénomène, qu'on peut qualifier de sociologique et générationnel, concerne le succès de films aux ressorts scénaristiques antédiluviens mais maquillés jeunes, comme *Yamakasi*, qui prend l'avantage sur le produit conventionnel *Belphégor*, ou *La Tour...* d'Eric et Ramzy, pour lesquels les phénomènes multiplexes et *« cartes Illimitées »* marchent à plein.

Source : *Ecran total*

NOUVEAUX FILMS

APRÈS LA TEMPÊTE

■ Ce film est un portrait de Dominique Aubier, une dame de quelque quatre-vingts ans, auteur de plus de trente livres. Elle se présente comme une *« initiée moderne »*. Elle décrypte ainsi le monde qui nous entoure et les événements qui s'y produisent à l'aide d'un code ésotérique, dont l'existence lui est apparue à la lecture du *Don Quichotte* de Cervantès. Depuis lors, selon un système d'analyse étymologique et numérologique emprunté à celui de la Kabbale hébraïque, Dominique Aubier éclaire ce qui sans son secours nous serait demeuré obscur. Ainsi de la tempête de 1999, dont on apprend que, non contente d'avoir *« soufflé deux fois »*, elle s'est dirigée *« intentionnellement »* vers la France, ou du naufrage de l'*Erika* puis celui du *Ievoli Sun* au large de nos côtes, qui par son redoublement, manifeste l'expression d'un sens caché et d'un avertissement divin. Entrecoupé de quelques anecdotes biographiques et de plans d'arbres qui ont tendance à laisser de bois, le film enregistre une heure et quelque vingt minutes de ce discours-fleuve, sans envisager une seconde qu'il pourrait être sinon contredit, du moins discuté. Construit sur les limites du discours rationaliste, le système de Dominique Aubier paraît de ce fait infiniment plus péremptoire que ce dernier, puisqu'il est à prendre ou à laisser. ***J. M.***

Film français de Joëlle van Effenterre. (1 h 22.)

VOYANCE ET MANIGANCE

■ Quand les nuages s'amoncellent sur Chantal, son mari, sa maison, son fiston apprenti footballeur, la brave dame, poussée par sa collègue de bureau, ne trouve d'autre ressource que se mettre sous l'influence de cet aigrefin d'Alban, médium local dont la seule ligne directe avec l'au-delà tient à sa soumission au démon du jeu. Les manigances du voyant, rejoint par son demi-frère dragueur et menteur, alimentent les rebondissements de cette comédie bâtie sur quelques procédés aussi éprouvés que risquent de l'être ses spectateurs à l'issue de la projection. L'un d'eux consiste à faire rire de la « France profonde », expression qui a le mérite de signaler la position surplombante où se situe celui qui se livre à cette opération : le mépris avec lequel le réalisateur traite la totalité de ses personnages est à la mesure de la hauteur d'où il prétend les filmer. Se moquer des prêtres et des fonctionnaires participe des mêmes traditions franchouillardes, même pas rafraîchies. On passerait d'un œil distrait sur cet oubliable objet, qui aurait dû aller boucher directement une case horaire sur une chaîne privée, n'était l'agression à laquelle il se livre contre ses interprètes féminines. Enlaidir et maltraiter à ce point Emmanuelle Béart et Anémone manifeste combien la misogynie fait aussi partie des charmantes traditions dont le film s'avère l'héritier. ***J.-M. F.***

Film français d'Eric Fourniols. Avec Emmanuelle Béart, Dieudonné, Anémone, Serge Havanicius, Zinedine Soualem, Valérie Bonneton. (1 h 30.)

LA LÉGENDE DE BAGGER VANCE

■ Réalisateur souvent inspiré (*Quizz Show, L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux*), Robert Redford livre son plus mauvais film à ce jour. La faute n'en incombe pas tant à un sujet (le golf) dont on peut douter de la pertinence dramatique au cinéma qu'à un traitement mélodramatique doublé d'une esthétique de carte postale. La rédemption d'un joueur de golf surdoué (Matt Damon), traumatisé par les tranchées durant la première guerre mondiale, suscite la plus grande indifférence. L'apparition d'un caddy noir mystique (Will Smith) qui décortique le golf comme certains les mystères de la Kabbale et aide, à coups de sentences mystiques, le malheureux Matt Damon à retrouver son swing, tend à faire sourire. La description de l'Etat de Géorgie dans les années 1920 comme un havre de paix, où Blancs et Noirs cohabitent dans la plus grande harmonie, sans la moindre once de racisme, tend par contre à faire rager. ***S. Bd***

Film américain de Robert Redford. Avec Matt Damon, Will Smith, Charlize Theron, Bruce McGill. (2 h 07.)

RAS LE BOL

■ Au Portugal, aujourd'hui, Jaime, un enfant de treize ans, travaille la nuit sans le dire à ses parents. Ses conditions de travail sont pénibles. Dans sa boulangerie, un autre gamin se coupe le doigt à la suite d'une manipulation malheureuse. Le patron de Jaime préfère le renvoyer afin d'éviter les problèmes avec l'inspection du travail. Réalisé avec soin, et avec l'intention manifeste de susciter le débat, *Ras le bol* n'échappe pas à une sociologie abusive qui l'alourdit considérablement. Le côté « dossier de société » avancé à chaque scène nuit à un film qui se distingue pourtant par une direction d'acteurs adroite et une vision originale des rues de Porto, éloignée des clichés. ***S. Bd***

Film portugais de Antonio Pedro Vasconselos. Avec Saul Fonseca, Sandro Silva, Fernanda Serrano, Joaquim Leitao. (1 h 51.)

MALLI, LE COMBAT D'UNE VIE

■ Activement soutenu par l'acteur John Malkovich, qui l'a découvert en 1998 au Festival du Caire où il était membre du jury, ce premier long métrage du réalisateur indien Santosh Sivan aborde un sujet explosif en Inde, celui du terrorisme. Inspiré du meurtre, en 1991, du premier ministre Rajiv Gandhi par une indépendantiste tamoule, le film s'attache moins aux facteurs socio-historiques qui déterminent cette violence qu'à la psychologie de la jeune femme tout au long de sa mission, depuis son embrigadement initial jusqu'aux causes intimes (elle tombe enceinte en cours de route) qui vont la faire douter de la légitimité de son geste. Ce recours aux vieilles lunes de la *« crise de conscience »*, outre qu'il offre une vision floue et réductrice du fanatisme, est aggravé par une mise en scène qui ne recule devant aucun effet et qui érige l'interprète principale, à la spectaculaire beauté, en super-héroïne de science-fiction, annonçant en quelque sorte le prochain épisode de *La Guerre des étoiles* de George Lucas, où elle interprétera la reine Jamillia. ***J. M.***

Film indien de Santosh Sivan. Avec Ayesha Dharkar, K. Krishna, Sonu Sisupal, Vishwas. (1 h 35.)

J'AI TUE CLÉMENCE ACERA

■ Adapté d'un roman de Stephan Dixon intitulé *Too Late*, le premier long métrage de Jean-Luc Gaget raconte l'histoire d'un homme, Paul Alimi, dont la femme, Clémence, a disparu un jour sans laisser de trace. Paul, qui ne peut se résoudre à la brutalité incompréhensible de ce départ, se met en tête de la retrouver. C'est le début d'une quête dont le réalisateur va s'ingénier à brouiller les pistes, laissant ouverte la possibilité d'une fuite banale du domicile conjugal comme celle d'un crime commis par le mari. Mais c'est moins l'entretien de ce mystère qui dicte la mise en scène du film que la volonté de traiter une histoire de rupture amoureuse sur un ton délibérément décalé, à mi-chemin du polar et de la fable absurde. Cette intention est si perceptible qu'elle finit par prendre le pas sur l'action et les personnages, introduisant une distance fatale entre le film et le spectateur. ***J. M.***

Film français de Jean-Luc Gaget. Avec Gérald Laroche, Catherine Mouchet, Sacha Bourdo. (1 h 35.)

GLOUPS, JE SUIS UN POISSON

■ C'est la deuxième semaine des vacances, on a vu *Kuzco* et le temps est toujours aussi détestable. Voici donc un ersatz disneyen de qualité acceptable. Produit en Allemagne et réalisé par des animateurs danois, *Gloups, je suis un poisson* s'efforce de coller au plus près au canon des cartoons hollywoodiens. La ligne est claire, celle du dessin comme celle du scénario, qui transforme – par l'intervention d'un savant distrait et manipulateur d'ADN – trois enfants en petits poissons, perdus dans l'océan. On pourra peut-être distinguer l'origine européenne de l'entreprise dans les séquences de foule qui montrent les créatures marines asservies par un poisson pilote et son requin transformés en dictateurs, mais le reste de l'histoire et du graphisme est parfaitement hollywoodien, et suffisamment bien mené pour contraindre de très jeunes spectateurs à rester une heure et demie sous l'eau. ***T. S.***

Dessin animé germano-danois de Stefan Fjeldmark et Michael Hegner. (1 h 20.)

SÉQUENCES ET CONSÉQUENCES
Lire page 28.
DE L'AMOUR
RING
Lire page 29.
LES VISITEURS EN AMÉRIQUE
Lire page 30.

SORTIR

AVIGNON

Double duo de l'AJMI
L'Association pour le jazz et la musique improvisée (AJMI), née en 1978, a fait d'Avignon l'un des ponts de rencontre pour les musiciens explorateurs de formes et de sons, avides d'expériences croisées et exigeantes. A l'image des deux duos qui se succéderont à La Manutention : Bernard Jean, vibraphoniste, et Ronnie Lynn Patterson, pianiste, pour débuter ; Raymond Boni, guitariste, et Eric Echmaprad, batteur, pour continuer.
La Manutention, 4, rue Escaliers Sainte-Anne, Avignon. Le 12 avril, 21 heures. Tél. : 04-90-86-08-61. De 50 F à 90 F.

GUIDE

REPRISES FILM

Les insoumis : Raoul Walsh
La Blonde et le Shérif de Raoul Walsh (Grande-Bretagne, 1959). A partir de huit ans.
Cinémathèque française, salle des Grands Boulevards, 42, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris-10e. M° Bonne-Nouvelle. 14 h 30, le 11. Tél. : 01-56-26-01-01. 29 F ; moins de douze ans, 18 F ; groupes à partir de dix, 14 F (réservations des groupes au 01-53-65-74-45).

FESTIVAL CINÉMA

12e Festival d'action et d'aventures
Rétrospective consacrée à l'aventure sportive au cinéma (exploit sportif, dépassement de soi…) avec, en invité d'honneur, Ken Russell. Longs métrages et documentaires sportifs. Un hommage à Pierre Chevalier (producteur) et un forum sur le thème « Trop vite, trop haut, trop loin : jusqu'où la société de spectacle va-t-elle conduire les sportifs ? » complètent la programmation.
Valenciennes (Nord). Bureaux du Festival, 6, place Froissart. Du 11 au 15 avril. Tél. : 03-27-29-55-40. 20 F l'entrée et 150 F les dix films.
Jack Cardiff
Rétrospective consacrée à l'un des chefs opérateurs les plus réputés du cinéma.
Cinémathèque française, salle des Grands Boulevards, 42, boulevard de Bonne-Nouvelle, Paris-10e. M° Bonne-Nouvelle. Du 11 au 29 avril. Tél. : 01-56-26-01-01. 29 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Donatienne Michel-Dansac (soprano), Vincent Leterme (piano)
Promenade zoologique.
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. M° Porte-de-Pantin. 15 heures, les 11, 12 et 13. Tél. : 01-44-84-44-84. 40 F.
Ensemble InterContemporain
Francesconi : *Plot in Fiction.* Fedele : *Concerto pour violon et orchestre.* Dallapiccola : *Canti di prigionia.* Lazslo Hadady (hautbois), Hae-Sun Kang (violon), chœur de chambre Accentus, David Robertson (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. M° Porte-de-Pantin. 20 heures, le 11. Tél. : 01-44-84-44-84. 130 F.
Steve Potts Quartet
7 Lézards, 10, rue des Rosiers, Paris-4e. M° Saint-Paul. 21 h 30, les 11 et 18. Jusqu'au 23 mai. Tél. : 01-48-87-08-97. 50 F.
Pierre Christophe Trio
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1er. M° Châtelet. 21 h 30, le 11. Tél. : 01-42-36-01-36. De 80 F à 100 F.
Pascal Parisot
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. M° Château-d'Eau. 20 heures, le 11. Tél. : 01-45-23-51-41. De 50 F à 60 F.
Eiffel & Thierry Stremler
La Scène, 2 b, rue des Taillandiers, Paris-11e. M° Bastille. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-48-06-50-70. Sur invitation.

RÉGIONS

Il Seminario musicale
Charpentier : *Oratorios.* Clérambault : *Sonate « la Magnifique ».* Jaël Azzaretti, Marie-Louise Duthoit (sopranos), Benjamin Clee (alto), Jean-François Novelli, Nicolas Bauchau (ténors), Ronan Nedelec, Raimonds Spogis (basses), Gérard Lesne (alto, direction).
Arles (Bouches-du-Rhône). Chapelle du Méjan. 20 h 30, le 12 avril. Tél. : 04-90-49-56-78. 100 F.
Festival de Pâques
Baroque, musique de chambre et orchestres jusqu'au 21 avril.
Mozart : *Quatuor pour flûte et cordes KV 285.* Beethoven : *Trio pour piano et cordes « l'Archiduc ».* Brahms : *Quintette à cordes n° 1.* Chostakovitch : *Pièces pour octuor à cordes op. 11.*
Deauville (Calvados). Salle Elie-de-Brignac, 32, avenue Hocquart-de-Turtot. 20 heures, le 12 avril. Tél. : 02-31-14-40-00. 80 F.
Le Concert des nations
Haydn : *Les Sept Dernières Paroles du Christ.* Jordi Savall (direction).
Fontevraud (Maine-et-Loire). Abbaye royale. 21 heures, le 12 avril. Tél. : 02-41- 51-73-52. 120 F.
Orchestre national de Lille
Bach : *Cantate « Erfreuet Euch, Ihr Herzen », Oratorio de Pâques BWV 249.* Stéphanie Revidat (soprano), Martin Oro (haute-contre), Max Ciolekt (ténor), Matthew Brook (baryton-basse), chœur régional Nord-Pas-de-Calais, Philip Pickett (direction).
Lille (Nord). Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle. 20 heures, le 12 avril. Tél. : 03-20-12-82-40. 170 F.
Odile Azagury
Parlez-moi d'amour.
Niort (Deux-Sèvres). Le Moulin du Roc, 9, boulevard Main. 20 h 30, le 12 avril. Tél. : 05-49-77-32-32. 140 F.
Ballet Atlantique-Régine Chopinot
Faits d'artifice.
Poitiers (Vienne). Centre de Beaulieu, boulevard Savari. 20 h 30, le 12 avril. Tél. : 05-49-61-44-50. 150 F.

« La Vie » s'ouvre à la génération « JMJ »

Fondé en 1945 par Georges Hourdin, « l'hebdomadaire chrétien d'actualité » veut devenir le magazine des « années 2000 » tout en restant fidèle aux valeurs « du christianisme humaniste et laïque »

COMMENT séduire les nouvelles générations de lecteurs sans sombrer dans la facilité d'un « jeunisme » racoleur ? Comment changer radicalement de formule sans renier ni sa culture ni ses valeurs d'origine ? Cette équation, bien connue des éditeurs, est d'autant plus complexe à résoudre lorsqu'elle s'applique à une « institution » en perte de vitesse. Car c'est bel et bien une opération de sauvetage qu'ont engagée les dirigeants du groupe des Publications de La Vie catholique à l'égard de l'hebdomadaire historique fondé par Georges Hourdin en juillet 1945, en proie à une crise autant financière qu'éditoriale (*Le Monde* du 22 janvier 2000). Avec ses 218 000 acheteurs, presque tous abonnés, *La Vie* compte encore suffisamment de fidèles. Mais ce lectorat familial, plutôt militant et engagé, attentif aux interrogations du monde contemporain et de l'Eglise, peine à se renouveler.

Ancien journaliste à *Libération*, auparavant au *Nouvel Observateur*, où il était chargé des hors-série, Max Armanet, nommé directeur de la rédaction de *La Vie*, croit avoir trouvé la solution avec la nouvelle formule du magazine parue jeudi 5 avril. A la recherche d'*« un journal dans l'air du temps qui incarne les années 2000 »* et tente de leur

« donner du sens », il s'est efforcé de réactualiser le socle des valeurs d'un *« christianisme humaniste et laïque »* qui ont inspiré le journal tout au long de son histoire.

NOUVELLES GÉNÉRATIONS

Avec la volonté affirmée de devenir *« outil de communication intergénérationnel »*, il veut ouvrir ce débat avec les nouvelles générations, notamment celles qui se sont retrouvées dans le mouvement et l'esprit festif des Journées mondiales de la jeunesse, à Paris en 1997 ou à Rome l'été dernier. Cette exigence de questionnement sur les transformations de la société se manifeste essentiellement dans de nouvelles chroniques avec l'apport d'intellectuels et de journalistes extérieurs, chrétiens ou non.

Au centre du magazine, un supplément en demi-format baptisé *« Les essentiels »* alimente la réflexion à partir de textes jugés fondamentaux. Albert Camus inaugure cette rubrique avec un extrait de *La Peste* assorti d'un commentaire de Jean Daniel dans lequel le directeur du *Nouvel Observateur* analyse la *« vision camusienne de la sainteté sans Dieu »*. L'opuscule livre aussi des passages expliqués de la Bible et des Evangiles, ainsi qu'un regard détaillé sur une œuvre d'art et une expérience spirituelle. Le journaliste Jean-Claude Guillebaud, le psychanalyste Jacques Arènes, le philosophe Dominique Antoine Grisoni, le « pédagogue » Philippe Meirieu ont aussi accepté de participer à cette relance. Avec des chroniques orientées sur l'actualité, une lecture ou un événement culturel, leur participation témoigne de l'ouverture du journal à d'autres horizons intellectuels, culturels et spirituels.

Mais *La Vie* a aussi beaucoup changé dans sa forme. Doté de 16 pages supplémentaires – pour un prix équivalent –, l'hebdomadaire bénéficie d'une maquette plus aérée avec une répartition thématique mieux affirmée dans quatre rubriques associant informations, enquêtes et réflexions autour des « modes de vie, du monde en marche, des religions et de la culture ».

Toujours magazine d'actualité, il consacre son dossier principal, d'une quinzaine de pages, au collège, *« pour en finir avec le gâchis »*, affirme le titre, avec un sondage réalisé auprès d'élèves. Signe d'un parti pris évident, la section « Monde en marche » se préoccupe avant tout des droits de l'homme et de la « planète citoyenne ».

Enfin, si *La Vie* a préservé une section « Religions », on aura noté qu'elle se veut œcuménique et plurielle avec un article consacré à la fête de Pâques, célébrée le même jour – fait exceptionnel – par les catholiques, les protestants et les orthodoxes.

Michel Delberghe

DANS LA PRESSE

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Comme tous les dirigeants des grandes démocraties occidentales, le premier ministre est confronté aujourd'hui à l'attitude paradoxale et irrationnelle d'une opinion publique qui, à la fois, se méfie des politiques et néanmoins attend d'eux qu'ils fassent des miracles.
Mais, éprouvé par l'échec qu'il a essuyé aux dernières élections municipales, usé par la pratique harassante, quatre ans durant, du métier de chef de gouvernement, privé des moyens qu'offrait jusqu'alors une conjoncture économique qui devient moins bonne, le raisonnable et rigide Lionel Jospin supporte de plus en plus mal ce comportement contradictoire des citoyens. (...) Le problème de Lionel Jospin est aujourd'hui de renouer une relation affective avec les citoyens. Or, plus il se crispe, comme il le fait depuis quelque temps, et plus il peinera à restaurer une relation qui, comme chacun sait, tient pour partie à des raisons que la raison ne connaît pas.

RTL
Alain Duhamel

■ La campagne présidentielle qui s'amorce sera différente de toutes les précédentes. Plusieurs faits précis vont déjà dans ce sens. Ce sera la première fois que l'on élira un président pour cinq ans et non pas pour sept ans, ce qui impliquera forcément une accélération du tempo. Ce sera également la première fois que l'on votera pour l'élection présidentielle en sachant que, quelques semaines plus tard, on votera de nouveau pour les élections législatives. D'ordinaire, il y avait de deux à quatre ans de décalage entre les deux principaux rendez-vous politiques, sauf dissolution par principe impromptue. Enfin, ce sera également la première fois que s'affrontent deux sortants, Jacques Chirac et Lionel Jospin, dont les Français savent tout, qu'ils connaissent depuis des décennies et qu'ils auront pu comparer, côte à côte, pendant cinq années.
Le résultat de tout cela, c'est que ces élections ressembleront à un gigantesque quitte ou double valable pour cinq ans (...). Pour le reste, il y aura fusion entre la campagne présidentielle et la campagne législative. Les députés seront élus dans le sillage de l'élection présidentielle et tiendront donc leur investiture du nouveau chef de l'Etat. Quant aux candidats à l'élection présidentielle, ils devront intégrer le programme de leur parti dans leur plate-forme présidentielle qui sera de ce fait plus concrète et plus pragmatique que d'ordinaire. Ce sera une campagne de proximité.

THE INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE
Richard Holbrooke

■ L'arrestation de M. Milosevic a résulté de pressions américaines. (...) Le secrétaire d'Etat Colin Powell a bien fait d'annoncer après cette arrestation que les Etats-Unis poursuivraient leur aide, mais cela ne fait que différer les grandes décisions qui attendent la politique américaine dans les Balkans. Si les Etats-Unis ne pilotent pas les événements, il seront pilotés par eux. (...) Les actions menées dernièrement par les Albanais de Macédoine et les Croates de Bosnie sont en partie une réaction au fait que la nouvelle administration américaine est perçue comme plus passive dans les Balkans. Cette perception incite les séparatistes à pousser plus loin les gains de ces cinq dernières années. Une cinquième guerre balkanique a ainsi commencé en Macédoine, et Washington est confronté à des défis en Bosnie, au Montenegro et au Kosovo. (...) Comme en Macédoine, les Etats-Unis, dont l'influence dans la région est plus grande que celle de l'Europe ou des Nations unies, doit s'engager au premier chef dans le recherche d'une solution négociée. (...) Finalement, la question-clé est de savoir si les Balkans sont assez importants pour justifier les risques et les coûts que cela implique. Ma réponse est simple : oui, parce que la stabilité européenne reste essentielle pour la sécurité américaine et cela n'a pas changé avec la fin de la guerre froide. (...) Nous n'avons le choix, à mon avis, qu'entre un engagement précoce peu coûteux et un engagement tardif plus lourd.

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 11 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Le troisième dimanche de chaque mois à 16 heures

■

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

www.evesolal.com

Une jeune femme virtuelle se lance dans la publicité et le showbiz

ÈVE SOLAL est une petite Parisienne de vingt-deux ans, née à Boulogne-Billancourt. Elle est mince et gracieuse, sans être une beauté. Elle travaille comme serveuse dans un bar branché du Marais, mais rêve de faire carrière dans les médias ou le showbiz. Décidée à se faire connaître, elle a monté un site personnel, où elle parle de sa vie et de ses projets. Pour montrer son aisance devant la caméra, elle a demandé à un ami journaliste de venir la filmer dans son bar et de l'interviewer.

La séquence vidéo ainsi réalisée est disponible en téléchargement sur son site. La salle du bar est authentique, de même que les clients attablés ou en train de danser, mais Eve, que l'on voit évoluer naturellement parmi eux, n'était pas là le jour du tournage. En vérité, elle n'est pas née à Boulogne, mais à Pantin, en novembre 2000, dans les ordinateurs de la société Attitude Studio, spécialisée dans la création de personnages virtuels. Sa voix est simplement celle d'une comédienne qui, pour le moment, garde l'anonymat. La fabrication de

son image est plus complexe. Dans un premier temps, ses gestes sont effectués par un comédien en studio.

Une quarantaine de marqueurs, petites boules recouvertes de papier rétroréfléchissant, sont fixés un peu partout sur son corps. Autour de lui, une batterie de caméras à infrarouge enregistrent les mouvements des marqueurs sous tous les angles. A partir de cette matière première, les ordinateurs créent un personnage « photoréaliste », que l'on insère ensuite dans des prises de vue réelles. Attitude Studio cherche à vendre Eve au plus offrant, et, après quelques mois de démarchage, les premières propositions arrivent. Un magazine pour hommes se dit prêt à lui consacrer un reportage photo, à condition qu'elle se déshabille. Une agence de mannequin serait sur le point de l'engager pour sa promotion internationale, si l'on peut faire quelques retouches pour lui donner un look un peu plus glamour. Une marque d'eau minérale envisage de la faire tourner dans une série de spots publicitaires, pour toucher la cible des moins de vingt-cinq ans, habitués aux personnages virtuels des jeux vidéo.

A partir de ces premières apparitions d'Eve dans différents contextes, les responsables d'Attitude Studio espèrent imposer le concept d'égérie virtuelle auprès des publicitaires et des producteurs d'émissions de divertissement. Ils souhaitent qu'à travers ses différents emplois Eve conserve la même voix et la même « personnalité », pour s'installer dans le paysage médiatique aux côtés des vedettes en chair et en os.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

VIE PRIVÉE

■ Le président George W. Bush a annoncé qu'il avait cessé d'envoyer des messages électroniques d'ordre privé aux membres de sa famille, car ces correspondances pourraient être considérées juridiquement comme des documents gouvernementaux susceptibles d'être livrés au public en vertu de la loi sur la liberté de l'information. – *(AFP.)*

NOMS DE DOMAINE

■ La société américaine Verisign (ex-NSI), qui gère le registre central des domaines en .com (21 millions de noms), .net (4 millions) et .org (3 millions), a obtenu des concessions importantes de la part de l'association Icann, qui fixe les règles internationales dans ce secteur. Contrairement à une décision antérieure de l'Icann, Verisign pourra conserver la gestion des .com au moins jusqu'en 2007, à condition de céder les .org en 2002 et les .net en 2006. Par ailleurs, elle pourra continuer à vendre des noms de domaine, en concurrence avec une centaine d'autres sociétés. Avant d'entrer en vigueur, ce nouvel accord doit recevoir l'agrément du département fédéral du commerce. – *(AP.)*

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : *LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Du grand art

par Dominique Dhombres

BERNARD TAPIE faisait son grand retour médiatique lundi soir dans le journal télévisé de Patrick Poivre d'Arvor, sur TF 1. C'est dans ce genre de circonstances qu'on reconnaît le vrai bonimenteur professionnel, celui qui est capable de vous vendre n'importe quoi dans n'importe quelles circonstances. On sait qu'on se fait avoir mais on repart quand même avec un presse-légume ou un ouvre-boîte totalement inutilisable.

Dans le cas de Tapie, cela touche au grand art. Quel est le camelot de boulevard qui est arrivé à refiler deux fois le même article avarié au même client ? Tapie rayonnait. Il parlait avec autorité de ses *« méthodes »*. Il avait le sourire carnassier et la mâchoire conquérante. Il venait de virer promptement l'entraîneur espagnol de l'OM (*« Je n'ai pas le temps d'apprendre l'espagnol en une semaine »*).

Il évoquait quelques vagues comparses, seconds rôles obligés de la pièce où il tient désormais le haut de l'affiche. Robert Louis-Dreyfus, le président de l'OM ? Tapie n'est pas son employé, puisqu'il est entré, pour 1 franc symbolique, dans le capital du club. Jean-Claude Gaudin, le maire de Marseille ? Il lui a téléphoné. *« Est-ce que ça pose un problème, Jean-Claude ? »* Jean-Claude n'y voit aucun inconvénient si Robert Louis-Dreyfus est content. Cela ressemblait à l'arrivée fracassante du héros de film noir dans un bar où il ne compte pas que des amis. *« Est-ce qu'il y a quelqu'un ici qui a envie de dire quelque chose ? »* Les joueurs de l'OM, présentés comme *« fatigués »*, se tenaient prudemment à carreau. On les comprend.

Dans son élan, Tapie prononçait quelques phrases involontairement comiques. *« A gauche, il y a un mec bien, à droite il y a un mec bien. Je n'y ai plus ma place. »* Il parlait de la vie politique marseillaise, bien sûr, mais cela pouvait s'entendre autrement. La politique, précisément, c'est promis, c'est juré, il n'en fera plus, *« les mêmes causes produisant toujours les mêmes effets »*. Faut-il comprendre que, si par malheur il en refaisait, il finirait de nouveau en prison ?

TF 1 se gardait bien de rappeler en détail les démêlés de l'intéressé avec la justice. France 3, heureusement, faisait le point. Tapie doit encore 800 millions de francs à ses créanciers et il habite toujours l'hôtel particulier parisien qu'il a acheté avec un crédit bancaire dont il n'a pas remboursé un sou. Un journaliste de France 3 lui demandait comment il comptait réussir à faire gagner son club. *« En trouvant, comme il y a quinze ans, des solutions que les autres n'avaient pas trouvées »*, répondait tranquillement Tapie. Il faut espérer que ce ne sont pas les mêmes solutions que la dernière fois.

MARDI 10 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Liban, les conflits identitaires. **Forum**
23.00 Contrebande de cigarettes, une économie parallèle ? **Forum**

MAGAZINES

18.30 L'Invité de PLS. **LCI**
19.00 Nulle part ailleurs. Invités : Robert Rodriguez ; Eddy Mitchell. **Canal +**
19.00 Archimède. **Arte**
20.50 Ces sectes qui nous menacent. Les mystères du Temple solaire. Ils m'ont volé mes enfants ! Comment devient-on un gourou ? **M 6**
20.55 Un an de plus. L'équipe de football de Calais. Viviane Wade, Première dame du Sénégal. **France 3**
21.00 Le Gai Savoir. Les saisons de l'amour. **Paris Première**
21.05 Temps présent. Le clan des survoltés. Les rails du cœur. **TV 5**
22.15 Ça se discute. Comment trouver sa place quand on a un physique hors norme. **TV 5**
22.50 Alors, heureux ? Entre l'amour et l'enfer. Graines de violence. Jamais sans mon chien. L'amour à l'épreuve. Invitée : Agnès Soral. **France 2**
0.45 Capital. Partis de rien. **M 6**

DOCUMENTAIRES

20.45 La Vie en face . La Bourse et la Vie. Traders. **Arte**
20.50 A la mémoire d'Anne Frank. **Odyssée**
21.35 La Grande Dépression. Le raz de marée. **La Chaîne Histoire**
21.35 L'Histoire du mandat.[2/2]. **Planète**
21.35 Thema. Guggenheim, un rêve américain. Une merveille pour Bilbao, le Guggenheim. Peggy Guggenheim. **Arte**
21.45 Hiroshima, les dix secondes fatales. **Odyssée**
22.00 Paul Morand. [2/4]. **Histoire**
22.30 La Vie du bon côté. **Planète**
22.45 La Terre en question. Mauvaise terre,mauvaise récolte. **Odyssée**
23.00 La République est morte à Diên Biên Phû. [1/2]. **Planète**
23.05 Biographie. H. Norman Schwarzkopf. **La Chaîne Histoire**
23.35 Ache Lhamo, l'opéra tibétain en exil. **Odyssée**
23.45 Le Grand Jeu, URSS - EU. [1/6]. 1917 - 1938 : Les raisins de la colère. **Histoire**
0.45 Corpus Christi. Judas. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

20.40 Football. Coupe de la Ligue. Demi-finale : Lyon - Nantes. **France 2**

MUSIQUE

21.00 Les Planètes, de Holst. Lors du festival des Prom's de la BBC. Par le Philharmonia Orchestra, dir. Bernard Haitink. **Muzzik**
22.00 Francisco Guerrero. Lors du Festival des cathédrales de Picardie. Par le quatuor vocal La Colombina. **Mezzo**
23.00 Kenny Werner Trio. **Muzzik**
23.15 La Belle Hélène. Opéra d'Offenbach. Par le Chœur et l'Orchestre des musiciens du Louvre, dir. Marc Minkowski. **Mezzo**
0.35 Charles Lloyd and Friends. Lors du festival Jazz à Vienne. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.45 La Fugitive. Rachel Samuels ○. **TF 6**
22.05 Mary de Cork. Robin Davis. **Festival**
22.20 Enquête à San Francisco. John Langley. **TSR**
23.05 Un monde meilleur. Laurent Dussaux ◌. **M 6**
23.30 L'Envol de Gabrielle. Beeban Kidron ○. **Festival**

SÉRIES

19.20 Hill Street Blues. Quelle chance ◌. **Monte-Carlo TMC**
20.40 Psi Factor. Mutations ◌. **Série Club**
20.45 Invasion planète Terre. Rédemption ○. **13ème RUE**
20.50 Ally McBeal. Without a Net (v.o.) ◌. **Téva**
21.25 The Crow, Stairway to Heaven. Cas de conscience ○. **Série Club**
21.30 That 70's Show. Red voit rouge (v.o.) ◌. **Canal Jimmy**
22.45 Twin Peaks. Episode n°26 (v.o.). **13ème RUE**
0.00 Les Chroniques de San Francisco. [7/12] (v.o.). **Téva**

FILMS

14.10 Le Vandale ■ ■
Howard Hawks, William Wyler et Richard Rosson (Etats-Unis, 1936, 100 min) ◌. **Cinétoile**
15.25 La Secte du Lotus blanc ■ ■
Tsui Hark (Hongkong, 1992, 105 min) ○. **Canal + Vert**
16.15 Little Buddha ■ ■
Bernardo Bertolucci (France - Grande-Bretagne, 1993, v.o., 135 min) ◌. **Ciné Cinémas 3**
17.05 Il était une fois en Amérique ■ ■
Sergio Leone (Etats-Unis, 1984, 220 min) ◌. **Cinéfaz**
18.15 Regarde les hommes tomber ■ ■
Jacques Audiard (France, 1993, 105 min) ○. **TV 5**
20.30 Les Nerfs à vif ■ ■
Martin Scorsese (Etats-Unis, 1991, 125 min) ◌. **Ciné Cinémas 2**
20.45 La Nuit de l'iguane ■ ■
John Huston (Etats-Unis, 1964, 120 min). **TCM**

22.35 La ville qui chante ■
Carmine Gallone. Avec Brigitte Helm, Jan Kiepurc (Allemagne, 1930, v.o., 95 min) ◌. **Ciné Classics**
22.40 La Valse de l'empereur ■ ■
Billy Wilder (Etats-Unis, 1948, v.o., 105 min) ◌. **Ciné Cinémas 3**
23.00 Le Diable au corps ■ ■
Marco Bellocchio (France - Italie, 1986, v.o., 115 min) ◌. **Cinéfaz**
0.10 Laura ■ ■ ■
Otto Preminger (Etats-Unis, 1944, v.o., 85 min) ◌. **Cinétoile**
0.40 La Fille du désert ■ ■
Raoul Walsh (Etats-Unis, 1949, 95 min). **TCM**
0.55 Les Trois Visages de la peur ■ ■
Mario Bava (Italie - France, 1963, v.o., 85 min) ◌. **Cinéfaz**
1.30 La Secte du Lotus blanc ■ ■
Tsui Hark (Hongkong, 1992, v.o., 110 min) ○. **Canal +**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

16.40 Les Dessous de Palm Beach.
17.35 Sunset Beach.
18.25 et 1.25 **Exclusif.**
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Trafic d'influence Film. Dominique Farrugia ◌.
22.40 Le Temps d'un tournage.
22.45 Ciel mon mardi !
1.00 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

17.00 Des chiffres et des lettres.
17.35 Viper ◌.
18.25 Union Libre.
19.15 Qui est qui ?
19.45 Un gars, une fille.
19.55 Journal, Météo.
20.40 Football. Coupe de La Ligue. Lyon - Nantes.
22.50 Alors, heureux ?
0.15 Journal, Météo.
0.40 Clicomédie.

FRANCE 3

16.30 MNK.
17.35 A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour. *Comédienne*, d'Anne Martin-Fugier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.55 Un an de plus. L'équipe de football de Calais. Viviane Wade, Première dame du Sénégal.
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 La Dérobade ■ Film. Daniel Duval. ○.
1.15 Libre court. *La Visite.* José Alcala

CANAL +

16.25 Voyous, voyelles Film. Serge Meynard ◌.
► En clair jusqu'à 19.00
18.00 Downtown ◌.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.35 La Coupe ■ Film. Khyentse Norbu ◌.
22.10 Mon ami Joe Film. Ron Underwood (v.o.) ◌.
0.00 La Fausse Suivante ■ Film. Benoît Jacquot ◌.

ARTE

19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO. Un pont vers l'Orient.
20.45 La vie en face. Traders.
21.35 Thema. Guggenheim, l'empire de l'art.
21.36 Guggenheim, un rêve américain.
22.55 Une merveille pour Bilbao, le Guggenheim.
23.40 Peggy Guggenheim.
0.25 Pour ou contre le modèle Guggenheim.
0.45 Corpus Christi. Judas.

M 6

17.55 Highlander ◌.
18.55 Buffy contre les vampires ◌.
19.50 I-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer ◌.
20.40 E = M 6 Découverte.
20.50 Ces sectes qui nous menacent.
23.05 Un monde meilleur. Téléfilm. Laurent Dussaux ◌.
0.45 Capital.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Perspectives contemporaines. Pour la défense des écritures contemporaines.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Parlez-vous cheveux ?
0.05 Du jour au lendemain. Peter Stamm (*Verglas*).
0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal. Invités : Marie-Ange Martin et ses musiciens de jazz ; Cinq de Cœur, groupe vocal.
22.00 Jazz, suivez le thème. Never Let Me Go.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne. Art Orchestral. Œuvres de Haeth, Répécaud et Koskowitz, Kamlyama, Andriessen.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. Henri Dutilleux, témoin d'un siècle musical (n°1). Œuvres de Dutilleux, Stravinsky, Berg, Bartok, Honegger, Messiaen, Britten, Alain, Hersant.
22.55 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Mozart, Schubert.

Le Monde TELEVISION

Arte

20.45 Traders
Le deuxième film de la collection « La Bourse et (?) la Vie » initiée par T. Garrel et P. Ominetti, de l'unité documentaire d'Arte, nous fait rencontrer les traders, dont l'activité permanente est la spéculation. A l'issue de ce film, on a envie de dire au téléspectateur de s'attacher aux hommes et à leur côté parieur comme si les sommes avec lesquelles ils jonglent n'avaient pas vraiment de réalité.

Arte

21.36 Rêves de titans
Guggenheim, pour les maîtres de Thema, c'est l'empire de l'art. L'émission consacrée à la saga du musée basque en est la meilleure preuve. Ainsi, l'architecture se raconte aisément, puissamment aidée par la réalisatrice Anne Linsel. Les images sont justes et sensuelles, toujours pertinentes, pour le néophyte comme pour le professionnel. Elles font même oublier l'air de Droopy qu'arbore le directeur du Guggenheim.

Ciné Classics

22.35 La ville qui chante ■
En vacances sur les bords de la mer Tyrrhénienne, Brigitte Helm (Claire Landshoff), jeune veuve viennoise à l'allure fatale, donne la réplique à Jan Kiepura (Giovanni Cavallone) dont elle se toque et le ramène à Vienne pour en faire un grand chanteur. Dans ce film de Carmine Galline (1930), plus que la mise en scène fonctionnelle, c'est le peu banal couple vedette qui retient l'attention.

MERCREDI 11 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

20.50 et 1.00 Le Club. Comprendre notre cerveau. **LCI**
21.00 Le Marché de la drogue. **Forum**
22.00 Traduction littéraire, fidélité ou trahison ? **Forum**
23.00 Fertiliser les déserts. **Forum**

MAGAZINES

14.15 Envoyé spécial. Les peines de la honte. Les dégazages en mer. *P-s* : La femme du président. **TV 5**
17.00 Les Lumières du music-hall. Michel Legrand. Patricia Kaas. **Paris Première**
17.20 CD' aujourd'hui. Invités : Fonky Family. **France 2**
18.15 Union libre. **TV 5**
18.30 L'Invité de PLS. François Loncle. **LCI**
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Samuel Le Bihan ; Michèle Bernier. **Canal +**
19.30 et 0.05 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.15 Faits divers. Gens sans terre. **RTBF 1**
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Un vivant qui passe. **Arte**
20.55 Combien ça coûte ? Administration, quand tu nous tiens ! **TF 1**
22.30 Ça se discute. Peut-on accepter l'adultère au nom de l'amour ? Avec Maître Paul Lombard. **France 2**
23.20 Les Dossiers de l'Histoire. La légende du Paris-Roubaix. **France 3**
0.00 Le Club. Avec Claude Jade. **Monte-Carlo TMC**
0.30 La Route. Invités : Christophe Malavoy ; Philippe Faure-Brac. **Canal Jimmy**
1.00 Des mots de minuit. Invité : Philippe Genty ; Philippe Descola. **France 2**

DOCUMENTAIRES

18.05 Le Monde des animaux. L'Univers merveilleux des oiseaux. [3/26]. **La Cinquième**
19.00 Connaissance. Si les bêtes pouvaient parler. [2/4]. Des pensées, des calculs et des rêves. **Arte**
19.00 Biographie. Eleanor Roosevelt, un esprit agité. **La Chaîne Histoire**
19.30 A la mémoire d'Anne Frank. **Odyssée**
20.00 Hollywood Backstage 25. Les coulisses de l'industrie du rêve. **Ciné Classics**
20.05 Ed Sullivan's Rock'n'Roll Classics. Top Hits of 1970. **Canal Jimmy**
20.15 360°, le reportage GEO. Les Dernières Sirènes. **Arte**
20.20 La Forêt océanique. **Odyssée**
20.45 Les Grandes Batailles. La guerre franco-prussienne. **La Chaîne Histoire**
21.00 Le Grand Jeu, URSS - EU. [2/6]. 1938-1945 : La grande alliance. **Histoire**
21.30 Les Mystères de l'Histoire. Cannibalisme, le premier des tabous. **La Chaîne Histoire**
21.35 W.E.B. DuBois, le premier activiste noir américain. [2/2]. **Planète**
21.55 Musica. Le Silence des anges. Les chants orthodoxes. **Arte**
22.00 Le Fantôme de la place Rouge. **Histoire**
22.15 Civilisations. L'honneur et le sang aux premiers Jeux olympiques. **La Chaîne Histoire**
22.35 Bolivie, en lutte pour la coca. **Planète**
23.05 Biographie. Malcolm X. **La Chaîne Histoire**
23.25 Pologne, la résurrection des épaves. **Planète**
23.30 Profil. Jacques Dupuis, architecte. **Arte**
23.50 La Première Guerre mondiale. [2/12]. La guerre terroriste. **La Chaîne Histoire**
0.00 Sur la piste du crime. [2/3]. **TSR**
0.35 Corpus Christi. Pâque. **Arte**
0.40 Les Mystères de l'Histoire. La bombe nazie. **La Chaîne Histoire**

SPORTS EN DIRECT

14.45 Cyclisme. Gand - Wevelgem. **Eurosport**
20.40 Football. Coupe de la Ligue. Demi-finale. Monaco - Niort. **France 3**

DANSE

21.00 La Mentira. Chorégraphie de Wim Vandekeybus. Par la compagnie Ultima Vez. Musiques de Charo Calvo, Carlo Verano et Peter Vermeesch, interprétées par Charo Calvo, Carlo Verano et X-Legged Sally. **Muzzik**
23.45 Casse-Noisette Circus. Chorégraphie de Jean-Christophe Maillot. Musique de Tchaïkovski. Par les ballets de Monte-Carlo L'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. David Garforth. Avec Nathalie Léger (Marie), Francesco Nappa (Fritz), Paola Cantalupo (la mère). **Mezzo**

MUSIQUE

18.50 Bianca Castafiore, le récital. Par l'Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine, dir. Jacques Blanc. **Mezzo**
21.00 Classic Archive. Avec Leonid Kogan, violon ; Elisabeth Guilels-Kogan, violon ; Andreï Mytnyk, piano ; Walter Naum, piano. **Mezzo**
21.55 Papa John Creach Quartet. En 1998. **Muzzik**
22.00 Les Voix de Dieu. Par les Gnawa, Maroc ; les chanteuses a capella de l'ensemble Angelité, Bulgarie ; etc. **Mezzo**
22.25 Jazz trios. Avec Eberhard Weber, chant ; Rainer Brüninghaus, piano ; Herb Robertson, trompette. **Muzzik**
23.25 Nice Jazz Festival 2000 (programme 4). Avec Jean-Jacques Milteau,harmonica ; Shemekia Copeland, chant. **Muzzik**
0.25 Jazz à Vienne 99. Avec Milton Nascimento. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

18.00 La Milliardaire. Jacques Ertaud [1/3]. **Festival**
20.45 Une erreur de jeunesse. Nancy Malone. **RTL 9**
20.45 Les Intrépides. Henri Charr. **TF 6**
20.50 L'Occasionnelle. Diane Bertrand. ○. **M 6**
22.15 Chasseurs d'écume. Denys Granier-Deferre [1/3] ◌. **TV 5**
22.25 La Poupée sanglante. Marcel Cravenne [2/3]. **Festival**
22.30 Arc de Triomphe. Waris Hussein. ◌. **Téva**
23.20 Un subtil parfum de scandale. Rodney McDonald ◌. **TF 6**

SÉRIES

17.55 Friends. Celui qui ne pouvait pas pleurer ◌. **France 2**
19.20 Hill Street Blues. Le fantôme ◌. **Monte-Carlo TMC**
20.00 La Vie à cinq. La première fois ◌. **Téva**
20.15 Friends. Celui qui a des problèmes de frigo ◌. **RTL 9**
20.50 Madame la proviseur. Le Secret de polichinelle. **France 2**
21.00 Star Trek, Deep Space Nine. Le sacrifice des anges ◌. **Canal Jimmy**
21.25 Profiler. La femme idéale ○. **Série Club**
21.35 Gabriel Bird, profession enquêteur. Le monde à l'envers. **13ème RUE**
22.05 Le Club des Cinq. **Disney Channel**
22.25 New York District. Déclaration de guerre (v.o.). Don d'organe (v.o.). **13ème RUE**
22.45 Les Soprano. Suspicion ○. **Canal Jimmy**
0.20 Sex and the City. Le grand amour ○. **M 6**

FILMS

13.05 Tout feu tout flamme ■ ■
Jean-Paul Rappeneau (France, 1981, 105 min) ◌. **Cinétoile**
14.50 Reds ■ ■
Warren Beatty (Etats-Unis, 1981, 190 min) ◌. **Cinétoile**
15.00 Zanzibar ■ ■
Christine Pascal (France - Suisse, 1988, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
16.20 La Lectrice ■ ■
Michel Deville (France, 1988, 100 min) ○. **Festival**
18.00 Manhattan ■ ■ ■
Woody Allen (Etats-Unis, 1979, 95 min) ◌. **Cinétoile**
18.25 Elle court, elle court, la banlieue ■ ■
Gérard Pirès (France, 1972, 90 min) ◌. **Cinéfaz**
18.30 Les Nerfs à vif ■ ■
Martin Scorsese (Etats-Unis, 1991, v.o., 125 min) ◌. **Ciné Cinémas 3**
19.15 Les Keufs ■ ■
Josiane Balasko (France, 1987, 105 min) ◌. **Cinéstar 2**
20.45 Minuit dans le jardin du bien et du mal ■ ■ ■
Clint Eastwood (Etats-Unis, 1998, v.o., 155 min) ◌. **Cinéfaz**
21.00 La Rivière ■ ■
Mark Rydell (Etats-Unis, 1984, v.o., 120 min) ○. **Ciné Cinémas 3**

21.00 La Fidélité ■
Andrzej Zulawski. Avec Sophie Marceau, Pascal Greggory (France, 1999, 165 min) ○. **Canal +**

21.30 La Peau douce ■ ■ ■
François Truffaut. Avec Françoise Dorléac, Jean Desailly, Daniel Ceccaldi (France, 1964, 115 min) ◌. **Ciné Classics**
22.05 Les Géants ■ ■
Sam Miller (Grande-Bretagne, 1997, 90 min) ◌. **Cinéstar 1**
22.10 La Truite ■ ■
Joseph Losey (France, 1982, 100 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
0.15 Poil de Carotte ■ ■ ■
Julien Duvivier (France, 1932, 85 min) ◌. **Cinétoile**
1.00 Land and Freedom ■ ■
Ken Loach (GB - Esp. - All., 1994, 110 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
1.05 La Valse de l'empereur ■ ■
Billy Wilder (Etats-Unis, 1948, v.o., 105 min) ◌. **Ciné Cinémas 3**
1.30 L'Enfant sauvage ■ ■
François Truffaut (France, 1969, 80 min). **Arte**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.50 Le Clan du bonheur.
15.45 Cœurs rebelles ◌.
16.40 Alerte Cobra.
17.35 Sunset Beach.
18.25 et 0.40 **Exclusif.**
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Combien ça coûte ? Administration, quand tu nous tiens !
23.10 Confessions intimes.
1.10 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.45 Derrick ◌.
15.50 Tiercé.
16.00 En quête de preuves.
16.50 Un livre.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.25 Premier rendez-vous.
17.55 Friends ◌.
18.20 Tutti frutti.
19.10 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
19.55 et 20.45 **Tirage du Loto.**
20.00 Journal, Météo.
20.50 Madame la proviseur. Le Secret de polichinelle.
22.30 Ça se discute. Peut-on accepter l'adultère au nom de l'amour ?
0.35 Journal, Météo.
1.00 Des mots de minuit.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix.
15.00 Desperado.
16.30 MNK, A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tous égaux.
20.40 Football. Coupe de la Ligue. Monaco - Niort.
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 Les Dossiers de l'Histoire. La légende du Paris-Roubaix. Documentaire. Emmanuel Descombes.
0.10 La Loi de Los Angeles. La tension monte.
0.55 Qui est la victime ?

CANAL +

13.45 H ◌.
14.10 Mes pires potes ◌.
14.30 A la Une.
14.35 2267, ultime croisade ◌.
15.20 Surprises.
15.30 Falcone contre Cosa Nostra. Téléfilm. Ricky Tognazzi ○.
17.10 Surprises.
17.15 Chris Colorado ◌.
► En clair jusqu'à 20.35
18.00 Downtown ◌.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.35 Le Journal du cinéma.
21.00 La Fidélité ■ Film. Andrzej Zulawski ○.
23.45 Comportements troublants Film. David Nutter ◌.
1.10 Partir avec National Geographic. Grand requin blanc sous surveillance ◌.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 et 18.35 **Le Journal de la santé.**
14.05 Les Aventuriers de l'Egypte ancienne.
14.35 Derniers paradis sur Terre. Madagascar, un monde à part ◌.
15.30 Eléments déchaînés. Raz-de-marée et tempête.
16.00 T.A.F.
16.30 En juin, ça sera bien.
17.35 100 % question 2e génération.
18.05 Le Monde des animaux.
18.55 Météo.
19.00 Connaissance.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO. Les Dernières Sirènes.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Un vivant qui passe.
21.55 Musica. Le Silence des anges. Les chants orthodoxes.
23.30 Profil. Jacques Dupuis, architecte.
0.35 Corpus Christi. Pâque.
1.30 L'Enfant sauvage ■ ■ Film. François Truffaut.

M 6

13.30 M6 Kid ◌.
17.00 Fan de. Spécial Backstreet Boys.
17.25 Rintintin junior ◌.
17.55 Highlander ◌.
18.55 Buffy contre les vampires ○.
19.50 I-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer ◌.
20.40 Jour J.
20.50 L'Occasionnelle. Téléfilm. Diane Bertrand ○.
22.35 Surveillance rapprochée Film. Rodney McDonald ◌.
0.20 Sex and the City. Le grand amour ○.
0.50 Wolff, police criminelle. Au nom du père ◌.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction 30. *Lumière et ténèbres,* de Dominique Sigaud.
21.00 Mesures, démesures. Les 8es victoires de la musique classique et du jazz.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Le vertige de l'ombre.
0.05 Du jour au lendemain.
0.40 Chansons dans la nuit.
1.00 Les Nuits.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert Euroradio. Par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, dir. Valery Gergiev. Œuvres de Mahler.
22.00 Jazz, suivez le thème. Once I Loved.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne. Œuvres de Jodlowski, Schwarz et Ouzounoff, Bates et Brudford, Jamaux.

RADIO CLASSIQUE

20.40 Les Rendez-vous du soir. La Passion selon Saint Matthieu. Opéra de Bach. Par la Schola Cantorum Cantate Domino, dir. Michaël Ghljs et le Chœur et l'Orchestre de la chapelle royale, dir. Philippe Herreweghe.
23.25 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Bach, Vivaldi.

Le Monde TELEVISION

France - Musiques

12.35 C'était hier : Dietrich Fischer-Dieskau
Sa voix est reconnaissable entre toutes, une voix d'homme moderne, de baryton qui chanta les grands airs de la culture germanique mais fut aussi et surtout un des artisans du Lied et de la *Hausmusik*, cette musique domestique offerte aux notables. Sans rival sur le plan discographique, ce baryton permit aussi de découvrir *Lulu* et *Wozzek*. Du lundi au vendredi.

Arte

20.45 Les Mercredis de l'Histoire
Le magazine présenté par Alexandre Adler projette ce soir un documentaire de Claude Lanzmann intitulé « *Un vivant qui passe* » et consacré à Maurice Rossel. Celui-ci fut, en 1943, le seul délégué du Comité international de la Croix-Rouge qui ait pu inspecter Auschwitz, puis le « ghetto modèle » qu'était censé être le camp de Theresienstadt pour la machine de mort nazie.

M 6

20.50 L'Occasionnelle
Ce téléfilm de Diane Bertrand ouvre le dossier noir de la prostitution occasionnelle. Il évoque le dérapage progressif vers la prostitution d'une jeune femme criblée de dettes, abandonnée par son compagnon et confrontée à l'incompréhension de sa famille. L'interprète principale – Nathalie Boutefeu –, est remarquable, et l'univers bien observé, malgré des lenteurs et une fin affligeante de banalité.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
◌ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
◌ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
◌ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'oeuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Le Monde

MERCREDI 11 AVRIL 2001

Dur comme pluie

par Pierre Georges

ON AURA tout essayé. Tout tenté. Tout fait. Pour échapper à cela, on aurait et on a parlé de n'importe quoi. Même des pigeons. Même de Tapie. Même de la Cour d'Angleterre.

Mais l'esquive n'évite pas le lieu commun du chroniqueur. Et puisque enfin il faut y aller allons-y bravement ! Il pleut ! Il pleut jour et nuit, soir et matin. Il pleut à l'ouest comme à l'est, au nord comme au sud. Il pleut en février, en mars et en avril. Il pleut, sauf votre respect, comme vache folle qui pisse.

Qu'est-ce qu'on fait aujourd'hui ? Il pleut. Demain ? Il pleut. Qu'est-ce qu'on mange ? Il pleut. Comment ça va ? Il pleut. Il pleut sur la ville, il pleut sur les campagnes. Tenez, pour dire, il pleut même sur la pluie, m'en remettrez une couche !

Ah mon bon monsieur, quelle époque que la nôtre ! Un vrai dérèglement climatique, comme il en est des sens, une pluviométrie compulsive, frénétique, record. Si les grimoires de la Météorologie nationale échappent au naufrage, ils diront et ils disent que, de mémoire de mesureur de millimètres d'eau tombés et empilés, il faut remonter à 1873 pour que Paris ait connu semblable et permanente douche. 1873 ! Qui était président ? Gagné ! Mac-Mahon ! Edme Patrice, Maurice, le maréchal des pluies et inondations !

Que d'eau, que d'eau ! Et le moral qui va avec, un moral dans les chaussettes, dans les bottes, dans les cuissardes. Un moral bien dépressif, bien gris. O bruit doux de la pluie par terre et sur les toits. Merci, Verlaine, mais ce n'est plus un printemps de poète, et nous voyons venir le moment où, sous les mains expertes des sages-femmes en colère, nos chers petits naîtront, sages et prévoyants, les pieds palmés.

Cette cabale météorologique – à propos qu'est devenu l'anticyclone des Açores, ce déserteur, ce fugitif, ce fantomatique farceur perdu de vue dans l'ailleurs ? – nous tape sur le système. Nous fait maudire le Texan Bush, fauteur d'effet de serre. Nous laisse les idées en état de catastrophe naturelle et le mental en zone sinistrée.

Pour dire, il pleut tant qu'il pleut même des rumeurs. Là-haut en baie de Somme, en bain de Somme, les gens sont tellement déprimés, submergés, pris entre ciel et sous-terre, entre rafales de pluie et vomissements de nappe phréatique overdosée, qu'ils ne savent plus qui maudire. Donc ils maudissent Paris, capitale des pluies et méfaits humides, suspectée de déverser son trop-plein d'eau par une jacobine machination. Les grandes eaux de la capitale seraient ainsi envoyées de Seine en Somme à la façon désinvolte et leste d'un pot de chambre vidé chez le voisin.

C'est impossible. Physiquement impossible. Il n'empêche. Ils le croient dur comme fer, dur comme pluie. Et voici que la rumeur enfle. Que Lionel Jospin, venu témoigner sa sollicitude et sa solidarité aux Picards, s'est fait insulter comme fauteur de pluie et d'inondations.

Il pleut. Et plus encore sur la Jospinie. Il a plu récemment des maires de droite. Il pleut du social. Il pleut pluriellement. Et voyez comme tout cela finit par peser sur le moral de chacun. Qui s'est offert une colère homérique et déplacée contre les journalistes, fauteurs de nuages, sinon le Jospin des pluies ?

Les prévisions de croissance en Allemagne pour 2001 ramenées de 2,7 % à 2,1 %

Le taux de chômage devrait atteindre 8,7 % cette année, au lieu des 8,5 % prévus à l'automne

BERLIN
de notre correspondant

La croissance en 2001 ne sera pas de 2,7 % comme prévu à l'automne 2000, mais de 2,1 % en Allemagne. C'est le pronostic délivré, mardi 10 avril par les six instituts de conjoncture allemands lors de la présentation de leur rapport de printemps, alors que le gouvernement de Gerhard Schröder table encore officiellement sur 2,75 %. Pour 2002, les instituts ne prévoient qu'une croissance limitée à 2,2 %.

Pour expliquer la révision à la baisse de leurs prévisions, les experts notent que la demande intérieure allemande a été *« plus affectée que prévu par le choc pétrolier »*, *« la conjoncture aux Etats-Unis s'est refroidie plus qu'attendu à l'automne de l'année dernière. Cela a conduit à une diminution des prévisions d'exportation et à une détérioration du climat des affaires »*. Toutefois, *« les instituts continuent d'estimer qu'il n'y aura pas d'affaiblissement prolongé de la conjoncture ni même une récession »*.

Le ralentissement remonte à l'année dernière. *« L'essor conjoncturel est arrivé à son terme au deuxième semestre 2000. L'utilisation des capacités de production n'a plus progressé, elle a même reculé. Dans l'industrie, les prises de commandes et la production étaient en croissance, mais le climat des affaires s'est détérioré sensiblement »*. Conséquence immédiate, depuis janvier le chômage est reparti à la hausse. *« Le refroidissement de la conjoncture se répercute sur le marché du travail. Depuis le début 2001, le nombre des emplois croît à peine »*, notent les instituts, qui ont revu, dans ce domaine aussi, leurs prévisions à la baisse : le taux de chômage devrait atteindre 8,7 % en 2001, et non pas 8,5 % comme prévu à l'automne, et 8,2 % en 2002, après 9,2 % en 2000.

Les instituts appellent à la poursuite de la modération salariale. *« Les accords de hausses salariales modérées de l'an dernier ont contribué significativement à la remontée de l'emploi et à la limitation de la pression sur les prix »*. Ils demandent la poursuite de cette politique. Pour permettre de créer des emplois, les salaires doivent légèrement moins augmenter que la productivité.

Pour réagir au ralentissement, les économistes en appellent à une baisse des taux d'intérêt, alors qu'ils prévoient pour 2001 un taux d'inflation de 2,1 %, contre 1,9 % en 2000. Certes, les instituts estiment que la Banque centrale européenne doit continuer de fonder sa politique monétaire sur deux piliers, l'évolution de la masse monétaire et une série d'indicateurs qui lui permettent de prévoir l'inflation. Mais *« ces deux piliers indiquent que les risques pour la stabilité des prix vont se réduire. Pour ne pas donner de faux signal concernant la stabilité des prix, la détente monétaire ne peut être que modeste. Les instituts estiment qu'une baisse de 0,5 point des taux directeurs serait justifiée »*.

> Les économistes appellent le gouvernement à « laisser jouer les stabilisateurs automatiques »

La réforme fiscale entrée en vigueur début janvier doit soutenir la demande intérieure. Les économistes, qui prévoient que les déficits publics devraient atteindre 1,7 % du produit intérieur brut en 2001, appellent le gouvernement à *« laisser jouer les stabilisateurs automatiques »*. *« Cela veut dire qu'il ne doit pas y avoir de programme supplémentaire de dépenses pour stimuler la demande. Mais il n'y a pas non plus de raison d'économiser plus ou d'augmenter les prélèvements, parce que les déficits publics sont plus élevés que ce que l'on attendait il y a quelques mois, à cause de la conjoncture »*. Les instituts conseillent d'ailleurs au gouvernement de moins se focaliser sur les déficits publics que sur l'évolution à moyen terme des dépenses.

Arnaud Leparmentier

Eva Joly a dépêché des policiers auprès de M. Le Floch-Prigent, à l'hôpital Cochin

UN MALAISE a saisi médecins et policiers après l'irruption, dans la soirée du vendredi 6 avril, de trois membres de la brigade financière dans la chambre de Loïk Le Floch-Prigent à l'hôpital Cochin (14e arrondissement de Paris), où il a été admis dans le service de dermatologie du professeur Jean-Paul Escande. Dépêchés par la juge d'instruction Eva Joly, les enquêteurs avaient reçu l'ordre de saisir le passeport et la carte d'identité de l'ancien PDG d'Elf-Aquitaine, quelques heures après que la magistrate eut décidé de modifier le contrôle judiciaire auquel il est astreint. Mis en examen à de nombreux titres dans l'enquête sur l'affaire Elf, M. Le Floch-Prigent avait été incarcéré durant six mois, en 1996. Il avait obtenu, deux ans plus tard, l'autorisation de voyager à l'étranger pour les besoins de ses activités professionnelles.

Souffrant de longue date d'une grave affection de la peau, l'ex-PDG d'Elf a été hospitalisé le 30 mars, alors qu'il avait été une nouvelle fois convoqué par les juges pour le 4 avril. Il semble que sa défection ait provoqué l'ire de Mme Joly, qui avisa les avocats de M. Le Floch-Prigent par télécopie, le 6 avril, de la confiscation de ses documents d'identité. Son ordonnance interdit à ce dernier de quitter la France et justifie cette décision par l'*« inquiétude »* que pourrait éprouver M. Le Floch-Prigent depuis l'arrestation d'Alfred Sirven, suggérant sans l'évoquer un risque de fuite.

Outre la colère de l'entourage de M. Le Floch-Prigent, l'incident a suscité la gêne au sein de la police judiciaire parisienne et l'étonnement du corps médical. *« Je peux comprendre l'interrogation des juges, mais la prudence s'impose*, a déclaré au *Monde* le professeur Escande, mardi matin 10 avril. *S'ils veulent s'assurer que l'hospitalisation n'est pas un prétexte, il y a d'autres moyens que d'envoyer la police comme un éléphant dans un magasin de porcelaine. »* Les policiers ayant été accompagnés au chevet de M. Le Floch-Prigent par un responsable de l'hôpital sans que lui-même eût été prévenu, M. Escande a écrit à la direction de l'établissement pour l'interroger sur *« les limites des prérogatives d'un chef de service »*. *« Je ne souhaite pas dramatiser*, explique-t-il, *mais je veux que l'on précise les responsabilités. C'est aussi l'intérêt des juges : si un tel incident entraîne des conséquences médicales, vers qui se retournera-t-on ? »*

Les défenseurs de l'ex-PDG d'Elf, Mes Olivier Metzner et Pierre-François Veil, ont interjeté appel, lundi, du nouveau contrôle judiciaire infligé à leur client. Conseiller du président tchadien Idriss Deby pour les questions pétrolières, M. Le Floch-Prigent est aussi l'un des associés – avec l'ex-général Jeannou Lacaze, l'industriel controversé Michel Coencas et le journaliste-homme d'affaires Marc Francelet – d'une petite compagnie française, Tanker Oil, qui s'efforce d'exploiter des puits de pétrole en Irak, dans l'espoir d'une levée de l'embargo imposé par l'ONU.

Hervé Gattegno

DÉPÊCHES

■ **LONDRES : la Haute Cour de Londres** a décidé, lundi 9 avril, que les petites jumelles américaines « achetées » à deux reprises via Internet ne seront pas restituées à leurs parents d'adoption britanniques, mais retourneront aux Etats-Unis. Les deux petites filles, nées en juin 2000 aux Etats-Unis dans l'Etat du Missouri, vont retourner dans cet Etat et seront confiées à un nouveau couple adoptif avant qu'un tribunal ne décide de leur sort sur place. – *(AFP.)*

■ **LONDRES : le premier épicier britannique** traduit en justice pour son refus obstiné d'abandonner les mesures impériales au profit du système métrique a été condamné, lundi 9 avril, à six mois de prison avec sursis par un tribunal de Sunderland (Nord-Est). – *(AFP.)*

Tirage du *Monde* daté mardi 10 avril 2001 : 512 640 exemplaires. 1-3

Le Monde
INTERACTIF
LES NOUVELLES TECHNOLOGIES | interactif.lemonde.fr | MERCREDI 11 AVRIL 2001

PORTRAIT
Jean-Pierre Hartmann invente des créatures alliant perfection mécanique et peur technologique.
P. IV

TECHNIQUES
Quatre technologies permettent de localiser les téléphones portables. Avec des degrés de précision et des coûts très variables.
P. VII

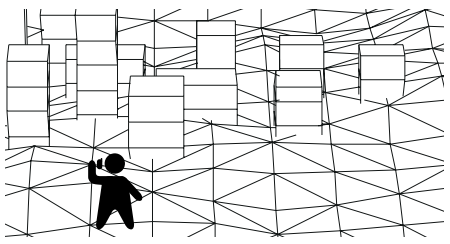

MÉTIERS
A la date butoir du 1er janvier 2002, les jeunes pousses devront se plier aux 35 heures. Un véritable défi en termes de management.
P. VIII

ENTREPRISES
Des petits projets déploient leurs services et gagnent de l'argent sur le Net, là où de grandes équipes échouent.
P. VI

BusinessWeek e.biz

CYBERCULTURE
Nouvelle étape de notre tour de France des cybervilles avec Lille, métropole de l'image numérique.
P. V

ENQUÊTE

Les newsletters, porte-voix planétaire

Les lettres d'information ont le vent en poupe. D'un côté, elles renforcent les liens au sein de communautés. De l'autre, elles offrent un support mieux ciblé aux publicitaires

SI L'ON n'y prend garde, elles peuvent rapidement devenir envahissantes. Et rythmer nos vies plus mécaniquement que ne le ferait un métronome. A l'heure des croissants, on guette, vaguement fébrile, l'horoscope et la météo du jour. Puis les gros titres de la presse en ligne. Vers midi, arrivent les dernières infos sportives. Et jusqu'au soir, ainsi, les heures s'égrènent au rythme des lettres de diffusion électroniques. Jusqu'à la dernière, qui sonne le glas du labeur, à 19 heures. *« Good Morning Silicon Valley ! »*. Le jour s'achève ici, il commence là-bas.

Le choix ne manque pas au grand kiosque électronique des lettres de diffusion. Pour tous, et pour tous les goûts. De toutes les périodicités. Aussi nombreuses que dissemblables. Humbles bulletins paroissiaux, petits mots entre amis, ou bien parutions nettement plus prestigieuses, bardées d'images, d'animations et de publicité, distribuées par un puissant site Web. Qui n'a pas sa newsletter ?

L'Internet ne l'a certes pas inventée. *« La reprographie et la micro-édition, dans les années 60, avaient déjà marqué la rencontre entre la technologie et une attente, celle d'une information plus ciblée, plus confidentielle et moins conventionnelle »,* rappelle Francis Balle, professeur de sciences politiques à l'université Paris-II, et auteur de *Médias et sociétés.* Le Réseau et le courrier électronique n'ont fait que donner à ce mode de communication un élan nouveau, et ont permis *« de faire mieux voyager des informations qui ne pouvaient pas circuler auparavant,* précise Francis Balle. *Or, une information qui ne circule pas n'est pas une information. »*

Associations et ligues de toutes sortes ne se sont donc pas privé de confier leurs manifestes à ces messagers modernes, moins coûteux et plus performants que les ronéotypes d'hier. Grâce à sa lettre, Attac (Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens) a ainsi pu mobiliser sans précédent pour remettre la taxe Tobin au menu de l'ONU. Info Conso OGM, reçue par quelque 13 000 abonnés, n'est pas étrangère au repli des industriels en matière d'organismes génétiquement modifiés, estime en tout cas Greenpeace France, son éditeur. *« La newsletter,* analyse encore Francis Balle, *permet de segmenter l'information, et de souder des communautés. Depuis qu'elle est électronique, elle établit également une relation de dialogue à l'échelle planétaire. »*

Segmentation et mondialisation. Deux mots qui ne peuvent par ailleurs que sonner juste aux oreilles des publicitaires. Les bannières des sites Web ne faisant plus – ou faisant moins – recette, les moyens d'attirer et de fidéliser les internautes n'ayant pas fait leurs preuves, la boîte aux lettres électronique apparaît encore comme le meilleur réceptacle du slogan publicitaire. *« L'avantage de la newsletter*, précise ainsi Pierre Calmard, directeur de Carat Multimédia, agence d'achat d'espaces publicitaires, *c'est que ce sont en principe les internautes qui en font la demande en s'abonnant. »*

Du coup, pour les annonceurs, le support présente bien des atouts. La connivence supposée entre la lettre et ses lecteurs permet de renforcer l'image et la notoriété d'un produit. Grâce aux liens hypertextes, elle est censée, en outre, générer du trafic sur le site Web. Le message, enfin, est mieux « ciblé », et les tarifs d'une bannière publicitaire dans une lettre d'information sont en moyenne deux fois plus élevés que sur un site, selon Pierre Calmard.

« La newsletter est un outil de fidélisation et de génération d'audience primordial », résume Philippe Richez, directeur du développement chez Benchmark Group, éditeur notamment du Journal du Net. Ce que Net2One, éditeur et diffuseur de newsletters francophone, traduit sur son site par ce singulier constat : *« La newsletter vous permet de rester en contact régulièrement avec vos internautes, de tisser avec eux une relation suivie, de connaître leurs attentes et, au final, de transformer cet internaute volatil en client fidèle. »*

Olivier Zilbertin

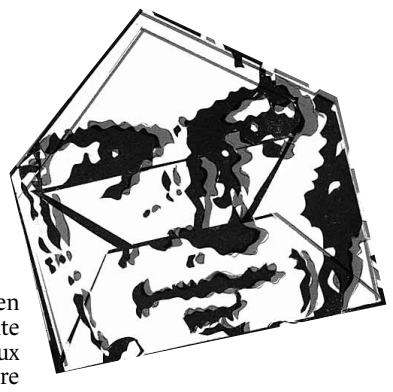

Grâce aux lettres d'information, les associations peuvent élargir leur audience et peser plus fortement sur les décideurs.

Lire page II

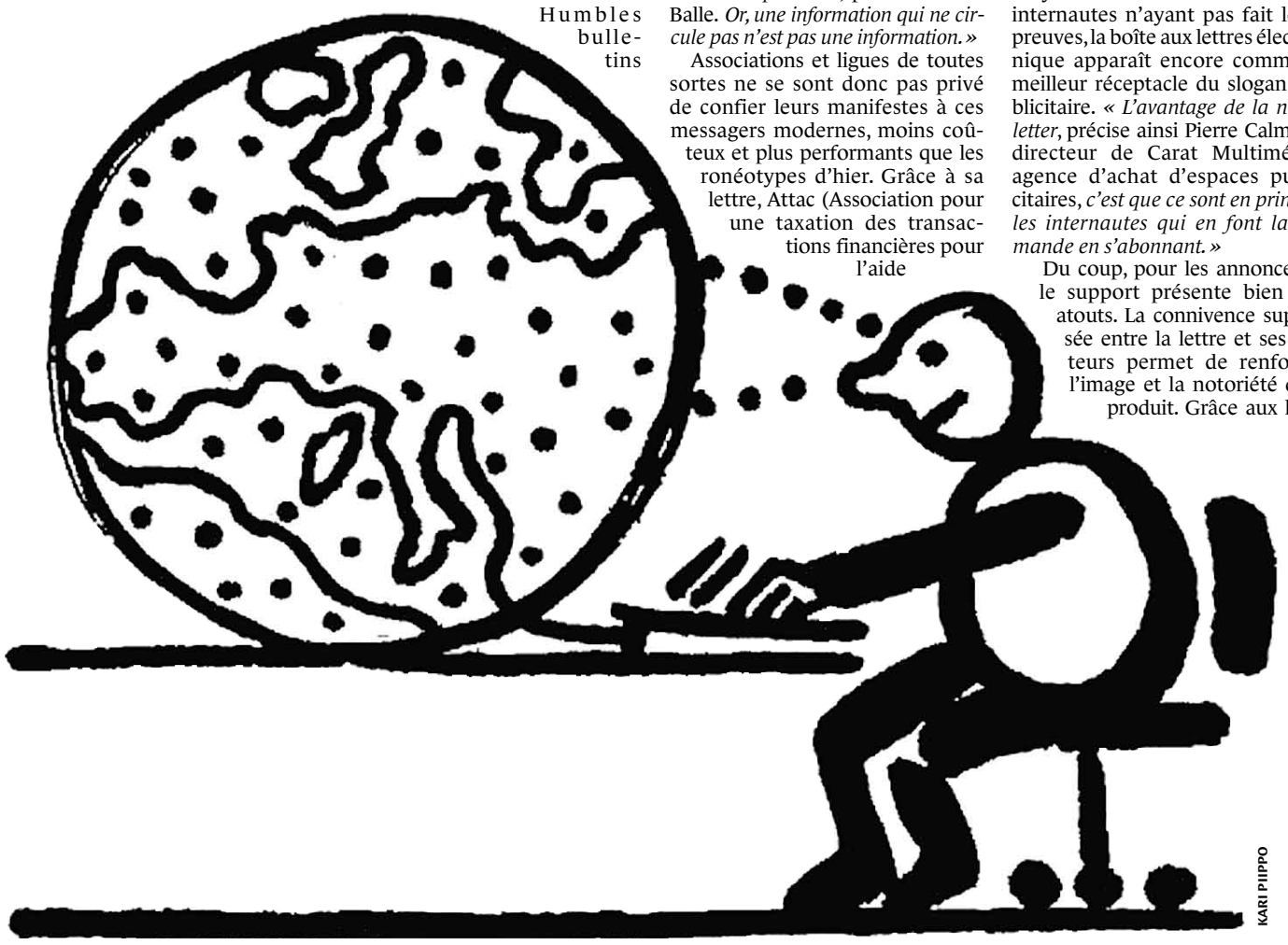

Plutôt confidentielles à leur début, certaines lettres d'information sont parvenues à se forger une solide notoriété dans l'univers des médias et de la politique.

PUBLICITÉ

ENQUÊTE

Le tremplin des associations

Depuis un peu moins de deux ans, de nombreuses ONG font de leur lettre d'information un outil de mobilisation, mais aussi un tremplin pour leur notoriété

« SEPT JOURS *pour sauver la taxe Tobin.* » Le 20 mars dernier, sous un mot d'ordre quelque peu grandiloquent, le courriel d'information d'Attac (Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens) exhortait ses abonnés à la protestation. Il s'agissait d'adresser un courrier électronique à l'un des responsables d'une commission de l'ONU chargée de réfléchir au financement du développement des pays les plus pauvres. « *La taxe Tobin,* plaident les responsables d'Attac, *qui* [...] *était l'élément essentiel et originel* [de cette commission], *disparaît dans un brouillard dans lequel on la distingue mal.* » Dès le lendemain, la boîte aux lettres électronique de la « cible » saturait.

« *Pendant une semaine, environ 1 500 messages par jour ont été adressés à la personne concernée* », raconte Laurent Jésover, responsable du bulletin d'Attac. Et s'il a fallu en passer par de plates excuses au fonctionnaire de l'ONU visé, le résultat de cette action, menée par le truchement d'une simple newsletter, est là. « *Très vite,* poursuit Laurent Jésover, *nous avons reçu l'assurance des Nations unies que la taxe Tobin ne serait pas écartée des discussions.* »

La cas d'Attac n'est pas isolé, tant s'en faut. Pour nombre d'associations et d'organisations non gouvernementales (ONG), le bulletin d'information est devenu, depuis un peu moins de deux ans, un outil capable de mobiliser, autour d'une action ponctuelle, un grand nombre d'adhérents ou de sympathisants. Un outil jugé « *crucial* » par Véronique Papon, responsable de campagne à Greenpeace France. Selon elle, la lettre Info Conso OGM – lancée voilà un an et demi par l'association écologiste – a été, ni plus ni moins, l'un des dispositifs ayant poussé les géants de l'agroalimentaire à éradiquer les organismes génétiquement modifiés de leur production destinée à la consommation humaine. Dans ce cas précis, ce sont autant les « actions » lancées par l'association

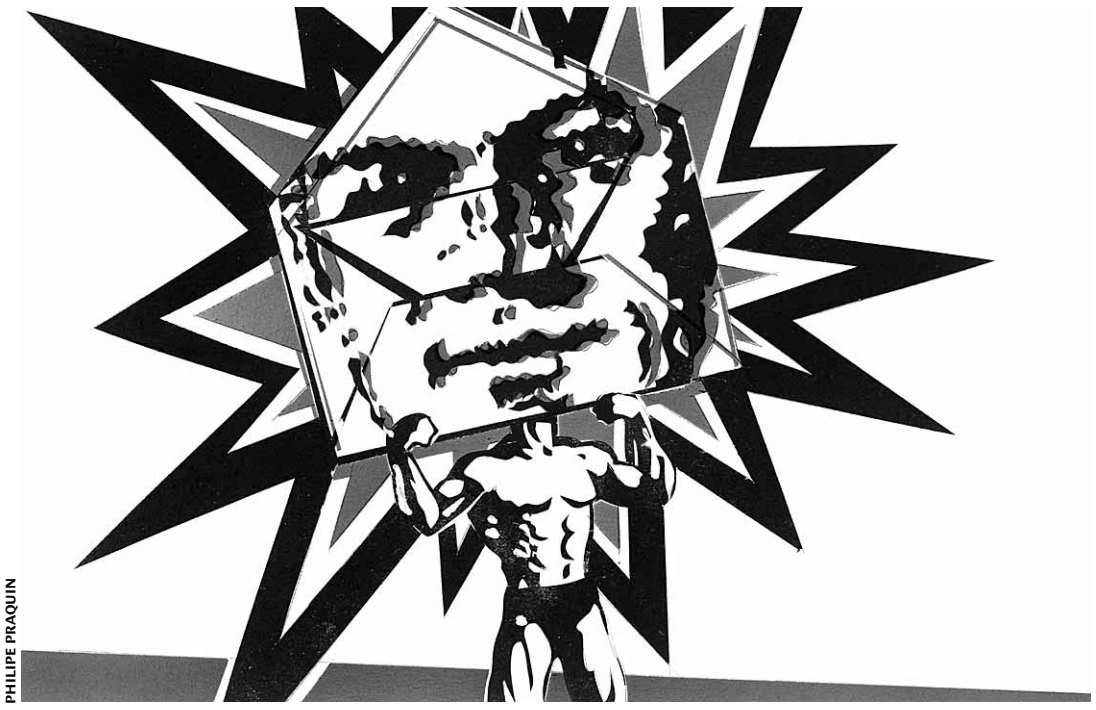

PHILIPPE PRAQUIN

que les « listes noires » de produits à base d'OGM véhiculées par son bulletin – reçu par plus de 13 000 personnes et sans doute plus largement redistribué – qui ont contribué à faire plier les industriels.

Utile pour fédérer ponctuellement les sympathies, l'envoi régulier d'une lettre d'information semble en outre renforcer l'esprit de cohésion au sein d'un groupe porté par les mêmes idées. Parfois au-delà de toute attente. Et lorsque la section marseillaise de l'Association médicale franco-palestinienne (AMFP) a lancé, via son Point d'information Palestine hebdomadaire, une demande de soutien financier, aucun de ses responsables ne s'attendait à un tel impact. « *Nous avons été très surpris par les réactions de nos abonnés,* confie Pierre-Alexandre Orsoni, président de cette section de l'AMFP. *A la suite de cet appel, nous avons récolté près de 25 000 francs.* » De quoi financer pendant plus d'un an encore cette vaste sélection d'articles de la presse internationale sur le conflit israélo-palestinien, traduite en français et agrémentée de témoignages de membres de l'association.

Une ONG peut-elle pour autant acquérir un large rayonnement sur la Toile par le simple biais d'un bulletin électronique ? L'AMFP Marseille, en tout cas, n'a pas cru bon d'adosser sa lettre d'information à un site Internet. Quant à Inf'OGM – une association de « *veille citoyenne* » sur les biotechnologies –, sa raison d'être tient exclusivement à son bulletin d'information.

La recette semble faire ses preuves. Pour ces associations, la croissance du nombre d'abonnés est en général largement supérieure à celle du nombre d'adhérents au sens strict. Le bulletin de l'AMFP Marseille totalisait ainsi une cinquantaine d'adeptes en novembre 1999 et en compte aujourd'hui environ 2 200. Quant au courriel d'information d'Attac, sa popularité s'est accrue de 25 % au cours des six derniers mois, pour culminer à 30 000 abonnés. De plus, remarque Laurent Jésover, « *le lancement de la version norvégienne* [du] *courriel coïncide avec une forte montée en puissance d'Attac dans les pays scandinaves* ». Et, s'il est permis de douter d'un rapport direct de cause à effet entre les deux phénomènes, il n'en reste pas moins que la déclinaison en plusieurs langues du courriel d'information d'Attac (français, anglais, espagnol, norvégien...) n'est pas étrangère à la dimension désormais internationale de l'association.

Toutefois, l'impact d'un bulletin d'information n'est pas fonction du seul nombre d'abonnés. La nature de ces derniers est au moins aussi importante. Et il n'est pas rare que ces newsletters, aussi militantes que volatiles, touchent des politiques, des décideurs, des diplomates ou encore des journalistes. Et soient, en quelque sorte, à l'origine d'un lobbying presque fortuit. « *Nous avons réellement pris conscience de l'impact de notre courriel d'information lorsque nous nous sommes rendu compte que des journaux africains publiaient nos informations,* raconte Laurent Jésover. *A partir de ce jour nous avons pris plus de soin encore à vérifier tout ce que nous diffusons.* »

Même constat du côté de l'AMFP Marseille, qui a récemment vu l'un des témoignages diffusés dans son Point d'information Palestine publié in extenso dans un quotidien régional français. Et, outre 200 journalistes, la lettre de cette association compte parmi ses abonnés plus d'une centaine de politiques et une trentaine de diplomates. Un gage de reconnaissance pour un bulletin que Pierre-Alexandre Orsoni veut « *engagé mais honnête* », mais surtout l'assurance d'être lu par ceux qui peuvent, dans une certaine mesure, infléchir le cours des événements.

Christophe Noisette, responsable d'Inf'OGM, fait les mêmes constatations. « *Environ 15 % de nos abonnés sont des politiques – essentiellement des députés européens –, et une large part est constituée de centres de documentation de lycées, de collèges ou encore de chambres d'agriculture* », explique-t-il. Le rayonnement dont bénéficie désormais cette jeune association a ainsi valu à ses responsables d'être appelés à animer des séminaires de formation destinés à des cadres de la Confédération paysanne, ou encore à des journalistes du Maghreb francophone. Un prolongement surprenant qui est aussi la preuve que, pour le monde associatif, la « lettre d'information » peut être l'un des meilleurs pourvoyeurs de notoriété.

Stéphane Foucart

■ **journal@attac.org**
■ **info.ogm@diala.greenpeace.org**
■ **amfpmarseille@wanadoo.fr**
■ **infogm-subscribe@egroups.com**

Glossaire

Newsletter
Bulletin périodique ou lettre d'information envoyé par l'éditeur d'un site Web dans la boîte aux lettres électroniques d'un internaute. Pour recevoir une newsletter, il faut s'y abonner, soit sur le site de l'éditeur, soit par l'intermédiaire d'un annuaire spécialisé. Cette lettre contient généralement du texte, des liens renvoyant vers le site et de la publicité.

Liste de diffusion
Méthode de diffusion d'informations restreinte utilisant le courrier électronique. La liste de diffusion est composée d'abonnés qui se retrouvent autour d'un thème bien précis (journalisme, santé...) pour échanger points de vue et informations. Chaque message envoyé à l'adresse de la liste est reçu par l'ensemble des abonnés. Le terme anglais pour la liste de diffusion est *mailing list.*

Spamming
Terme anglais qui désigne l'action d'envoyer des courriers électroniques intempestifs aux internautes. Etre « spammé » signifie que l'on reçoit dans sa boîte de mails des courriers publicitaires ou autres que l'on ne désire pas.

E-mail marketing
Stratégie qui consiste pour des annonceurs à envoyer des messages publicitaires aux internautes directement dans leur boîte électronique.

Automate ou robot
Programme qui gère les abonnements et les désabonnements d'une liste de diffusion ou d'une newsletter. C'est lui aussi qui reçoit les messages envoyés et qui les transmet à l'ensemble des abonnés.

Comment créer une lettre d'information

Concevoir et diffuser sa propre lettre est plus simple qu'il n'y paraît.

POUR LE DIRIGEANT d'une association, le président d'un club, l'animateur d'un groupe d'amis voire le chef d'une grande famille ou un individu passionné, la lettre d'information par courrier électronique constitue un moyen de communication rapide, efficace et économique. Qui plus est, à la portée de tous, car créer sa propre lettre est une opération simple. Si l'audience est faible, la solution artisanale qui consiste à utiliser son propre logiciel de messagerie peut tout à fait convenir. La lettre n'est alors rien de plus qu'un e-mail adressé à un groupe de plusieurs destinataires. Au-delà d'une vingtaine de membres ou si le nombre d'adhérents doit augmenter, mieux vaut utiliser un service d'hébergement. PoPList (www.poplist.net), ListBot (www.listbot.com) et Coollist (www.coollist.com) sont des services gratuits simples à mettre en œuvre et dotés de puissantes fonctions d'administration.

La procédure à suivre pour créer une lettre est de plus clairement explicitée sur leur site Web. Avant toute chose, quel que soit le prestataire choisi, il faut préparer soigneusement son projet. Fixer la périodicité de la lettre et se donner les moyens de s'y tenir (en temps comme en richesse de contenu) est notamment essentiel, afin de ne pas risquer de décevoir ou dérouter ses futurs abonnés. Si un rythme hebdomadaire semble difficile à maintenir, mieux vaut opter d'emblée pour une diffusion mensuelle ou apériodique.

Côté technique, il faut décider à la création quel format sera utilisé : texte simple, texte enrichi (au format HTML, par exemple) ou document en pièce jointe. Supporté par tous les logiciels de messagerie, le format texte est, dans bien des cas, la meilleure solution. Il est aussi possible de proposer plusieurs formats, chaque abonné choisissant celui qu'il préfère lors de son inscription.

Les caractéristiques techniques étant définies, vient ensuite la phase de lancement. Si la lettre est associée à un site Web (pages personnelles, site associatif...), la publicité nécessaire et le détail des procédures d'abonnement et de désabonnement y figureront en bonne place. Sinon, tout dépend s'il s'agit d'une lettre publique ou privée. Dans le premier cas, pour faire connaître l'existence de la lettre, rien ne vaut le bouche-à-oreille. Sans le support d'un site Web, l'échange de bannières comme les voies classiques du référencement sont en effet inexploitables.

Restent les forums de discussion (sur le Web ou les newsgroups), où il est possible d'informer un large public de l'existence de la liste. Mais attention à respecter la charte des groupes et à ne pas envoyer d'e-mails promotionnels sauvages. Si la lettre est privée ou destinée à des abonnés bien identifiés (des anciens élèves d'une école, par exemple), l'envoi d'un courrier personnel signalant la naissance de la lettre est tout à fait correct. Mais l'abonnement direct est à proscrire, chacun devant pouvoir choisir s'il désire ou non recevoir la lettre. Dans tous les cas, on peut aussi inscrire la lettre sur des annuaires Web comme Francopholistes et Kitalettre.

Enfin, si la lettre est envoyée via un service de diffusion, ne pas oublier de prévoir un e-mail de bienvenue, qui contiendra les informations nécessaires pour se désabonner. Si la lettre est affiliée à un site Web, offrir aussi sur le site la possibilité d'annuler ou suspendre la réception de la lettre sera particulièrement apprécié.

Jean-Marc Gimenez

Bien gérer sa messagerie

LORSQU'ON REÇOIT périodiquement des lettres d'information par courrier électronique, on peut rapidement être submergé. Pour éviter cet écueil, un peu d'organisation s'impose, pour la gestion des abonnements comme pour le tri. Lors de la souscription d'un abonnement, il est indispensable de conserver le courrier de confirmation, surtout si l'éditeur de la lettre ne possède pas de site Web. Ce courrier indique en effet la procédure à suivre pour annuler l'abonnement. Si la lettre est envoyée par l'intermédiaire d'un gestionnaire de listes, une visite du site Web de ce prestataire n'est pas inutile, ne serait-ce que pour consulter les options disponibles (modification des informations personnelles, changement d'adresse électronique, suspension temporaire de l'abonnement).

Dans certains cas, le site permet aussi de consulter les archives. Pendant une période d'absence prolongée, on peut choisir de suspendre la réception des lettres quotidiennes et hebdomadaires, afin de ne pas être submergé à son retour. Au quotidien, mieux vaut se limiter à un nombre raisonnable de lettres et annuler les abonnements de celles qui sont devenues superflues par manque de temps pour les lire.

Pour la réception proprement dite, l'idéal est de dédier aux lettres un compte de messagerie indépendant du compte principal. On peut utiliser pour cela un service gratuit comme Netcourrier (www.netcourrier.com), qui permet de créer une adresse e-mail consultable soit avec un logiciel de navigation Web, soit avec son logiciel de messagerie traditionnel. Dans ce dernier cas, il est préférable d'installer des filtres avec les fonctions correspondantes du logiciel. Les lettres seront ainsi automatiquement classées dans des dossiers distincts de la boîte de réception générale.

Pour définir les règles de tri, on peut se fonder sur le champ « objet » du message (si chaque édition de la lettre contient des caractères communs) ou, à défaut, sur le compte de messagerie concerné. Le compte e-mail gratuit permet aussi de préserver son anonymat, une démarche parfois nécessaire avec des lettres publiques dont les éditeurs sont susceptibles de transmettre l'adresse à des tiers. Enfin, si la recherche d'une lettre couvrant un sujet précis peut s'effectuer avec un moteur traditionnel, les sites annuaires (Francopholistes, Kitalettre et les américains liszt.com et tile.net) sont la meilleure source dans ce domaine. On y trouve une description du contenu et toutes les informations nécessaires pour la souscription d'un abonnement.

J.-M. G.

Clés

« *La périodicité hebdomadaire me semble idéale. Quand ma messagerie est pleine à ras bord de newsletters quotidiennes, je finis par ne plus rien lire ! Côté ligne éditoriale, il faut être sérieux, sans pour autant se prendre au sérieux.* »

■ Marie-Anne Garigue, créatrice d'hyperfinance.com (newsletter : 1 800 abonnés ; source : francopholistes.com)

170 629

C'est le nombre d'abonnés que revendique la newsletter de jeuxvideo.com, ce qui en fait l'une des lettres d'information francophones les plus importantes. A titre de comparaison, bonjour.fr, qui propose un service d'annonces et d'enchères en ligne, compterait 90 000 fidèles à sa newsletter.

Plus de 10 milliards de mails sont échangés chaque jour, selon l'institut Data Corp. On comprend pourquoi les publicitaires et les annonceurs font du courrier électronique un moyen privilégié pour toucher les internautes par l'accès à leur boîte aux lettres. On appelle cela l'e-mail marketing. Cyril Esnault, Claude Palanque et Matthieu Guinard viennent de rédiger un ouvrage sur le sujet à paraître en juin chez Micro Application.
***Les Clés de l'e-mail marketing*, 209 F.**

Davenetics, la nouvelle génération

Comment combiner les vertus du courrier électronique et de la Toile

SAN FRANCISCO
de notre correspondant

C'était au temps de la préhistoire de la Toile. On était en 1995, et Dave Pell cherchait à investir dans les start-up. A l'affût des nouvelles tendances, Dave suivait quotidiennement les nouvelles publiées sur le Net dans les domaines où il songeait à placerdes fonds. Petit à petit, il prit l'habitude de copier les URL des articles les plus intéressants, puis de les envoyer par courriel à ses partenaires. Il finit par y ajouter un petit commentaire. Et comme il a une bonne plume, les bénéficiaires ne tardèrent pas à lui conseiller d'en faire une newsletter en bonne et due forme. C'est ainsi qu'est née Davenetics en avril 1999. Elle compte aujourd'hui 14 000 abonnés, plus 1 500 personnes qui y accèdent depuis leur assistant électronique.

Autant dire que Davenetics est une lettre d'information relativement modeste, située à la périphérie d'un énorme marché. Les analystes semblent en effet redécouvrir les vertus du courrier électronique. Ils s'appuient sur un sondage de Harris Poll publié le 11 février dernier et qui confirme que 75 % des internautes envoient ou reçoivent des courriels souvent ou très souvent.

Du coup, les newsletters ont le vent en poupe. Un des meilleurs exemples, et des plus récents, est donné par Jesse Berst, qui vient de quitter son poste envié de chroniqueur à ZDnet pour lancer sa propre entreprise, iz.com. Il affirme qu'au cours des deux premiers mois de l'année, deux de ses toutes nouvelles newsletters ont atteint le quart de million de lecteurs chacune !

Loin de ces scores, l'originalité de Davenetics repose cependant sur l'adoption d'une technologie originale, baptisée DICE (Dynamic Interactive Content Engine) et développée par une Française et un Australien. Le principe : les utilisateurs peuvent ajouter leurs commentaires, envoyer à leurs amis le résumé qui leur paraît le plus intéressant et envoyer leurs propres résumés d'articles publiés sur d'autres sites avec un lien. Pour mettre encore un peu plus de piquant à l'exercice, les usagers sont invités à attribuer des points aux meilleurs résumés. On rivalise d'ingéniosité pour gagner le haut de la liste.

« Cela nous permet de combiner les différentes sources de contenu de la Toile, explique Pell, *notamment celui qui est généré par une personnalité (la newsletter) et celui qui est créé par les usagers (grâce à DICE). »* La prochaine étape sera d'en faire un site d'informations générales. Pell s'intéresse en fait à plein d'autres choses, politique, sport ou cinéma, par exemple. *« Il a découvert que c'est son ton éditorial qui intéresse les gens, et il a maintenant un outil qui lui permet d'interagir avec d'autres personnes qui partagent le même intérêt »,* explique Anne Bezançon, PDG de BEAP, la compagnie qui a mis au point DICE.

En faisant le pari d'ajouter à sa newsletter les vertus combinées du courrier électronique et de la Toile, Dave Pell entend marier la communication verticale (classique dans les médias traditionnels) et horizontale (propre au Réseau). C'est peut-être un tout nouveau média qui est en train de naître.

Francis Pisani

■ **www.davenetics.com**
■ **www.beapgroup.com**
■ **www.iz.com**

Le.top.des.réseaux

De futiles nouvelles

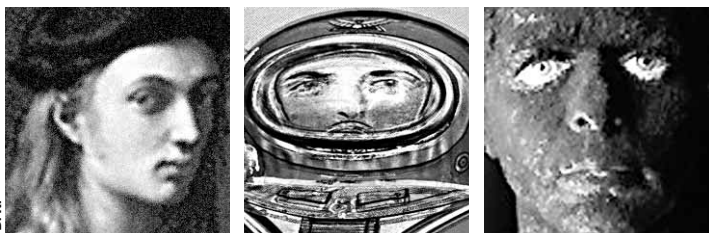
D. R.

Marmiton.org

Une « cooking list » particulièrement conviviale, qui dépose chaque semaine quatre délicieuses recettes dans votre boîte électronique. Au menu, par exemple : ravioles de Saint-Jacques au sabayon et au comté, papillotes de lapin sauce rose, gigot en croûte d'herbes et aux légumes confits, et, pour le dessert, bavarois aux mangues ! Le site vaut lui aussi le coup d'œil (Clic d'or 2001 dans sa catégorie).

Axeria.com

Sur le site officiel de Casimir, abonnez-vous à *La Gazette de Casimir,* la seule lettre mensuelle où l'on parle de gloubi et de boulga ! Réservée aux « Casimirus de 7 à 77 ans », c'est un moyen pratique d'être prévenu des apparitions télé et de la parution d'articles sur le gros héros de « L'Ile aux enfants ».

Paragraphes.com

Illuminer ses journées avec des pensées d'auteur, c'est possible ! Un groupe d'anciens étudiants a eu la bonne idée de regrouper sur un site le bon millier de citations qui sommeillaient dans des carnets poussiéreux. Et, désormais, vous pourrez en profiter tous les jours dans votre boîte à lettres électronique.

Ridearth.com

Le site du champion olympique Edgar Grospiron fait parvenir à tout « rider » qui se respecte des infos sur les sports de glisse (snow-board, ski, surf,skate-board...). L'occasion de renforcer les liens entre les membres de la communauté des sports de la glisse sur la terre, la mer ou ailleurs.

Herodote.net

L'histoire à dose homéopathique... et sympathique : chaque jour (ou presque) l'animateur du site vous envoie le récit d'un événement historique, dont c'est la date anniversaire. Quelque 5 000 abonnés sont déjà séduits !

Une économie se met en place

Les guides et annuaires spécialisés dans la newsletter se multiplient

PHILIPE PRAQUIN

ELLE A décidément tout pour séduire. Outil de communication privilégié, la newsletter permet à ses éditeurs de rester régulièrement en contact avec leurs internautes abonnés. Outil de fidélisation, elle représente pour les publicitaires et les annonceurs une alternative prometteuse aux bandeaux publicitaires, sur lesquels peu de monde clique. Autant de vertus éditoriales et marketing qui placent aujourd'hui les lettres d'information électroniques au centre d'une économie naissante, promise à un bel avenir. *« Avec les newsletters, on redécouvre la force du mail,* constate Ariel Ohana, consultant chez Media Invest. *En fait, c'est le retour aux bases du Web et les newsletters prennent désormais une place de plus en plus importante dans les stratégies marketing des sites Internet. »* Ce retour aux sources donne ainsi une seconde jeunesse à ces lettres périodiques, utilisées pourtant dès le début d'Internet mais dont peu d'acteurs avaient jusqu'à maintenant saisi la véritable portée.

Preuve de cet engouement, l'apparition de plusieurs guides ou annuaires qui, chacun a sa manière, proposent leur vision de la newsletter. Leurs noms : getZenews, Francopholistes, Kitalettre ou Messagizer. Leur point commun : ils permettent de s'abonner directement et gratuitement à des lettres d'information en fonction de ses centres d'intérêt, et ce, sans passer par le site qui les édite. Une fonctionnalité importante car, comme le souligne Ariel Ohana, *« les éditeurs ne font la promotion de leur newsletter que sur leur site et ça ne suffit pas. Il y a actuellement une prise de conscience de la nécessité de chercher des abonnés ailleurs sur la Toile. »*

Avec les annuaires, on peut donc trouver un site à partir de sa newsletter et non le contraire. Passé ce point commun, Francopholistes et consorts possèdent des modèles économiques et des philosophies radicalement différents. Chez Francopholistes ou Kitalettre, on joue clairement la carte de l'exhaustivité en référençant plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de lettres mais également de listes de diffusion ou de mailing listes. *« Notre volonté est d'être un portail sur le contenu des newsletter et des listes de diffusion,* explique ainsi Jean-Paul Béchu, directeur de Francopholistes. *Question argent, c'est vrai que nous ne gagnons pas grand-chose pour le moment. Mais nous allons passer un accord avec Club-Internet pour proposer un module de recherche sur notre base de listes et de lettres accessible depuis leur site. »*

Chez getZenews, Philippe Karsenty et son équipe ont fait le pari que les éditeurs étaient prêts à payer un intermédiaire pour chaque nouvel abonné à leur lettre. Un pari qui s'appuie sur le fait que de plus en plus de newsletters contiennent de la publicité susceptible de rentabiliser l'investissement. Le site ne référence ainsi qu'une centaine de newsletters et la start-up touche en contrepartie une somme d'argent sur chaque abonné qui s'est inscrit à partir de getZenews. Environ 15 000 abonnements (avec une moyenne de 4 par internaute) ont été passés depuis l'ouverture du site, en janvier 2001. *« Nous demandons une somme de quelques euros qui, je crois, est bien inférieure au coût d'acquisition classique d'un abonné »,* commente Philippe Karsenty, PDG de getZenews, sans toutefois révéler le montant demandé aux éditeurs.

De son côté, Messagizer, un service du groupe italien Buongiorno, par ailleurs éditeur de Kitalettre, se pose lui aussi en modèle économique « viable » de la newsletter. Le groupe édite ainsi des lettres pour des sites tiers, comme Bingopoly, et intervient comme une régie publicitaire chargée de mettre de la publicité dans les lettres, qu'elles soient créées en interne ou externes. Buongiorno compte 8 millions d'abonnés en Europe, pour 150 lettres. Si la bagarre risque d'être animée entre ces portails, l'internaute devrait y trouver son compte. Un seul site suffit désormais pour satisfaire son besoin d'informations régulières dans un grand choix de domaines.

Guillaume Fraissard

■ **www.getzenews.fr**
■ **www.francopholistes.com**

Recevez par mail les sujets développés dans « Le Monde interactif » et sur son site
Abonnez-vous gratuitement sur
interactif.lemonde.fr

Gare au spam !

Que devient votre adresse électronique une fois que vous vous êtes abonné à une newsletter par le biais d'un getZenews ou d'un Francopholistes ? Afin de rassurer leurs utilisateurs et de prévenir tout risque de spamming (envoi en nombre de mails non voulus), les annuaires de newsletters affichent leurs bonnes intentions quant aux respect des données qui leur sont confiées. Ainsi, sur Francopholistes, pour éviter que quelqu'un ne vous abonne à votre insu, un message de confirmation est envoyé. Si vous ne confirmez pas votre abonnement dans les 48 heures, celui-ci est automatiquement annulé. Un service que ne proposent ni getZenews ni Messagizer.

Chez Messagizer (marketing par mail et mobile), on affirme ne pas utiliser les adresses à des fins de spamming. *« Nous n'avons aucun intérêt à revendre les adresses,* confie Cyril Esnault, directeur du développement chez Buongiorno France, éditeur de Messagizer, *puisque notre but, c'est de communiquer par newsletters. »* Lors de votre abonnement à l'une des newsletters du groupe, vous passerez tout de même devant une rubrique intitulée « Sélectionnez les offres commerciales qui vous intéressent ».

La petite lettre devenue grande

SI L'ON COMPTE en années Internet, c'est un bien long roman que celui d'Internet Actu, lettre d'information née en 1996 au sein du CNRS (Centre national de la recherche scientifique). Une étonnante histoire, que François Vadrot, aujourd'hui président du groupe FTPress, raconte avec enthousiasme. En 1990, polytechnicien, fonctionnaire au ministère de l'économie et des finances, il est détaché pour prendre la direction des systèmes d'information du CNRS. Un travail de gestionnaire avant tout, précise-t-il. Sauf que le Centre renferme une importante communauté de chercheurs en informatique qui a donné naissance, en 1979, à un bimensuel baptisé *Le Micro Bulletin.* François Vadrot recrute un journaliste et décide de rendre ce bulletin payant. Ce système fonctionne jusqu'en 1995, jusqu'à ce qu'Internet arrive en France.

Mais le bimensuel semble un peu limité pour informer la communauté des chercheurs sur l'évolution des outils et des réseaux informatiques. François Vadrot songe alors à utiliser une liste de diffusion, comme il en existait une en parallèle du bimensuel. C'est la naissance de LMB Actu, qui devient rapidement la lettre d'information que tous les internautes attendent le jeudi, pour savoir enfin ce qu'il y a de neuf sur le Réseau. Le nombre d'abonnés grossit, jusqu'à atteindre 20 000 au début de l'été 1998. Au fil du temps, la rédaction de trois personnes est devenue plus audacieuse. L'éditorial, absent au départ, est en effet devenu une institution. Mais le bulletin colle moins aux désirs de son lectorat de départ. En même temps, il reste financé par le Centre, qui lui a donné naissance.

C'est ainsi que germe l'idée de créer une start-up. Mais l'entreprise ne se révèle pas simple. Au CNRS, on a l'habitude d'inciter à la création d'entreprises construite sur une technologie. Celle-ci n'en a aucune à valoriser. D'autre part, les capital-risqueurs ne croient pas à l'intérêt du courrier électronique. Surtout, ils n'ont pas envie d'investir dans une jeune pousse qui veut la convention collective des journalistes pour ses rédacteurs.

Le lancement de FTPress (pour French Touch Press) se fera donc grâce à quelques business angels et aux deniers personnels de François Vadrot. Le titre devient Internet Actu, mais la formule ne varie pas. Seules les offres d'emplois apparaissent, pour rapporter un peu d'argent. Quelques mois passent et François Vadrot lance un appel à projets auprès des lecteurs. Les journalistes répondent nombreux. Et ainsi naissent de nouvelles lettres, spécialisées dans l'image numérique ou la santé et les réseaux.

Au printemps 2000, FTPress augmente son capital et ramasse 9,5 millions de francs en un tour de table. Cette somme permettra d'ouvrir un kiosque sur lequel les projets se multiplient. La radio fait son apparition grâce à un partenariat. La télévision débute aussi. FTPress développe aussi une activité d'agence Web, comme avec ce site post-événementiel sur le haut débit, réalisé pour l'Internet Society à la suite des journées d'Autrans 2001.

A terme, François Vadrot envisage de proposer des solutions complètes pour la presse avec le haut débit, l'audience, la conception éditoriale et graphique, l'hébergement et le routage. Un mirage ? Pas si sûr ! En 2000, FTPress a réalisé un chiffre d'affaires de 3,6 millions de francs. Pour 2001, la société vise les 14 millions de francs et l'équilibre à la fin de l'année.

Corinne Manoury

5 000

C'est le nombre de newsletters référencées par le portail américain newsletteraccess.com, traitant de sujets variés allant de l'énergie atomique aux vins, en passant par les beaux-arts.

F. MONTINTIN

« L'effet newsletter est très certainement un effet de mode, mais qui contribue à enfermer les acteurs de l'Internet dans leur propre monde... Il faut que les rédacteurs se rendent compte que toutes les newsletters ne sont pas réellement lues, car elles sont trop nombreuses et pas toutes crédibles. »

■ Eric Baudart, consultant chez Parabole, agence-conseil en communication spécialisée dans les nouvelles technologies.

F. MONTINTIN

7 %

seulement des internautes qui ont répondu spontanément à un sondage sur le site du Journal du Net (www.journaldunet.com) affirment n'être abonnés à aucune lettre d'information. En revanche, 19,2 % avouent recevoir plus de 10 newsletters. Pratiquement la moitié (45,9 %) en font toutefois un usage modéré : entre 1 et 5 abonnements à des bulletins électroniques.

PORTRAIT

Le chaman des automates

Du design industriel jusqu'à la création de robots, Jean-Pierre Hartmann se construit une mythologie des temps modernes

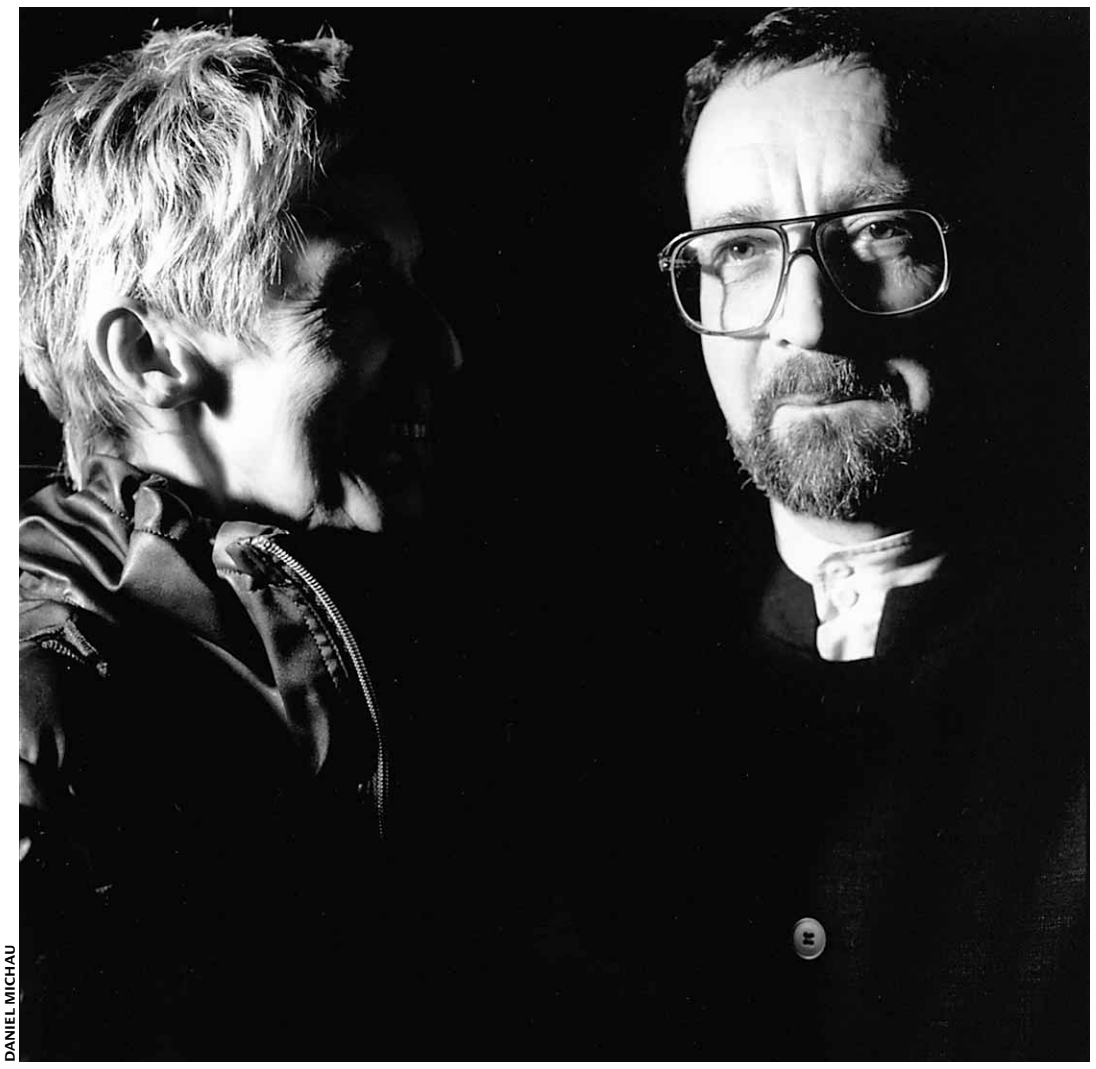

DANIEL MICHAU

L'UNIVERS de Jean-Pierre Hartmann est constellé de robots, de clones, de soucoupes volantes et de dragons. Des statues vivantes et mobiles, animées par des ordinateurs, souvent rudimentaires, qu'il expose, comme les dragons géants, à la Maison de la magie de Blois (*). Les créatures qu'il imagine et à qui il donne vie ne cherchent pas à rivaliser de complexité informatique avec les prouesses d'intelligence artificielle des robots des laboratoires.

Si ses œuvres s'inspirent de la rigueur et du sérieux de l'industrie, elles entonnent un hymne au travail artisanal. Ce qui ne les empêche pas, par leur force d'évocation et leur perfection mécanique, de posséder le burlesque et la gravité des sujets évoqués: clonage, conquête spatiale, peur technologique. A 59 ans, ce faiseur de «monstres» termine un ensemble de vingt-quatre sculptures présenté sous le titre d'*Archéologie d'un futur.*

Ce Parisien qui a grandi sur les bords de la Marne, du côté de Nogent, façonne son imagination dans les bulles et les dessins de la BD dès l'âge de 6 ans. Avec *Spirou*, notamment, qu'il achète depuis 1948. Plus de quarante ans après, en 1992, il fabrique un amusant clone de Marsupilami en métal, avec articulations en cuir. Pour faire vivre la bestiole, sont requis douze moteurs programmés et un cycle aléatoire qui lui font remuer les oreilles et rouler des yeux. La queue, longue de 3,50 mètres, se noue et se dénoue tandis qu'il tape du pied.

DES OBJETS FÉERIQUES

Tour à tour ébéniste, motoriste, électrotechnicien, ferblantier, doreur, sculpteur, artisan, concepteur, bricoleur de haut vol, Jean-Pierre Hartmann produit des objets de l'inutile destinés à transporter du rêve. Depuis son plus jeune âge, il invente puis fabrique des fusées, bricole dans sa cave des dinosaures qui marchent, des ptérodactyles qui volent. Sur les conseils d'un cousin de la famille, il suit les cours de l'Ecole professionnelle de dessin industriel puis celle des arts décoratifs. Des premières études de design industriel pour le futur TGV en passant par le graphisme et l'architecture de décor, l'artiste aboutit à un virage professionnel radical. *«A partir de 1973, je me suis mis à mon compte pour créer mes petits jeux de l'imaginaire»*, précise-t-il.

Jean-Pierre Hartmann fabrique alors, dans son atelier clermontois, des centaines de ces petits automates, manèges pour collectionneurs, robots pour enfants d'émirs, Bugatti miniatures pour enfants de riches avec des calculateurs de bord pour faire fonctionner les moteurs. Peu importe le temps pour les fabriquer. D'ailleurs, il déplore le sensationnel des titres des journaux qui qualifient ses objets de *«jouets les plus chers du monde»*. Il aurait préféré que l'on retienne ses innombrables heures de travail ou que l'on s'arrête sur leur seule féerie.

En 1988, il rencontre Michelle, dont l'activité de sculpteur infléchira son parcours personnel et professionnel. Elle deviendra sa femme en même temps qu'elle donnera une dimension plus plastique et conceptuelle à ses créations. *«On utilise la technique dans le but de donner des sensations, en faisant appel à tous les procédés modernes, que cela soit pour le mouvement des automates, des vérins, l'éclairage par fibre optique, les programmes informatiques ou les sons numériques»*, déclare l'artiste.

Jean-Pierre Hartmann illustre son propos en tapotant la tête de dragon en fibre de carbone qui orne un coin de son escalier. Ce prototype a servi à la mise au point d'une sculpture monumentale qui donne depuis le printemps 1998 un spectacle en façade de la Maison de la magie, à Blois (Loir-et-Cher). Une hydre à six têtes, pilotée par un simple PC, cachée derrière les fenêtres de cette maison bourgeoise, sort toutes les heures.

Mais, insatisfait par les premiers mouvements saccadés de ses dragons, Jean-Pierre Hartmann décide de créer un langage propre pour chorégraphier leurs gesticulations. Faits de signes sur de simples portées musicales, les mouvements sont codifiés seconde par seconde par des triangles vers le haut, vers le bas, en fonction des mouvements des têtes. Dictés à la volée à l'informaticien, celui-ci les a transposés en code informatique pour produire une chorégraphie numérique.

Témoin de son temps, Jean-Pierre Hartmann observe les progrès scientifiques avec un esprit quelque peu dubitatif. Lors d'une rétrospective au Musée des beaux-arts de Clermont-Ferrand, il invente un robot au comportement impressionnant: «L'Ordodinateur», créature faite d'une armure de circuits imprimés, de lampes et de diodes qui se dresse du haut de ses 2,30 mètres. Elle souffle bruyamment pendant que, devant, six «clones» sans bras, vêtus d'une seule cape frappée d'un code-barres et d'un numéro, pendulent immuablement.

Explication de texte du concepteur: *«Le grand Ordodinateur est au départ une espèce de chaman qui, comme tous les chamans, est un escroc. C'est lui qui contrôle et dirige une nouvelle race humaine issue du clonage. Les clones, eux, ne sont que des enveloppes vides, au regard identique. Ainsi, ils peuvent devenir guerriers pour la guerre, travailleurs pour le travail, beaux pour l'amour.»* Jean-Pierre Hartmann affirme qu'au même titre que les hommes, les robots, clones et autres mutants constitueront eux aussi leur propre mythologie. *«Vers l'an 16000, ils se réuniront au coin de l'âtre atomique et se raconteront des histoires d'hommes»*, imagine-t-il.

Alain Thomas

(*) Maison de la magie,
1, place du Château, 41000 Blois.
Tél.: 02-54-55-26-26. Fax: 02-54-55-26-28.

interactif.lemonde.fr/portraits

A bon droit

Forfait illimité: AOL France condamné

LA GUERRE menée par l'association de consommateurs UFC-Que choisir contre le fournisseur d'accès à Internet AOL France a été marquée par deux victoires décisives. L'enjeu porte sur le respect des promesses contenues dans les publicités et les contrats d'AOL, qui, à partir de l'été 2000 et jusqu'au 31 décembre, avait proposé une offre exceptionnelle d'accès Internet illimité pour 99 francs ou 199 francs par mois, accès et téléphone compris (7 jours sur 7, 24 heures sur 24).

Face au vif succès remporté par cette offre auprès du public, AOL n'a pas été en mesure de respecter ces prestations et a dû, dans certains cas du moins, limiter la connexion à trente minutes et instaurer des procédés de déconnexion automatique.

Des actions judiciaires ponctuelles ont déjà été menées par des internautes mécontents (cf. *A bon droit,* «Le Monde interactif» du 7 février). Devant l'ampleur des réactions, l'association UFC-Que choisir est montée à son tour au créneau et a saisi, au début de l'année, le juge des référés du tribunal de grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine).

Par une ordonnance du 20 février 2001, le juge analyse les promesses publicitaires d'AOL France et lui assène une condamnation symbolique, mais aussi financière, cinglante: la publicité du fournisseur d'accès est mensongère et illicite. Pour le juge, le terme *«illimité»* signifie bien «sans limite» ou «indéfini», et la mise en place d'un timer par AOL apporte précisément une limite à la liberté du consommateur, *«qui pouvait légitimement penser qu'il pouvait, par l'utilisation de ce forfait, procéder, par exemple, à un long téléchargement sans que sa présence physique soit requise auprès de son ordinateur, participer à un chat ou jouer sans être dérangé par des contraintes techniques»*. Quant au modulateur de session, permettant l'interruption d'une connexion à la discrétion du fournisseur d'accès à l'issue d'un délai qu'il détermine, il constitue une autre limitation à l'activité de l'abonné.

Outre la publication de la décision dans plusieurs journaux, le juge a ordonné, sous astreinte de 50 000 francs par jour de retard, la suppression des timers et des modulateurs de session, ainsi que la suspension de toute facturation du coût des forfaits jusqu'à l'exécution de ces mesures.

Enfin, AOL a été condamné à verser à UFC-Que choisir une indemnité provisionnelle de 250 000 francs, un montant particulièrement élevé en cette matière.

La cour d'appel de Versailles, par un arrêt rendu le 14 mars, a confirmé, en grande partie, cette décision. Elle a retenu *«qu'à partir du moment où, en contrepartie du paiement du prix convenu, le prestataire de services s'engage à permettre un accès illimité à Internet, il ne lui est pas possible, quelles que soient les raisons techniques invoquées, d'interrompre arbitrairement l'accès au Réseau à l'issue d'une certaine période de communication»*.

Les timers et modulateurs de session, bien que concernant, selon AOL, seulement 3 % des abonnés, portaient donc atteinte au caractère illimité de la connexion. Toutefois, la cour d'appel a estimé que si les modulateurs de session devaient être supprimés, les timers ne devaient l'être qu'en dehors des périodes d'inaction absolue, c'est-à-dire au moment où aucun signal d'entrée ou de sortie de l'ordinateur n'est émis. Cette nuance dans l'interdiction est justifiée par le fait que le procédé du timer est utile pour le consommateur lui-même, afin de libérer sa ligne téléphonique et d'éviter un usage intempestif d'Internet par des tiers.

Enfin, l'indemnité provisionnelle de 250 000 francs à laquelle avait été condamné AOL, jugée excessive, a été réduite à la somme, tout de même conséquente, de 100 000 francs.

Alain Hazan, avocat à la cour

■ **www.legalis.net**

PUBLICITÉ

LE TOUR DU MONDE DES CYBERCAFÉS — CETTE SEMAINE EN **CHINE**

CYBERSURVEILLANCE À PÉKIN

Le cybercafé www.feiyu.com.cn (*fei yu* signifie, littéralement, «voler dans l'Univers») est LE café de Pékin. D'ailleurs, il se targue d'être le plus grand cybercafé du monde. Le lieu occupe toute une rue, son propriétaire achetant les échoppes avoisinantes. Résultat: le café est tronçonné en plusieurs espaces. N'empêche, il attire plus de 10 000 visiteurs par jour. Le seul hic, c'est que la police s'intéresse de près aux activités des cybercafés. En mars 2000, la mairie de Pékin a rendu publique une directive autorisant la fermeture des cybercafés ne contrôlant pas les sites visités par les internautes. De fait, certains clients de Fei Yu ont eu le mauvais goût de consulter des sites légers ou *«jugés dangereux pour l'ordre social et le système socialiste»*, attirant sur le propriétaire de l'endroit les foudres des autorités. En décembre 2000, la police organise une descente et examine les mémoires de quelque 860 ordinateurs. Résultat? Une cinquantaine de machines sont saisies, les utilisateurs ayant visité des sites pornographiques, et le patron écope d'une amende de 30 000 yuans, soit environ 3 800 euros. La police lui a demandé de surveiller les internautes. *«Pas facile,* a-t-il répondu, *vu l'affluence.»* Mais c'est ça ou la fermeture. Est-ce pour cela que le portrait du vieux Deng est accroché au-dessus de certains postes, histoire de rappeler la ligne du parti en matière d'Internet et l'orthodoxie marxiste-léniniste, qui instaure la primauté de la communauté sur les individus?

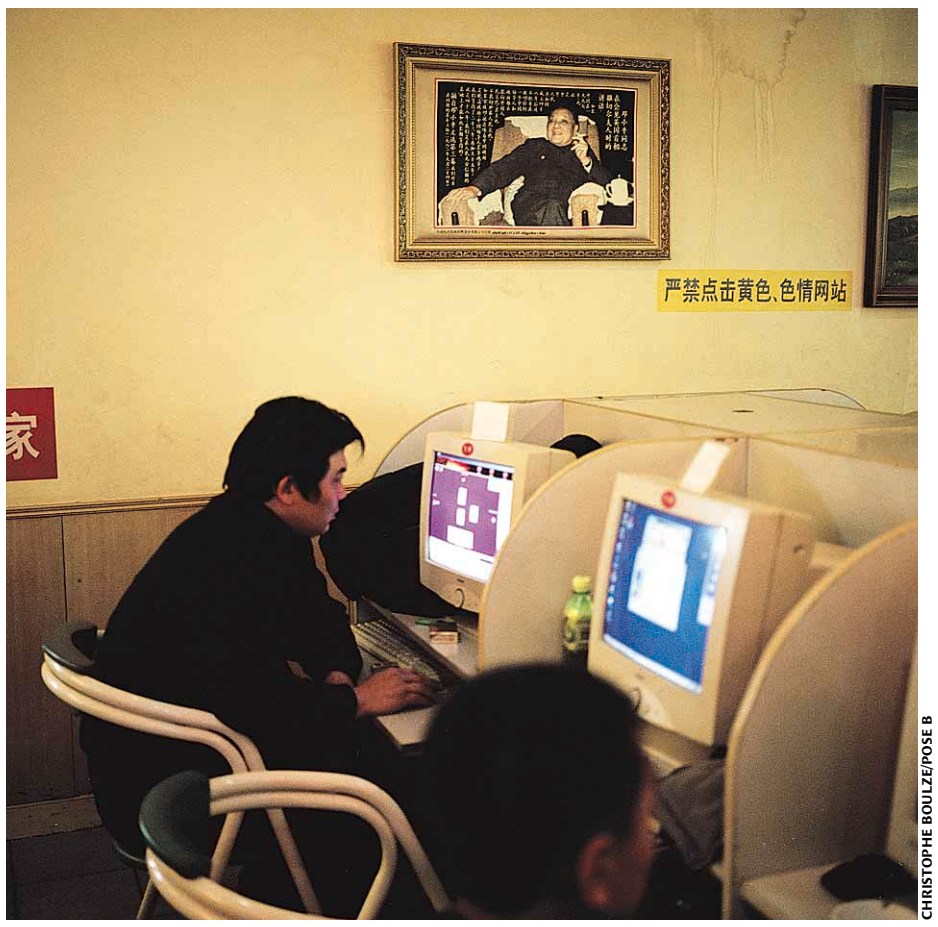

CHRISTOPHE BOULZE/POSE B

www.feiyu.com.cn, Haidian Lu, 36 Hao Haidian Qu, 1000080 Pékin, CHINE

Nouvelle étape de notre tour de France de la cyberculture, la capitale du Nord abrite des dizaines de studios de création où évoluent graphistes, informaticiens et scénaristes qui veulent en faire le troisième pôle de production numérique du pays.

Lille, métropole de l'image numérique

ILS SONT TROIS. Un prof de maths amoureux d'informatique, un vidéaste free-lance diplômé de filmologie, un ex-futur consultant en ressources humaines apprenant à bidouiller les sons : trois Nordistes, plus ou moins autodidactes, membres du collectif Digital Kowboyz. Lorsqu'ils décrochent, en mars 2000, le prix Nouveaux Talents du Festival international du film de l'Internet (FIFI), les trois hommes se lancent dans la création de leur agence Web, Analogiks Indians. L'entreprise réalise tout d'abord de petits jeux vidéo en Flash (un format d'animation bien adapté à la Toile). Puis elle se lance dans un important projet de communauté virtuelle – qui devrait bientôt voir le jour – et dans la réalisation d'un film Internet mêlant vidéo et dessins animés, dont le scénario évoluera en interaction avec les spectateurs.

Malgré sa croissance, cette jeune société au capital de 200 000 francs refuse de se définir comme une start-up. *« On applique facilement ce terme aux entreprises du multimédia »*, regrette David Caron, l'un des fondateurs d'Analogiks Indians. Toutes les jeunes pousses ne rêveraient donc pas d'entrer en Bourse ? *« Non ! »*, s'exclame-t-il, avant de tempérer : *« Disons plutôt que ce n'est aucunement une fin pour nous. Si c'est un moyen de faire vivre notre entreprise, pourquoi pas ? Mais nous l'avons lancée pour créer des produits dont on sera fiers, pas pour croître le plus rapidement possible. On est un studio de création, et l'on n'a pas vendu notre âme au diable. »*

Un studio de création comme il en existe des dizaines dans la métropole lilloise. Chman, Œil pour Œil, No Copy, Tokto ou Touche Etoile – pour ne citer que les plus connus – représentent chacun à sa manière ce qu'il est convenu d'appeler la « lilloise touch ». Ces entreprises où évoluent graphistes et informaticiens, scénaristes et intégrateurs Flash, n'ont de meilleure carte de visite que leurs réalisations : sites Web (d'Alain Souchon à Largo Winch), jeux en ligne (Banja) ou animations plus narratives. Face à une telle concentration de talents dans un secteur émergent, on pourrait imaginer une concurrence des plus rudes. Et pourtant, il n'en est rien. Avec l'aide du Centre régional de ressources audiovisuelles (Crrav) et du Finorpa, le fonds d'investissement issu des anciennes Houillères du Nord, les entreprises lilloises ont tenu en février dernier un stand commun au Milia, le prestigieux Salon de l'édition interactive.

« Parler de concurrence entre nous, c'est comme dire que Julien Clerc et Jean-Jacques Goldman sont concurrents, sourit Philippe Haudegond, PDG d'Œil pour Œil. *D'ailleurs, une quinzaine de ces sociétés travaillent ensemble, au sein de l'Arc numérique »*, une association créée il y a deux mois. Ses membres entendent mener en commun une série de réflexions autour du marketing, des systèmes de financement, de la formation ou des aspects juridiques de leur secteur. *« Et ensuite, pourquoi pas, envisager de travailler ensemble sur des projets, tels que la création d'un moteur 3D en temps réel »*, imagine Philippe Haudegond.

Les animateurs de l'Arc entendent bien faire reconnaître la métropole lilloise, et plus largement le Nord-Pas-de-Calais, comme le troisième pôle de production numérique du pays (après l'Ile-de-France et Rhône-Alpes), avec ses particularités et son savoir-faire. Un savoir-faire qui n'est pas né de la dernière version de Flash : la région a toujours eu d'énormes besoins en graphisme, en stylisme, en communication visuelle pour accompagner ses métiers traditionnels : grande distribution, vente par correspondance, textile... D'où la naissance de viviers de talents, depuis Supinfocom à Valenciennes jusqu'aux Beaux-Arts de Tournai – en Belgique toute proche – en passant par Tourcoing et son studio du Fresnoy *(lire ci-contre)*, qui s'appuient sur le passé du Nord pour nourrir les internautes du monde entier.

Matthieu Crocq

■ **www.oeilpouroeil.fr**
■ **www.touche-etoile.com**
■ **www.teamchman.com**
■ **www.le-fresnoy.tm.fr**

www.oeilpouroeil.fr

www.oeilpouroeil.fr

www.teamchman.com

www.le-fresnoy.tm.fr

SIMON HANTAI

CLAUDIO PARMIGGIANI

www.le-fresnoy.tm.fr

Le Fresnoy, haut lieu renouvelé

Depuis 1905, c'est un peu toute l'histoire de Tourcoing qui se concentrait là : tour à tour cinéma, patinoire ou bal dansant, le Fresnoy était symbole de dimanches, de sorties, de loisirs populaires. Et les jeunes en quête d'aventures amoureuses s'y donnèrent rendez-vous quatre-vingts ans durant, avant son lent déclin puis sa fermeture en 1985. C'est un bâtiment high-tech, conçu par l'architecte Bernard Tschumi, qui a ouvert ses portes en octobre 1997 à l'emplacement de l'ancien lieu de fêtes : le Studio national des arts contemporains du Fresnoy est devenu – à quelques kilomètres de Lille – l'un des hauts lieux de l'imagination visuelle, en particulier dans le domaine du multimédia. Des étudiants du monde entier viennent s'y frotter à la création et à la production, guidés par des artistes de renom comme le plasticien Michael Snow, le compositeur Kasper T. Toeplitz ou les cinéastes Raoul Ruiz et Robert Kramer. Durant deux ans, les élèves du Studio y travaillent la photo, le cinéma, le graphisme et la vidéo dans un lieu rêvé : plateau de tournage de 1 000 m², salles de montage et de mixage, studios de production et de post-production... On y mêle la danse et le dessin sur écran à la création sonore ou à l'art du scénario. C'est là que s'inventent les œuvres numériques de demain.

Des combats de robots au centre de l'arène

Aux Etats-Unis, des chercheurs et des artistes organisent des combats de robots à usage pédagogique

FONDÉ en 1979 par Mark Pauline, un ancien militaire américain, le Survival Laboratory Research (SRL) est une communauté de recherche en robotique pour le moins originale. Fonctionnant comme une association de bénévoles, sans véritable lieu de réunion hormis un hangar situé à Austin, au Texas, le SRL regroupe des membres du Media Lab Institute of Technology du Massachusetts (le prestigieux MIT), des spécialistes de la robotique, des étudiants, des informaticiens et des mécaniciens amateurs.

« Une centaine de personnes environ travaillent pendant les premières semaines de préparation des spectacles, déclare Mark Pauline. *On compte une trentaine de permanents au sein du SRL, mais généralement les gens viennent quand ils veulent, c'est assez informel. Il n'y a pas de cotisation, donc pas d'argent en jeu. »*

Quand les membres ne vaquent pas à leurs occupations professionnelles habituelles, le SRL organise en effet des performances à travers le monde, sur le mode de gigantesques combats de robots. Les machines combattent dans une arène construite pour l'occasion face à un public de plus en plus nombreux, fascinés par ces joutes sorties tout droit d'un livre de science-fiction. Les performances durent parfois deux heures. Les robots les plus inquiétants sont armés de bazookas de fabrication artisanale, de scies électriques, de lance-flammes ou de catapultes...

Ces gladiateurs d'acier sont construits à partir de pièces détachées d'origines diverses : vieilles jeeps ou camionnettes de l'armée américaine promises à la casse, matériel industriel obsolète, mais aussi carcasses d'animaux et ossements. *« Le but du SRL est de montrer de façon provocante et amusante comment la violence peut s'exercer et comment il est facile de détourner la technologie à notre époque pour en faire à peu près ce que l'on veut »*, affirme Mark Pauline. Et d'ajouter : *« Habituellement, assister à un spectacle, c'est une détente. On pense rarement se trouver devant une folie post-moderne qui consiste à utiliser, à des fins artistiques, du matériel jusque-là utilisé par l'armée. »*

Après les parades aériennes des avions militaires, voici donc la guerre des robots élaborés avec des matériels de l'armée recyclés. Cette fascination/répulsion exercée par la chose militaire sur le fondateur du SRL s'explique facilement. Mark Pauline a en effet eu la main arrachée lorsque, ingénieur, il travaillait dans l'industrie des missiles et des engins explosifs. Aujourd'hui, il cherche à faire passer des messages. Les performances du SRL visent ainsi à sensibiliser le spectateur aux dangers du spectacle guerrier tel qu'il est présenté dans les médias, notamment dans les films hollywoodiens et les jeux vidéo, en montrant l'impact réel de l'union de l'armement et des nouvelles technologies.

En parallèle, les membres du SRL tentent d'illustrer l'importance de l'union de la science et de l'art. Dans son dossier de présentation, le SRL déclare d'ailleurs : *« Le message de notre action est que, si les artistes ne se familiarisent pas avec la technologie, alors ils seront en dehors de la culture. »*

Le groupe se veut en outre humaniste. Il insiste sur le fait qu'à notre époque, avec la mise en vente libre des armes, la possibilité d'apprendre facilement à produire des explosifs artisanaux sur Internet et le vol de plus en plus courant de matières premières dangereuses, la violence n'est plus seulement *« le monopole de l'Etat »*, comme le déclarait le philosophe allemand Max Weber.

Tout un chacun a la possibilité de devenir un terroriste. Si ce message semble bien passer auprès du public qui assiste aux performances du SRL, que ce soit dans la baie de San Francisco, au Japon ou en Suède, ce n'est pas toujours le cas face aux autorités : *« En général, on ne nous facilite pas les choses. Nous avons très mauvaise réputation auprès des pouvoirs publics car nos performances dérangent. Neuf fois sur dix, nos spectacles sont interdits avant d'être montés »*, confirme Mark Pauline.

Nietzsche pensait que la technologie est l'illustration d'une volonté de pouvoir. La technologie pouvant être utilisée pour créer des forces (armes nucléaires, fusées) d'un niveau tel qu'elles peuvent devenir difficilement maîtrisables, le message du SRL sonne comme un avertissement.

Maxence Grugier

■ **www.srl.org**

Sabir cyber

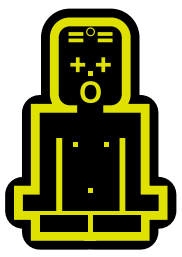

Implémenter

Contrairement aux apparences, ce verbe, comme son dérivé *implémentation,* n'est pas du tout français. Dans le jargon informatique, il signifie, selon le dictionnaire encyclopédique de Microsoft Press, *« procéder à la phase finale d'élaboration d'un système pour que le matériel et les logiciels soient opérationnels »*. Dans la presse informatique, on lira que tel fabricant de carte graphique a *« implémenté »* tel nouveau programme d'accélération du traitement des images dans son nouveau produit. Mais ce terme d'ingénieur perd son sens précis dans le sabir d'entreprise, où il profite de sa proximité avec *implanter.*
Le problème est qu'*implanter* signifie *« installer dans un milieu nouveau »* : c'est, au départ, un terme de botanique qui décrit une forme de colonisation. L'implémentation des Américains, elle, renvoie au fait qu'un *implement* est un outil : *farm implement* signifie, par exemple, outillage agricole. L'anglais le tient du latin *implere,* réussir à, mener à bien, et, par extension, *an implement* désigne un moyen pour accomplir quelque chose. Cela aurait pu devenir un mot français, mais, comme pour *computeur*, cela n'a pas été le cas. Installer, mettre en œuvre, par exemple, étaient là. Aux Etats-Unis, le terme n'est vraiment utile que dans le cadre des grands systèmes informatiques professionnels. Mais ce secteur peuplé d'ingénieurs n'affichant que mépris pour le « baratin », volontiers scientiste et admirant par-dessus tout la précision, se laisse facilement tenter par des ornements de langage dignes des précieuses ridicules.
Ouvrons par exemple le prospectus d'un grand distributeur de micros. Un PC n'y est pas platement muni, ni même doté, d'un Pentium 4 : il sera architecturé autour de ce processeur. Ce dernier ne se contentera pas, bien entendu, d'avoir une vitesse horloge de 1,4 mégahertz : il sera cadencé à 1,4 méga. Et ces enjolivures ne sont pas limitées au langage commercial, on les retrouve dans les magazines et les ouvrages spécialisés. Qu'un logiciel, par endroits, se comporte de façon plus élaborée qu'un chien savant, et on louera la qualité de son implémentation de l'intelligence artificielle (IA). Ainsi font tous les jargons professionnels, et l'on aurait tort de les réduire à cela. Mais si *implémenter* pouvait ne pas s'implanter, ni le français ni l'anglais n'y perdraient.

Alain Le Diberder

interactif.lemonde.fr/cyberculture

PUBLICITÉ

Des petits projets qui gagnent sur le Net

Avec souvent moins de dix salariés, des entreprises en ligne gagnent de l'argent là où les grands sites n'y parviennent pas

LORSQU'IL a fondé florist.com, en 1997, Aron Benon a adopté une stratégie radicalement différente de celle suivie par les très médiatiques dotcom qui envahissaient alors le Net. Au lieu de lever des millions de dollars en capital-risque, ce fleuriste n'a monté son activité en ligne qu'avec trois sous, l'a installée dans un coin de son petit magasin de Beverly Hills (Californie), Floral & Hardy, et n'a embauché que quatre employés, dont son épouse. Pas question d'investir dans l'informatique et les télécoms : un modem et le standard téléphonique de la boutique suffisent.

Préférer l'ascèse à la flambe s'est avéré plus que payant pour le menu fretin du commerce en ligne. L'année dernière, florist.com a réalisé un bénéfice de 1 million de dollars pour des ventes de 3 millions. La réussite d'Aron Benon contraste avec la croissance exponentielle et la déconfiture encore plus fulgurante d'autres sites de cadeaux plus connus, tels send.com, qui a mis la clé sous la porte en janvier, un an après avoir dépensé 20 millions de dollars en publicité tapageuse. *« J'ai voulu rester au ras des pâquerettes,* explique Aron Benon. *On progresse à pas de fourmi. Et c'est seulement quand l'entreprise aura prouvé sa viabilité que nous investirons pour lui permettre de grossir. »*

STEPHAN GODDARD

PETITS MAIS COSTAUDS

Si le cimetière des Netentreprises s'agrandit tous les jours, il émerge un ensemble d'irréductibles survivants du Web : les toutes petites entreprises, devenues des puissantes « mini-dotcom ». Avec moins d'une dizaine d'employés et des ventes annuelles inférieures à 5 millions de dollars, ces indépendants intrépides réussissent là où leurs grandes consœurs, bâties avec les fonds du capital-risque, ont échoué : gagner de l'argent grâce à Internet. Alors que les dotcom les plus en vue – celles qui misaient gros pour entrer dans une course accélérée à la taille, dépensant des millions de dollars en partenariats avec des portails et en spots télé – se sont effondrées, des milliers de petites entreprises travaillant dans leur coin, non repérées par les radars médiatiques, réalisent des bénéfices modestes mais sains.

Ainsi, la National Trust, qui établit des statistiques sur le commerce de détail en centre-ville aux Etats-Unis, rapporte que les petits commerçants qui ont mis en place un site Web ont vu leurs ventes augmenter de 12,8 % en moyenne depuis son ouverture. Et, d'après la société d'études ActivMedia Research, 44 % des entreprises de moins de dix employés ont réalisé un bénéfice sur leurs ventes par Internet, contre seulement 26 % pour les entreprises de cent employés ou plus. Les petites entreprises semblent donc parties pour jouer, dans la croissance du cybercommerce, un rôle majeur. Ainsi, selon la société de conseil aux PME AMI-Partners, les petites entreprises américaines vont voir leurs ventes en ligne augmenter de 336 % en 2001 par rapport à 2000, pour atteindre 120 milliards de dollars à la fin 2002. Soit une croissance plus vigoureuse que celle de l'ensemble des ventes du commerce en ligne, de 249 % sur la période.

Bien sûr, la taille n'est pas sans importance, même dans la nouvelle économie. Mais, dans l'univers Internet, le terrain de jeu est nivelé : les petites équipes ont leur chance face aux ténors du championnat. D'abord, la réduction de coûts induite par la vente en ligne peut faire de certaines activités de vraies affaires viables. Ensuite, l'accès mondial à Internet permet d'atténuer le problème de la faible couverture géographique, permettant à un commerce ultra-spécialisé de recruter suffisamment de clients. Enfin, la facilité des transferts d'informations par le Réseau étend les possibilités de télétravail.

L'impact d'une explosion du nombre et de la croissance des mini-dotcom aurait des répercussions au-delà du Web. Selon l'institut de recherche spécialisé dans le commerce en ligne Keenan Vision, les tout petits cybercommerçants – ceux comptant moins de dix employés et des ventes annuelles de moins de 3 millions de dollars – pourraient, d'ici à 2004, représenter jusqu'à 10 % du produit intérieur brut des Etats-Unis. Une prévision pas déraisonnable pour Robert E. Berney, économiste en chef du secrétariat d'Etat au commerce et PME, qui rappelle que l'ensemble du petit commerce représente actuellement plus de 40 % du produit intérieur brut américain. *« Les petits commerces en ligne vont apporter une contribution significative à l'économie du pays »*, ajoute-t-il.

De grosses interrogations demeurent cependant sur le nombre de nouveaux petits commerces que le Web est susceptible de générer. William C. Dunkelberg, économiste en chef pour la Fédération nationale du travail indépendant, se demande ainsi s'il n'y a pas seulement une migration de transactions commerciales déjà existantes vers le Net, sans que ce dernier élargisse le potentiel des marchés au point de susciter la création de nombreuses nouvelles petites entreprises. De plus, ajoute-t-il, les entreprises en ligne les plus florissantes vont probablement entraîner la fermeture de certains rivaux « en dur » moins dynamiques.

De fait, il reste encore du chemin à faire pour généraliser l'usage d'Internet chez les petites pointures. Même si de nombreux artisans, commerçants, libéraux et autres petits entrepreneurs se sont lancés sur le Net, il y en a encore foule qui n'ont pas dépassé le cap de la simple page publicitaire. Selon AMI-Partners, 22 % des petites entreprises possédaient un site Internet en 2000, mais seulement 8 % s'étaient lancées dans le commerce en ligne. Cependant, le nombre de celles-ci ne cesse de croître. Beaucoup de ces débutants du Web sont des petits détaillants traditionnels et des PME industrielles bien établis. Sans compter une pléthore de prestataires de services, tels les programmeurs informatiques, graphistes, avocats, qui ont quitté de grands groupes américains pour se mettre à leur compte sur le Net.

DES MARCHÉS DE NICHE

Ce que ces entreprises disparates ont découvert, c'est qu'Internet est moins un chemin pavé de roses vers le nouvel éden du business qu'un moteur capable de renforcer un modèle d'entreprise déjà solide.

A la différence de certaines dotcom dirigées par des cadres inexpérimentés, les « mini-dot » réussissent en employant la bonne vieille stratégie appliquée par tous les patrons de petite entreprise : s'en tenir au marché de niche que l'on connaît bien. Pets.com, par exemple, a fait faillite en décembre 2000 pour avoir tenté de vendre tous les produits pour animaux, même ces énormes sacs de nourriture pour chiens bon marché, aux frais de transport élevés, pour une marge inférieure à 10 %.

A l'inverse, Waggin' Tails vend des produits rares, comme les vitamines pour chiens Provi-Tabs, ou les aliments pour chats Hi-Tor, délivrés sur ordonnance. Ce qui permet à ce magasin en ligne de réaliser une marge bénéficiaire de 30 % (sur des ventes annuelles bien inférieures à 5 millions de dollars). *« Nous vendons cher,* admet le fondateur, John Gigliotti, *mais en général nos clients ne peuvent pas trouver une sélection complète de produits d'alimentation haut de gamme dans leur boutique pour animaux locale. Ils ne sont donc pas regardants à la dépense. »*

La globalité d'accès du Web a même permis à certains entrepreneurs d'offrir des services très spécifiques tout à fait nouveaux. Patti Glick, une infirmière de San Francisco spécialisée en podologie, gagne ainsi sa vie grâce à ses interventions en entreprise sur l'hygiène et la sécurité du pied. Auparavant, elle devait consacrer une grande partie de son temps à élargir son réseau de relations. A présent, grâce à sa présence sur de nombreux sites Internet de podologie ou sur des sites féminins, Patti Glick a réussi à attirer l'attention de sociétés clientes. Elle compte cette année gagner 30 000 dollars en travaillant à mi-temps.

Les petites entreprises utilisent aussi le Net pour faire de grosses économies, souvent suffisantes pour transformer un projet chimérique en une affaire qui marche. En vendant des Beanie Babies et autres objets de brocante sur le Web, depuis la chambre à coucher de sa maison de Lawton (Oklahoma), Perry Calton réalise un chiffre d'affaires de quelques centaines de milliers de dollars. Des dizaines de milliers d'individus, sans aucun passé d'entrepreneur, vivent maintenant de la revente de bibelots, jouets anciens et autres curiosités, sur des sites d'enchères comme eBay. Près de 13 000 boutiques ont éclos depuis juin 1998 dans la section Boutiques du portail Yahoo. Selon Shannon Ledger, directeur général chargé du commerce chez Yahoo, *« certains particuliers tirent l'essentiel de leurs revenus de leur seule page basique de cybercommerce hébergée chez nous »*.

Outre le fait de réduire les coûts, le Web offre aussi aux mini-dotcom de nouveaux outils marketing. Le courriel et les forums de discussion peuvent se révéler moins coûteux et plus efficaces que le courrier et la publicité dans les médias. Carrie Hardy, fondatrice du site Scrappin' Happy, un magasin en ligne spécialisé dans la vente de matériel pour albums de collection, envoie par courriel ses lettres d'information à 1 100 clients, et poste des messages dans les forums spécialisés. Au lieu d'acheter 80 dollars une publicité de trois lignes dans la presse professionnelle pour un taux de retour quasi nul, elle dépense dix fois moins et reçoit bien plus de réponses. Le lendemain de l'envoi de sa lettre de février, ses ventes ont doublé.

Nul canal de Webmarketing ne s'est révélé plus efficace que les ventes aux enchères en ligne, lancées par eBay dès 1996. Outre qu'elles ont encouragé la formation de milliers de nouvelles petites affaires en ligne, elles ont aussi permis à des entreprises déjà existantes d'étendre leurs activités. Certains grossistes utilisent eBay pour vendre au détail : Andrew J. Waites a ainsi ouvert son commerce de surplus de stock, Inventory Procurement Services, directement aux consommateurs via eBay, avec pour espoir de doubler ses ventes pour atteindre 7 millions de dollars en 2001, et de dégager une marge brute de 50 % en ligne, dix fois supérieure à celle qu'il tire de son entreprise d'origine.

Enfin, le Net a permis à des petits commerce isolés de se rassembler et de partager leurs ressources pour mieux faire face à leurs plus grands et puissants concurrents. L'Association des libraires américains (The American Booksellers Association), qui promeut les librairies indépendantes, gère ainsi un programme nommé booksense.com, qui permet à ses membres d'offrir des services que seules les grandes chaînes pouvaient proposer jusqu'ici, comme, par exemple, des bons d'achat valables dans tous les magasins membres. De plus, les internautes peuvent commander n'importe quel livre disponible sur le site, même ceux que leur libraire le plus proche n'a pas en stock. Selon Kerry Slattery, propriétaire de Skylight Books à Los Angeles, c'est en partie grâce à ce programme que les ventes de sa librairie ont augmenté bien plus qu'attendu, de 15 % en 2000.

Il ne faut pas croire pour autant que le Web est capable de transformer toute petite affaire en success-story assurée. La plupart des entrepreneurs rencontrent sur le Web des obstacles très difficiles à surmonter car ils ont des finances et des équipes limitées. Une des tâches les plus ardues : fournir un service client de bonne qualité. Car, pour compenser une offre souvent moins vaste, le petit commerçant doit proposer un service beaucoup plus personnalisé. Après, par exemple, que des clients, mécontents de certains dysfonctionnements dans les enchères, ont posté des critiques négatives concernant Inventory Procurement Services sur le site eBay, Andrew Waites a dû embaucher quatre employés attelés exclusivement au service client. Une autre difficulté est plutôt d'ordre technologique. Les connexions à haut débit ne sont pas encore accessibles partout, notamment dans les zones rurales, condamnant nombre de petites entreprises à une connexion lente via un modem. Et beaucoup d'entre elles s'inquiètent de leur image si leur site est trop lent à charger ou « plante » trop souvent.

FAIRE FACE À LA DEMANDE

Le souci principal de la plupart des petites entreprises qui se sont converties au Net reste cependant plutôt encourageant : le Web leur apporte trop de travail. Lorsque Jordan Dossett a envoyé, l'année dernière, un exemple de ses travaux de graphiste sur le site elance.com, une place de marché électronique pour les travailleurs indépendants, elle s'est trouvée submergée par une avalanche d'offres de travail venues d'entreprises basées aussi loin qu'en Russie. Elle a alors quitté son poste de directeur artistique dans une firme pour ouvrir The Design Studio, dans son appartement de Washington. Après avoir embauché trois employés, elle espère atteindre un chiffre d'affaires de 350 000 dollars en 2001, pour un profit d'exploitation confortable de 250 000 dollars. *« Je n'imaginais pas qu'il y avait une telle demande,* dit-elle. *Me voilà submergée. »* Un problème que beaucoup de dotcom aujourd'hui décédées auraient aimé connaître.

Arlene Weintraub

★ Les pages « Entreprises » sont réalisées par les rédactions du « Monde interactif » et de « Business Week/e.biz ».

★ Traduit de l'anglais par Camille Assaf / Corporate

Les petites entreprises prennent le Web d'assaut

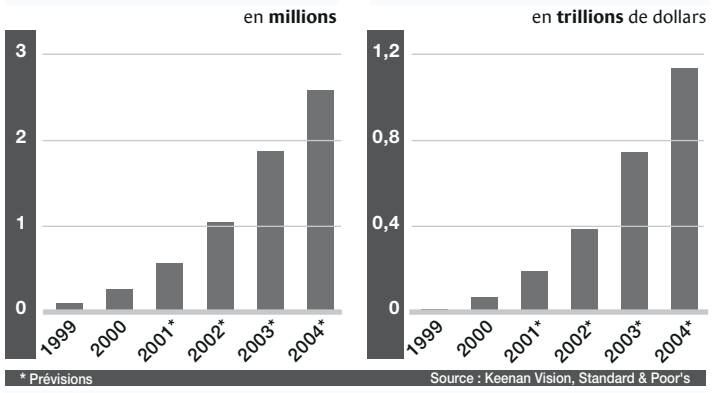

Les très petites entreprises (TPE) comptent moins de 10 employés et réalisent moins de 3 millions de dollars de chiffre d'affaires.

Start-up

HighDeal simplifie la facturation

Depuis six mois, HighDeal, 54 salariés, commercialise Click'n Deal, un logiciel de facturation des services et des biens immatériels vendus sur Internet. *« Quand vous appelez d'un mobile, le prix de la communication est très variable. Il dépend du numéro appelé, de l'heure à laquelle vous avez appelé, si vous êtes dans le forfait ou hors forfait, etc. Le système de facturation de l'opérateur doit pouvoir prendre en compte toutes ces subtilités. Ce système-là, c'est notre métier »*, explique Eric Pillevesse, PDG de HighDeal. Un outil essentiel pour permettre aux opérateurs de piloter avec soin leurs sources de revenu.

Partie de huit fondateurs, tous des anciens du CNET (Centre national d'études des télécommunications, devenu France Télécom R & D), HighDeal a racheté sa technologie au CNET en échange de bons de souscription en actions ; le projet avait déjà trois ans et demi d'existence à France Télécom. HighDeal détient le brevet sur la technologie développée au CNET.

Dans un environnement devenu difficile pour les entreprises de nouvelles technologies, HighDeal compte pourtant déjà quelques clients start-up, des Mediapps, Linkeo, Maiaah, Nfactory, ou encore Doubletrade. Il n'empêche, l'approche est peut-être un peu risquée, ces start-up n'ayant pas toutes fait la preuve de leur modèle économique et n'étant donc pas à l'abri d'une cessation de paiement.

Voilà peut-être pourquoi les dirigeants de HighDeal ont pris le parti de réorienter leur offre en direction des grands comptes, opérateurs de télécommunications (France Télécom, SFR, Bouygues, etc.) ou fournisseurs de contenus et de services.

HighDeal est encore petite face aux géants américains, spécialistes du « Customer Management and Billing Systems » (gestion du client et système de paiement), comme Portal Software. Denis Barrier, directeur d'investissement d'Innovacom, fonds de capital-risque de France Télécom – et l'un des investisseurs de HighDeal –, reste très optimiste : *« Les solutions de nos concurrents ne sont pas faciles à installer. Là où elles requièrent six à huit mois de mise en œuvre, quelques jours, voire un à deux mois pour les projets les plus compliqués suffisent avec Click'n Deal. »*

Newbury Ventures, Techno Ventures, CDC Innovation et Innovacom ont renouvelé leur confiance dans la start-up, en mettant 105 millions de francs dans le panier lors d'un deuxième tour de table en janvier 2001 (dont 31 millions de francs pour Innovacom). Avec ce viatique, la société compte s'implanter ailleurs en Europe (Grande-Bretagne, Allemagne et Espagne). En mars 2000, un premier tour de table avait déjà permis à HighDeal de récolter 30 millions de francs auprès des mêmes investisseurs. La société a réalisé un million et demi de francs de chiffre d'affaires en 2000 et vise, très ambitieuse, les 46 millions de francs en 2001. Rentabilité prévue pour la mi-2002. En espérant que la Netéconomie lui en laisse la liberté.

Lola Trabendo

interactif.lemonde.fr/neteconomie

LA LOCALISATION DES TERMINAUX MOBILES

Intolérable intrusion dans la vie privée pour les uns, sésame de la téléphonie du futur et de l'Internet mobile pour les autres, la localisation des téléphones portables n'est toujours pas, en France, exploitée par les fournisseurs de services. Toutefois, plusieurs technologies permettent d'ores et déjà de pister les utilisateurs et pourraient être mises en œuvre sur les réseaux GSM actuels. Pour les analystes, le succès de l'UMTS (Universal Mobile Telecommunications System), la future norme de téléphonie mobile, repose largement sur cette « géolocalisation » qui permettra de proposer aux utilisateurs des services contextuels. Pour l'heure, aucune option technique n'a formellement été retenue par les différents acteurs du secteur. Un choix qui, parmi les quatre technologies présentées ci-dessous, dépendra des investissements consentis par les opérateurs de télécommunications et les constructeurs de terminaux.

GPS ASSISTÉ

Précision : une vingtaine de mètres près

Fondée sur le principe de la localisation par GPS (Global Positioning System) classique, cette technique n'utilise pas à proprement parler le réseau GSM. Ce dernier ne sert dans ce cas qu'à acheminer l'information de localisation, déterminée par une vingtaine de satellites. Chacun d'eux émet un signal pseudo-aléatoire qui, capté par le téléphone GPS, permet de calculer la distance de ce dernier par rapport à ces satellites.
La mise en œuvre de cette technique rendrait nécessaire l'intégration, à chaque téléphone mobile, d'une puce GPS en plus de la carte SIM classique. Mais les modifications à apporter au réseau resteraient minimes. Vu les longueurs d'onde qui permettent la localisation d'un récepteur, un utilisateur ne pourrait être localisé à l'intérieur d'un bâtiment ni même dans un milieu urbain très dense.

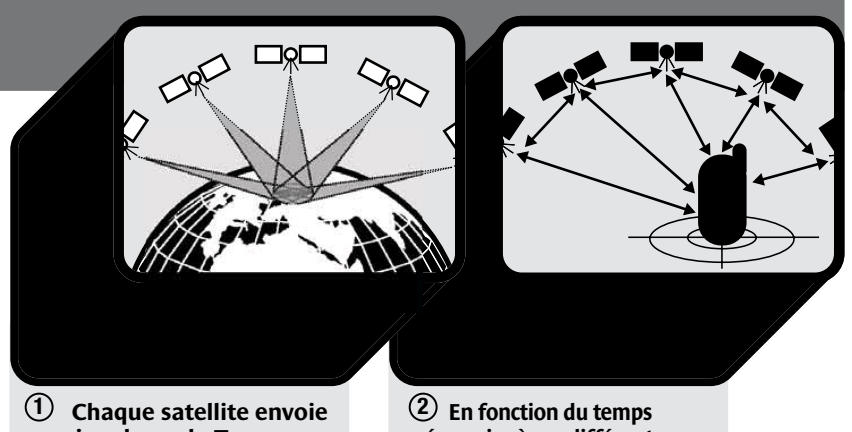

① Chaque satellite envoie un signal vers la Terre.

② En fonction du temps nécessaire à ces différents signaux pour parvenir jusqu'au mobile, ce dernier peut être localisé à la surface de la Terre.

REPÉRAGE D'UN DIFFÉRENTIEL DE TEMPS

Précision : une cinquantaine à une centaine de mètres près

Deux technologies jumelles utilisent, elles, le réseau mobile pour localiser le mobile entre ses mailles. Dans la première (Enhanced Observed Time Difference), le téléphone émet un signal vers les antennes environnantes. Ces dernières agissent comme des miroirs et renvoient ce signal vers le mobile. En fonction du temps nécessaire à l'acheminement de cette « réponse » vers le mobile, ce dernier peut déterminer la distance des cellules qui lui ont répondu.
La seconde technique (Uplink Time of Arrival) est symétrique de la première : c'est dans ce cas le mobile qui joue le rôle de « miroir » et qui répond aux sollicitations des cellules.
La mise en œuvre de cette technique sur les réseaux GSM actuels serait extrêmement lourde. Il serait alors nécessaire de modifier les caractéristiques de chaque cellule du réseau pour lui faire remplir de nouvelles fonctions.

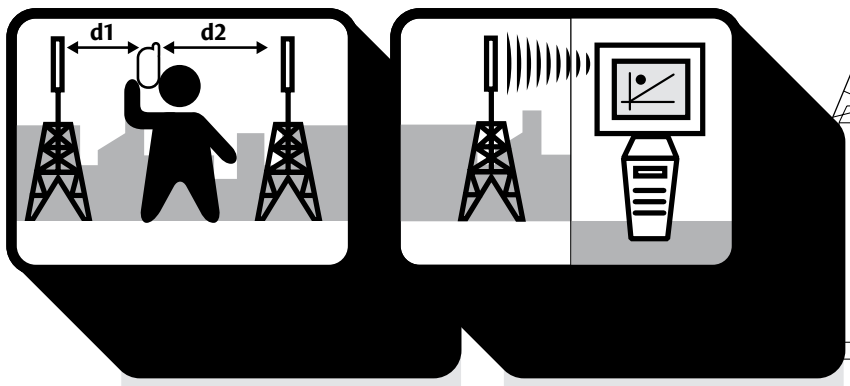

① Le temps mis par un signal pour aller jusqu'aux cellules les plus proches puis revenir jusqu'au mobile est déterminé.

② L'information est envoyée à un serveur externe qui calcule d1 et d2 et localise ainsi le mobile dans le réseau.

TRIANGULATION DU RÉSEAU

Précision : une cinquantaine à plusieurs centaines de mètres en milieu urbain, jusqu'à quelques kilomètres en milieu rural

L'écriture d'une petite application sur la carte SIM (application SIM Toolkit) d'un téléphone mobile permet à ce dernier d'analyser son environnement radioélectrique. En fonction de l'intensité des signaux qu'il perçoit, le mobile peut déterminer sa distance par rapport à différentes cellules du réseau. Ces informations sont ensuite transmises à un serveur externe qui, grâce à un algorithme de triangulation, localise le mobile dans le maillage des cellules. Essentiellement fondée sur une petite application Java, cette technique est simple et moins coûteuse que les précédentes à mettre en œuvre. Aucune modification du réseau, ni aucune modification matérielle sur les terminaux mobiles n'est en effet nécessaire.

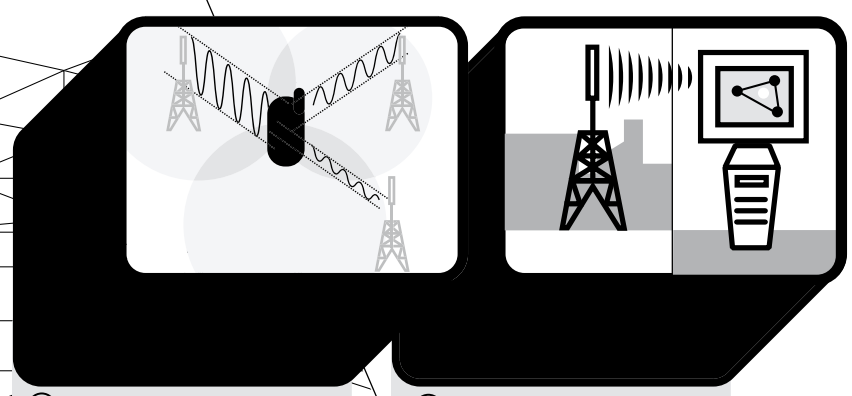

① Le mobile identifie son environnement radioélectrique.

② L'information est envoyée à un serveur externe qui calcule la position du mobile par triangulation du réseau.

IDENTIFICATION DE CELLULE

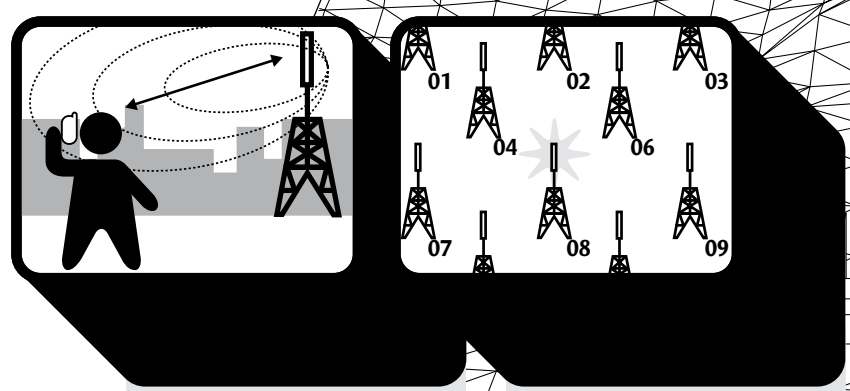

① La cellule par laquelle passe la communication est identifiée.

② La cellule est géographiquement localisée dans le réseau.

Précision : plusieurs centaines de mètres en milieu urbain, jusqu'à une dizaine de kilomètres en milieu rural

L'identification de cellule (ou Cell ID) est la plus simple de toutes les techniques de localisation.
Lorsque l'utilisateur se trouve dans une zone couverte par le réseau, une seule cellule permet la connexion et l'acheminement de la communication. Identifier cette cellule est simple, mais la précision de ce type de localisation est totalement assujettie à la densité du réseau. Cette méthode permet d'ores et déjà aux opérateurs de localiser leurs clients lors de leurs communications. Des applications commerciales à ce type de localisation sont rendues complexes par la mise en place de systèmes capables de faire « remonter » les informations de localisation vers les éventuels fournisseurs de services contextuels. Mais les modifications à apporter aux réseaux et aux terminaux sont négligeables.

Documentation : Stéphane Foucart
Infographie : Didapix

Les jeunes pousses à la recherche des 35 heures

Dans neuf mois, les très petites entreprises, dont beaucoup de start-up, devront se plier aux lois Aubry

CARIBARA.COM

LA RÉDUCTION du temps de travail est-elle soluble dans les entreprises de la nouvelle économie ? L'application des lois Aubry a longtemps été opposée aux mœurs en vogue dans les jeunes pousses. Ces dernières ont d'abord pensé à faire les yeux doux aux capital-risqueurs pour assurer leur croissance. Elles se sont en revanche moins préoccupées de revendications sociales et d'organisation du travail. Une plaisanterie a même circulé, forçant le trait et illustrant l'attitude des « gens du Net » par rapport à la réduction du temps de travail (RTT) : *« On aime tellement les 35 heures qu'on les fait en deux jours. »*

Dans un rapport publié en février 2001, le député socialiste Gaëtan Gorce, rapporteur de la commission des affaires sociales, notait que *« dans leur immense majorité »*, les très petites entreprises (TPE), celles de 20 salariés ou moins, catégorie dans laquelle s'intègrent une bonne partie des jeunes pousses, ne s'engageront dans le processus de réduction du temps de travail qu'à partir de la date butoir du 1er janvier 2002.

Selon ce même rapport, seules 2 à 3 % des 1,7 million de TPE françaises sont passées aux 35 heures à ce jour. Il est difficile d'obtenir des chiffres précis concernant plus particulièrement les start-up en raison de leur diversité et de l'absence de structure fédératrice. Mais, si l'on en croit le Journal du Net, qui a organisé en février un sondage en ligne auprès de ses lecteurs, pour près de la moitié des 1 700 internautes qui ont répondu, rien n'a été engagé dans leur entreprise pour réduire le temps de travail. *« Depuis la mise en place des 35 heures, j'ai fait une seule intervention auprès d'une start-up qui compte six employés »*, constate Marion Gilles, chargée de mission auprès des TPE à l'Anact, l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail.

Question de culture sûrement, mais aussi de manque d'information et de méconnaissance des lois et du dispositif d'aides proposées. *« Pourtant, le temps de maturation est beaucoup plus long dans les TPE pour la mise en place des 35 heures : il leur faut en moyenne une année, contre quatre à six mois dans les plus grosses structures. Ces dernières peuvent en effet s'appuyer sur une direction des ressources humaines, qui pilote le projet en interne,* explique Marion Gilles. *Tandis qu'au sein d'une petite structure, c'est généralement le dirigeant qui va la prendre en charge, tout en continuant d'assurer le développement de sa société. »*

UN DÉBUT DE MANAGEMENT

Ainsi, la start-up avec laquelle elle a travaillé, après sa mission d'appui-conseil, une sorte d'audit, n'a pas mis en place tout de suite les 35 heures, mais s'est posé des questions globales sur l'organisation du temps de travail. *« Ils ont tenté d'apporter une réponse à plusieurs problématiques : comment mieux s'organiser, comment gérer le temps, quelle est la frontière entre loisirs et travail ? »*, précise-t-elle.

Si les jeunes pousses maîtrisent une technologie, elles ont en général moins, voire pas du tout, de connaissances en termes de management et de gestion de projet. L'application des lois Aubry constitue souvent pour elles une première étape dans la mise en place d'un dispositif plus structuré, et une première approche des ressources humaines. Bien que très réticent, Sylvain Fey, qui dirige le guide d'achat en ligne Dooyoo, a cependant décidé d'anticiper : *« Pour nous, c'est une bonne opportunité de bénéficier d'un œil extérieur sur notre fonctionnement interne »*, en référence aux missions d'appui-conseil dont peuvent profiter gratuitement les PME. *« Mais, dans mon entourage, nous sommes les seuls à y réfléchir sérieusement »*, ajoute-t-il.

L'éditeur de logiciels Arisem est l'une des rares sociétés du secteur à s'être dotée d'un directeur des ressources humaines, et à avoir anticipé la réduction du temps de travail. Légalement, elle pouvait attendre 2002, car l'effectif moyen au 1er janvier 2000 – critère à prendre en compte – était de 20 salariés. Il est aujourd'hui monté à 90 personnes. L'accord, tout frais, a été mis en place le 5 mars, et correspond à une démarche bien précise : mener une réflexion de fond.

« Avec le passage aux 35 heures, nous voulons remettre à plat l'organisation du travail. Jusqu'à présent régnait une espèce de bazar ambiant. En fait, nous tablons même sur un gain de productivité, puisqu'une réduction du temps de travail implique davantage de rigueur et de méthodologie. Pour nous, cela correspond, d'un point de vue arithmétique, à 16 000 heures de travail perdues. Notre objectif, c'est d'obtenir suffisamment de gains de productivité pour compenser, voire pour faire mieux », analyse Raphaël Reclus, directeur des ressources humaines. Après un référendum en bonne et due forme, avec bulletin de vote, et auquel ont participé 90 % des employés, Arisem a octroyé 23 jours de RTT par an à tous ses salariés.

« Nous évoluons sur un marché de l'emploi très tendu. Pour nous, les 35 heures constituent un outil de fidélisation des équipes, et une attraction pour les nouvelles recrues. Il était donc important d'anticiper », argumente Raphaël Reclus.

Chez la SSII Acial, qui emploie 12 personnes, les 35 heures ne sont pas encore appliquées, mais constituent déjà un argument pour communiquer. Dès l'an passé, elle a diffusé un reportage vidéo sur un site d'emploi, pour expliquer qu'elle préparait la réduction du temps de travail. *« Nous avons senti une sorte de concurrence de la part de grosses sociétés. Nous devons pouvoir nous aligner, et proposer à nos salariés cette dimension sociale »*, conclut Petros Mavrocordatos, directeur associé.

Laurence Bernaert

PUBLICITÉ

Le formateur des grands patrons

Portrait

« J'ai investi 150 millions de francs dans Internet, mais je ne sais pas envoyer un e-mail, ni surfer. » Jérôme Rayet a appris à ne plus s'étonner de ce type de paradoxes. Directeur de Focus, un organisme de formation spécialisé dans la formation à Internet, il compte, depuis deux ans, des novices prestigieux parmi sa clientèle : de grands patrons français, en quête de cours de rattrapage sur la Toile.

Chantres du cybercommerce en public, c'est dans le plus grand secret que ces dirigeants viennent confier qu'ils sont incapables de surfer sur le site de leur entreprise ! *« A l'évidence, ces patrons ont, en interne, les ressources humaines pour les former aux rudiments d'Internet, mais ils préfèrent s'adresser à un organisme extérieur, afin de préserver la confidentialité de leur apprentissage »*, confie Jérôme Rayet.

A la tête de Focus depuis six ans, cet ancien de l'European Business School, passé par le contrôle de gestion, s'occupe personnellement de ces élèves de premier choix. *« Ça les rassure, même si n'importe lequel des dix formateurs de mon entreprise ferait l'affaire. »* Car la formation dispensée est des plus basiques : du maniement de la souris à l'impression d'un e-mail, en passant par la recherche d'informations sur Internet via un moteur de recherche.

« Ma tâche consiste à leur expliquer le b.a.-ba sans les faire passer pour de fieffés ignares », rappelle Jérôme Rayet. Une gageure ! Diplomatie, tact et subtilité sont de rigueur, jusque dans l'intitulé du cours, « Coaching individuel à Internet », beaucoup plus chic que « Découverte d'Internet », réservé aux cadres de base. Les résultats, en général, sont à la hauteur des efforts déployés : les patrons sont de bons éléments, rapidement enthousiastes : *« Ils se prennent au jeu. D'un cours à l'autre, ils se mettent à réserver leurs vacances en ligne et à consulter les portails liés à leur passion : vin, voile, littérature... »*

Le sens de la vulgarisation est la qualité-clé exigée du formateur. Chez Focus, nul informaticien de génie, et pas plus de surfeur fou parmi les effectifs : les formateurs sont des autodidactes du Web, de formation littéraire pour la plupart. *« J'attends de mes collaborateurs un vif intérêt pour les nouvelles technologies plus qu'une compétence pointue, qui les rendrait incapables de traduire simplement leur savoir »*, assure Jérôme Rayet. Le jeune patron, 31 ans, aime à rappeler qu'il s'est formé au Net sur le tas, dès la première heure : en 1995, il est l'un des premiers clients de son fournisseur d'accès. Un an plus tard, Focus, jusqu'alors spécialisé dans la formation au management et à la finance, prend le virage d'Internet.

Dernière innovation en date : le lancement, en 2000, de tout-apprendre.com, un site de formation en ligne. *« L'avenir !*, jure Jérôme Rayet. *D'ici cinq ans, tout le monde saura se servir d'Internet. Former à la navigation sur le Web n'aura donc plus aucun sens. Utiliser le média Internet comme canal de transmission du savoir sera en revanche très pertinent. »*

Sophie Godat

Profil

Le curriculum vitae idéal

Formation : bac + 3 en psychologie, sociologie, ressources humaines, sciences de l'éducation, idéalement complété par une formation de formateur.
Expérience : 1 à 2 ans comme éducateur, enseignant, formateur et/ou une expérience professionnelle significative dans le domaine d'Internet.
Compétences : maîtrise d'Internet et des outils informatiques ; bonne culture générale.
Qualités demandées : pédagogie, patience, diplomatie.
Salaire annuel : de 160 000 à 190 000 francs.

Les formations

DESS métiers de la formation
Université Grenoble-II, département sciences de l'éducation, 1251, avenue Centrale, Domaine universitaire, BP 47, 38040 Grenoble Cedex 9.
www.upmf-grenoble.fr/upmf/etudes/index.htm

DESS responsable en formation d'adultes
Université Bordeaux-II, département sciences de l'éducation, 3, place de la Victoire, 33076 Bordeaux Cedex.
www.u-bordeaux2.fr/formation/sc_educ/dess.html

Bac + 5 « cadre de la fonction formation »
CNAM, 292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03.
www.cnam.fr

DESS stratégie et ingénierie en formation d'adultes, université de Rennes, département sciences de l'éducation, 6, avenue Gaston-Berger, 35043 Rennes Cedex.
www.uhb.fr/enseignement/index.htm

Sur la Toile

www.maitsexpo.com/index_fr.htm
Site du Salon Mait's, consacré à l'intégration des nouvelles technologies dans l'entreprise et dans les programmes de formation. Il se tiendra au CNIT, à Paris-la Défense, du 25 au 27 avril.

www.em-g.com/formation
Riche annuaire des sites liés à la formation, à destination des professionnels du secteur.

Le Monde INTERACTIF

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.
Tél. : 01-53-38-42-60. **Fax :** 01-53-38-42-97.
E-mail : hitech@lemonde.fr.
Directeur de la publication : Jean-Marie Colombani.
Directeur général : Bruno Patino.
Rédacteur en chef : Bertrand d'Armagnac.
Secrétaire général de la rédaction : Claudine Boeglin.
Directrice artistique : Maria Mercedes Salgado.
Rédaction : Olivier Zilbertin, chef de service (Enquête), Pierre Bouvier (site Internet), Cécile Ducourtieux (Entreprises), Stéphane Foucart (Techniques), Guillaume Fraissard (Cyberculture, Portrait), Gaëlle Macke (Entreprises), Stéphane Mandard (Citoyen), Corinne Manoury (Techniques), Catherine Rollot (Métiers).
Edition : Olivier Herviaux.
Réalisation : Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Montintin.
Révision : Olivier Houdart, Martine Rousseau.
Publicité : Le Monde Publicité. **Directeur général :** Stéphane Corre. Caroline Séjournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56). Isabelle Quodverte (01-42-17-38-58).
Impression : Le Monde Imprimerie.

Les articles extraits de BUSINESS WEEK traduits et reproduits dans ce numéro sont la propriété de The McGraw-Hill Companies, Inc. ©2001. Tous droits réservés.
Articles translated and reprinted in this issue from BUSINESS WEEK are copyrighted 2001 by The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.